RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XXXII. LIV. 1-2

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

MDCCCCX

Tous droits réservés.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat-poste au nom de M. HONORÉ CHAMPION.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL DE TRAVAUX

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE .... **32** —

Le volume, une fois terminé, est porté au prix de **35** francs.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

ABOÛ BAKR AL-KHATÎB. L'introduction topographique à l'histoire de Bagdâdh (392-463 H = 1002-1071 J.-C.). Texte arabe accompagné d'une traduction française par G. Salmon. Gr. in-8°. 12 fr.

ABOULFARAG (G.). Le livre de l'ascension de l'Esprit sur la forme du ciel et de la terre. Cours d'astronomie rédigé en 1279, publié pour la première fois d'après les mss. de Paris, d'Oxford et de Cambridge, par l'abbé F. Nau. Texte syriaque et traduction française, 2 parties gr. in-8°, avec figures dans le texte. 21 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

ADJARIAN (H.), élève diplômé de l'École des Hautes Études. Classification des Dialectes arméniens. 1909. In-8° avec une carte. 5 fr.

Table des matières : INTRODUCTION. — Différences phonétiques. — Différences lexicographiques. — Différences morphologiques. — Différences syntaxiques. — Bibliographie. — Distribution du peuple arménien. — Langues parlées par les Arméniens. — Les trois branches de l'arménien moderne. — I. BRANCHE DE *-um*. — Dialectes : 1, d'Érivan; 2, de Tiflis; 3, du Karabagh; 4, de Samaxa; 5, d'Astraxan; 6, de Doulfa; 7, d'Agulis. — II. BRANCHE DE *ge*. — Dialectes : 1, d'Erzeroum; 2, de Muš; 3, de Van; 4, de Diarbékir; 5, de Kharput-Erzinghian; 6, de Sabin-kara-Hissar; 7, de Trébizonde; 8, de Hamšen; 9, de Malatia; 10, de Cilicie; 11, de Syrie; 12, d'Arabkir; 13, d'Akn; 14, de Sivas; 15, de Tokal; 16, de Smyrne; 17, d'Ismidt; 18, de Constantinople; 19, de Rodosto; 20, de Nacxievan sur le Don; 21, d'Autriche-Hongrie. — III. BRANCHE DE *-el*. — Dialectes : 1, de Maraya; 2, de Xoy; 3, d'Artwin. — ERRATA.

AL-FAKHRI. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abasside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie, Lexique, Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du Rig Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du Rig Véda. Tome IV. Index, par M. Bloomfield. 5 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BLOCH (JULES). La phrase nominale en sanskrit. In-8°. 4 fr.

BLONAY (G. DE). Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tara. In-8°. 2 fr. 50

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. Liv. 1 à 3. In-4°. 50 fr.

J.-B. CHABOT. Inventaire sommaire des manuscrits coptes de la Bibliothèque Nationale. In-8°. 1 fr. 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-'Ochchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÊWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, 2 vol. in-4° avec figures dans le texte et photogravures hors texte. 50 fr.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 40 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

DENYS DE TELL-MAHRÉ. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1910 Fascicules I et II

CONTENU : 1) Notes on the Story of Sinuhe, by Alan H. GARDINER. — 2) Varia, par Eugène DE PASSYPKINN. — 3) Recherches généalogiques, par Georges LEGRAIN. — 4) Deux Monuments nouveaux de Tell el-Maskhoutah, par Jean CLÉDAT. — 5) Notes assyriologiques, par Fr. THUREAU-DANGIN. — 6) Lesefrüchte, von Fr.-W. VON BISSING. — 7) La Spatule blanche, *Platalea leucorodia*, Linné, par P.-Hippolyte BOUSSAC. — 8) Les Anu 𓅱𓅱𓅱, par Édouard NAVILLE. — 9) Litanies d'Amon du temple de Louxor, par G. DARESSY. — 10) A travers la vocalisation égyptienne, par G. MASPERO. — 11) Textes religieux, par Pierre LACAU. — 12) Varia, par G. MASPERO. — 13) Essai sur l'Histoire du Génie rural en Phénicie et dans les colonies phéniciennes, par Max RINGELMANN.

NOTES ON THE STORY OF SINUHE

BY

ALAN H. GARDINER

The plan of the series to which my recent volume on the Story of Sinuhe[1] belongs did not admit of a full commentary on the text. There are several excellent reasons, which need not here be specified, why Museums should restrict their publications to the bare communication of new material, leaving the elaboration thereof to private initiative; and this general principle was certainly rightly applied in the case of my book. The inclusion of a translation already passed beyond the strictly legitimate scope of such a work, but seemed justifiable on grounds of general utility and because of the small space it would occupy. I must confess it was this part of my task which cost me most labour and interested me most keenly, for not only did I spare no pains to investigate the sense of all the rarer words in the tale — here the materials of the Berlin Dictionary[2] stood me in good stead — but I also tried to reconstitute the text of the archetype, and not to adhere slavishly either to one or to the other of the manuscripts. By this means my translation came to differ considerably from the renderings of other scholars. I feel that I should be risking the charge of having made far too many and too daring innovations if I did not publish some defence of my views; and I hope it will become plain from the series of articles of which this is the first that I have not been guilty of ignoring the labours of my predecessors. I have found with some embarassment that the work from which I have most often to dissent is one which a delicate attention on the part of its author

1. *Hieratische Papyrus aus den Kgl. Museen zu Berlin. 5 Bd. Literarische Texte des mittleren Reiches-Herausg.* von A. ERMAN, II, *Die Erzählung des Sinuhe und die Hirtengeschichte. Bearbeitet von* ALAN H. GARDINER, *Leipzig, 1909.*

2. This essay was compiled away from Berlin. I am indebted to Herrn Grapow for verifying some references in respect of which my notes proved deficient.

had closely connected with my own name. Still, the occasions are very few on which free and open discussion is not both in place and of positive benefit; nor is so eminent a scholar as M. Maspero the one to discourage it. So far from that being the case, he has most readily consented to extend the hospitality of the *Recueil* to my remarks; an additional courtesy, for which I herewith sincerely thank him.

I shall begin with a discussion of the *primâ facie* view to be taken in the examination of particular critical details[1], and shall thence pass to the analysis of all the more difficult passages in the tale. This done, we shall be in a position to formulate a final judgement as to the respective value of the various manuscripts. The remainder of my essay will be devoted to the consideration of the literary and historical aspects of the tale.

I

PRELIMINARIES ON THE COMPARATIVE CRITICAL VALUE OF THE MSS.

It will be impossible to form an entirely correct estimate of the relative value of the two chief manuscripts B (the Berlin papyrus 3022) and R (the Ramesseum papyrus) until the individual readings of those manuscripts have been compared and tested one by one. This however is a task which itself requires for its proper carrying out an *a priori* judgement as to whether the authorities ought to be compared as equal with equal, or whether one should start with a decided preference, based on general considerations, for one source of testimony as against the other.

In this section therefore the ground will be cleared by the discussion of such matters as the date of the various manuscripts, and the relationship of the three later sources of the text to the two older ones. First with regard to the age of the papyri. That B is the oldest of them will hardly be disputed; in agreement with Möller I assign it to the very end of the 12th. or to the beginning of the 13th. Dynasty[2]. As for R, I was at first tempted to claim for it the same antiquity as B, but subsequent study has convinced me that it occupies a position intermediate between B and the group of papyri which Möller, in his admirable book on hieratic palæography, regards as typical of the Hyksos period[3]. On the one hand a number of signs in R seem to attach that papyrus to the Hyksos group; such are (15), (38), with dash at side (84), (43) and (55). On the other hand certain signs appear to link R no less decidedly with the papyri of the 12th. Dynasty; examples are (25) and (39), both of which have the dash at the side higher than is later usual; so too (7) without a dot over it, and (19) with legs

1. Even if I could accept the general position adopted by M. Maspero towards the critical problems of the tale, a new treatment of the matter would be necessary for two reasons : (1) because new portions of R have been found since M. Maspero wrote his book; and (2) because I have greatly improved upon my first transcription of R, as could hardly fail to be the case with closer study.

2. M. Maspero (*Les Mémoires de Sinouhit*, p. ii) admits the possibility that B may even belong to the 14th. Dynasty.

3. *Hierat. Palæogr.*, I, p. 17, foll.

not clearly distinguished but represented by one stroke, *(passim)* that has a form analogous to that found in the *Prisse* and the Illahun papyri. In the spelling of the verb *ḥw* "to strike" is indeed no longer written as in the 12th. Dynasty, but has not yet become disintegrated, as in the *Ebers*, into two distinct signs[1]. More important than such details is the fact that R shows no leaning whatsoever towards the elaboration of form affected by certain signs during the Hyksos period; in R (161), (86) and (42) have simple hieratic equivalents, free from all superfluous strokes. Nor again does R display any taste for the rounded contours and flourishes which Möller holds to be the most prominent characteristic of the *Westcar* and its congeners[2]. Möller's verdict on R, which deserves much respect, is that it is "etwas jünger" than B. For my part I am ready to concede a considerable latitude for error, and therefore content myself with maintaining, as I did before, that the latest possible date for R is some time before the writing of the *Rhind Mathematical*. M. Maspero seems to me to err when he compares R with the manuscripts of the early 18th. Dynasty[3]. It was hardly to be expected that he should accept without question my statement that all the other papyri emanating from the same find display an early type of writing; but that statement, for which the evidence is yet unpublished, cannot be disposed of by the brief comment that : "les bibliothèques renfermaient souvent des livres d'époques très différentes". It is surely significant that the objects found together in the same box with the Ramesseum papyri have been pronounced, on excellent and unbiassed archæological authority, to belong to the 12th. Dynasty. M. Maspero writes : "Si Gardiner adopte la chronologie réduite de Borchardt et d'Édouard Meyer, la distance est, somme toute, assez faible entre la date qu'il admet et celle que je propose." But unless I am mistaken, the reduced chronology is not accepted by M. Maspero. For him therefore the interval assumed between B and R may be a matter of considerable importance, and I believe that it has influenced him greatly in his hypothesis of two recensions, an early Theban (M. K.) and an Ahmesside (18th. Dynasty) recension. My conclusion as to the date of R, to put it briefly, is that that manuscript may be a hundred years or so later than B. But B was doubtless separated from the archetype by one hundred and fifty years, at the very lowest estimate. Judging from the criterion of age alone one might expect B to be a somewhat better authority for the text than R; but that criterion is, as textual critics are well aware, a very precarious guide to the value of manuscripts, and the relative value of B and R may be exactly the opposite. With regard to the date of the later texts M. Maspero's opinion is probably correct, or approximately so : G (the Golénischeff papyrus) he assigns to the middle of the 19th. Dynasty, C (the Cairo ostracon) to the 20th., or at latest to the 21st., Dynasty, and L (the ostracon in the British Museum) to about the same date as C.

The relationship of C and G is at once clear; C is the corrupt descendant of a

1. See *Ä. Z.*, 44 (1908), 127.
2. *Op. cit.*, p. 17.
3. *Op. cit.*, p. v.

manuscript quite or almost identical with G. Wherever C and G differ from one another C is invariably wrong[1], a conclusion that may often be confirmed by comparing G with R or B[2]. The value of C is therefore confined to such passages as are missing in G.

The common ancestor of C and G, which may here be named GC, was, as M. Maspero has also recognized[3], more nearly related to R than to B. This is proved by the following evidence[4] :

(a) R20 and GC, ; B (Amherst frag.), .
(b) R25 and GC, *iw-f mdw-f;* B2, *iw-f ḥr mdt.*
(c) R25, supported by G ; B2, .
(d) R33-34 and GC, *wrš-ni im m;* B9 omits *im.*
(e) R43 and C, *r ptpt nmiw-šʿ;* B17 omits these words.
(f) R44 and C (the latter with some transparent corruptions), *wršy tp inbw imy hrw-f;* B19, *wršyw tp ḥꜣ-t im-t hrw-s.*
(g) R45, , also indicated by of C; B19, only .
(h) R46, *ḫn-kwi ḥr,* with C; B21 gives *r* for *ḥr.*
(i) R84-85, *hꜣ-f ꜣbtiw; hꜣ-f* is indicated by *hꜣb* in G; B60, *mꜣ-f ꜣb-t.*
(k) R87 and G, *bhꜣ Pdtiw ḫr ḥꜣt-f;* B63, *bhꜣ Pdtiw ʿwy-f.*
(l) R90 and G, *iṯ-nf m mrwt;* B66, without *m.*

Of these deviations (a), (c), (d), (f), (g), (i), (k), and (l) point clearly in favour of RGC as against B; in (b) the rival variants have about equal claims, and the other two cases (e) and (h) are doubtful.

In the few instances where GC agrees with B against R, it is usually in order to correct obvious and unimportant errors in R : thus in R27 or is wrong against of B4 and GC; in R48 the verb *sꜣḳ*, attested by B24 and C, is omitted; in R49 *ḫrw* "sound" is left out, though present in B24 and C[5]; *ikm* and *titi* in R86 are somewhat inferior to *ikm-f* and *titi-f* in B61 and G; and similarly R88 seems to have only *ʿḥꜣ* where B64 and G have *ʿḥꜣ-f.* These insignificant differences hardly militate against the near relationship of GC and R that has been asserted above. The

1. Instances are given by M. Maspero, *op. cit.*, p. XXVIII, and a long list might be made. It will suffice to quote one or two examples : *mry* (C 1) for *mry-f* (G 2); *sʿrw-f pt* (C 2) for *sḥry-f r pt* (G 5); *bs* (C 2) for *sb* (G 7); *n nis-ntw* (C 4) where G 13 omits the negative; *pnsrḫ, sdꜣw-f* and *nfft* in C 4 for *psḫ, sdꜣw* (without suffix) and *nftft* in G 14. — A single case where C corrects G is in the passage corresponding to R32; G 17 reads *nmi-ni r mꜣʿwti;* C rightly omits the preposition but wrongly forgets *-ni* in *nmi-ni.*

2. Thus for example in G10 is confirmed by R18, while in C, though in itself just defensible, is disproved by the agreement of G and R. — Similarly where G is lost : in B18 = R44 we find *m snd mꜣꜣ wršy* "for fear lest the watcher..... should see (me)"; C has here the easier reading , but the consensus of B and R makes it almost certain that this improvement is due to the scribe of C or to one of his immediate predecessors.

3. *Op. cit.*, p. XXVI, foll.

4. Obvious corruptions on the part of C are here ignored; for further details the notes on the passages quoted must be consulted.

5. In the facsimile of C clear traces of are visible; is represented by the stroke at the side.

two remaining cases where CG supports B against R are more troublesome to account for. In R13-14 occur the words [illegible]; they are absent not only from GC but also from the Amherst fragments of B. This sentence in R fits admirably into the context where it occurs, and both M. Maspero[1] and myself[2] have attempted to vindicate its authenticity. However if the affiliation of manuscripts here maintained be correct, we can escape the view of these words being an interpolation only by supposing that B and GC have independently fallen into the like error of omitting the sentence owing to the homoioarchon *tisw*. Another difficulty occurs in R47 [illegible] (sic) [illegible] "thirst fell and overtook me". B21 gives [illegible] which, as *ʾs-nf* cannot refer to the feminine *ib-t*, can only be rendered "the falling of thirst overtook me"; this curious phrase seems to be supported by C [illegible] and must therefore be original. I am unable to account for the reading of R except as due to emendation.

Occasionally GC differs from both B and R; it may then generally be shown to be wrong. GC has *šmw-sn* or *šmt-sn* where B5 and R29 have *šmw-s*; no clear sense can be made of the former reading. The learning of the scribe of GC did not extend to the knowledge of the obsolete verb *ḫmt* "to think" in R30 = B7; he therefore substituted for it [illegible], understanding this as *n ḫm-ni* "I was not ignorant". In R44 = B18 we find the obviously correct reading *m bʾt*; GC replaces the preposition *m* by the gentive exponent *ni(nw)*. G43 gives *sḫm ḥr* or *sḫm ib* instead of *wd ḥr* of B60 = R84; the latter seems the more forcible and preferable phrase. In B7 we find the phrase "I did not expect to live [illegible] after him", i. e. after the death of Amenemmes I. The pronoun here is rather obscure, and the reading of R31 [illegible] "after these things" may be an attempt to remove the obscurity. A more clumsy expedient is adopted by GC, where the words are expanded into "after that good god", *nṯr mnḫ* being borrowed from a later passage B44 = R68[3]. In B17 = R42 *inbw ḥkʾ* is obviously the correct reading, and whether or not *itf-i* in the variant *inbw itf-i* in GC be due merely to the misreading of the hieratic *ḥkʾ*, there can be no doubt of the inferiority of GC here. In the very difficult sentence B5 = R28 all the texts are at fault; B has [illegible], R [illegible] and GC [illegible]. I shall try to show that R is nearest to the original reading *iwd*, while the others are guessing. In R1 we do not find the titles "chancellor of the king of Lower Egypt, unique friend", which occur in GC; M. Maspero may be right in regarding these words as part of the original text[4], yet such an expansion of titles is no unlikely trait of later manuscripts[5]. R6 gives [illegible] where GC has [illegible], B being lost;

1. *Op. cit.*, p. xxx.
2. *Sitzb. d. kön. preuss. Ak. d. Wiss.*, 1907, 145.
3. C reads *sʾ pfi nṯr pn* (sic!) *mnḫ*; G has first a lacuna, then *nṯr pn mnḫ*. M. Maspero takes a somewhat different view of these variants (*op. cit.*, p. xxix); his view does not seem to account for the genesis of the reading of GC.
4. *Op. cit.*, p. xxviii.
5. So too C has extended the word "harim" in the titles of R3. Moreover the newly-discovered text

here *ʿr* is to be preferred, on the ground of its being the choicer word of the two.

The passages in which we have been able to consult more than two manuscripts with regard to the reading are so few, that it would be rash to base any very positive conclusions on a genealogical view of the various sources of testimony. However so far as the evidence goes, it is all in favour of the common source of R and GC, namely RGC. By checking R with GC and B several of the most careless blunders of R have been seen to have been absent from RGC, and conversely several mistakes shared by C and G have been disposed of by R. Where it has been possible to contrast RGC with B I have usually had to affirm — the proof remains to be given later in the notes — the superiority of RGC. But apart from these conclusions, based, I repeat, on too little evidence to be really cogent, the mere fact of the consensus of three manuscripts against one raises a distinct presumption in favour of the majority; the suspicion is at once suggested that the isolated witness contains an eccentric or faulty text. If GC, which is separated from R by a very considerable space of time, nevertheless shares most of the readings of the latter, it is probably because both were, in their common origin, not distantly related to the archetype. Thus to my mind the support given to R by GC may be reckoned as at least compensating for the later date of R as compared with B.

Though M. Maspero takes much the same view of the interdependence of the Mss. as that above outlined, the conclusions which he draws thence are very different from mine. From the agreement of GC with R as against B he immediately infers the existence of two "versions" or "redactions" of the text[1]. The older of these, represented by B alone (*plus* the Amherst fragments of course) was, according to M. Maspero, the version current towards the middle of the first Theban period. The second version, known to us through R and the three posterior manuscripts G, C and L, is termed by him the Ahmesside edition. The flaw which I think I detect in this manner of presenting the case lies in the employment and implications of the words "version", "redaction" and "edition". All that can be fairly concluded from the mere agreement of GC with R as against B, without a subjective valuation of the readings involved, is that there are two "families" of text; nor does it of itself follow that the elder branch resembles the common ancestor more closely than the younger line of manuscripts; on the contrary I have pointed out that the inclusion of three members at least in the younger line gives *a priori* some support to the tradition of that line, sufficient to counterbalance the fact that B is of somewhat earlier date than R. This argumentation proceeds of course on the usual assumption of textual criticism that the bulk of the differences found in the Mss. is due not to any deliberate tampering with the text[2], but to the natural deterioration of the readings

parallel to the beginning of Prisse gives a good illustration of this; there the titles of Ptahhotp are much more elaborate than in the earlier manuscript; see *Rec. de Trav.*, 31, 1 6.

1. *Op. cit.*, p. VII.

2. Of course a very considerable number of variants is due to some conscious reasoning on the part of the scribes. But since they are as a rule due to a misunderstanding of the original they may be classed together with the automatic errors. As an example may be quoted *rnti pʿ* (C 1) for *rpʿtt*.

owing to the carelessness and ignorance of the scribes through whose hands the text passed. M. Maspero's theory of two successive " redactions " or " editions " implies, or at least seems to imply, that a *wholesale revision* of the text was undertaken at some date posterior to the writing of B, so that the direct tradition of the archetype (B) was abruptly changed and replaced by a new and artificial version (RGC). Now if such a revision were due to a conscientious modern editor, who spared no pains to ascertain the original readings, it might well turn out to be superior to the debased descendant of the archetype which it was designed to replace; but M. Maspero certainly does not intend as to think that R (or rather RGC, the common source of R and GC) was the work of so scrupulous a scholar, but seems rather to wish us to believe that certain apparent improvements of R are really the arbitrary and groundless emendations of a scribe. The conclusion hinted at by this " redaction "-theory is that the later redaction is necessarily less faithful to the archetype than the earlier one, and thus the agreement of the latest manuscripts with R and not with B is used, not as a point in favour of R, but rather as one against it.

Now though M. Maspero's hypothesis of two successive versions is no legitimate deduction from the premisses on which it is based, it is nevertheless a possible hypothesis. The probabilities are however against any editorial revision of the text on a large scale. We may perhaps concede that the Egyptians were in the habit of " editing " their religious texts [1]; but the extreme corruption of most of the literary classics, such as the Instructions of Amenemmes I or the ironical letter of the Papyrus Anastasi I, makes it exceedingly unlikely that those compositions passed through several redactional stages. Nor is there, so far as I can see, any indication that RCG contained such artificial improvements as the theory seems to postulate. Such suspicious deviations from the text of B as R contains should probably be put down to the account of R alone and not to RGC; I have above mentioned the addition in R13-14 and the writing *ꜣs-ns* for *ꜣs-nf* in R47, where GC agrees with B against R. However these instances are to be explained they tell heavily against the "redaction"-theory. We may possibly have to admit that R was somewhat too free in transposing or interpolating sentences; but it must be remembered that this is only one of the two possible ways of regarding the complete divergence of B and R in certain passages (R65-66; R156; R190-193, etc.). At all events we must not be overhasty in assuming that the editor of R has improved his text, when R seems to give a smoother and more readily intelligible text than B. The principle of the *difficilis lectio* can very easily be misapplied, and where this is done textual criticism becomes impossible. I fancy M. Maspero falls into this error when, for example, he prefers his subtler and less obvious interpretation of the readings of B35-37 to the simple meaning that results from the text of R58-61.

I am not sure that I have not construed M. Maspero's remarks on the two versions more literally than he intended, for when we turn to his diagram of the genealogical

1. The Saitic recension of the Book of the Dead appears to be a real "recension"; but is this true of the *Todtenbuch* of the 18th. Dynasty ?

relations of the Mss.[1] we find no discontinuity of the tradition of the archetype marked above R[2]. Nevertheless I have felt that a protest was needed, as the very phrase "Ahmesside edition" seemed to prejudice the authority of R from the outset. As I have said above, I do not myself believe that any very satisfactory result is to be gained from the genealogical arrangement of the Mss. of Sinuhe, the evidence being too slender to warrant any certain conclusions. I hope to have made it plain however that one should start with the hypothesis that R is probably as good a text as B; when we have compared both manuscripts, passage for passage, we shall be able to sum up our results and possibly to express a more decided opinion as to which is superior[3].

II

COMMENTS ON THE TEXT

Besides the abreviations B. R. C. G and L above employed for the various Mss. I shall use the following : Masp., *M. S.* = Maspero, *Les Mémoires de Sinouhit;* Masp., *C. P.* = Maspero, *Les Contes populaires*, 3rd edition; Gr. = Griffith, *The story of Sanehat* in *Specimen pages of a library of the World's best Literature*, pp. 5237-5249; Erm. = Erman, *Das Leben des Sinuhe* in *Aus den Papyrus der königlichen Museen*, pp. 14-29; Gard., *Sitzb.* = Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichts* in *Sitzungsberichte der kön. preuss. Akad. d. Wiss.*, 1907, pp. 142-150.

R1-2. — The story opens with the titles supposed to have been attained by Sinuhe at the end of his career, followed by his name and the words 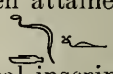 "he says". The analogy of this beginning with that of the autobiographical inscriptions found in the tombs is very striking[4], and is shown by other details of the text not to be fortuitous. Above all this is clear from ll. 309-310, where the correct translation is : "I enjoyed the favours of the king until the day of death came". Again the introduction, by means of a new heading, of a royal decree granting Sinuhe permission to return to Egypt (l. 178) may be paralleled in the tombs of the Old Kingdom, cf. *Urkunden*, I, 60. 62. 128.

R1. — After *rpʿti ḥꜣti-ʿ* G and C give the late Egyptian equivalent of 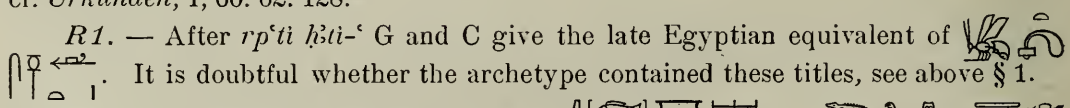 . It is doubtful whether the archetype contained these titles, see above § 1.

R2. — R should be completed 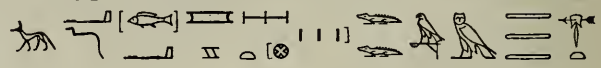

1. *Op. cit.*, p. xxxii.

2. That I have *not* misinterpreted M. Maspero's meaning seems now clear from his latest utterance (*Rec. de Trav.*, 31, 153) : "J'ai déjà montré, en éditant les *Mémoires de Sinouhit*, que, dans l'ensemble, les manuscrits du second âge thébain, tels que celui de Gardiner, ne s'éloignent pas trop des manuscrits du premier : les changements qu'on y remarque portent presque toujours sur des détails de grammaire, de vocabulaire ou d'histoire devenus peu compréhensibles, et pour lesquels on remplace la leçon première par une leçon plus conforme à la langue ou aux conditions politiques du moment."

3. I have hitherto omitted all reference to the London ostracon (L); later on I hope to show that even from its corrupt text some readings superior to those of B may be obtained.

4. It might possibly be objected that the *Proverbs of Ptahhotep* (*Prisse*, 4, 2) have a somewhat similar beginning. But there *ḏdf* "he says" is shown by the preceding title to mean "he spoke to king Issi", which the Carnavon writingboard actually has, whereas here *ḏdf* is quite vague, as in the tomb-inscriptions.

[ ]. The fish as determinative of *ʿ(n)ḏ* is made probable by the traces and by the corrupt sign (like hieratic) in C; G replaces the fish by , Both C and G spell out *ity*. On the title *sꜣb ʿnḏ mr* followed by a geographical designation, see Sethe, in GARSTANG, *Mahasna and Bet Khallaf*, p. 21, and for the meaning of these words as applied to Sinuhe see Maspero's interesting note *C. P.*, p. 60, footnote 2.

The name occurs again in the M. K. *Pap. Kahun*, 9, 11; *Turin*, 10; *Turin*, 94 = *Rec. de Trav.*, 3, 122. Maspero is therefore not justified in using the name as evidence that the tale is wholly fictitious (*M. S.*, p. xxxv).

R2-3. — R and G rightly *šmšw šmsi nb-f;* C first omitted *šmsi* by haplography, but afterwards added it in red above the line.

R3. — The reading of R is (sic) , etc. There can be little doubt about the reading of , though the hieratic sign is not elsewhere known, unless it be in B204; and as we shall see, it is indirectly confirmed by C. The word *rpʿtt* (the reading of R is unhappily incomplete) seems to be a genitive after *ipꜣ-t śtn*, so that the whole title would be "servant of the royal *harîm* of the princess, great of favours", etc. The beginning of these words is unfortunately lost in G. C has with two indeterminate hieratic groups : .

The reading of C is clearly a corruption of , cf. such titles as , *Rec. de Trav.*, 21, 73; the reading *pr ḫnti* is made certain (1) by the stroke after the first , (2) by the shape of the corrupt sign, which closely resembles , and (3) by the termination *ti*[1]. On the word *ipꜣ-t* see my note *Ä. Z.*, 45 (1909), 127, and on the writing of *pr ḫnti* see *Admonitions*, p. 47.

R4. — For the curious form of the titles of the princess Nofru see the parallels quoted by Sethe and Maspero, namely L., *D.*, II, 116a; MARIETTE, *Abydos*, I, 2; MARIETTE, *Mastabas*, p. 360. — I had overlooked the fact that the name of the pyramid[2] of Sesostris I occurs actually at Lisht itself in the formula (sic) , GAUTIER-JÉQUIER, *Fouilles de Licht*, p. 60, fig. 69; and now a new instance of the name *(Ḫnm-iswt- Ḫpr-kꜣ-rʿ)* has been published from a 12th. Dynasty decree in PETRIE, *Memphis*, I, 5.

R5. — Read probably "month 3" with G; so R, though not quite certainly. C wrongly "month 2".

R6. — R , GC ; here the reading of R is, as being the rarer word of the two, preferable to that of GC. Note that *ʿr* here means "to enter" not to "mount" "ascend"; see the remarks on *m ʿrw* below B2.

1. Possibly the Ms. from which C copied had simply instead of . — Note too C's absurd interpretation of *rpʿtt* as *rnti pʿt*.

2. *Ḫnm-iswt* not *ḫnmt-iswt* as Maspero reads (*M. S.*, p. xxxvii); the word to be supplied is the name of the king, which is of course masculine.

R7. — is perhaps more probably the causative of "above" with the meaning "to fly up" than an intransitive use "to remove oneself" of "to drive away"; the inscription of Amenemheb has in the same sense (l. 37), and *d'Orbiney*, 19, 3, gives as a synonym for it.

R8. — On *sgr* see my *Admonitions*, p. 103.

R9. — The word has in G and C the determinatives , which connect it with *Kahun veterinary papyrus*, 19; cf. too *Totb.*, *ed.* Nav., 7, 3; "I am in mourning", *Famine Stele of Sehel*, 1-2. — At the end of the line R had possibly , not merely ; so C. Masp., *M. S.*, p. 1, gives *ḫtm-ti*, but one must read the 3rd. masc. sing. pseudop., agreeing with a feminine dual substantive, see Sethe, *Verbum*, II, § 42.

R10. — Restore in R [1], lit.: "the courtiers (sat) with head on lap", i. e. in mourning; cf. *Westcar*, 12, 20. The reading of *Amh.* agrees, so far as it goes, with R, but C omits [2], an omission which is paralleled by the late passage *Festival songs of Isis and Nephthys*, 4, 17, and also to some extent by *Sall. IV*, 16, 5.

R10-11. — In R we should probably read ; C has . On *im* "grief" see my note *Admonitions*, p. 35. — , which follows these words in C, may have arisen from "moreover", a gloss on, or variant of, *ist rf* at the beginning of the next sentence.

R12. — C reads *msʿ ʿs*; G is lost at the critical point, but as R and *Amh.* agree in omitting *ʿs* there can be little doubt but that it was a later addition.

R13. — It is very tempting to regard *tisw ḥ3b(w)* etc. as part of the original text; for not only does this sentence give the necessary explanation of the purpose of the expedition, but it also provides a reason for the adversative particle *ḥm* in *tisw ḥm* R13. However GC omits the words, and that *Amh.* did so too is shown by the size of the lacuna; in face of this agreement it is difficult to deny that the sentence may be an interpolation. See above § 1.

R14. — The damaged word can only be , but the expression *imiw Ṯnw* as a paraphrase for *Ṯnw* (R16) is strange. Note that the determinatives do not necessarily apply to the land, but to the people living there, cf. R12. 62; C1; *Admonitions*, 3, 1.

R16. — For *Ṯnw* of R we have in C, apparently a cor-

1. In my transcription I gave , in deference to Möller's opinion, but myself believe the sign to be simply an ill-formed .

2. Here I unintentionally misled M. Maspero with regard to the reading of R.

ruption of *Tmhi,* though that ethnic is correctly spelt in C a few words previously; or possibly a mixture of *Tmhi* and *Tḥnw* (?). In G and *Amh.* there are lacunæ.

R18. — C has *ṡtn* for *sꜣ stn* (R, G), of course wrongly; see above § 1. — C gives for of R; G has not room for *-sn,* which is meaningless and obviously faulty. — both here and in B174 is masculine singular.

R20-22. — All texts, so far as they are preserved, are in substantial agreement with R, which reads . — The variant of *Amh.* is instructive for the pronunciation *en* of at this date; conversely *Peasant* B1, 2 has for in R[1]. — The first sentence is very difficult. Maspero, *C.R.*, renders: "n'est-ce pas le cas qu'il fasse une hâte extrême", and Griffith "it was a time for him to hasten greatly", but it would not be easy to justify these translations grammatically. Retaining of *Amh.*, one might possibly render: "the occasion pressed greatly"; but one would then expect *sin* (participle) instead of *sinn-f* (Sethe, *Verbum,* II, § 752); nor does *sin* mean "to press", but "to hasten", and G and C[2] both confirm the reading of R. In my translation I have proposed: "never had he hastened (so) much" *scil.*, as he now did; but the sense is not very satisfactory, anticipating as it does the next clause, and the curious gemination *sinn,* which is supported by C and by G , is not accounted for. I now believe that the determinative , characteristic of verbs of stopping or restraining *(grḥ, hd, win),* gives the real clue to the sentence. *Sinn-f* has nothing to do with *sin* "to hasten", but is the causative of *in* "to delay" of which I have elsewhere[3] quoted an instance (Lacau, *Textes religieux,* ch. II = *Rec. de Trav.*, 26, 68-69). The sense would then be "he made no halt", a rendering which has a good deal of point when we recollect that the last words have related that "the messengers reached him at night-time[4]. For the somewhat unusual sense of *n sp* "not a moment", "not at all" (reinforced by the adverb *rsy,* which here plays much the same part as the later *in* ⲁⲛ, *cf.* for example *Urkunden,* IV, 1074), cf. *Hirtengeschichte,* 6.

The next sentence "the hawk flew away[5] with his followers, without letting his army know it" belongs to a type not uncommon in this tale, *e. g. smrw nw stp-sꜣ ḥꜣb-sn,* R17; *wpwti ḫdd ḫnt r ḫnw ꜣb-f ḥr-i,* B94; *sḫr pn innf ib-k,* B185; it is only excep-

1. Vogelsang translates "tritt nicht auf meine Kleider!" Surely this is impossible (*n* instead of *im-k*); we must render: "Be so kind, thou peasant! dost thou tread on my garments?"

2. C has .

3. Cf. Ä. Z., 45 (1909), 60-61.

4. Not "at eventide", as Erm. and Gr. wrongly give. The point is that the king sped homewards away from the main body of his troops under cover of night.

5. For *ꜥḥ* of R we have *ꜥḫ* in *Amh.*, G and C. — Maspero is wrong in reading in C (see *M. S.*, p. 2, note 6); the reading of C is , in which is borrowed from *ꜥḫ* "to hang up".

tional insofar as *bik* is a descriptive epithet of the subject of the preceding sentence, so that here there is only a grammatical, but not a logical, change of subject. In English we may perhaps render : " a hawk, he flew away with his followers ". — I was formerly inclined to reject the idea that Sesostris fled away with a few followers so as to return as quickly as possible to Egypt (GARD., *Sitzb.*, p. 6, note 3); but M. Maspero's excellent remarks (*M. S.*, p. XXXVII-XXXVIII) have convinced me that I was here in error.

R22. — [hieroglyphs] is of course the *sdmw-f* form impersonally used (cf. SETHE, *Verbum*, II, § 469); C and G have the *scriptio plena* [hieroglyphs].

R23. — C wrongly *mḫt mšʿ pn* instead of *mḫt-f m mšʿ pn* (R, G); and it falsely inserts [hieroglyph] before *nis-ntw* against *Amh.*, R and G.

B1[1]. — C has expanded *wʿ im* (B, R and G) into *wʿ im-sn.*

2. — B has [hieroglyphs], while R, supported by G and C, has [hieroglyphs][2]. From a grammatical point of view there is nothing to choose between the two readings; see ERMAN, *Gramm.*[3], § 243, where the following sentences are compared with one another : " a man on whose neck are swellings " [hieroglyphs] *Ebers*, 51, 20; " if thou seest " [hieroglyphs] *Ebers*, 25, 4.

[hieroglyphs], the reading of R, is supported by G [hieroglyphs]; B has [hieroglyphs]. The usual translation " et je m'enfuis au loin " (MASP., *C. P.*), " I fled far away " is open to serious objections. On the philological side it may be argued (1) that *ʿr* cannot bear the meaning here assigned to it, (2) that the well-supported *ʿrw* must then be wrong (an infinitive would be needful, and indeed, for that matter, *ḥr* and not *m*), (3) that [hieroglyphs] can only introduce, in a M. K. tale, a descriptive clause, not a principal sentence[3]. Besides this, the psychological progression of the passage is spoilt by the old translation : the order of events clearly is first, that a secret is overheard by Sinuhe; second, that he is filled with dismay (*psḫ ib-i* etc.); and third, that he flees away *(nfʿ-ni-wi)*. My own proposal is : "as I was nigh at hand a little way off". *M ʿrw* seems to mean "in the proximity" "near" or the like : cf. [hieroglyphs] " words which this god speaks to them in nearing the gods of the netherworld", JÉQUIER, *Le Livre de ce qu'il y a dans l'Hades*, p. 54; [hieroglyphs], *Libro dei Funerali*, 56; [hieroglyphs]

1. From here onwards the numbers of the lines of B are used at the head of the notes.

2. The writing [hieroglyphs] of G shows that the scribe was no longer familiar with the obsolete construction *iwf sdm-f*. C has attempted to emend and has written [hieroglyphs]; *iwi* is due to *sdm-ni* preceding and *iwi m ʿrw* following, and is an excellent example of that type of corruption which I have called "assimilation of pronouns", *Ä. Z.*, 45 (1909), 64.

3. The narrative tenses employed by *Sinuhe* are : (1) *ḫʿn sdm-nf;* (2) *sdm-nf;* (3) *sdmtf* (see below note on B4-5); and (4) *sdm-f* with emphatic subject preceding (see above note on R20-22).

, *ibid.* Here *ʿrw* is clearly a substantive meaning "nearness"; for its form cf. "the opposite quarter" in the common phrase *m ḫsfw* "opposite" and in *irt ḫsfw* "to go to meet" (below B250). In connection with this substantive it is necessary to observe that "to ascend" is neither the sole nor even the most common sense of *ʿr* (what is the relation of *ʿr* to ?); that verb often means "to approach", cf. above R6 and (sic) "he found that the water had drawn nigh to the walls", *Piankhi*, 89; so too late *ʿr m*, "to approach" (*ʿr* being here construed like), cf. *Louvre*, C 65; *Mission*, V, 625 (tomb of *'Ibi*).

At this point we may pause to resume the difficult context of which the philological details have now been fully discussed. The messengers bringing the news of the old king's death found Senwosret, his younger partner on the throne, returning from the Libyan campaign. They came upon him at dead of night; but in view of the gravity of the situation, no delay was granted and Senwosret fled away towards Egypt with a handful of followers, leaving the army in ignorance of what had happened (R19–22). Thus far all is clear; but what follows is so obscurely expressed that it is difficult to escape the impression that the obscurity is intentional. The lively particle in R22 seems to imply some contrast with the preceding words: "but lo a message had been sent to the royal children who were with him in this army"; and, the text continues, "a summons was made to one of them" (*nis-ntw n wʿ im*, R24). It is hardly possible to regard *nis-ntw* as a mere synonym of *smi-ntw*, and the temporal nuance "it *was being* reported to one of them", which that supposition would demand, is not quite a legitimate interpretation of the simple narrative form *nis-ntw*[1]. The most straightforward way of understanding these words is to suppose that one of the princes was incited to put himself forward as a claimant of the throne; this supposition has the advantage of giving *nis* its due and proper meaning "to call". The alternative is to conjecture that Sinuhe merely overheard the news of Amenemmes' death, which was communicated to the royal princes but not to the rank and file of the army. M. Maspero thinks it possible that such an offence, even though involuntary, may in Egyptian law have been punishable with death (*C. P.*, p. 62, footnote 1); elsewhere he suggests that Amenemmes may have perished in a harem conspiracy, and that this was the ground why secrecy was so imperative (*M. S.*, p. XXXIII–XXXIV). The objection to these hypotheses is first, the peculiar wording of the sentence *nis-ntw n wʿ im* and second, that Sinuhe is said to have overheard, not the voice of a messenger, but the voice of the prince himself[2]; the natural deduction is that the dismay of Sinuhe was caused less by the message brought from Egypt, than by the attitude adopted by the prince on hearing it. But as has been said before, the obscurity of the context was probably designed, and we

1. One would then expect *iw nis-tw*, or *iwtw nis-tw* or *iwtw ḥr nis*.
2. There can be no doubt about this; else there is no possible antecedent to the suffix of *ḥrw-f* in B1.

are therefore reduced to guessing. It is not the least attractive point about this fascinating tale that its very mainspring is so elusive.

2. — The descriptive sentences that follow are marked off from the progressive narrative tenses *sḏm-nf* by the use of the *sḏmf*- form. — ; R. G *psḥ* , C quite corruptly . The verb is rare : it is used of the disarray of a person's hair *Totb., ed.* Nav., 17, 101 (cf. *ibid.*, 107), parallel with ; as a corrupt variant *ibid.*, 64, 28; 151 d (*Ani*, 34). Elsewhere only Düm., *Geogr. Inschr.*, IV, 124 (Dendera) " scattered with all kind of sacred plant ".

3. — B suppresses, in accordance with its wont, the suffix of *m ʿt-i nbt* " in my every limb " (R); the singular of R and B seems more literary than the plural " all my limbs " of G and (in corrupt form) C.

3-4. — R27 gives , lit. : " I removed myself in leaping ", i. e. " I leapt away ", with a rare word *nfʿ* known elsewhere only from *Pyr.*, 500 (variant from the tomb of *Iʿ mḥ̓t* = *Miss.*, I, 125); B has wrongly . The readings of C and G are derived from a slightly corrupted form of (R), in which had been changed into (an easy hieratic confusion when the sign is small) possibly under the influence of *nftft* : G omits the determinative and the first , thus obtaining ; C gives , which is obtained by the transposition of *t* and *f*, making of the latter, and by misinterpreting the first as determinative of *iw* " to come "[1]. — As Maspero has rightly seen, *nftft* is a formative in *n* of " to spring " (Br., *Wörterb.*, 556; *Suppl.*, 498); cf. C (N. B. ×!) and G .

4. — of R is a mistake for B; see above § 1.

4-5. — B ; R . B, which frequently omits the suffix of the first person singular, shows a special tendency to do so before the absolute pronoun *iwi*, cf. below *di-n(i)-iwi* 200; *ḫm-n(i)-iwi* 253; in this point it resembles the *Schiffsbrüchiger*, cf. Erman, *Ä. Z.*, 43 (1906), 2. — The *sḏmṯf* form (properly, according to Sethe, feminine infinitives absolutely used; cf. *Verbum*, II, § 357) is fairly often used in the tale of Sinuhe as a substitute for the narrative tense *sḏm-ni*; cf. below 5 (so to be read too in 19); 15; 23; possibly 24; 86. 107.

The second half of the sentence is difficult : " I placed myself between two bushes " ; R28-29 ; G ; C . The disagreement of B, R and GC here seems to show that difficulties were early felt as

1. The first has the curious additional stroke which initial nearly always shows in N. K. hieratic.

to the sense of this phrase; each version has a different infinitive beginning with the letter *i*. With regard to the last two words, we may at once exclude *-sn* in GC owing to the agreement of B and R; and , as it is simply the isolated reading of the worst text C. can only be the masc. sing. of the imperfect active participle; forms from the 3æ. infirmæ with *-w* written out are quoted by SETHE, *Verbum*, II, § 882. But in this case *smw-s*, litt. "its goer", i. e. "him who was travelling upon it" must be[1] the second object (*w3t* being the first) of the preceding infinitive. Verbs taking two objects are in Egyptian by no means common, and one can hardly fail to emend [2] of R into "to separate", on the construction of which see the note *Admonitions*, p. 41. The meaning would then be: "in order to separate the road from him who was going upon it" (i. e. myself), or, in other words: "in order that I might avoid the road". The extreme artificiality of this sentence is undeniable, but when one compares such expressions as "I gave a way to my feet" (16), "I gave the sand to those who are in it" (294), this objection vanishes; moreover Sinuhe is fond of referring to himself by an *epitheton ornans*, e. g. "a lingerer lingered through hunger", 151; "him whom he had chastened", 161; "him who works for himself", 216. I am unable to explain the meaning attached to their variants by the scribes of B and GC[3]; for the writing of in B, cf. 117. 282.

6. — of B is of course to be explained as equivalent to R30 "I did not intend to come to the Residence"; for the construction see SETHE, *Verbum*, II, § 553.

7. — For the variants of *ḥmt-ni* see above in § 1.

B has ; R31 ; GC <*r*> *s*3 *pfi ntr pn mnḫ*. See above § 1; I believe the original reading to be that of B "after him", i. e. after the death of Amenemmes, a reading which GC has attempted to make clearer, and R to emend. In my German translation I have preferred the version of R and have rendered: "ich meinte ich würde danach nicht leben"; but perhaps one should understand: "I did not care ("hope", "consent", see the note *Admonitions*, p. 20) to live after him".

8. — B ; R31-2 ; G ; C . Gr. alone of the translators has had an inkling of the sense; he renders: "I wan-

1. Grammatically it might also be a genitive; but "the way of him who went on it" can hardly be right!
2. My former suggestion for *iwt* "vermeiden" was a pure guess.
3. GC may have been intended to convey the meaning: "to linger behind (*isḳ*) the way which they were going". For an instance of being construed as a masculine Prof. Sethe quotes me *Ebers*, 52, 3 = 25, 4.
4. In my edition of the text I have read here and in R43. 49, as is generally done. However there is no early hieroglyphic authority for this determinative, and its appearance in our transcriptions is due solely to the fact that and have an identical form in hieratic. The ancient scribes have been guilty of the same mistake when, for example, they write for *Admonitions*, 6, 7.
5. The final determinatives are probable, but not quite certain.

dered across my estate (?) ". means " to cross ", " traverse " water; good examples *Pyr.*, 543. 544. 1224; Mar., *Mast.*, D 10. Hence in early times often determined by , cf. too the -boats *Weni*, 30. Metaphorically the verb is used of traversing (1) the heavens, and (2) the desert; the latter employment occurs only in the phrase , which therefore contains the same image as our " ship of the desert " for the camel. *Nmi* is never used of crossing land; the earliest instance of the determinative in this word is *Brit. Mus.*, 614 = *Piers-Breasted stele* (dyn. XI). It must be carefully noted that *nmi* is quite distinct from *nmti* " to traverse " (e. g. *Pyr.*, 325. 854. 889); cf. too *Zauberspr. für M. u. K.*, Rs. 6, 3. — *Mʿwti* must thus be the name of a lake or water-way; its location will be considered further on. The sign in B is superfluous. The entire sentence may now be translated : " I crossed over the water Mewoti in the neighbourhood of the sycomore ". For the variant in B, not in R and C, one may compare "Hathor lady of " Mar., *Mast.*, D 61. 65; perhaps there was a well-known or sacred sycomore in the region referred to.

9. — RGC *wrš-ni im;* B omits *im*. The reading of RGC is clearly superior, as it must be meant that Sinuhe avoided the inhabited part of the " Island of Snofru ", and spent the day in some pasture-lands there. — B ; G ; C (sic); R 34 .

10. — B ; R 34 (wrong Gard., *Sitzb.*); GC . Here by common consent of the two oldest manuscripts, *ḥḏ* must be taken as a verb of motion, " I went forth at dawn, and it became day "; but such a derivative from *ḥḏ* " to be bright ", which only means " to dawn " in conjunction with (*ḥḏ-tꜣ* " the land became light "), is extremely curious.

10-11. — The words are susceptible of several different renderings. Note first of all that on the showing of R *ri-wꜣt-i* is to be read, " in my way " or more vaguely " in meiner Nähe "[1]; and that (R 35) means, not " to ask mercy of " nor " supplier " nor yet " grüssen ", but " to stand in awe of " " respect ", the old form being (Sethe, *Verbum*, I, p. 144), and cf. Mar., *Abyd.*, I, 20 c, 2; other good instances *Totb., ed.* Nav., 38 a, 7; *Millingen*, 2, 12; *Munich, Bekenkhons statue, back*. *Ḥp-ni* might be translated : (1) "I went on", (2) "there came to me ", or (3) "I met". (1) So Masp., *C. P.* : " ..... je voyageai : un homme qui se tenait à l'orée du chemin me demanda merci, car il avait peur "; the construction of the last clause (emphasized subject followed by *sḏm-nf*) might be supported by B 142-3, but the brief " je voyageai " without further qualification, is not possible, (2) Erm. " es begegnete mir ein Mann, der am (?) Wege stand; er grüsste (?) mich

1. The translation "in meiner Nähe" is that of Sethe, who regards *ri-wꜣt* as the equivalent of the Coptic ⲣⲁⲩⲡ. In this case *Peasant* R 49 can, I suppose, only be translated "the neighbouring bank". But is not *ri-wꜣt* often merely an equivalent of *wꜣt* ?

2. C *r tri* "at the time of"! — Other examples of the word are quoted by Max Müller, *Rec. de Trav.*, 31, 197.

und fürchtete sich"; an ungainly translation, which I have tried, with dubious success, to soften down into "ein Mann begegnete mir, und stand in meinem Weg; er scheute sich vor mir und fürchtete sich". (3) Better than these renderings is Gr.'s : "I came to a man standing" etc.; I doubted the transitive use of *ḥp*, but it seems clearly proved by *Hirtengeschichte*, 23.

The entire context should therefore be rendered : "I set out in the dawn, and it became day; I met a man standing in my path, and he was in awe of me and was afraid". Sinuhe's wild appearance strikes terror into the only man that he encounters.

12-13. — R, *dmi* ; C, *dmi* . It is not possible to decide with certainty whether B had or *dmi* : the writing with ꜣ speaks perhaps somewhat in favour of *Ngꜣw*, since this spelling of (L., *D.*, II, 3) is found elsewhere in the M. K. (below B120 but not R144; Lacau, *Textes Religieux*, I (A. C.) = *Rec. de Trav.*, 26, 64)[1]. On the other hand in R and C we must translate : "the town of Gu"; for (never early written *gꜣw*, so far as our evidence goes), cf. *Pap. Kahun*, 16, 14; 17, 2; *Ebers*, 22, 7.

13. — In my transcription of B I have an unfortunate *lapsus calami*, being written with instead of with .

14. — in R39 is confirmed by B, as now correctly mounted (see Möller, *Lesestücke*, plate 7); B has . *Swt* is a ἅπαξ λεγόμενον; *ni* (not *nt*) shows it to be a masculine word.

(so too R; GC) is not a proper name, as it has hitherto been taken to be, but a word for "stone-quarry", cf. *Pap. Kahun*, 31, 25.

14-15. — C (supported for the first two words by G) shows that R40-41 should be restored , which can only be translated : "in (the locality named) Lady of Heaven, mistress of the Red Mountain". Both the geographical name and the construction are well illustrated by *Rec. de Trav.*, 30, 214 (*temp.* Rameses II); and the indications of the same inscription afford definite proof that the Gebel Aḥmar in the neighbourhood of Cairo is meant.

16. — *Dmi-ni*, lit. "I touched", i. e. "I reached" or "passed beside".

17. — "The walls of the Prince" *(inbw ḥkꜣ)* are mentioned again in *Pap. Petersburg I;* see my remarks *Admonitions*, p. 112, footnote 2. I shall revert later, on B72-3, to the variant of GC.

The additional words in R43 are also found in C [and G]; they are open, as Sethe points out, to the objection that walls, though they may be "made to hold back the Asiatics",

1. The word seems to be derived from *ngꜣ* "to be long" (cf. *Pyr.*, 504); the *ngꜣw* or *ngw* is a long-horned species of bull, cf. L., *D.*, II, 22.

cannot be said with equal propriety : " to crush the desert-farers ". But perhaps this is pressing the literal meaning too far; and I am inclined to think that B72-3 must be interpreted in such a way as to dispose of Sethe's contention (see the note on that passage). Nevertheless it is not clear whether *r ptpt nmiw-šʿ* is here an interpolation of RGC from the later passage or whether it is original. — R has ⟨ ⟩ for ⟨ ⟩ of B; not so good a reading, since ⟨ ⟩ is elsewhere reserved for the intransitive sense " to sail against the stream ", " to go upstream ". — *Nmiw-šʿ*, see above the note on B8.

17-18. — ⟨ ⟩ (var. R44 ⟨ ⟩) must be literally " my crouching posture ", cf. for example ⟨ ⟩ " in obeisance ", *Hatnub*, 8, 3. " I took my crouching posture " (so too Masp., *M. S.*, p. 170) is an artificial periphrasis for " I crouched down ". — B and R give *m bꜣt;* GC incorrectly replaces the preposition *m* by the genitive exponent (G ⟨ ⟩, C ⟨ ⟩).

18-19. — R44-5 has ⟨ ⟩ " from fear lest the watchman of the day upon the wall should see (me) ". The singular ⟨ ⟩ (sic) " watcher " is a spelling that otherwise occurs only late, cf. ⟨ ⟩ in the Theban tomb of *Ns-pꜣ-nfr-ḥr* (copied by Sethe); however one may compare such forms as ⟨ ⟩ " loiterer ", B151; ⟨ ⟩ " robber ", *Eloquent Peasant*, B1, 302. C gives ⟨ ⟩ with substantially the same text as R, but for one or two easily explicable corruptions[1]. On the other hand B deviates considerably, having ⟨ ⟩. The plural *wršyw* (Sethe, *Verbum*, II, § 867) for the rare singular *wršy* (R) was the first faulty step taken by B; and C seems to have made the same blunder, though independently, unless the determinative of ⟨ ⟩ is to be explained on the analogy of Sethe, *Verbum*, I, § 207. Next, ⟨ ⟩ in B is due to the similarity of ⟨ ⟩ and ⟨ ⟩ in hieratic; some predecessor of B had the abbreviated writing ⟨ ⟩ for *tp inb* of the archetype (cf. ⟨ ⟩ B17), which was subsequently read ⟨ ⟩ and regularised into ⟨ ⟩. These errors entailed another : *wršy* having been modified into a plural *wršyw* and *inb* into a feminine *ḥꜣ-t,* there no longer remained any masculine singular substantive for *imy hrw-f* to agree with; this was therefore changed in B to *imt-hrw-s* so as to suit the nearest substantive *ḥꜣ-t,* though it is doubtful whether the scribe can have made any sense of the alterations for which he was responsible.

19. — B has ⟨ ⟩, but the *sḏm-f* form is not thus used in the tale

1. The pronoun in *mꜣꜣ-wi* is doubtless secondary, see above § 1. On *wršy(w ?)*, see below. ⟨ ⟩ for ⟨ ⟩ has arisen from just such a hieratic form of ⟨ ⟩ as is found in R45. *ʾIn* for *inb* is a mere blunder : [Masp., *M. S.*, p. 5, footnote 5, is entirely wrong, and due to a confusion with the *inb* of B17. Here G. is lost].

2. Elsewhere *tp-ḥꜣt* is a compound word for " roof ". Max Müller (*Asien und Europa*, 39) rendered " auf der Zinne ", but rightly remarked that *ḥꜣ-t* is here a very ill-chosen word.

as a narrative tense, see on B2, footnote. Read therefore with R45 (C), cf. above B5; for the *sḏmtf* form, see the note on B4-5.

21. — R46 and C have for of B: there is little to choose between the two readings. — B and C agree in giving *n Km-wr* "the island of *Km-wr*", not "the lake ( ) of *Km-wr*" as most translations have; cf. "the island of Snofru", B9 = C5. G is missing here, and of the reading of R there is only a trace. Max Müller (*Asien u. Europa*, 39, footnote 2) proposes to emend "island", which he recognizes to be the reading of B, into "lake" ( ): in view of the consensus of B and C I doubt whether we should be justified in adopting this course. — For *Km-wr*, see Ed. Meyer, *Gesch. d. Altertums*², § 227, note.

21-22. — B ; C ; R47-48 . The *crux* of B is that *ꜣs-nf wi* "overtook me" (*ꜣs* transitively "ereilen", cf. B169) cannot refer to *ibt* "thirst"[2], that noun being feminine (cf. *Pyr.*, 552). The difficulty is removed by R, the text of which may be rendered : "thirst fell and overtook me". But the agreement of B and C makes it probable that *ꜣs-nf* is the more correct reading : if so, the antecedent of the suffix can only be *ḥr*, and this must be an infinitive substantivally used. B should therefore be rendered : "the fall of thirst overtook me"; an artificial expression, but one not wholly out of harmony with the style of the tale. C seems to have understood : "falling into thirst overtook me", which is of course impossibly harsh. R's text seems due to emendation.

22. — B with an unknown word *ntb;* this may easily have been, and doubtless is, a palæographic corruption of *nḏꜣ*, which is found in R47 (C [*sic*]). For this word, cf. (read [3]) L., *D.*, III, 140 b, 3; *Theban tomb of Tꜣy*. — At the end of R47 read ; B and C agree in giving as the determinative of *ḥmw* here, obviously a more appropriate determinative than in reference to the human throat.

23. — C has *dpt ni mt nn ḥrs*, an apparently meaningless expansion of *dpt mt nn*.

23-24. — B ; R omits *sꜣḳ* and reads *ḥʿ-i* for *ḥʿw-i*, but wrongly, as these words are correctly given by C[4]. On the *sḏm-tf* form *ṯs-ti* see on B4-5; but *sꜣḳ-ti* is a difficulty. (1) Möller doubts the reading , and refers me to his *Hieratische Paläographie*, I, 243, where he explains the hieratic form here as due to a confusion with No. 241 . I cannot agree : as noted in my palæographic comment, the crocodile would then stand too much towards the

1. In my transcription of R has been wrongly omitted.

2. Maspero (*M. S.*, XIII) assumes that *ibt* has changed gender : but (1) this is an unproven hypothesis in the case of this particular word, and (2) such a change is common in Coptic, and not rare in late Egyptian, but no example has yet been quoted from Middle Kingdom texts.

3. in the original is due to a confusion between hieratic and .

4. C gives however *ṯs-ni* for *ṯsti* and *sꜣḳ-i* for *sꜣḳti*.

left. In answer to Möller's further objection, that my assumed ⌓ has a wrong shape, I would refer him to the *t* in B101; it is true, one might expect a rather different form, but it seems to me hypercritical to argue from so small and variously-made a sign. (2) Sethe has the grammatical objection to *sꜣḳti*, that the *sḏmtf* form is found only with verbs that have a feminine infinitive, or with such verbs as may be suspected of having formerly belonged to a verbal class with feminine infinitives. The objection is certainly strong, and one might feel inclined to emend *sꜣḳ-i*. But against this must be set the excellent parallelism of *sꜣḳti* with *tsti*, and it may be questioned whether the amount of our evidence for the *sḏm-tf* form warrants the generalization that this form cannot be found with a triliteral such as *sꜣḳ*. The same doubt occurs in the case of *Urkunden*, IV, 1090, which Sethe similarly rejects (*Die Einsetzung des Veziers*, note 91).

24. — BC; cf. *Zauberspr. f. Mutter u. Kind*, 1, 6; *Amduat* (Sethos I), IV, 48; R omits *ḥrw*, an unimportant alteration, since the sense remains the same.

25. — Maspero (*M. S.*, IX and 7) reads with C[1] against of R49 and B, but I can see no reason for the preference thus given to the worst authority. The reading of C is surely another case of "the assimilation of pronouns" (see above on B2, footnote) due to following (R50 = B25; note the strange writing *sꜣi* for *siꜣ* in B).

26. — *Mtn*, cf. B276 and Borchardt's note *Ä. Z.*, 29 (1891), 63; and for *pꜣ wnn* "who had formerly been", see my remarks *Ä. Z.*, 45 (1908), 76.

27. — is quite meaningless as it stands[2]. Since the scribe of B writes in 88, we should doubtless here emend (following C ; R51); the error of B is due to some confusion of the radical *f* and the suffix *f*.

28. — The variations in the spelling of the collective noun (so B94. 113; 240) seem to be groundless; R52 has characteristically the normal spelling , but in B we find 28, (*sic*) 200, 130 and 86. On the word, see Lacau, *Rec. de Trav.*, 31, 86.

29. — B has ; R53 . *Fḫ* as verb of motion again in "I departed in the first month of summer" (Weill, *Recueil de... Sinai*, 63, 16), where prohibits the reading *ʿrḳ*; the sense in this passage is clear, *Ḥrwr-rʿ* having reached Sinai in the third winter-month and having started homewards in the first month of summer. In the Sinuhe context

1. In C itself in was an afterthought, as is shown by its position and by the greater blackness of the ink.

2. Maspero (*M. S.*, 6, note 3) writes : "Le final du verbe aura trompé le scribe et entraîné la chute fautive du pronom ". But the verb "to cook" is not to be read *psf*, but *ps* or *fs*, see Sethe, *Verbum*, I, § 216. Cf. too the correct writings of the verb, B 83. 92.

the preposition *r* might mean "in the direction of" or "from" (cf. *w*ꜣ *r* "far from"); the latter alternative gives a better meaning, but philologically is less easy to defend.

The reading 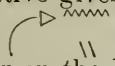 "Byblos" in R53 was accepted without question in my preliminary paper on the Ramesseum papyrus, and von Bissing, Ed. Meyer and Sethe have expressed or implied adhesion to my view; Maspero and Weill refuse to admit that Sinuhe touched Byblos in the course of his wanderings, though they differ in the reasons which they give for their refusal. Three considerations seemed to me to militate strongly in favour of 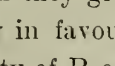 and against the reading of B : (1) the general superiority of R over B both in text and in orthography; (2) the fact that R names a well-known place, as is obviously required, while the reading of B neither corresponds to any known locality nor yet is in harmony with the usual mode of spelling foreign names; and (3) that the signs in B may more readily be explained as corrupted from R's reading than *vice versa*. I will deal with these points in turn. (1) The first is denied by Maspero, who favours B as representing the oldest recension of the text. But as I have tried to show, M. Maspero's unfavourable estimate of R is due in some measure to his unfortunate use of the term "recension", and I have argued that B and R are entitled, on a cursory view, to about equal credence, so that the value of individual readings must be determined on the merits of each case, not in accordance with any theory prejudicial to one or other of the manuscripts. This seems to be the position on which we ought at present to take our stand; though later a general inference from our judgments in particular passages will enable us to assert the superiority of R and to use this verdict as corroborative evidence in a retrospective survey of the details. (2) Palæographically the reading of B might be interpreted as or as , see note *h* on B29 in my volume on the text, plate 5a. But apart from the fact that no such place-names are known, the spelling of the name of a foreign locality without any of the usual phonetic signs would be quite contrary to custom; the sound of outlandish foreign names had obviously to find clear expression in the writing, and it is this necessity to which is later due the so-called syllabic writing. The only possible exception to this rule is when a foreign place happened to be exceedingly familiar to the Egyptians, as was 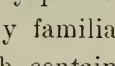 "Byblos", the spelling of which contains a somewhat uncommon sign. The very fact that the reading of B contains an unusual sign proves that it must conceal the name of some well-known place, not an unheard-of *swn* or an unauthenticated *ḫkr*. Moreover the context in the tale shows that some famous locality was meant. Here a contrast may be drawn between the story of Sinuhe and the ironical letter contained in the first Anastasi papyrus. The last-named text was composed in an age where every scribe with any pretence to erudition made it a point of honour to be familiar with hundreds of uncouth Syrian words, and these are enumerated with prolixity and relish whenever occasion arises. Not so in the twelfth Dynasty : Sinuhe is content to summarize weeks and months of travel with the laconic words "land handed me on to land"; what need to trouble his readers with a host of tiresome barbarian names? The corollary of this argument is that the places that Sinuhe does name must have possessed

some meaning and interest for Egyptian ears; this is certainly true of Retenu, and is probably true of Kedme, a word of which the literal meaning could not fail to be known to anyone with the least smattering of a Semitic tongue; as a third name of equal celebrity none could be more appropriate than that of Byblos. (3) M. Maspero writes (*M. S.*, p. XLII-XLIII) : "Je concéderais, à la rigueur, que le copiste de PB eût passé la syllabe *néi, nî*, mais je comprends mal comment il aurait été entraîné à commettre cette faute, énorme pour un homme habile en son métier, de tourner la griffe [1] dans un sens contraire à celui qu'elle avait dans l'écriture hiératique. Ce que Gardiner dit de la direction du signe (I had pointed out [*Sitzb.*, 8, footnote 1] that the direction of the hieroglyph *kp* was variable), vrai pour les inscriptions hiéroglyphiques, ne vaut pas pour l'hiératique : dans cette forme de cursive la direction ne varie jamais et les caractères sont toujours tracés de droite à gauche. La faute de transcription est donc de celles qui ne pouvaient même pas venir à l'esprit d'un scribe." The principle to which M. Maspero here appeals is undoubtedly sound, and for a moment his objection caused me, I admit, a certain unease. However the rule quoted, though correct as a generalization, does not apply in this particular instance. In a letter from Kahun (GRIFFITH, *Hieratic Papyri*, 28, 5) the name of Hathor, lady of Byblos, is written with an inverted [2] such as would require but little alteration to become identical with the form of or in B. This objection therefore is now categorically disposed of. But in any case M. Maspero's statement that the error is one such as could never have occurred to the mind of a scribe far overshoots the mark, as is proved by the fact that Prof. Spiegelberg [3] actually conjectured for the of B long before the Ramesseum text was discovered; it is hardly to be supposed that a modern Egyptologist could have seen a similarity between the two writings if an ancient scribe would have been unable to do so. Now we have good evidence for the fact that the scribe of B knew the sign , but it is less certain that he was acquainted with . There is no difficulty in the supposition that, having failed to recognize the name "Byblos", he corrupted the less-known sign into one familiar to him, and omitted the accompanying phonetic signs as unessential. The mistake is one not at all too grave for a man who was ignorant of the proper spelling of *Rtnw*, and who imagined that the king Kheperkere was an Amenemhet.

In the foregoing discussion I have tried to steer clear of all historical considerations, or at least of such as are open to dispute. Those who doubt whether the conditions of life described in the tale are applicable to the region of the Lebanon are free to maintain, if they choose, that the tale is worthless as evidence for *Kulturgeschichte*, but the reading may as little be called in question on this

1. The writing of the sign for *kꜣp, kp* with a claw is, so far as I am aware, quite a late innovation (18th. Dynasty ?). One form of the sign, given by Möller in his *Hieratische Paläographie*, I, 516, seems to be a sack. But this is by no means the only ancient form : the hieroglyphs for *kp, kꜣp* deserve careful study.

2. A reference to Möller's palæographical work will convince anyone that neither nor nor indeed any other sign than *kp* can here be read.

3. Prof. Spiegelberg informed me of his conjecture by letter on the appearance of my article in the *Sitzungsberichten*.

ground as the mention of Israel on the Merenptah stele. That the rejection of is due in reality to objections of a historical, not of a philological order, is indicated by a theory put forward by M. R. Weill (*Sphinx*, XI, 201-205), where the reading is retained, but explained to mean, not Byblos, but some other *gebel* "de la région où l'on admettait jusqu'ici que l'écrivain avait placé son histoire". M. Weill quotes *Gebalene* and *Gobolitis* as proof of the frequency of the word *gebel* in Semitic geography. I will concede the proposed etymology of *Kbn*, *Kpny*, though I am told it is far from certain; but it will be a sufficient rejoinder to M. Weill that when I read of Boston, of Cambridge or of Frankfurt in an English newspaper I require some more conclusive evidence than the knowledge that these names belong to several towns apiece before I can believe that the places meant are not those in Massachusetts, in Cambridgeshire and on the Main respectively.

"I approached Kedme". *Ḥs* in its intransitive sense is a simple verb of motion, "to approach" or the like, cf. Legrain, *Annales du Service*, IV, 130 (Karnak, stele Amenothes, II, l. 9); *Millingen*, II, 10; R., *I. H.*, 248, 88. The literal sense may be "sich nähern", as was proposed by Max Müller (*Asien und Europa*, p. 265, footnote 1); transitively "to approach" a person, cf. *Rekhmara*, 2, 6. — For of B23 we find R59, showing that B182, 219, is to be read *Ḳdmi*, קדמי[1]. On this country, see Ed. Meyer, *Gesch. d. Altertums*[2], I, § 358 Anm.

30. — is *in-n-ꜥi*, the *sḏm-nf* form, cf. B103 parallel to . B is here typically inconsistent, as the *sḏm-nf* form is spelt with two in lines 39. 143. 185; R54 has the normal writing . — The spelling *ꜥmꜥinši* in R54 (cf. R169) is interesting as evidence for the value of *ši* (not *šꜣ*[2]); B30 *ꜥmꜥyinši* as in B143.

31. — B ; R55 must have had , the spelling that is actually found in R135, since otherwise would not have been written above (see Gard., *Sitzb.*, 8). I see no reason for believing that *Tnw* in B is a legitimate variant of *Rtnw*; it is far more probably an error due to the scribe's ignorance.

"thou art happy with me"; see now for the construction my remarks *Admonitions*, p. 104, and for the sense of *nfr*, cf. below B75. 76. — "the language", a sense which I cannot quote from other texts; as Sethe points out, the use of ⲁⲥⲡⲉ in Coptic is somewhat similar. *Wenamon*, 77, has in this sense, cf. ⲙⲡⲧⲟⲩⲉⲙⲙ, ⲙⲡⲣⲙⲡⲕⲛⲁⲉ; and the quotation well illustrates *sdm* = "to understand".

1. A *nisbe*-form? Note that is here *-mi*, taken over from *(i)mi* ⲙⲟⲓ (Sethe, *Verbum*, II, § 538; another instance is the particle ; *mi*, on which, see *Admonitions*, p. 105). Maspero is therefore wrong in transcribing *Qâdoumâ* (*M. S.*, p. 171).

2. Had the word been *šꜣ* it would doubtless always have been written . Similarly I have shown (*Admonitions*, 30, footnote) that is to be read *si*; likewise I prefer to read *ri*, not *rꜣ*, the latter combination of letters not being known in any Egyptian word, though *ꜣr* of course occurs.

34-35. — R58 [ ] seems much superior to ("wherefore art thou come hither? what is it?") in B, the end of which is very lame. A very close parallel occurs at Deir el Bahari, where the envoys of Queen Makere are greeted by the prince of Punt with the words [ ] (*Urkunden*, IV, 324); if, as is probable (*Sitzb.*, 3, footnote 3), this is a deliberate quotation from the well-known tale of Sinuhe, then it would have some slight textual value as a confirmation of R. Another example of the interrogative expression is found on the stele of Teti-sheri (*Urkunden*, IV, 27), in a text composed in choice and somewhat high-flown language[1]. The expression thus seems to be peculiar to the higher style of diction; and the more pedestrian in B may well be due to a gloss upon it.

36. — in B is less appropriately spelt than [ ] R59.

36-44. — Here B and R diverge widely. The most vital points of difference are two insertions in R which affect the order of the interlocutors and consequently the entire drift of the passage. (1) In B34-5 Amuienshi inquires of Sinuhe the reason of his flight, hinting by means of the words that for this there must have been some political cause. B then continues without a break (ll. 36-37). As the text stands these words must apparently be taken as the continuation of Amuienshi's question, and we must translate with Maspero (*M. S.*, p. XXII): "Est-ce qu'il serait survenu quelque chose à la cour, et Amenemhaît serait-il allé au ciel sans qu'on sût ce qui s'est passé à ce propos?" R59 however inserts after *in iw wn ḫprt m ḫnw*. By this means we obtain a straightforward answer to Amuienshi's query; Sinuhe replies that Amenemmes had died, but that further details were unknown. (2) Later on, in B43, the question had even previously to the discovery of R been conjectured to belong to Amuienshi[2]; the confirmation of this conjecture is to be found in R67, where the words are prefixed to the question. Here M. Maspero accepts the sense given by R's reading, but considers that the explicit mention of the change of speaker was unnecessary.

The earlier insertion in R59 is discussed at length by M. Maspero, who finally rejects it in favour of the text of B (*M. S.*, p. XIX-XXV). I find to my great regret that an error of my own has been responsible for no small part of his argument. As we have already seen, R59-61 puts the reference to the aged monarch's death into the mouth of Sinuhe. It seemed natural therefore, on a first reading of the manuscript, to construe the words next following as a comment on the part of Amuienshi; and I had no hesitation in reading [ ] (*Sitzb.*, 3), *ḏdf* ap-

1. Quoted by MASPERO, *M. S.*, p. XIV, where the example is used, with the two others, to prove that this expression was "plus usitée aux débuts de la XVIIIe dynastie"; with this I cannot agree, as all three texts are clearly composed in the literary language, not in the vulgar dialect of the 18th. Dynasty. Nor do I understand the grounds for the statement that "procède d'une forme hiératique de ".

2. See *M. S.*, p. XXI.

pearing to me as the correct interpretation of the hieratic traces. Since however the sentences that follow *m iw-ms* clearly represent Sinuhe's words, it now became needful to assume that , or a similar equivalent, had fallen out between the end of R61 and the beginning of R62. This difficulty, coupled with M. Maspero's objections, led me to re-examine the original here with minute care. The result of the re-examination was to show that is not a possible reading, but that should be read; in fact precisely the same reading as we have in B37. In order to clear up this important point I must here go into palæographical details. My earlier reading was due to the fact that above in (R62) there is a very tiny trace, which I took to be the oblique part of the tail of ; the head of that sign seemed to be represented by a thick black stroke after . However if one examines the hieratic sign for elsewhere in the papyrus, it will be seen that the head is always very thin (e. g. R70, 71, 72). Moreover the tail of everywhere ends in a long thick, almost vertical stroke; of this some vestige would assuredly have been visible in the well-preserved line R62, had been the true reading in R61. These are ample grounds for rejecting the reading *ḏdf*[1]. The only possible alternative, so far as I can see, is to read as in B37; the black trace visible after *ḏd* may well be part of the ligature for *ni* that is found in R148-149, though it is rather thicker than we might have expected.

To turn now to the sense of the sentence, M. Maspero's rendering : "Je lui dis : 'Il n'en est rien'" will not bear the test of criticism. Here again the original error was mine; for in my preliminary article (*Sitzb.*, 3) I translated : "Er sagte zu mir : das ist nicht möglich." The objection to these renderings is twofold. (1) Though M. Maspero may be right in connecting *swt* etymologically with the old absolute pronoun (*M. S.*, p. xx)[2], in the language of the Middle Kingdom it is never anything but an enclitic particle, usually with adversative meaning (see below)[3]. (2) *M iw-ms* does not mean "pas possible" "unmöglich", but, as I have shown *Admonitions*, p. 22, is an adverbial expression appended to verbs of speaking with the sense "incorrectly", "falsely". Thus the real meaning of both in B and in R can only be that assigned to it by Erman, namely : "Ich aber antwortete lügnerisch" (see *M. S.*, p. xx, footnote 2).

The *crux* of R59-61 consists in the appearance that we have there two consecutive speeches of Sinuhe. The solution of the difficulty is that *ḏdni swt m iw-ms* is a parenthetic addition, designed simply and solely for the purpose of marking the exact place at which Sinuhe's answer to Amuienshi's question begins to deviate from the strict truth. The parenthetic nature of these words may be proved by a nice grammatical point. *Swt*, as I have remarked above, is an enclitic particle. Now since *swt*

1. There remains the trace above to be accounted for. I will admit that I cannot explain this away otherwise than by supposing it to be fortuitous.

2. Cf. the similar development of the Coptic ⲡⲧⲟϥ "however".

3. Even if *swt* were still employed as a pronoun, it could not have the neuter sense "das" but could only mean "he".

is enclitic, the words *ḏd-ni* are included in the contrast which it expresses, not excluded from that contrast : we cannot translate : "I said, but falsely", but only : "But then I said falsely[1]". In other words what Sinuhe said falsely (R62 foll.) must be contrasted with something that he has previously said truly (R60-61), i. e. the words 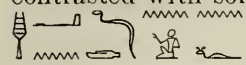 in R59 are no erroneous interpolation, but part of the original text.

This may be thought to be pushing logical analysis too far, and I shall probably make my case both clearer and more convincing by discussing the sense of the entire passage. I shall follow the text of B, except for the insertion of *ʿḥʿn ḏd-ni nf* (R59) in B36, and of *ʿḥʿn ḏd-nf ḥft-i* (R67) in B43. The dialogue between Amuienshi and Sinuhe is opened by a question put by Amuienshi : "Wherefore art thou come hither? Had aught happened in the Residence?" (B34-35). To the latter part of the query Sinuhe gives a direct and accurate answer, in which he recalls the state of affairs at the moment when he left the Libyan army[2] :—"Thereupon I said to him : Shetepebre had departed to the horizon (i. e. had died), and it was not known what had happened in the matter" (B36-37). The motives of Sinuhe's own flight however needed more delicate handling, and in relating to the visitors of his tomb, many years after the event, the way in which this awkward point was evaded by him he does not shrink from admitting that he then prevaricated. "But then I said falsely : I had returned from the expedition to the land of Temhi, and a report was made to me (*wḥm-tw ni*); my reason was perturbed, my heart was not in my body, it took me away on the road of the desert[3]" (B37-40). Now as B1-2 tells us, though in somewhat obscure language, it is not true that the news of Amenemmes' death had been reported to Sinuhe himself; that news he had learnt only accidentally, by overhearing certain words, probably treasonable words, let fall by one of the royal children. Thus Sinuhe here deliberately misrepresents the real reason which led to his flight, and it is this misrepresentation that is alluded to by the parenthesis *ḏd-ni swt m iw-ms*. In the next sentences Sinuhe seeks to clear himself from a suspicion that would very

1. Note than means rather more than merely "but"; it very distinctly contains a notion of *addition* besides that of *contrast*. Thus it corresponds to the Greek δέ when this has been preceded by μέν in a previous clause : e. g. in such common phrases as 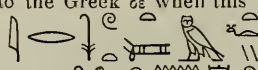 "*but again* he whe shall not...". A good instance that will bring out my point is 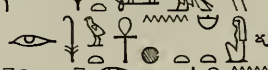 *Eloquent Peasant*, B1, 81 : *op. cit.*, R 129, paraphrases this with 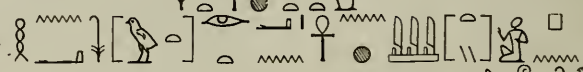 , where *ḥnʿ* helps out the sense of addition already connoted by *swt*. Again, *op. cit.*, B1, 123 : 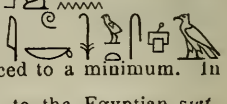 "Moreover thou art sated", is instructive; there the sense of contrast is reduced to a minimum. In modern languages, the French particle "or" seems to me most nearly to correspond to the Egyptian *swt*. From these remarks it will be clear why I render : "But *then* I said falsely" — not merely : "But I said falsely".

2. When I wrote my German translation, I had not yet realized that *rḫ-ntw* referred to this moment; my rendering "man weiss nicht, was dabei vorgefallen ist" employs the wrong tense, to the serious detriment of the sense.

3. Or "of flight".

naturally arise in the mind of Amuienshi; he denies that his flight was due to any disgrace incurred by him whilst serving in the Egyptian army :—"I had not been talked of, none had spat [in] my [face], I had heard no word of reproach, nor had my name been heard in the mouth of the herald" (B 40-42). He then sums up : "I know not what brought me to this land, it was as the counsel of God" (B 42-43). Amuienshi does not appear to have troubled himself further as to Sinuhe's motives, but goes on to make enquiries about the more interesting question of political conditions in Egypt :— "Then he said to me : How fares that land without that excellent god, fear of whom pervaded the lands like (the fear of) Sekhmet in a year of pestilence" (B 43-45). This query gives Sinuhe an opportunity of eulogizing the young king Kheperkere, which he does in a passage occupying nearly thirty lines.

The explanation of the context above set forth is, so far as I can see, the only one which satisfies both the requirements of philology and those of the sense. It is not a little different from the interpretation which I originally proposed, so that some of M. Maspero's objections no longer require an answer. I shall now deal briefly with his own view of the passage and with those of his criticisms which still apply to my revised translation. M. Maspero translates B 34-39, ignoring the insertion in R 59, thus :—"Il me dit : 'Comment se fait-il que tu en sois arrivé là? Est-ce qu'il serait survenu quelque chose à la cour, et Amenemhaît serait-il allé au ciel sans qu'on sût ce qui s'est passé à ce propos?' Je lui dis : 'Il n'en est rien. Lorsque je vins dans cette armée du pays des Timahiou et que cela me fut annoncé, mon esprit s'échappa'.'" I have already shown that the translation : "Je lui dis : 'Il n'en est rien'" is philologically indefensible. The minimum of alteration with which M. Maspero's rendering can be made at all defensible is to substitute for these words the sentence : "Or, j'ai parlé d'une façon mensongère." With this change the sense is no longer very satisfactory : Sinuhe would then have passed over the allusion to the king's death in complete silence, a very strange proceeding, seeing what a large portion of Amuienshi's question is, on M. Maspero's view, devoted to it. Moreover, to construe the nominal sentence *Shtp-ib-rˁ wḏ̓w r iḫwt, n rḫ-ntw ḥpr-t ḥr-s* as a question is, to my mind, a very dubious possibility from a grammatical point of view; one might certainly have expected 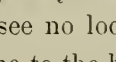 by way of introduction to this sentence.

I repeat, I can see no loophole of escape from the conclusion that the words : "Shetepebre had gone to the horizon, and it was not known what had happened in the matter" belong to Sinuhe. That Sinuhe should give this information to the Syrian prince will not appear strange when it is noted that he later (B 46), in answer to a question, relates the accession of Kheperkere. Above all things let it be remembered that we are dealing with a tale, and that the same respect for probabilities cannot be demanded from an imperfect work of fiction as from a sober narrative of facts. Still I will admit that so long as *ḏḏf ni swt m iw-ms* was translated : "He said to me : that is impossible!" we were dangerously near the boundaryline of what is legitimate

1. *M. S.*, p. XXII.

in this respect. The prince Amuienshi may have been, indeed seems to have been, rather ill-informed as to Egyptian affairs, but to make him deny or at least doubt Sinuhe's first-hand information is perhaps too crass an improbability even for a tale. With the change of the reading and the translation this objection, in which I consider M. Maspero to have been wholly justified (*M. S.*, p. XXII), is now happily disposed of.

Now how are the two omissions in B (our starting-point in this lengthy discussion) to be explained? With regard to the second, the omission of 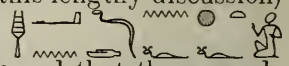 in B 43, I have no suggestion to offer; but since scholars are agreed that these words must be either inserted or else understood in that line, we need scarcely trouble ourselves further with the question. On the other hand a very plausible reason at once suggests itself for the omission of 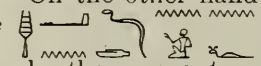 in B 36. The scribe of B was puzzled, as we have been ourselves, by the apparent anomaly of two successive speeches of Sinuhe, without an intervening question on the part of Amuienshi. He did not recognize, as I hope my readers now do, that *ḏd-ni swt m iw-ms,* is nothing but a parenthesis. So he thought to improve the text by omitting *ʿḥʿn ḏd-ni nf;* the next words thus became a part of the question put by Amuienshi. The sense of the passage was spoilt (that at least is my opinion), but a correct alternation of question and answer was gained.

M. Maspero explains the second omission, in B 43, as not really an error at all. He considers (*M. S.*, p. XXIII) that the formula intimating a change of speaker need not, in a poetical work like the tale of Sinuhe, be actually inserted. It is my own impression that Egyptian taste would have required some consistency in such a matter; I feel it to be probable that the scribe of B, if he had *intended* to dispense with the formula *ʿḥʿn ḏd-nf ḫft-i* in B 43, would have also omitted the phrases "he said to me" and "I said to him" in B 34 and B 45. But this is a matter of literary judgment, and in such questions we have the best of reasons for deferring to M. Maspero's opinion. I will only point out that if the change of speaker can be implicitly read into B 43 it can be so also in B 36, so that my attribution of B 36-37 to Sinuhe would, if we accept M. Maspero's decision on the point here under discussion, still be a possible theory even without the insertion of 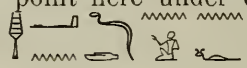 from R 59.

VARIA

PAR

EUGÈNE DE PASSYPKINN

Colonel de la Garde impériale

La Pierre de Palerme. — Examinant la ligne 5 du recto de l'inscription de la Pierre de Palerme, il me paraît qu'on peut y trouver quelques nouveaux renseignements concernant le roi Ḥa-sḫmui de la IIe dynastie. Elle nous donne, en effet, les six dernières années d'un règne et les cinq premières d'un autre. M. K. Sethe constate que

ces cinq années sont les premières du dernier roi de la IIe dynastie, lequel était le roi Ḫa-sḫmui, et que les années de son règne occupaient toute la partie de la cinquième ligne de la Pierre, qui s'étendait à gauche et qui n'existe plus à présent[1]. Mais, d'un autre côté, la quatrième des six dernières années du règne précédent est nommée « l'année de la naissance de Ḫa-sḫmui », d'où nous pouvons tirer, je pense, les renseignements suivants :

1° Le roi Ḫa-sḫmui succéda à un roi, qui était son père;

2° Il monta sur le trône d'Égypte quand il était encore un enfant de trois ans;

3° Et évidemment il était le fils unique de son père, ou ses frères aînés moururent avant leur père.

RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

PAR

GEORGES LEGRAIN

II

LES PREMIERS PROPHÈTES D'OSIRIS D'ABYDOS SOUS LA XIXe DYNASTIE

II

Les « frères » d'Ounnofré

Les documents que nous avons rassemblés dans le chapitre précédent donnent quatre « frères » et une « sœur » à Ounnofré. Faut-il prendre les termes frère et sœur dans le sens charnel du mot et marier Maanouï avec Hora, dont elle aura Minmès et Parahotep, puis avec Meri, dont elle aura Ounnofré? Ainsi l'a proposé M. Weigall (*Abydos*, I, p. 47). M. F. Petrie (*A History of Egypt*, III, p. 90) ajoute Pennesutaui aux enfants que Maanouï aurait eus avec Hora, et Khaemuas serait son fils né des œuvres de Meri.

Voici, d'ailleurs, le tableau proposé par M. F. Petrie :

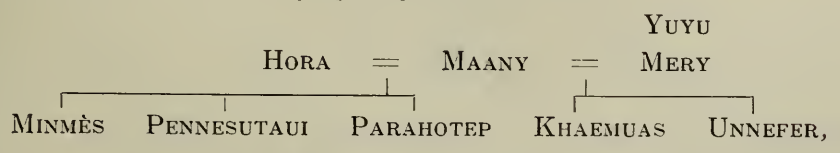

tableau qui, comme celui de M. Weigall, s'inspire en grande partie des documents fournis par le monument d'Amenemant du Musée de Naples.

Nous verrons plus loin que, en 1901, M. Weigall ayant publié dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, XXIII, p. 13, une statue de Minmès, fils d'Hor, premier prophète d'Anhour, M. Wiedemann, la même année, dans les

1. K. SETHE, *Beiträge zur ältesten Geschichte Ægyptens*, p. 50.

mêmes *Proceedings*, fit remarquer que cet Hor, premier prophète d'Anhour, se retrouvait sur le monument de Naples, au nombre des personnages unis à Amenemant par une parenté plus ou moins grande[1].

C'est, je crois, ce qui engagea M. Weigall en 1902, puis M. F. Petrie en 1905, à joindre la généalogie de la famille Ounnofré à celle d'Hor et de ceux auxquels il est uni par une fraternité assez semblable à celle qui unit Ounnofré à ses quatre frères et à sa sœur.

Il résultera, je crois, des documents qui vont être étudiés que, de tous les personnages qui apparaîtront, seul Hora pourra être identifié avec l'Hora du monument de Naples. Aucun des autres, Maanouï la première, ne s'y retrouvera. Je ne critique ni M. Weigall, ni M. F. Petrie, je ne nie pas la valeur documentaire du monument d'Amenemant. J'avoue, simplement, que, à mon avis, je ne trouve pas dans ce groupe de personnages des liens de parenté certains avec les membres de la famille Ounnofré, et que je voudrais au moins une preuve certaine, un texte établissant que Maanouï fut la femme de Hora. Je n'en connais pas, quant à moi, et conviens de mon ignorance.

L'étude directe des documents qui vont suivre nous amène à des conclusions différentes et nous apprendre ce qu'il faut entendre par les mots et *frère* et *sœur* au moins à l'époque ramesside.

A. — Les Minmès

Minmès apparaît comme frère d'Ounnofré aux documents 4 et 5. Voici les pièces à joindre à son dossier.

Document 24

Statuette de Minmès II

M. Weigall a publié (*P. S. B. A.*, 1901, p. 13) une statuette du Brighton public Museum, portant les cartouches de Ramsès II qui fournit le tableau ci-dessous :

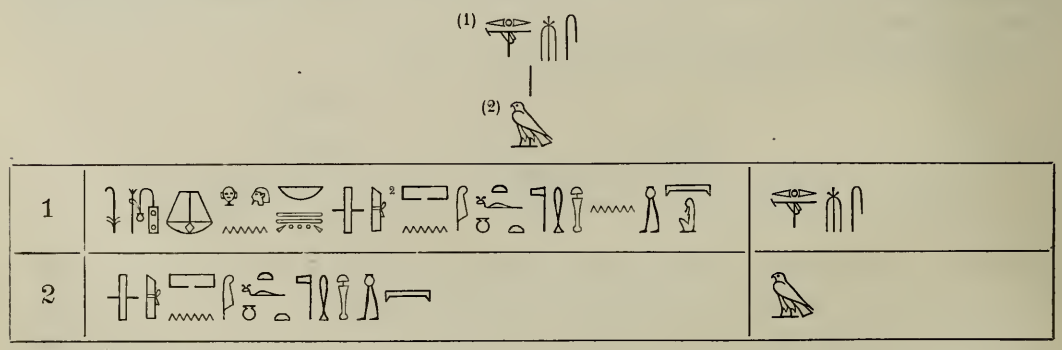

1. Wiedemann, *Egyptian Notes*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, XXIII, p. 250.

2. M. Weigall lit ce signe . La forme pleine de ce titre est : (Mariette, *Cat. gén. d'Abydos*, n° 1144, p. 429).

Document 25

M. Wiedemann (*P. S. B. A.*, 1901, p. 250) signale une autre statue de Minmès, fils de Hora, et croit que le (sic) se retrouve sur le monument d'Amenemant à Naples (Brugsch, *Thesaurus*, p. 951-956).

Document 26

M. F. Petrie, *A History of Egypt*, III, p. 95, reconnaît les mêmes personnages dans le , qu'a fait connaître M. Daresssy (*Notes et Remarques*, dans le *Recueil*, XXIV, p. 164).

Document 27

Bas-relief de Minmès, prophète de Maït

Nous retrouvons ce , prophète de Maït, Minmès, sur un bas-relief trouvé à Abydos, en 1897, par M. Amélineau (n° d'entrée du Musée du Caire 32024). Minmès adore Osiris et Horus. Le cartouche date ce monument.

Il se retrouvera encore au document 38.

Cependant, je ne crois pas que ce Minmès soit celui qui nous occupe. Il y eut beaucoup de Minmès, fils d'Hora : celui que nous étudions fut premier prophète d'Anhour et non point prophète de Maït. Il n'y a là, je crois, qu'une simple coïncidence de noms, mais deux Minmès différents.

Il faut rechercher ailleurs ce personnage.

Document 28

Oushebtis de Minmès Ier

M. Amélineau (*Nouvelles Fouilles d'Abydos*, p. 49) rapporte que, dans le tombeau de Mesmin qu'il fouilla, il trouva de beaux oushebtis appartenant à ce personnage.

Grâce aux variantes, nous pouvons retrouver dans le texte publié les titres qu'il porta. Au chapitre VI, , . Au dos, nous rétablissons . Sur les épaules, sont deux petites inscriptions verticales de chaque côté, à droite : ; à gauche : . (Nous reviendrons plus loin sur ce dernier personnage.) Les autres oushebtis fournissent les titres de et .

Document 29

FRAGMENT DE BAS-RELIEF DE MINMÈS

La présence de la dame *Souten-khaït* sur l'oushebti de Minmosou, où elle est désignée comme « sa maîtresse de maison, supérieure des chanteuses d'Anhour », nous fait revenir à un bas-relief publié par M. Amélineau (*Nouvelles Fouilles,* p. 40), où nous pouvons retrouver le nom de Minmès si nous identifions la Souten-khaït de l'oushebti avec « sa maîtresse de maison, pallacide d'Anhour », Souten-khaït.

Le texte de M. Amélineau peut alors être modifié et complété de la façon suivante : « Le premier prophète d'[Anhour, *Min*]*mès,* juste de voix sous Osiris. Sa [mère], supérieure des chanteuses d'Anhour... dans Edfou, Bouaà, Sa [maîtresse de maison], Souten-khaït. »

Je crois, en restituant le signe , me conformer à l'usage constant où les personnes donnent le nom de leur mère avant celui de leur femme. On remarquera que Bouaà porte un titre qui sera repris plus tard par sa belle-fille Souten-khaït.

Au-dessous de ce tableau où est le défunt, on lit : (*sic*). (*Voir plus loin, pages 38-40.*)

Document 30

AUTRE FRAGMENT

M. Amélineau, après le paragraphe précédent, le 13° de son énumération des objets découverts par lui, ajoute :

« 14° Sur le côté de ce fragment, un prêtre en grand costume; derrière lui, cette » légende verticale : .

» Au-dessus, on voit ce fragment de cartouche , et en avant du car- » touche, sur une bandelette, on lit : . » Sur la face principale de ce fragment, nous retrouvons le .

La correction étant faite, ne pouvons-nous pas penser que sur ce fragment il s'agissait du premier prophète d'Anhour, *Minmès*, fils d'*Hor*, enfanté par *Anit*. Mais le mot « enfanté » s'applique-t-il à Hor ou à Minmès? Dans le second cas, que je crois le plus probable, nous aurions eu deux *Minmès,* le premier, le fils de la dame *Bouaà,* le second, probablement petit-fils du premier, fils d'*Anit* qui vécut sous Ramsès II.

Ceci étant donné, je m'écarte de l'opinion de MM. Weigall et Petrie, qui marient le premier prophète d'Anhour Hora avec Maanouï et en font la mère de Minmès. Aucun monument, à ma connaissance, au moins ceux indiqués par MM. Weigall et Petrie, n'indique ce mariage et cette filiation.

Document 31

STATUE DE MINMÈS

Une statue acéphale en granit rose, haute de 0m 65, du Musée du Caire, vient confirmer cette hypothèse. Minmès, agenouillé, tient devant lui un sistre d'Isis la grande, la mère divine, dame du ciel. Le cartouche est gravé sur l'épaule gauche de ce Minmès.

Le texte nous fournit ce renseignement : ou plutôt , car le granit est éclaté en cet endroit, mais ce qui se devine du signe rappelle encore le groupe . En tout cas, il est impossible de retrouver là le nom de Maanouï ou celui de Bouaà[1].

Seul, le nom d'Anit y est possible. Ainsi, c'est bien un Minmès II, dont il s'agit. Nous pouvons donc proposer ce tableau de la famille Minmès d'après les documents précédents, en supposant Hora, fils de Minmès Ier.

TABLEAU DE LA FAMILLE DES MINMÈS

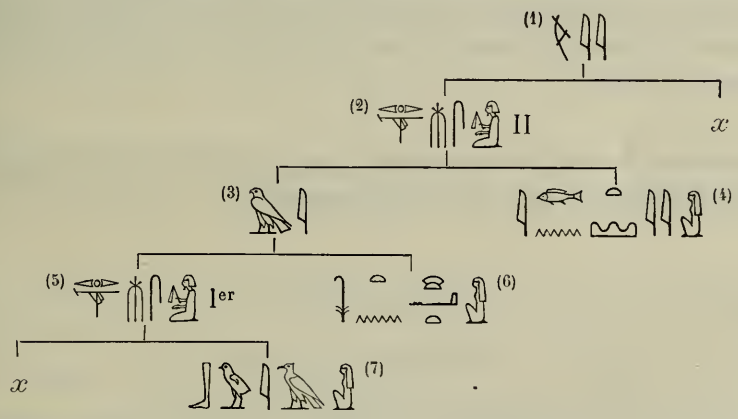

1	(?)	
2	, Doc. 22, , 27, 28	II

1. Cette forme se trouve sur une stèle du Louvre (cf. LIEBLEIN, *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques*, n° 1176. C'est la stèle du).

3	, 22, 26, 27, 28	
5	, , 27, 28. Les documents 32 et 33 paraissent appartenir à ce personnage.	Ier
6	du n° 5, , 28, 29	
7	, 29	

Je conviens, tout le premier, qu'aucun document ne prouve qu'Hora fut fils de Minmès Ier et de Souten-khaït. Je propose cette filiation, au moins à titre temporaire, me basant sur ce fait assez commun que souvent le petit-fils porte le nom du grand-père. Il faut attendre de nouveaux textes pour être fixé. En tout cas, il résulte des documents que nous venons de présenter qu'aucun des deux Minmès ne fut fils de Maanouï, mais de Bouaà ou d'Anit.

Nous donnons ci-après deux documents, qui paraissent devoir être joints au dossier de Minmès Ier plutôt qu'à celui de Minmès II :

Document 32

FRAGMENT DE TEXTE

Adoration à Osiris et à Horus pour qu'ils accordent les biens funéraires (AMÉLINEAU, *Nouvelles Fouilles*, p. 38).

Document 33

MONTANT DE PORTE

« 33° Montant de porte ayant conservé une ligne verticale d'inscription; la voici : » » (AMÉLINEAU, *Nouvelles Fouilles*, p. 43).

III

Le vizir Parahotep

Parahotep apparaît comme frère d'Ounnofré dans les documents 1, 2, 4, 5. La statue d'Athènes (document 1) donne To comme père et Maanouï comme mère de Parahotep, et c'est Parahotep qui dédie la statue à , à son frère (Ounnofré), pour faire revivre son nom.

Il convient de remarquer que, sur ce monument, il n'y a pas un seul texte mentionnant que la Maanouï, mère de Parahotep, soit aussi la mère d'Ounnofré.

Doit-on conclure de cela ou que la Maanouï, mère de Parahotep, était une autre Maanouï que celle qui enfanta Ounnofré, ou bien devons-nous marier Maanouï avec Miri, puis To, ou bien avec To, puis Miri? Cela est encore assez difficile à discuter d'autant plus que nous voyons To mentionné deux fois dans nos documents, une fois comme père de Maanouï, une autre fois comme son époux et le père de Parahotep. Si nous acceptons les textes comme intangibles, je crois préférable de penser qu'il y eut deux To, tous deux premiers prophètes d'Osiris, dont l'un fut le père et l'autre le mari de Maanouï. Sinon, nous devons penser à quelque faute de lapicide.

Un second texte serait nécessaire pour éclaircir ce point, mais il nous fait encore défaut. Nous ne connaissons Parahotep que par les documents qui précèdent et ceux qui vont suivre.

Auparavant, je ne dois pas oublier de rappeler que M. F. Petrie fait une distinction entre Parahotep et Rahotep, ce dernier étant fils de Parahotep (*History*, III, p. 97, 100).

Celui que nous ont fait connaître les documents précédents et particulièrement la statue d'Athènes est, lui, fils de To . Je remarquerai, de plus, que l'orthographe du nom est très variable, , si bien que nous ne pouvons décider à quel Parahotep ou Rahotep nous devons attribuer les monuments suivants, car, si le titre est commun à chacun de ces personnages, la filiation manque. C'est pourquoi nous nous bornerons à une énumération ou à un court commentaire.

Document 34

Statue de Parahotep

Une statue accroupie de Parahotep fournit les titres suivants : (F. Petrie, *Abydos*, II, pl. XXXVII et p. 45).

Documents 35 à 39

STÈLES

D 35. Le se retrouve sur la stèle 1160 du *Catalogue général d'Abydos.*

D 36. Sur la stèle 1138, c'est le .

D 37. Une grande stèle de granit du Musée du Caire nous fait encore connaître un (BRUGSCH, *Thesaurus,* p. 950).

Le nom et le titre furent de plus portés par des personnages différents.

D 38. Un vase, trouvé à Abydos par M. Amélineau et publié par M. Daressy (*Recueil,* XXIV, p. 164), nous fournit la mention suivante : , dans lequel le Minmès paraît être père de ce Parahotep et celui des documents 26 et 27.

Ce Parahotep n'est donc pas celui qui était fils de To et de Maanouï.

D 39. Un autre , toujours contemporain de Ramsès II, possède une statue publiée en 1892 dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology,* p. 163 (LIEBLEIN, *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques,* n° 2562). Il est fils de , grand prêtre de Ptah, et de la supérieure des recluses d'Anhour, Souten-khaït, qu'il ne faut pas confondre avec la Souten-khaït des documents 28 et 29. Une stèle du British Museum mentionnait déjà ce personnage (LIEBLEIN, *Dictionnaire,* n° 997). Nous ne mènerons pas plus loin cette énumération.

C. LE VIZIR NIBAMON

Dans le paragraphe A, nous croyons avoir prouvé que les deux Minmès ne furent pas fils de Maanouï et, dans le paragraphe B, que Parahotep n'était pas fils d'Hor et pouvait être issu d'une autre Maanouï que celle qui enfanta Ounnofré.

Le troisième frère d'Ounnofré, le vizir Nibamon, eut, lui aussi, des parents autres que ceux d'Ounnofré.

La statue d'Athènes (document n° 1) est précise :

Le vizir Nibamon, « frère » d'Ounnofré, est fils du *sam* Ramès et de Shera. Là, il n'y a aucun doute possible, je pense.

Il existe peu de monuments portant le nom de Nibamon et aucun où il soit men-

tionné comme fils de Ramès et de Shera, si bien que nous ignorons s'il y eut un seul ou plusieurs vizirs Nibamon, comme il y eut plusieurs vizirs Parahotep ou Rahotep.

Je citerai une grande statue acéphale d'un vizir Nibamon, trouvée par Mariette à Abydos (Mariette, *Abydos,* II, pl. 56; E. de Rougé, *Inscriptions recueillies en Égypte,* 47).

Les titres de ce personnage sont : et . On lit sur le cachet qui, derrière la tête, lie les liens de la shenpou, sorte de bretelles de la lourde robe feutrée de vizir que porte Nibamon, , cartouche qui pourrait se compléter en , ce qui laisserait penser que ce Nibamon vécut sous Séti Ier. Mais cette restitution est toute hypothétique.

J'ai cherché en vain des monuments où se trouve une mention du *sam* Ramès, le père du vizir Nibamon.

D. Miri

Le quatrième frère d'Ounnofré, Miri, porte les titres de (document 3). Je ne le connais pas par ailleurs.

E. Tii

La sœur d'Ounnofré, que nous trouvons aux documents 1, 2, 3, 4, 5, 10, 12, 13, 14, 17, a, elle aussi, comme Minmès, Parahotep et Nibamon, des parents connus :

Tii, surnommée Nofritari, était fille de Qeni et de Ouaï, et point du tout la sœur de son mari Ounnofré.

Je reconnais que depuis longtemps on s'accorde à ne pas toujours conclure que l'épouse d'un Égyptien était en même temps sa sœur quand les monuments lui donnaient le titre de *sonit.* On y voit plutôt la seconde, l'associée du mari. L'exemple de Tii, qui nous occupe, me semble une excellente preuve que ce sens doit être souvent préféré, et la conclusion de tout ceci sera que, quand les monuments mentionnent que tel personnage était le ou la de tel autre, nous ne devrons pas toujours en conclure que des liens de parenté les unissaient entre eux et leur attribuer, par cette seule raison, une même mère et parfois aussi un même père, quand les monuments eux-mêmes ne le mentionnent pas expressément.

Cette remarque permettra de comprendre certains monuments d'une façon plus exacte, comme par exemple ces stèles du Moyen Empire, où le généalogiste le plus expert ne se retrouverait pas parmi cette multitude de frères et de sœurs qui sont là, accroupis les uns et les autres devant le festin funéraire. De même pour le groupe d'Amenemant du Musée de Naples, où les frères et les sœurs abondent sans que leur parenté soit rigoureusement démontrée[1]. Si, au lieu d'un groupe de famille, nous y voyons réunie, comme dans les tableaux de Franz Hals, une confrérie de gens qu'unit un lien de foi, d'affection ou de convenance, ou une association funéraire, nous serons, je crois, plus proches de la vérité.

Je disais plus haut association funéraire en pensant à ces confréries de frères de charité, frères de la Mort qui existent encore un peu dans tous les pays, et où grands et petits, riches et pauvres, se réunissent pour les funérailles et le festin qui souvent, sinon presque toujours, les suit. Parfois même (je l'ai vu faire en Normandie), le couvert du mort est mis, et il préside invisible à ce repas, tout comme sur les stèles funéraires le défunt est représenté devant sa famille, ses frères et ses sœurs, qui célèbrent avec lui le festin funéraire.

Document complémentaire

J'avais envoyé le bon à tirer de ce second article quand parut *Tables d'offrandes* d'Akhmed-Bey Kamal dans le *Catalogue général du Musée du Caire*. J'ai trouvé dans cette publication un monument appartenant à Minmès l'un des *frères* d'Ounnofré. Je le joins à la collection des monuments déjà rassemblés dans ce travail.

Document 31 bis

TABLE D'OFFRANDES DE

« 23095. Fragment d'une table à libations en forme d'auge au nom de , fils de et de , ainsi qu'au nom de sa sœur . Granit noir. Hauteur, 0m 19; longueur d'en haut, 0m 35; longueur d'en bas, 0m 20. Trouvé le 25 février 1891 à Mashaïkh et donné au Musée par M. Chester. — XXe dynastie. — *Journal d'entrée du Musée*, n° 29195. »

Les textes publiés par Akhmed-Bey Kamal fournissent le tableau suivant :

(1) = (3)

(2) (4)

1. Le cippe d'Ounnofré (document 2) rappelle un peu par sa disposition le groupe d'Amenemant.

1		
2		
3	du nº 1,	
4		

Bibliographie. — Akhmed-Bey Kamal, Tables d'offrandes nº 23095, *Catalogue général du Musée du Caire.*

Ce nouveau document pose une question qu'il convient d'examiner.

Le Minmès, fils d'Anit qui a Souten-khaït comme femme, est-il le même que le Minmès, fils de Bouaà qui épousa, lui aussi, une Souten-khaït, et, dans ce cas, Bouaà serait-il un surnom de Anit? Ou bien devons-nous voir deux Minmès distincts, et, dans ce cas, auquel des deux appartiennent les oushebtis du document 28?

La vérification du document 29 s'imposait; j'ai revu le texte publié par M. Amélineau dans ses *Nouvelles Fouilles, 1895-1896*, p. 40. M. Amélineau indique sur le bas-relief 13 une scène d'adoration où figurent le défunt portant la peau de panthère et sa femme .

La partie du texte, qui a été complétée au document 29, est à lignes verticales : l'édition que j'en propose corrige, je crois, quelques erreurs de copie de M. Amélineau, à laquelle on pourra se reporter pour plus ample informé :

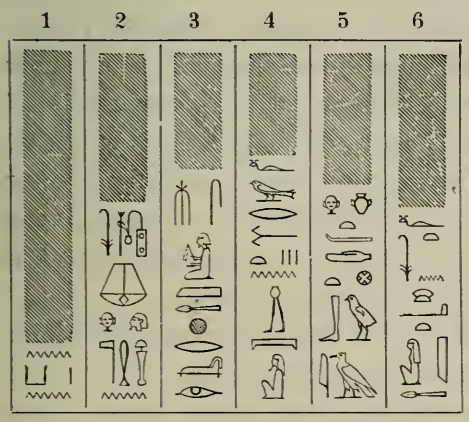

Étant donné que Souten-khaït est la de Minmès sur le bas-relief, cette restitution s'impose à la ligne 6 du texte. Par suite, à la ligne 4, on ne peut proposer que le titre de mère de Minmès pour Bouaà.

En somme, les documents relatifs aux Minmès peuvent se résumer dans ces deux tableaux :

A

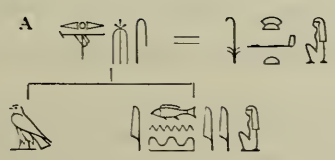

B

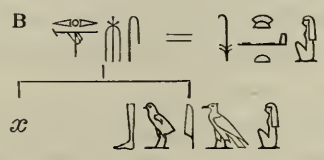

Le Minmès, fils de Hor et d'Anit, vécut sous Ramsès II, d'après les documents 24,

30 et 31. L'autre Minmès vécut avant ou après le premier. Nous lui avons donné le numéro 1 dans le tableau récapitulatif, mais aucun document, à notre connaissance, ne prouve, je le répète, qu'il fut père de Hor et grand-père de Minmès II. Quelque document l'apprendra peut-être un jour, ou montrera qu'Anit et Bouaâ furent une seule et même personne.

Ce qui, en tout cas, demeure acquis est que ni l'un ni l'autre des Minmès ne fut fils de Maanouï : c'est ce que nous nous étions attaché à démontrer dans cette étude.

Dans mon article *Sur un groupe d'Amon et d'Aménirtis Ire*, paru dans le XXXIe volume du *Recueil de Travaux*, p. 141, note 1, j'ai commis une erreur et une omission de référence, qu'a bien voulu me faire remarquer M. Maspero et que je tiens à réparer moi-même.

Cet article a été écrit à Karnak, où, en fait de géographie de Strabon, je ne possède que la traduction de Tardieu, éditée par Charpentier. Tardieu a traduit par « jusqu'à sa première purgation menstruelle », ce qui devait être rendu par « tant qu'elle a ses menstrues », ou « jusqu'aux approches de son retour d'âge ». De là il résulte que certaines de mes réflexions au sujet des pallacides (p. 141) doivent être modifiées. Je prie le lecteur de vouloir bien faire lui-même ces modifications et d'excuser cette erreur involontaire.

Le Caire, 20 novembre 1909.

DEUX MONUMENTS NOUVEAUX DE TELL EL-MASKHOUTAH

PAR

JEAN CLÉDAT

En procédant aux fouilles de Tell el-Maskhoutah, — la Pithom de Naville[1], — j'ai recueilli le 2 mai 1908 une centaine d'objets de natures diverses, appartenant pour la plupart à l'époque saïte. Ils furent jetés pêle-mêle dans un angle de construction, à 20 mètres environ en avant et sur la gauche de la porte du temple. Dans ce lot, où figuraient trois monnaies de l'empereur Claude II, j'ai trouvé deux objets qui offrent un intérêt tout spécial, étant donné leur antiquité et leur provenance, car les monuments les plus anciens recueillis jusqu'à ce jour sur ce site ne sont pas antérieurs à la XIXe dynastie et même à Ramsès II, troisième roi de cette dynastie[2].

Les deux monuments que je publie appartiennent tous les deux à l'Ancien Empire. Le premier, très mutilé, est un fragment d'une tablette en schiste appartenant, par son style, aux premières dynasties (fig. 1). De cette tablette, probablement rectangulaire, il ne reste que l'angle gauche supérieur. La plus grande hauteur mesure 0m045, et son épaisseur est de 0m012 en moyenne. Sur la face principale, les figures étaient sculptées

1. E. NAVILLE, *The Store-city of Pithom and the Route of the Exodus*, 4e édition, 1903.

2. Les deux sphinx d'Ismaïliah, usurpés par Ramsès II, appartiennent à la XIIe ou XIIIe dynastie. Dans ce fait, et en y joignant les deux monuments que je publie aujourd'hui, nous aurions là les anneaux d'une longue chaîne, qui permettrait de faire remonter ce site à la plus haute antiquité. Toutefois on peut admettre que ces derniers monuments aient été transportés sur les lieux à une époque bien postérieure à celle qu'ils indiquent.

en relief. On y voit un épervier coiffé d'une sorte de couronne cylindrique, perché sur une fleur de lotus. Devant l'oiseau, quelques débris de signes.

Au revers, les représentations et légendes sont gravées en creux. A la partie supérieure est un tableau figurant l'épervier Horus monté sur un quadrupède qui

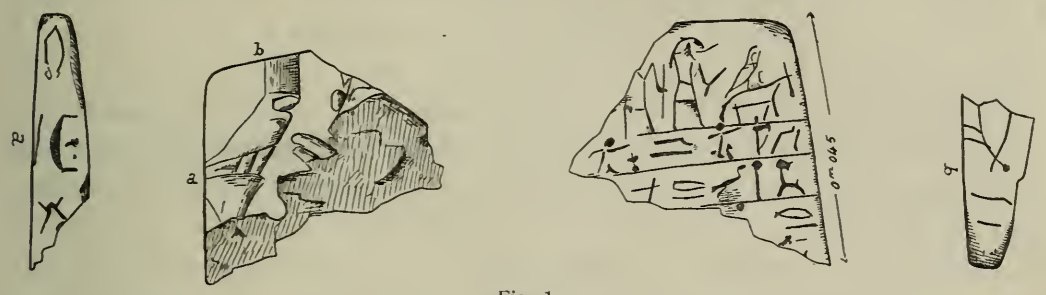

Fig. 1.

est l'animal de Sit, derrière deux divinités debout, à forme humaine; la tête de la seconde est brisée, et le corps de la première supporte une tête d'animal. Au-dessous de ce tableau, trois fragments de lignes hiéroglyphiques. Les tranches de la tablette portent encore des traces d'inscriptions gravées en creux; malheureusement l'état du monument ne permet pas de tirer parti de ces quelques signes.

Le deuxième objet, au contraire, est un superbe cylindre de 0m115 de hauteur et 0m037 de diamètre, en faux lapis-lazuli ou bleu égyptien; il est percé, dans toute sa hauteur, d'un trou rond de 0m022 de diamètre (fig. 2). Les inscriptions gravées en creux recouvrent entièrement la surface du cylindre. Suivant l'observation faite par M. Newberry[1], les inscriptions nous donnent le nom du roi, mais non celui du titulaire du cylindre; les titres enregistrés permettent de l'attribuer, avec une presque certitude au fameux ministre Ouni, dont la carrière glorieuse nous est connue depuis longtemps. Il entra dans l'administration égyptienne sous le roi Téti, fut nommé premier ministre par Pépi Ier, titre qu'il conserva durant les règnes de Mirinri Ier et de Pépi II, sous lequel il mourut. En dehors de l'activité qu'il déploya dans les constructions et les travaux d'art, son ministère fut signalé par de nombreuses conquêtes dans le sud de l'Égypte, en Nubie et encore par ses expéditions au Sinaï et dans l'Isthme de Suez, contre les tribus pillardes qui peuplaient ces régions. Il n'est donc pas surprenant de retrouver un document de cette époque à Tell el-Maskhoutah, ville frontière, placée à la sortie de l'Égypte et à l'entrée du désert arabique, dans cette belle vallée, connue par les livres bibliques sous le nom de vallée de Gessen et actuellement Ouâdy-Toumilât.

Fig. 2.

1. E. Newberry, *Egyptian antiquities, scarabs*, 1906, p. 55.

Le cylindre est dans un état de parfaite conservation, moins une toute petite partie, environ un centimètre carré, rongée très légèrement, et qui a rendu à peu près illisibles quelques signes, mais dont la restitution n'est pas douteuse. Il est au nom du roi Mirinri Ier, dont on lit le cartouche vers le centre des légendes : . A droite, nous voyons un double cartouche rectangulaire, *serekh*, contenant le nom d'Horus, de Mirinri Ier et celui de son frère et successeur Pépi II, , suivi de son nom royal, Nofir-kâ-Râ. Dans le bas du cartouche, le graveur a représenté dans une sorte de petit tableau le roi debout, tenant dans la main droite levée une masse; il menace de frapper un ennemi agenouillé devant lui qui porte comme arme un arc. Au-dessus du double *serekh*, deux éperviers coiffés de la double couronne se font face.

Dans son *Livre des Rois*, M. Gauthier avait émis l'hypothèse possible d'une association au trône de Pépi II par son frère Mirinri[1]. Le monument de Maskhoutah éclaire donc d'un jour nouveau la question et semble confirmer d'une manière fort heureuse cette opinion.

La suite des inscriptions de notre cylindre se rapportent toutes aux titres du possesseur, lequel, je l'ai déjà dit, doit être Ouni. Ces légendes débutent par trois petites lignes horizontales, qui se lisent de droite à gauche, au-dessous des cartouches royaux : (sic) « L'ami unique de pharaon, le gouverneur de Khent-Shé, l'interprète de pharaon qui fait les principaux travaux du roi ».

A l'extrémité gauche du cylindre, la légende se continue par deux colonnes verticales d'hiéroglyphes : « Le royal favori qui remplit tous les désirs de son Horus, l'interprète de pharaon, le maître des secrets du roi dans toutes les places du palais ».

Enfin, à droite et à gauche des cartouches royaux, nous trouvons encore ces titres disposés en colonnes verticales : 1° « Le gouverneur du district de la pyramide Assa-nofir » ;

2° « Le gouverneur du district de la pyramide de Pépi-mennofir ».

NOTES ASSYRIOLOGIQUES

PAR

FR. THUREAU-DANGIN

I. — FRAGMENT DE SYLLABAIRE

Ce fragment appartient au même syllabaire que Rm. 604 (publié V R., 29, et CT., XIX, 32), mais à un exemplaire différent. Les deux fragments se complètent l'un

1. H. GAUTHIER, *Le Livre des Rois d'Égypte*, I, p. 169, note 4.

l'autre. Voici en outre deux points, sur lesquels notre fragment permet de rectifier la lecture du fragment conservé au British Museum.

Rm. 604, face, 3, on lisait [illegible]; d'après AO 4489, il faut lire [illegible]. On aurait donc :

[illegible]	[illegible] (= *ša-[ru-ru]*) *ša[*
[illegible]	*bir-b[ir-ru]*.

Pinches a, le premier, proposé pour *aš-me* le sens de « disque »[1]. Les petits disques votifs de Nippur, publiés *OBI.*, nos 58 et 61, sont désignés par le terme *aš-me* (cf. Hilprecht, *ZA.*, VIII, 193; Jensen, *ibid.*, p. 232). Dans le cyl. A de Gu-de-a, XIV, 27, est mentionné l'*aš-me*, emblème d'Innana. L'*aš-me* de Šamaš est parallèle à l'*azqaru*

AO 4489

Face *Revers*

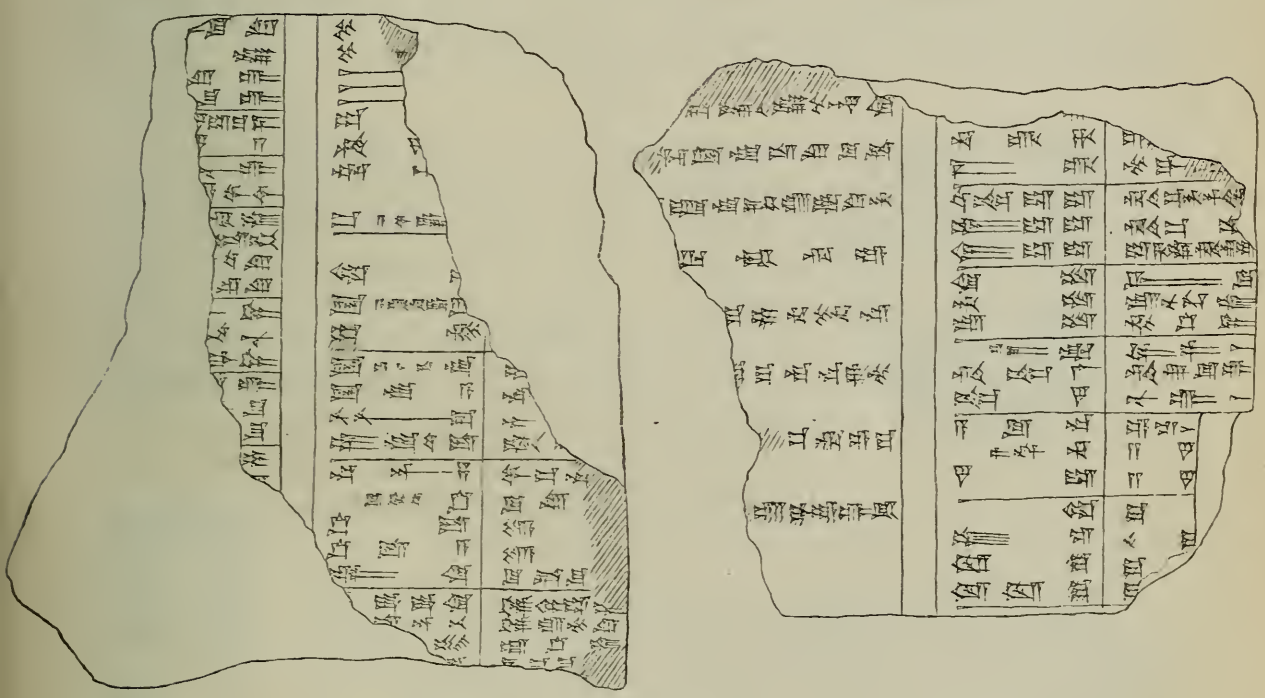

(croissant) de Sin, III R., 55, 60*a*, etc. Jusqu'ici on ignorait la lecture de cet idéogramme. Les équivalents *šarûru* et *birbirru* montrent que *aš-me* ou *aš-me-me* ne signifient pas « disque » en général, mais spécialement « disque enflammé ». Noter que, dans le kudurru de Nazi-maruttaš (IV, 12), le disque solaire est désigné par les termes *niphu namriru* (cf. Scheil, *ES.*, I, p. 90; Zimmern, dans Frank, *Bilder und Symbole*, p. 35), et que K. 52 (CT., XVIII, pl. 6) mentionne *birbirru*, *namriru* et *niphu* parmi les synonymes de *šarûru* (cf. Delitzsch, *HW.*, p. 693). Le *niphu namriru* de Šamaš est l'un des dix-sept *šurinnu* mentionnés par le kudurru de Nazi-maruttaš, IV, 29 (cf. Frank, *ZA.*, XXII, p. 112). J'ai montré, *ZA.*, XVI, p. 357, note 7, que

1. Dans S. A. Smith, *Asurbanipal*, III, 97 (cité par Jensen, *ZA.*, VIII, p. 232).

šurinnu signifiait « emblème ». Le *šurinnu* de Šamaš[1], devant lequel, à Sippar, à l'époque de la première dynastie, était prêté le serment judiciaire[2], n'est pas le « pilier » ou « l'étendard » de Šamaš (on traduit généralement ainsi), mais « l'emblème de Šamaš », c'est-à-dire, apparemment, le disque solaire : voir la date publiée par Messerschmidt, *OLZ.*, 1905, p. 269, où *šu-ri-ni* (pluriel) est certainement une épithète de *ša-am-ša-a-tim* (« soleils », « disques solaires »). La tablette de Nabû-abil-iddin (*Guide to the Babyl. and Assyr. antiquities*, 2e édit., pl. XXXVI) montre comment ce *šurinnu* de Šamaš était placé devant la statue du dieu.

Autre correction : dans Rm. 604, face, l. 16, il faut lire [illegible] et non [illegible] (cette correction a déjà été suggérée par Meissner, *SAI.*, n° 6578).

II. — INSCRIPTION DE WARAD-SIN

Voici une inscription où Warad-Sin porte un simple titre religieux. Elle est gravée au revers d'une sorte d'œil symbolique en agate :

AO 4505

d. nanna(r)[3]	A Nanna(r),
lugal-a-ni-ir	à son roi,
warad-d. sin	Warad-Sin,
pa-te-si	patési
d. babbar	de Babbar,
dumu ku-du-ur-ma-bu-uk	fils de Kudur-Mabuk,
ad-da kur-mar-tu	de l'ad-da du pays de Mar-tu,
a-mu-na-ru	a voué ceci.

III. — UN NOUVEAU PATÉSI DE NIPPUR

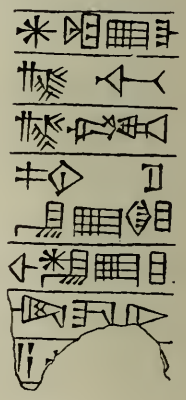

Dans le précédent fascicule de ce *Recueil*, Scheil a transcrit une inscription votive qui donne le nom d'un nouveau patési de Nippur, Nam-maḫ-abzu : cette inscription est gravée sur un fragment de coupe, qui a été récemment acquis par le Louvre et qui porte le numéro AO 4637. En voici la copie :

1. Cf. Meissner, *Ass. St.*, III, p. 60, note 2, et Schorr, *Altbab. Rechtsurk.*, I et II, index.
2. Cf. Schorr, *Altbab. Rechtsurk.*, I, p. 54.
3. Ungnad a récemment (*ZA.*, XXII, p. 11, n. 1.) attiré l'attention sur le fait que dans les contrats néo-babyloniens le même nom est écrit d. šeš-ki-*ú-tu*, d. šeš-ki-*ú-tu*, *Na-ni-ú-tu*, *Na-an-ia-ú-tu*. Il en conclut que le nom du dieu désigné par l'idéogramme [illegible] serait, non pas *Nannar*, mais *Nani (Nanya* ou *Nanna)*; le sémitique *Nannaru* serait le produit d'une étymologie populaire. Le fait signalé par Ungnad est exact, mais la conclusion qu'il en tire ne me semble pas s'imposer avec une entière évidence. D'après 81-8-30,

LESEFRÜCHTE[1]

VON

FR.-W. VON BISSING

17. *Zu « Traumstele », 2, 11.* — Schäfer hat in seiner Ausgabe der *Traumstele* (*Urkunden der Äthiopienkönige,* I, S. 64-65) in der Stelle 2, 11 : , die Lesung Devérias angezweifelt und für : vermutet. Dem entsprechend hat auch Breasted, *Records*, IV, S. 470, übersetzt. Allein Devérias Abschrift ist zweifellos gut : ist ein gar nicht seltenes Wort für den Nil, wie Schäfer aus MASPERO, *Mémoires sur quelques Papyrus du Louvre,* S. 99 ff., S. 34, und MARIETTE, *Papyrus de Boulaq N° 3,* Taf. VII, 19, hätte sehen können. Vergl. *Papyrus du Louvre 3284,* pl. III, l. 3, ed. DE HORRACK. — Der Lautwert scheint bisher nicht fest zu stehen, ist nach einzelnen Parallelstellen (PALANQUE, *Le Nil,* S. 2 ff.) nicht unwahrscheinlich.

18. *Zu « Herodot », II, 28.* — Die Stelle *Herodot,* II, 28, in der er berichtet aus der Nilquelle bei Elephantine : « Τὸ μὲν ἥμισυ τοῦ ὕδατος ἐπ' Αἰγύπτου ῥέειν καὶ πρὸς βορέην ἄνεμον, τὸ δ' ἕτερον ἥμισυ ἐπ' Αἰθιοπίης τε καὶ νότον », hat man allgemein als arge Fabelei verworfen. Vielleicht mit Unrecht, wie folgende Stelle bei Chélu, *Le Nil,* S. 67, lehrt : « Aux abords de la cataracte, les barques évitent de s'approcher de la rive gauche pour ne pas être saisies par un violent contre-courant qui les renverrait au sud. Elles utilisent ce phénomène encore inexpliqué lorsque, au lieu de descendre, elles remontent le Nil. Le contre-courant les mène jusque près de Kalabsche. » Ich habe diesen Gegenstrom, zumal bei gar nicht starkem Nordwind, sehr deutlich wahrgenommen.

19. *Zur Chnumhotepinschrift, Zeile 44.* — In dem bekannten Erlass Phiops I aus Daschur (*Ägypt. Zeitschr.*, 1905, S. 9) heisst es : « Es befahl meine Majestät, dass in diesen beiden Pyramidenstädten nicht besteuert würden die Kanäle, Seen und Gräben, auch nicht die Schläuche und Sykomoren » ( ). Erklärt sich nun nicht die Stelle der *Chnumhotepinschrift*, 2, 44, einfacher als bisher : « kennend ihre Gewässer wie sie in den Büchern sind [d. h. entsprechend dem Kataster], sie besteuernd nach alten Schriften? » So bleibt in beiden Fällen das Objekt das gleiche, der Parallelismus ist vollkommen gewahrt. An eine blosse « Revision » der Gewässer wird man, gerade im Hinblick auf den terminus technicus des Daschurerlasses, kaum denken wollen.

25, rev., l. 25 (cité par PINCHES, JRAS., 1905, p. 147) = *Nanna*, mais il est possible que cette forme soit abrégée de *Nannar*. La forme akkadienne *Nannaru* est peut-être simplement empruntée au sumérien et n'aurait de sémitique que la désinence. A côté de la forme *Nannar* on rencontre la variante *Nannir (Nanner)*, cf. DELITZSCH, *HW.*, p. 470*a*. *Na-ni-ú-tu* pourrait être contracté de *Nanni(r)-utu*.

1. Vergl. *Recueil de Travaux*, XXIX, S. 183, und XXX, S. 177.

20. *Zur Lesung von* [hieroglyph]. — Erman hat in seinen Mitteilungen « zur ägyptischen Wortforschung » (*Berl. Akademie Sitzungsber.*, 1907, S. 408) darauf hingewiesen, dass [hieroglyph] vermutlich auf ein [hieroglyph] endete. Da er keine Beispiele anführt, sondern nur im Allgemeinen auf Namen des alten Reichs verweist, seien hier einige Belege gegeben; Davies, *Deir-el-Gebrawi*, II, Taf. XVII (und sonst), heisst eine Frau [hieroglyph] (Dienerin des Re), was gewiss nicht mit Davies *Rahenem* sondern etwa *Ḥem(t)-Re* zu lesen sein wird. Auf der Basis eines Sitzbildes des älteren Mittleren Reichs, das ich 1908 in Luxor sah, stand [hieroglyph] « Diener des Min ». Auch einer der Namen im Grab des Kai-gemni gehört hierher (II, Inschrift 107, meiner Publikation) : [hieroglyph] « Diener der *Jaḥut* », ein Kai-Priester.

21. *Das Schlachtbild von Deschasche.* — Seit langem war mir die Deutung zweifelhaft, die Fl. Petrie dem Schlachtenbild von Deschasche (Petrie, *Deschasche*, Taf. IV) gegeben hatte[1]. Er meinte, während aussen die Schlacht tobe, hätten den Ägyptern befreundete Beduinen die Stadt erstürmt, würden aber von den allein in der Feste zurückgebliebenen Frauen niedergemacht. Es scheint mir schon an sich unwahrscheinlich, dass eine solche, für die Ägypter unglücklich verlaufene, Nebenepisode im Bild dargestellt worden wäre. Dieses sollte doch einen Sieg der Ägypter verherrlichen, an dem vielleicht der Eigentümer des Grabs hervorragenden Anteil genommen haben mag. Sodann aber musste der naive Beschauer die Beduinen in der Festung zweifellos für gleichartig mit den Kämpfern vor den Thoren und den Gefangenen im letzten Streifen halten. Davon dass hier in der Stadt Bundesgenossen der Ägypter, nicht deren Feinde, unterlagen, konnte er jedenfalls nichts *sehen*.

Eine scharfe Interpretation des Erhaltenen lehrt nun, wie ich glaube, unzweideutig, dass der Hergang ein anderer war. Da die Frage methodisch interessant ist, interpretiere ich das *ganze* Gemälde durch auch da, wo Petrie richtig erklärt hat[2].

Die Darstellung zerfällt in zwei Hälften : rechts eine grosse Erdumwallung, ähnlich der von Petrie bei Tell-el-Yehudie gefundenen und den in der Uni-Inschrift erwähnten[3]. Was in ihr vorgeht, ist in fünf Streifen dargestellt. Deshalb hat die im Plan gezeichnete Festung eine Ausdehnung erhalten, die in keinem Verhältnis zu den Vorgängen links steht. Dort tobt in drei Streifen eine Schlacht zwischen Ägyptern und Beduinen, im untersten, vierten, werden Gefangene abgeführt.

Wo die streitbaren Beduinen gut erhalten sind, zeichnet sie der Bart, langes Haar und öfters eine Binde im Haar aus. Als Bekleidung dient ihnen ein Schurz[4]. Die

1. Vergl. von Bissing, Einführung in *die Geschichte der ägyptischen Kunst*, Taf. II, S. 11.

2. Ausdrücklich betonen möchte ich, dass Petrie mit der Aufnahme und Ergänzung eine hervorragende Leistung geboten hat, die auch da, wo sie m. A. nach nicht das richtige traf, der Erklärung den Weg ebnete.

3. *Uni-Inschrift*, Z. 24, wonach solch eine Beduinenfestung Unet hiess. Der Name der Festung von Deschasche scheint nach den Inschriftresten « Ndja » gewesen zu sein (Griffith, bei Petrie, S. 42), der auch darauf hinweist, dass auf den Paletten der 1sten Dynastie und in den Völkerlisten des neuen Reichs solche Mauerringe vorkommen. — Das grosse Erdwerk von Tell-el-Yehudie (Petrie, *Hyksos and Israelite cities*, Taf. II ff.) hat keine Bastionen, scheint mir aber doch wesensgleich; ich halte es bestimmt für älter als die Hyksos, die es vorfanden und deren Gräber innen wie aussen der Festung liegen. Ich kann also Petries historischen Schlüssen nicht zustimmen.

4. Die gleiche Tracht zeigen die bekannten Reliefs vom Sinai (z. B. de Morgan, *Origines de l'Égypte*, I, S. 233 ff.; Bissing-Bruckmann, *Denkmäler*, Taf. 33, A, Text; Petrie, *Researches in Sinai*).

Ägypter hingegen tragen kurzes Haar, einen vorn geteilten, kürzeren Schurz, sie sind bartlos.

In der obersten Reihe sehen wir einen von Pfeilen getroffenen, zusammen gebrochenen Beduinen, vor ihm vier in Reihe und Glied marschierende Ägypter[1]. Das linke Bein eines fünften wird hinter dem Beduinen sichtbar. Die nächsten beiden Streifen zeigen Ägypter, meist zu mehreren, Beduinen überwältigend. Die Beduinen sind von Pfeilen getroffen, werden nun im Nahkampf mit Schlachtäxten niedergehauen[2]. Die Feinde fassen sie mehrfach an der Locke über der Stirn. In der dritten Reihe sehen wir einmal einen Beduinen verzweifelt seinen Bogen zertreten, daneben scheint sich ein Beduine mit einer kurzen Keule zu wehren. Diese hat Petrie auch dem knieenden Beduinen in der zweiten Reihe in die Hand gegeben. Vielleicht sind aber dessen Hände vielmehr flehend und abwehrend dem Gegner entgegen gestreckt. Die Bewegungen der Kämpfer, die Gruppen, die sie bilden, sind bewundernswert lebhaft. Motive, die später allgemein sind, tauchen für uns hier zum ersten Mal auf[3].

Neben dem zweiten Streifen, zum Teil auf den ersten übergreifend, frei in den Raum geworfen, liegen zwei schwer verwundete oder tote Beduinen. Auch die Spuren einiger weiterer scheinen neben und hinter dem Ende der Leiter, das vor der Festung erscheint, erhalten. Soweit ist der Hergang ganz klar : es hat eine Schlacht stattgefunden, in der anfangs von beiden Seiten mit dem Bogen geschossen wurde. Nachdem die Ägypter in dem Gefecht die Oberhand gewonnen haben, sind sie zum Nahkampf übergegangen und hauen auf die schon arg mitgenommenen Beduinen ein.

Wir lassen nun zunächst den letzten Streifen bei Seite und wenden uns der Festung zu. Hier begegnen wir hauptsächlich drei verschiedenen Typen : einmal dem bärtigen, mit dem Bogen bewaffneten Beduinen; dann lang gewandeten Personen mit auf die Schultern fallendem Haar. Sie sind, wo die Erhaltung ein sicheres Urteil erlaubt, stets weiblich; endlich nackten, unbärtigen Knaben.

Im oberten Streifen zertritt rechts ein Beduine seinen Bogen. Er giebt also seine Sache verloren. Eine Frau scheint einen Knaben ihm zuzuführen und beide weisen mit den Armen auf den Beduinen hin. Der nackte Knabe scheint in der rechten Hand etwas zu halten. Petrie sieht darin einen Dolch; mir scheint die Gestalt des Attributs eine sichere Deutung nicht zu erlauben. Weiter links sehen wir einen taumelnden Beduinen — der Bogen in seiner Hand beruht nur auf Petries Ergänzung — und eine Frau : ihr linker, allein erhaltener Arm ist leicht gebogen ausgestreckt und fasst das Ende eines Stabes, der in der Brust des Beduinen steckt. Unmöglich kann sie auf diese Art einen Dolch dem Feind ins Herz stossen, höchstens einen Pfeil aus der Wunde herausziehen.

Auch der zweite Streifen zerfällt in zwei Gruppen. Von der linken ist nur soviel erhalten, dass man sagen kann, ein Beduine, dessen herabhängende Rechte den Bogen fasst, fällt nach rückwärts, und eine Frau, die eilends herantritt, ist mit ihm be-

1. Vergl. für diese Bogenschützen das Bild Erman, *Ägypten*, S. 691.
2. Für die Form dieser Axt, siehe W. M. Müller, *Asien und Europa*, S. 3. 8-9; Petrie, *Medum*, I, 74.
3. Vergl. die Bilder bei Bissing-Bruckmann, Taf. 86, Text; Petrie, *Memphis*, I, Taf. 8.

schäftigt. Ihre rechte Hand scheint am Oberarm des Beduinen zu liegen, alles andere beruht auf Ergänzung. Klarer ist die rechte Scene : auf einem Thron sitzt ein Beduine und fasst mit der Hand die Stirnlocke — man wird darin ein Zeichen der Erregung sehen dürfen. Zu seinen Füssen hockt eine Frau, die sich nach ihm umschaut. Neben ihrer Hand sieht man eine Blume, deren Beziehung zur Frau unklar bleibt[1]. Auf das Paar zu schreiten eine Frau, die sich mit der linken Faust vor die Stirn schlägt, ein alter, gebückter Beduine am langen Stab[2] mit einem nackten Jungen. Offenbar teilen sie dem Fürsten eine Kunde mit, die ihn schwerzlich erregt. Es besteht also zwischen den rechten und linken Gruppen jedes Streifens ein deutlicher Parallelismus.

Leider ist die linke Gruppe der dritten Reihe wieder arg zerstört : Petries Ergänzung : ein Beduine mit gelösten Gliedern zwischen zwei Frauen, von denen die eine ihn am Knie, die andere am Kopf und rechten Arm fasst, wird im Ganzen das richtige treffen. Die Scene rechts setzt sich aus vier Figuren zusammen : ein weit ausschreitender, nach hinten geneigter Beduine mit dem Bogen in der rechten, rückwärts erhobenen Hand, legt die andere auf die Schulter einer vor ihm stehenden Frau, die den Arm um seinen Rücken legt, so dass die Hand unter des Beduinen Achsel zum Vorschein kommt. Eine zweite Frau steht ruhig hinter der ersten. Im Rücken des Beduinen beugt sich die dritte Frau weit vorn über, ihre rechte Hand schwebt geöffnet in der Luft, mit der linken scheint sie nach dem Fuss des Beduinen zu greifen. Kein Beschauer kann diese Scene anders verstehen, als dass die Frauen in friedlicher Weise um den Mann bemüht sind[3].

In vierten Streifen standen links zwei Figuren, deren Haltung nicht mehr bestimmt werden kann. Rechts sehen wir einen zusammensinkenden Beduinen, den eine Frau mit beiden Armen stützt. Dahinter wird der Oberkörper einer Frau (?) sichtbar, die sich umzublicken scheint.

Hier halten wir inne : keine der Frauen zeigt eine Armhaltung, die einen Angriff ausdrückt, die meisten ziehen die Beduinen viel mehr an sich. Von diesen wiederum ist keiner mehr wehrhaft, alle brechen sie kraftlos zusammen. Die Deutung ergiebt sich von selbst : es sind schwer verwundete, die von den in der Stadt gebliebenen Frauen aufgenommen werden. Der Fürst giebt auf die Kunde von der Niederlage jede Hoffnung auf, auch die noch nicht verwundete Besatzung zerbricht ihre Waffen. Das Ereignis aber, das vielleicht mehr noch als die Schlacht den Mut der Besatzung bricht, ist im untersten Streifen in der Festung dargestellt : hier sehen wir einen bärtigen Beduinen auf dem Boden liegen und lebhaft die Hand ausstrecken. Hinter ihm steht ein bartloser Mann im Schurz vornüber gebeugt und eine Frau, ebenfalls nach vorn gebeugt. Ihr Oberkörper ist zerstört. Alle drei Personen richten ihre Aufmerksamkeit

1. Halten kann sie sie nicht; an das Ende von Fesseln zu denken, wie wir sie aus dem neuen Reich kennen, ist wenig wahrscheinlich. Ist hier und in einigen andern Fällen, wo es sich um letzte Spuren handelt, Petries Zeichnung immer ganz zutreffend ?

2. Dass er alt ist, zeigt eben seine Stellung.

3. Man vergleiche nur das Bild bei Capart, *Rue de Tombeau*, Taf. 70-73, dessen Deutung nicht zweifelhaft sein kann.

auf die Mauer. Eine vierter, ein zusammen brechender Beduine, ist wesentlich eine Füllfigur.

Aussen an dem Erdwall aber sehen wir zwei Ägypter eifrig mit grossen Stangen eine Bresche schlagen. Bei ihnen steht in lässiger Haltung ein Aufseher. Die Arbeiten sind soweit gediehen, dass der Durchbruch erfolgen wird : beide Ägypter scheinen von der Mauer fort zu eilen, der eine sieht sich aber noch nach dem vollbrachten Zerstörungswerk um. Weiter links sehen wir einen Ägypter mit aller Anstrengung eine grosse Leiter wegziehen : die Bewegung ist vorzüglich und man begreift schwer, wie man sie hat missverstehen können : das Anlegen der Sturmleiter müsste gerade umgekehrt dargestellt werden.

Man hat nun zwei Möglichkeiten : entweder die Sturmleiter benötigen die Ägypter nicht mehr, weil die Bresche ja nun geschlagen ist — oder die Leiter ist die Rückzugsleiter der Beduinen, auf der sich die Verwundeten in die Stadt geflüchtet haben, und die Ägypter schneiden den noch draussen Kämpfenden den Rückzug ab. Die erste Erklärung ist sehr wohl denkbar. Da nachweislich Besatzung in der Festung geblieben ist, mögen die Verwundeten beim Kampf auf den Wällen getroffen sein. Eine Figur ist mir in ihrer Haltung bisher unverständlich : der anscheinend nach rückwärts taumelnde Ägypter neben der Leiter : der Grösse nach scheint er nichts mit der in kleinerem Massstab ausgeführten Festungsscene und Leiterscene zu tun zu haben, sondern zu der Kampfscene zu gehören[1].

Ihm wendet den Rücken ein Zug Gefangener : unbärtige Beduinen, wie der eine hinter dem Lauscher in der Festung[2], Beduinenfrauen und Kinder, von Ägyptern mit Äxten in der Hand begleitet. Einer der Ägypter, der als letzter den Strick fasst, an dem alle gebunden sind, schultert als gute Beute ein Beduinenmädchen. Merkwürdig ist, dass nach Petries Zeichnung der vierte in der Reihe einen Beduinenbart, aber eine Ägypterwaffe hat, und den Strick wie ein Aufseher zu fassen, nicht selber gefesselt scheint. Liegt hier eine Flüchtigkeit des alten Malers, die man in einem solchen Zug besonders leicht verstehen könnte, oder ein Versehen Petries vor? Gemeint muss wohl ein Ägypter sein.

Der unterste Streifen stellt also das Ende der ganzen Aktion dar : die Festung ist eingenommen, was von Bewohnern noch lebt Frauen, Kinder, junge Leute, wird gefangen abgeführt.

22. 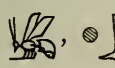 , = σφήξ, *die Wespe.* — In dem eben erschienenen Heft der *Ägyp-*

1. Dieser verschiedene Massstab der Figuren auf dem gleichen Bild, für den doch wohl Platzmangel allein massgebend war, ist bemerkenswert. Eine einheitlich erfundene Composition ist also wohl auch dieses Bild nicht, mithin nicht sicher, ob es für den Eigentümer der Grabs erfunden ist oder aus dem grossen Typenschatz der Zeit stammt. — Herr Kees schlägt, nicht ohne Wahrscheinlichkeit, vor, der Ägypter helfe, etwa mittels Stricken, die Leiter fortziehen.

2. Die Bartlosigkeit bei immerhin erwachsenen Semiten macht Schwierigkeiten, hingegen giebt es bei den Libyern bärtige und unbärtige nebeneinander. Vielleicht darf man also in diesem Zug der Darstellung einen Hinweis darauf sehen, dass die Feinde Beduinen der libyschen Wüste sind, an deren Rand ja Deschasche liegt. An Ägypter zu denken die sich in der Stadt befanden, ist zu phantastisch. Vergl. auch E. Meyer, *Geschichte*², § 253, der die Scene nach Syrien verlegt und übrigens Petries Interpretation im Wesentlichen folgt.

tischen Zeitschrift, 1908, S. 102, schlägt Spiegelberg scharfsinnig vor in der demotischen Gruppe, die den griechischen Worten Ὦρος ὁ καὶ Σφήξ entspricht, den ägyptischen Eigennamen Harchebis wieder zu erkennen. « Auf die kleine zoologische Ungenanigkeit, die Verwechslung der Biene mit der Wespe, wird man bei diesem kleinen Scherz kein grosses Gewicht zu legen brauchen. » Das halte ich für unrichtig : die Hieroglyphe stellt vielmehr eben eine Wespe dar, und wie beim Falken, beim Wolf und Hund erweist sich die antike Tradition als richtig. Es genügt in Brehms *Thierleben, Insekten,* S. 212, das Bild der ägyptischen Biene (vergl. S. 215) anzusehen und daneben das einer Wespe (a. a. O., 277, 280) zu halten, um diese Thatsache zu erkennen. Eine Biene hat niemals einen angestielten Hinterleib, ihre Fühler sind kürzer und anders gerichtet, ihre Flügel kleiner. Wer ins Einzelne gehen will, mag in der Commission de l'Égypte, *Histoire naturelle,* Hyménoptères, Taf. 1 und Taf. 8, vergleichen. Auch die helle gelbe Farbe des Schriftzeichens (z. B. *Deir-el-Baḥri,* ed. Naville, Taf. XIII, XIV) spricht mehr für die Wespe als die Biene.

Dennoch wird das Wort Honig mit diesem selben Zeichen geschrieben, das dann aber die Lesung nicht hat. Darin glaube ich liegt die Lösung : die ägyptische Schrift stammt aus einer Zeit, in der man zwischen Wespe und Biene noch nicht unterschied. Aus dieser uralten Zeit wird der saitisch-ptolemäische Lautwert stammen, der die *Wespe* bezeichnet, σφήξ. Das Wort für Biene aber ist eines Stammes mit dem Wort für Honig ἐϩιω. Sollte es nicht von ihm abgeleitet sein, die Biene also als « Honig-Wespe » bezeichnet sein und der priesterliche Name des Königs von Unterägypten « die Biene », nicht « der Imker » (so Krall, *Hamburger Orientalistencongres,* 1902, neue Ergebnisse aus den *Papyrus Rainer,* S. 3. Danach, ohne anscheinend Krall zu kennen, Newberry, *Scarabs,* S. 30) bedeuten? Vielleicht können die Herrn vom Wörterbuch darüber Auskunft geben.

LA SPATULE BLANCHE

Platalea leucorodia, Linné

PAR

P.-Hippolyte Boussac

L'identification de cet oiseau ne saurait donner lieu à la moindre équivoque, ses particularités, les plus essentielles, étant indiquées d'une façon précise dans l'image que nous donnons ici (fig. 1), provenant du tombeau de Khnoum-Hotep, à Beni-Hassan[1].

A l'exclusion d'un plastron doré et d'une aigrette jaunâtre, tout le plumage de la Spatule est d'un blanc pur, l'œil rouge; l'iris et les pattes sont noirs. Elle est surtout caractérisée par un long bec, droit, robuste et aplati, à son extrémité, en forme de large

1. Champollion, *Monuments,* t. IV, pl. CCCLIV. — Griffith, *Beni-Hasan.*

spatule; gris d'ardoise rayé de noir, vers la base, cet organe est jaune du côté opposé[1].

Dans la peinture pharaonique, où l'on ne voit ni plastron, ni aigrette, le bec est, en outre, uniformément jaune, indices nous autorisant à croire que l'artiste égyptien a voulu reproduire une Spatule jeune plutôt qu'un adulte.

Fig. 1. — La Spatule blanche (Peinture de Beni-Hassan, d'après Champollion).

Fig. 2. — Bas-relief du temple de Bubastis (d'après E. Naville).

La Spatule blanche mesure environ 80 centimètres de longueur et 1m 43 d'envergure.

Son aire de dispersion s'étend sur toute l'Europe, les régions avoisinant la Méditerranée, le nord-est de l'Afrique, le sud-ouest de l'Asie, la Caspienne, la Perse, l'Inde et la Chine. Peu commune en Palestine, où elle ne fait que de rares apparitions, on la rencontre, par bandes, en Égypte et en Nubie, vivant dans les grands lacs marécageux du Delta, du Fayoum et sur les bancs de sable qui émergent du Nil[2]. Son passage en France a lieu en mars et avril, époque de ses migrations vers les contrées septentrionales d'où le retour s'effectue en septembre.

Sa démarche est grave, mesurée, son vol superbe. L'embouchure des fleuves, les bords des lacs et les marais boisés sont ses lieux de prédilection. Pénétrant dans l'eau jusqu'à mi-jambes, elle saisit les petits poissons, les grenouilles et les mollusques dont elle fait sa subsistance. En sociétés, souvent nombreuses, elle niche dans les roseaux, les buissons, sur les arbres de haute futaie, rarement à terre. Son nid, grossier, mais solide, est formé de branches, d'herbes et de feuillages.

1. Gould, *The Birds of Europe*, vol. IV, pl. 286.
2. Tristram, *The Fauna and Flora of Palestine*, p. 112 (1884). — Shelley, *A Handbook to the Birds of Egypt*, p. 264.

Sociable et paisible, cet échassier vit en bons termes avec les autres oiseaux, et l'on peut, sans danger, le laisser en liberté dans les basses-cours. Ses habitudes étant plutôt diurnes, il se livre au repos après le coucher du soleil. Quoique sa chair savoureuse constitue un mets très délicat, il est fort peu inquiété par les chasseurs[1].

Les mœurs de la Spatule blanche rappellent beaucoup celles de l'Ibis, mais rien ne permet d'affirmer qu'elle fût, comme celui-ci, l'objet d'une grande vénération de la part des Égyptiens. Cependant, elle semble avoir été en rapport direct avec le culte d'Horus. Au temple de Bubastis, cet oiseau porte le nom de *hent* orthographié . Il est représenté sur la tête d'un génie tenant un poisson de la main droite[2]. Dans ce bas-relief (fig. 2), la Spatule est associée à Khent-Miriti[3], dieu de Latopolis où il était adoré sous la forme d'un rat. Le chapitre XVII du *Livre des Morts* le place parmi les sept lumineux, énumérés dans l'ordre suivant : Amset, Hapi, Tiaoumoutef, Kebsennouf, Maa-en-Tef, Khri-Bakaf, Hor-em-Khent-Miriti[4], noms par lesquels on désignait les sept étoiles de la Grande-Ourse. Khent-Miriti et la Spatule blanche correspondraient donc à l'étoile **n**, la dernière de cette constellation.

LES ANU

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

(avec une planche)

Les *Anu* sont une population dont on retrouve très souvent le nom dans les inscriptions égyptiennes. On a donné à ce nom des interprétations assez diverses. On les appelle en général des populations du sud de l'Égypte et du Sinaï[5], surtout des populations nubiennes. Brugsch, s'appuyant sur ce que veut dire un pilier ou une colonne en pierre, traduit ce nom par un habitant des montagnes, un Troglodyte. A l'époque ptolémaïque, il considère ces Troglodytes comme les populations qui habitaient entre le Nil et la mer Rouge[6].

M. Max Müller restreint beaucoup le domaine des Troglodytes, qui, suivant lui, ne s'étendaient guère plus loin que Coptos; ils n'ont jamais passé le Nil, et leur nom est intimément lié à l'Orient[7].

Longtemps on a cru que la mention de ce peuple n'était pas plus ancienne que Senousrit Ier, qui en parle dans une stèle maintenant au Musée de Florence, et qui même cite plusieurs tribus de ce peuple[8].

---

1. BREHM, *La Vie des Animaux illustrée, les Oiseaux*, t. II, p. 622 et suiv. Éd. franç. (1869-1870).
2. E. NAVILLE, *The Festival Hall of Osorkon II in the great temple of Bubastis*, pl. XII, fig. 2.
3. L'une des formes de l'Horus d'Edfou, à l'époque ptolémaïque.
4. E. NAVILLE, *Das Ægyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie*, II, p. 55-56.
5. PLEYTE, *Chapitres supplémentaires du Livre des Morts*, 2e partie, p. 156.
6. *Géogr.*, II, p. 5; *Hungersnot*, p. 93 et suiv.; *Völkerliste*, p. 46, 55.
7. *Asien und Europa*, p. 21.
8. SCHIAPARELLI, *Museo arch. die Firenze*, t. I, p. 243; BREASTED, *Proc. Bibl. Arch.*, vol. 23, p. 230.

b

a

Depuis que le nom des *Anu* a été trouvé sur des monuments beaucoup plus anciens, en particulier la pierre de Palerme et des tablettes d'Abydos, on a donné au nom une interprétation plus étendue. M. Capart voit dans les *Anu* des envahisseurs qui, dans la période préhistorique, se seraient mêlés à la population primitive négro-libyenne. Ces *Anu* étaient des Sémites méridionaux, pères des Égyptiens proprement dits, venus d'Arabie et faisant escale à Pount. Les Égyptiens, ces nouveaux conquérants, auraient partagé les *Anu* en deux : ceux de Nubie et ceux du Fayoum et du Delta. Cette conquête aurait été commémorée par la fête « de frapper les Anou[1] ».

Aucune de ces interprétations ne nous paraît concorder entièrement avec les inscriptions qui parlent des *Anu*. L'interprétation vraie me semble être celle que Rougé avait entrevue lorsqu'en 1866 il imprimait : « Les *Anu*, peuple qui a certainement occupé une partie de la vallée du Nil depuis la plus haute antiquité. Il a donné son nom d'*An* à Héliopolis dans la Basse Égypte, à Dendérah et à Hermonthis dans la Thébaïde. Les *Anu* étaient répandus jusqu'en Nubie....., ils avaient également occupé des points importants de la presqu'île du Sinaï..... Je n'hésite pas, quant à moi, à voir dans les *Anu* une race qui n'avait conservé son nom propre comme peuple qu'en dehors de l'unité égyptienne, mais qui avait dû contribuer largement à la population primitive de la vallée du Nil[2]. »

Le nom d'*Anu* est une dénomination ethnique qui couvre des populations différentes, ce sont des Africains qui ont occupé en Asie la péninsule du Sinaï. En général, le nom s'écrit dans les inscriptions de l'Ancien et du Nouvel Empire, et encore à l'époque de la XXIIe dynastie[3]. Dans les textes les plus anciens, le nom de est souvent seul, même aussi quelquefois dans le Nouvel Empire[4] et dans le nom de la fête « de frapper les Anou[5] ». Le plus souvent il est suivi d'une désignation géographique qui indique de quels *Anu* il est question. A l'époque ptolémaïque, le nom s'écrit , , , , [6] *Anti, Antiu*[7], avec d'autres variantes.

Une inscription de Déir-el-Bahari (VI, pl. 160) mentionne plusieurs des peuplades qui composaient les *Anu*. Celle dont il est le plus souvent question dans les textes de toutes les époques, ce sont les , , , les exemples abondent[8]. Ce sont les *Anu* qui habitent le , , , Lepsius avait déjà indiqué la lecture exacte du signe ou *χent*, dont une des variantes est . Cela nous explique le groupe que nous trouvons dans l'inscription de Mentuhotep III[9] , ce sont les . Dans ce groupe, le a été remplacé par le phonétique pour . C'est la première population africaine qui suit immédiatement les Égyptiens.

1. La fête de frapper les Anou. *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XLIII.
2. *Mém. sur les six premières Dynasties*, p. 6 et 7.
3. Petrie, *Royal Tombs*, 16, 20; Lepsius, *Denkm.*, II, 2; *Festival Hall*, pl. XV.
4. Lepsius, *Denkm.*, III, 192.
5. *Pierre de Palerme*, pl. I; Lepsius, *Denkm.*, III, 55.
6. Brugsch, *Völkerliste*, p. 56; Mariette, *Dend.*, I, 23; Dümichen, *Geogr. Inschr.*, IV, pl. 177, *a*.
7. La forme rare se trouve à l'époque de la XIIe dynastie, stèle C 1 du Louvre.
8. Voir Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 615, toutes les variantes de ce nom.
9. Bissing-Bruckmann, pl. 33, A, dont la planche jointe à cet article est une reproduction.

Le pays de *χent* était d'abord le nome de Nubie, dont la capitale était Éléphantine. Ce nome ne s'étendait pas très loin au sud. Au delà jusqu'à Napata étaient un certain nombre de districts qui ne faisaient pas partie de l'Égypte propre, et qui n'étaient qu'imparfaitement soumis aux Pharaons. A l'époque de la XIIe dynastie et de la XVIIIe, on voit presque toujours les rois commencer leur règne par une expédition en Nubie.

Les *Anu χentiu* n'étaient pas des Nègres; c'était une race se rapprochant beaucoup des Égyptiens proprement dits. C'étaient des Africains[1], lesquels probablement, ainsi que nous le verrons, s'étendaient sur le haut Nil plus loin que de nos jours. Le pays le plus rapproché de l'Égypte qu'occupaient les était appelé [2]. C'était la frontière de l'Égypte du côté du sud :

est-il dit du royaume de Séti Ier? Quand Aahmès veut aller subjuguer les Nubiens, c'est là qu'il se dirige en premier lieu, . Je considère *χent Hunnefer* comme étant la Nubie propre immédiatement au sud de la première cataracte.

A Déir-el-Bahari, les Africains qui rendent hommage à la reine viennent de deux régions différentes[3], , de *χent Hunnefer* et de *Setit*. Ce dernier nom, beaucoup d'égyptologues persistent à y voir toujours l'Asie, malgré des passages aussi catégoriques que celui-ci, et quoique MM. Maspero, Max Müller et Erman aient donné l'interprétation vraie. Il s'agit ici d'une région qui est voisine de *χent Hunnefer* et qui, par conséquent, n'a rien à faire avec l'Asie[4]. s'écrit avec beaucoup de variantes , , , , , , , . C'est la résidence des déesses [5] et [6]. C'est un pays africain, la région des cataractes. Il me semble que ce nom veut dire le pays des archers, des chasseurs. Or, si plus tard les archers ou les chasseurs ont voulu dire les nomades asiatiques et surtout ceux de la péninsule Sinaïtique, il n'en est pas ainsi dans les inscriptions les plus anciennes. Ainsi que le dit M. Müller[7], dans les anciens textes ce nom ne signifie pas autre chose que le pays des cataractes, et en particulier il ne signifie jamais l'Asie dans les textes des pyramides, à plus forte raison en est-il ainsi sous les trois premières dynasties. Aussi le prisonnier, représenté sur une tablette trouvée par M. Petrie et appelé , est certainement un Africain du pays des cataractes.

---

1. Bissing-Bruckmann, pl. 33, A; Naville, *Festival Hall*, pl. XV.

2. Stèle de T. II; Lepsius, *Denkm.*, III, 16, *a;* Sethe, *Unt.*, I, p. 81; Mariette, *Abydos*, I, pl. 31, *a;* Champollion, *Notices*, I, p. 656, l. 16; Virey, *Mission*, vol. V, p. 34.

3. *Deir-el-Bahari*, III, pl. 76.

4. Voir les savants articles de M. Weill, *L'Asie dans les textes égyptiens*, dans *Sphinx*, vol. VIII-IX, à plusieurs des conclusions desquels je ne puis me ranger. M. Rœder, *Zeitschrift*, t. XLV, p. 24, voit dans *Setit* seulement l'île de Sehêl, qui, sans doute, en faisait partie; mais les exemples cités ici prouvent que le nom s'appliquait à un territoire beaucoup plus étendu.

5. , inscr. de T. III, trouvée par M. Gauthier à Éléphantine.

6. Lepsius, *Denkm.*, III, 196. Venant après χnum, le dieu d'Éléphantine, sur une statue d'Abusimbel; cf. 122, *b* et *c;* Mariette, *Mon.*, pl. 72 : 50, 61, 59, pl. 73 : 65, 71, 79.

7. *Asien und Europa*, p. 21.

Ce serait même une erreur de croire que dans les textes du Nouvel Empire *Setit* veut toujours dire l'Asie. Souvent, encore même dans les inscriptions ptolémaïques, c'est un pays du Sud, voisin du pays des Nègres. Voici, par exemple, un texte de Dendérah : [1], « les *Antiu χenti* t'apportent leurs tributs de toutes les choses du pays des Nègres et des *Satit* ». Certainement, ce n'est pas de l'Asie qu'il est question ici. M. Junker[2] nous cite un hymne qui se trouve en trois exemplaires, et où , représentent le Sud. A Dendérah encore, les [3] sont une population du Sud, citée avec les Nègres et avec Pount.

Il est certain que le nom de *Setit* s'applique, sous le Nouvel Empire, à la région peuplée par des nomades chasseurs, c'est-à-dire le désert qui enveloppe l'Égypte de tous les côtés. Il en résulte que peut être pris comme la borne de l'Égypte du côté du nord, les marais de *Setit*[4] sont synonymes des marais de la mer[5], ailleurs ils indiquent le côté de l'est[6]. Enfin, je considère que nous devons reconnaître le nom de *Setit* avec la nasale dans cette inscription d'Edfou, que je cite d'après ma copie[7], « les *Anti*, nom qu'on donne aux *Seti* et aux Nègres, de la montagne à l'est de (*χent*) *Hunnefer* ». Ici, il me semble qu'il faut traduire par le sens qu'a montagne chez les Nègres et les Soudanais d'aujourd'hui. Quiconque a été en Égypte sait qu'on demande à un Nègre ou à un Soudanais : Quelle est ta montagne? (Gebel) lorsqu'on veut savoir quel est son pays.

On remarquera que, dans cette inscription d'époque très tardive, le nom d'*Anti* est donné aussi aux Nègres qui habitent la Nubie, quoique, à l'origine, le nom d'*Anu* ne s'applique point aux Nègres, qui en sont nettement séparés, et qui ont un tout autre type.

Une nouvelle peuplade d'*Anu*, que nous rencontrons à Déir-el-Bahari, ce sont les , les *Anu Tehennu*. S'il y a une population africaine, ce sont les *Tehennu*. L'inscription de Déir-el-Bahari nous apprend qu'ils rentraient dans cette vaste catégorie que les Égyptiens appelaient *Anu*; les , ; les variantes abondent. Comme l'a déjà reconnu Brugsch[8], le pays des *Tehennu* comprenait toute la région à l'ouest du Nil, « non seulement à l'ouest de l'Égypte propre, mais aussi de la Nubie et de l'Éthiopie ». Ces peuplades africaines s'étendaient jusqu'à la Méditerranée. De là vient qu'on peut parler des *Tehennu* comme étant à l'ouest[9], ou aussi comme étant au nord[10]. Le nom de *Tehennu* est très souvent synonyme de *Tamahu*,

1. Dümichen, *Geogr. Inschr.*, IV, pl. 177, *a*.
2. *Zeitschr.*, vol. 43, p. 116 : « Am ersten Katarakt für den Süden ».
3. Mariette, I, pl. 23.
4. Stèle d'Aménophis III, dans le *Recueil*, t. XX, p. 43; Stèle de T. II, l. 5.
5. Mariette, *Abydos*, pl. 20, *b*.
6. Obélisque brisé de H., *Recueil*, t. XXIII, p. 195.
7. Dümichen, *Hist. Inschr.*, II, pl. XLIX.
8. *Geogr Inschr.*, II, p. 78.
9. Lepsius, *Denkm.*, III, 210, 229; *Recueil*, t. XX, p. 43.
10. Lepsius, *Denkm.*, III, 176.

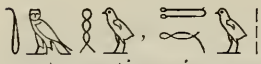 , les deux noms peuvent être employés l'un pour l'autre[1]. Ceux-ci sont mentionnés comme étant à l'ouest et au nord[2].

Au sud, les *Tehennu* confinaient aux *Anu χenti*, aussi sont-ils quelquefois cités avec eux dans les listes, ou avec le pays de Kuš[3], soit dans les peuples du Midi, soit surtout dans les inscriptions où il est dit que le roi étend sa domination sur le Nord et le Midi, c'est-à-dire sur tous les peuples de la terre.

J'ai expliqué ailleurs[4] que ce nom signifiait les jaunes, ce qui correspond à ce que nous appellerions les blancs. En effet, nous les voyons représentés de couleur plus claire que les Égyptiens proprement dits[5].

Le costume des Africains est plus ou moins complet. L'un des traits les plus caractéristiques, c'est la plume d'autruche. Ils en ont une ou plusieurs. Dans les inscriptions de la XXe dynastie, la plume est l'ornement propre aux Africains et qui distingue même les Nègres[6]. Ces Africains peuvent être imberbes ou avoir une barbe pointue. La chevelure est plus ou moins longue. Elle se prolonge sur le côté en une boucle mince ou en une tresse large et épaisse. Ils ont l'étui phallique ou quelquefois comme lorsqu'il s'agit des porteurs du trône de Horemheb[7], une sorte de tablier qui leur couvre le ventre et le haut des jambes.

Le costume complet de l'Africain se voit au tombeau de Séti Ier, c'est celui des *Tamahu*, des hommes au teint clair, ils portent la barbe pointue, la boucle et les plumes, une robe longue et l'étui phallique; quelquefois ils abandonnent les plumes[8], d'autres fois, au contraire, quand ils se livrent à la danse, ils sont imberbes, mais ils ont trois plumes[9].

Nous pouvons donc, maintenant, interpréter aisément la représentation de Gebelein[10] du roi que j'ai appelé Mentuhotep III. L'inscription du tableau dit que le roi « châtie les chefs des deux pays (l'Égypte) et prend possession du Midi et du Nord ». C'est une phrase consacrée, et la scène du roi assommant un ennemi de sa massue se retrouve aussi fréquemment. Celui que le roi frappe, c'est un Égyptien, probablement un chef révolté, puis viennent les peuples étrangers dans l'ordre habituel, commençant par le Sud : les *χenti*, les *Setit* et les *Tehennu*, trois espèces d'Anu qui se déroulent dans la série normale. Il n'y a aucune raison quelconque de prendre le second pour un Asiatique, d'autant plus que d'apparence il est identique au *Tehennu*. Si nous avions un morceau plus grand de la pierre, nous verrions probablement des nations habitant plus au Nord.

---

1. Maspero, *Sinouhit*, p. xxx et p. 2; Schiaparelli, *Una tomba*, p. 29.
2. *Zeitschr.*, vol. 43, p. 116; Naville, *Mythe d'Horus*, p. xxi.
3. Lepsius, *Denkm.*, III, 145, 149; Mariette, *Mon.*, pl. 72, 49.
4. *Deir-el-Bahari*, XIth dyn., p. 56.
5. Rosellini, *Mon. stor.*, pl. 83; Lepsius, *Denkm.*, III, 136.
6. *Denkm.*, III, 181, 209, Pour tous ces traits du costume, voir Rosellini, *Mon. stor.*, pl. 54-56, 60, 62, 63, 66, 69, 79, 83, 111, 112, 134-138, 159, outre les planches déjà citées de Lepsius, *Denkm.*, III, 287.
7. Lepsius, *Denkm.*, III, 126.
8. *Denkm.*, III, 204.
9. *Deir-el-Bahari*, IV, pl. 90.
10. Voir la planche. Le roi n'est certainement pas Mentuhotep Ier.

Dans la scène qui est au-dessus, je crois avec M. de Bissing qu'il n'y a pas de doute que le personnage que le roi abat est un Africain. Je lis les mots qui sont au-dessus : « le chef du pays des *Tehennu* et du bassin de (?) ». Le signe est un déterminatif comme dans le nom du prisonnier du roi que je persiste à appeler Boethos[1] . Il me paraît probable que ce doit être le même nom dans les deux cas, nous ne connaissons pas la valeur phonétique du harpon, à cette époque, et nous sommes également embarrassés pour lire le groupe , à cause du premier signe. Le prisonnier de Boethos est certainement un Africain. Quant à celui du roi Mentuhotep, M. de Bissing le considère comme un Bédouin des environs du Fayoum. Si c'est un *Tehennu*, il doit venir de plus loin, au Sud. Dans la stèle d'Anibeh, une stèle de Nubie qui parle des régions voisines, il est dit que l'extrémité du pays des *Tehennu* à l'ouest, c'est le bassin de *Tehenit*[2], .

C'est un Africain du même genre, un *Anu*, que frappe le roi Den sur la tablette de la collection Mac Gregor. Le roi lui a arraché son arc. Le vaincu a la plume d'autruche, la barbe et la chevelure qui passe devant l'épaule, et un large étui phallique qui tient à une ceinture. Cet *Anu* vient de l'Orient. Il peut avoir été le chef d'une de ces populations qui vivaient entre le Nil et la mer Rouge, sans qu'il soit nécessaire d'aller jusqu'à la péninsule Sinaïtique. Il est clair que les guerres que ces premiers rois d'Égypte eurent à subir furent tout d'abord avec leurs voisins; et l'on ne peut guère supposer ces princes qui n'avaient point d'armée s'aventurant au loin en dehors des limites de leur royaume. Ce doit être un de ses voisins immédiats que frappe le roi Den. Je ne serais pas surpris que ce fût le même peuple que celui dont Mentuhotep III abat le chef; on remarquera que sur la jambe de ce chef on voit un poisson, et, sur la tablette de Den, il est parlé de « le territoire (?) du poisson ». L'officier Anta, dont M. Petrie a retrouvé le tombeau à Deshashah[3], eut peut-être aussi à combattre des *Tehennu*. Je ne trouve pas la ressemblance très grande avec les *Menti-Satet*. Admettant même que ce fût cette population, ainsi que nous allons le voir, ce sont aussi des *Anu* habitant la péninsule du Sinaï.

La deuxième espèce d', que mentionne la planche 160 de *Deir-el-Bahari*, ce sont les . L'inscription étant martelée, le déterminatif n'est pas clairement visible; aussi je reproduis ici un fragment (voir page suivante) que j'ai retrouvé sur la terrasse supérieure du grand temple, et qui nous montre la physionomie de cette population, à barbe pointue, à chevelure courte, évasée par le bas, mèche sur le front, tenant sur les genoux un poignard[4]. On remarquera qu'à Déir-el-Bahari le même nom est écrit *Mentu* et *Menti*. Il y a de nombreuses variantes, dont l'une des plus anciennes est , que je lis *Meni*.

1. Bissing-Bruckmann, pl. 2. Pour cette lecture, voir *Guide au Musée du Caire*, éd. anglaise, p. 542 et 545.

2. Brugsch, *Zeitschr.*, 1882, p. 35.

3. Petrie, *Deshashah*, pl. IV, p. 5.

4. Maspero, *Recueil*, t. XXIII, p. 195, note 1; Lepsius, *Denkm.*, III, 53, où la mèche a été interprétée à tort comme un uræus.

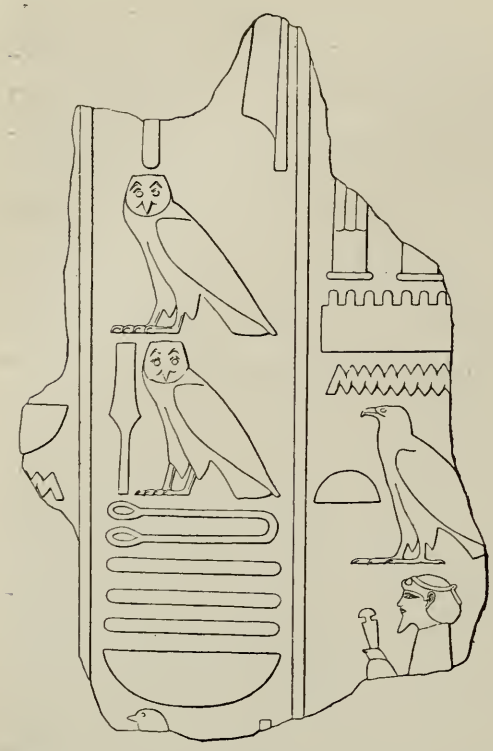

De même que les *Anu Tehennu* s'appellent presque toujours *Tehennu,* de même les *Anu Mentu* s'appellent *Mentu* tout court : c'est sous cette forme qu'ils apparaissent dans presque toutes les inscriptions du Sinaï, sauf celle de Xufu[1], où je crois qu'après le mot , dans la lacune produite par la cassure, il faut suppléer . Nous trouvons ce mot dans l'inscription du roi Sahura[2] et dans celle de Pépi[3]; mais il y a encore une autre désignation que nous trouvons déjà à l'époque de la XIIe dynastie, c'est *Menti Setit,* *Mentu Setit,* qui se retrouve sous la XVIIIe dynastie, ou [4]. La preuve que les *Menti Setit* sont bien la même population que les *Anu Mentu* nous est fournie par le pectoral du roi Amenemhat, qui nous montre un peuple identique à celui de la vignette; je ferai remarquer surtout la chevelure et le poignard.

Je crois qu'il ne peut pas y avoir de doute que la région habitée par les *Mentu* ou *Menti* c'est la péninsule Sinaïtique. C'est sur les rochers de l'Ouadi Maghara que nous les trouvons en premier lieu, et il est naturel de supposer que ces tableaux représentent la conquête du pays sur les rochers duquel ils ont été gravés. Le souverain, lorsqu'il veut faire une expédition contre les *Mentu,* commence par descendre le Nil. Dans ce cas, représente les pays de l'Est, ou même du Nord.

Ainsi la première population dont nous trouvions le nom dans la péninsule Sinaïtique, c'est une population à laquelle s'applique la qualification générique d'*Anu.* C'est une branche des *Anu,* de cette race que nous avons trouvée dans tout le nord-est de l'Afrique. Ce sont donc des Africains qui ont d'abord peuplé la péninsule Sinaïtique. Bientôt après, nous y voyons paraître les *Aamu,* qui, les peintures nous l'enseignent, appartiennent à une autre race; mais ce sont les *Antu Mentu,* qui sont les plus anciens.

Si nous résumons ce que les diverses inscriptions nous ont appris au sujet des *Anu,* nous voyons que ce nom générique comprend la population de la vallée du Nil dans ce qui fut l'Égypte propre, puis les *Anu χentu* et *Setit* occupant le pays des cataractes

1. Lepsius, *Denkm.*, II, 2.
2. Lepsius, *l. l.*, 39.
3. Lepsius, *l. l.*, 116.
4. Morgan, *Dahchour*, pl. XX; Garstang, *El-Arabah*, pl. V; Legrain, *Recueil*, t. XXIII, p. 195; *Deir-el-Bahari*, VI, pl. 160. Ces deux dernières inscriptions sont de la reine Hatshepsu.

et la Nubie, les *Anu Tehennu,* les voisins de l'Ouest, dont une branche, les *Tamahu,* sous l'Ancien Empire, allait fort loin sur le haut Nil, et enfin les *Anu Mentu* au Nord et à l'Est, dans la péninsule Sinaïtique. Toutes les populations voisines des Égyptiens et avec qui ils ont été en contact immédiat dès l'origine sont des *Anu.* Ce nom d'*Anu,* qui ne s'applique ni aux Nègres, ni aux *Aamu,* indique qu'ils avaient quelque chose en commun; ils devaient être de même race. C'est pourquoi, ainsi que je l'ai déjà avancé ailleurs, il m'est impossible de ne pas considérer les *Anu* comme l'ancienne population africaine, la population autochthone du territoire de laquelle les Égyptiens ont conquis une partie. Les *Anu* sont les Chamites africains, qui ont été les premiers habitants de la péninsule Sinaïtique, où sont venus s'établir après eux et à côté d'eux les *Aamu,* les Sémites. Les *Mentu* et les *Aamu* ne sont pas la même population, quoiqu'ils se rencontrent dans la péninsule Sinaïtique. Les *Mentu* sont une branche des *Anu,* ce qui n'est point le cas des *Aamu.* On ne trouve jamais *Anu Aamu,* comme on trouve *Anu Mentu.*

L'inscription d'Ouni, où paraissent pour la première fois les *Aamu,* contiendrait ainsi la première mention des Sémites asiatiques.

Ce ne sont donc pas les *Anu* qui sont les envahisseurs, ce sont les Égyptiens proprement dits qui sont à l'égard des *Anu* ce que les Normands ont été pour les Saxons. Je ne répéterai pas ce que j'ai exposé ailleurs, c'est qu'à mon sens, les Égyptiens étaient aussi des Chamites venus d'Arabie, ayant traversé la mer Rouge dans ce qui a été appelé le pays de Pount, et ayant descendu le Nil pour se fixer dans l'Égypte propre, où ils ont développé les germes de civilisation qui se trouvaient déjà chez les indigènes. Le résultat du mélange et de l'action mutuelle de vainqueurs et vaincus a produit la civilisation égyptienne.

Malgré la conquête, l'ancien nom n'a pas disparu. Sans parler de l'antiquité de la ville d' , l'Égypte n'a pas cessé de s'appeler les deux pays d'An, c'est-à-dire et , qui, avant d'être des noms de villes, ont été des noms de cantons ou plutôt de régions, en particulier le second, qui, avant d'être le nom de Dendérah, d'Hermonthis ou d'Esnéh, a été celui de l'Égypte du Sud.

Dans le cartouche de Pépi, trouvé à Bubastis[1], où il est dit que le roi est adorateur Tum d' et de Hathor d' , ces deux noms ne désignent pas deux villes, mais le Nord et le Midi. De même, dans le rituel d'Amon, où il est dit du roi « qu'il châtie les deux pays », *An* du Nord et *An* du Midi veulent dire les deux moitiés de l'Égypte[2].

Les palettes d'ardoise sculptée sont, pour la plupart, postérieures à la conquête. Il en est qui la décrivent d'une manière symbolique, ainsi celle du Louvre[3], où l'on voit le vainqueur qui a l'apparence du taureau *Bat* foulant aux pieds un Africain barbu, qui a pour tout vêtement un étui phallique. Je croirais volontiers que c'est un *Anu* du pays des cataractes , ou un 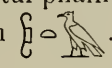 .

1. Naville, *Bubastis*, pl. XXXII.
2. Moret, *Rituel,* p. 108.
3. Legge, *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, t. XXII, pl. IV.

Mais une tablette découverte par M. Petrie[1] nous le dit encore plus clairement : *on apporte les têtes des Anu*[2] dans un édifice que j'appelle , comme dans la palette d'Hiéraconpolis, dont cette inscription nous explique les scènes[3]. Ce que nous voyons sur les deux faces, c'est la fête *de frapper les Anu.* C'est eux qui sont rangés en lignes et décapités. Les *Anu* frappés, c'est ce que représentent les ivoires trouvés en grand nombre aux mêmes endroits[4]. Ces *Anu* peuvent être ceux du pays lui-même ou des voisins immédiats.

De même, les archers barbus représentés sur une palette divisée entre le Louvre et le Musée britannique, ceux dont les chefs ont des plumes d'autruche sur la tête, sont des *Anu,* mais qui sont déjà soumis aux Égyptiens, et qui marchent avec eux, puisque l'un d'eux porte un étendard d'Horus[5].

Le pectoral de Senousrit III[6] nous montre le roi sous la forme d'un griffon déchirant des *Anu* aisément reconnaissables à leur étui phallique. Ceux qui sont de couleur rose doivent être des *Tehennu,* tandis que ceux qui sont bleus, la couleur conventionnelle pour le noir, doivent être des Nubiens, des *Anu χentu.*

La fête « de frapper les *Anu* » était destinée à commémorer la conquête de l'Égypte par des étrangers qui subjuguèrent la population indigène. Cette conquête était aussi rappelée par ce que je considère comme une cérémonie symbolique, mais qui, peut-être à l'origine, était un acte réel fait à l'occasion du couronnement du roi ou plutôt de sa prise de possession du trône. Nous voyons déjà sur les plus anciens monuments le roi tenant par sa plume ou sa chevelure un prisonnier qu'il assomme de sa massue ou qu'il décapite. Fréquemment il tient de la main gauche, en même temps que l'ennemi, l'arc qui était celui de cet ennemi et qu'il lui a arraché; d'autres fois il serre la chevelure de sa victime contre un long bâton ou une lance qui, avec la massue, constitue les deux insignes royaux que le roi prend dans certaines occasions[7].

A l'origine, le roi n'a devant lui qu'un seul ennemi. Faut-il supposer qu'au moment de son ascension au trône, il faisait cette sorte de sacrifice, il mettait à mort un *Anu*? On peut se le demander pour ces époques reculées; mais, à l'époque de la XVIIIe dynastie, il n'en était certainement pas ainsi. Il ne s'agissait que d'une cérémonie symbolique. Le roi est représenté tenant de la main gauche un faisceau d'ennemis réunis par leur chevelure, il les assomme ou les décapite d'un seul coup. Il ne faut pas croire cependant que ce ne soit qu'une simple représentation. L'inscription d'Amenemheb nous apprend que ce décollement des ennemis était une cérémonie célébrée aussitôt que le roi montait sur le trône. Nous lisons dans ce texte que le roi Touthmosis III mourut le soir, et qu'au matin, au lever du jour, le roi Aménophis II s'établit sur le

1. *Royal Tombs*, I, 16, 20.
2. Sur la lecture *an,* voir *Recueil*, t. XXV, p. 215, note 2.
3. Quibell, *Hieraconpolis*, I, pl. 29.
4. Quibell, *l. l.*, pl. XV.
5. Legge, *l. l.*, pl. II.
6. Morgan, *l. l.*, pl. XIX.
7. Maspero, *Hist.*, I, p. 463; Naville, *Deir-el-Bahari*, I, pl. 14, IV, pl. 85; Lepsius, *Denkm.*, III, 48, 49, 50, 51, 55, 58, etc.

trône de son père et sur l'estrade d'Horus, puis [illegible] « il pénétra vers les prisonniers du désert, et il coupa les têtes de leurs chefs, se levant comme Horus, le fils d'Isis ». Aménophis II nous a laissé une double représentation de cette scène sur l'un des grands pylônes de Karnak. Lepsius en a publié une[2]. On y voit le faisceau de prisonniers que le roi décapite d'un coup devant Amon. Je crois que [illegible] désigne ce faisceau, et je lis le mot suivant : *Tešert*. C'étaient probablement des mannequins auxquels alors le roi faisait subir ce traitement. Ceux qui se trouvent sur ce côté du pylône, à en juger par leur coiffure, leurs gros poignards et leurs plumes, ce sont les [illegible] qui, nous l'avons vu, étaient une branche des *Anu* habitant la péninsule Sinaïtique. En face, il doit y avoir une autre population, mais ce côté-là n'est pas publié.

Il semble donc bien que ce que nous voyons ici, c'est une cérémonie qui, d'après le texte d'Amenemheb, paraît se passer immédiatement lors de l'ascension sur le trône. Couper les têtes des ennemis est la prérogative du pouvoir royal. C'est pour cela que les dieux en font la promesse au jeune prince[3].

Puisque les *Anu* sont la population indigène qui a occupé toute la partie nord-est de l'Afrique, il est naturel de leur attribuer toute cette civilisation qu'on appelle toujours préhistorique ou prédynastique et qui n'est autre chose que la civilisation africaine indigène. En Égypte, elle n'a pas tardé après la conquête à céder la place à la civilisation égyptienne proprement dite; mais les recherches récentes faites en Nubie où l'influence égyptienne ne s'est pas fait sentir avant la XIIe dynastie, et pas d'une manière continue, nous montrent qu'elle a subsisté fort tard. Rien ne nous prouve que ces cimetières auxquels d'emblée on donne le nom de prédynastiques ne soient pas les restes de l'ancienne population, qui aurait conservé ses usages et ses mœurs à côté d'une culture beaucoup plus avancée. Le contraste est le même aujourd'hui entre les Bédouins et la population sédentaire de l'Égypte. Cela explique aussi pourquoi il n'y a pas de rupture, de séparation marquée entre l'ancienne civilisation africaine et la culture des premiers Égyptiens. C'est pourquoi je voudrais voir remplacer les mots préhistorique ou prédynastique par ceux d'Africain ou d'indigène, qui me paraissent correspondre beaucoup plus exactement à ce que nous savons des anciens habitants de la vallée du Nil[4].

1. Je cite d'après la planche inédite que je dois à l'obligeance de M. Newberry.
2. *Denkm.*, III, 61.
3. *Deir-el-Bahari*, III, pl. 68, l. 10.
4. Depuis que cet article a été écrit, M. Erman a établi que le signe [illegible] devait se lire *sti*. Ce changement dans la lecture du signe n'influe en rien sur ce qui est dit du peuple et de la région qu'il habitait

LITANIES D'AMON DU TEMPLE DE LOUXOR

PAR

G. Daressy

La partie droite du mur ouest de la première cour du temple de Louxor, celui qui est situé derrière la belle statue de Ramsès II accompagné de sa femme, est occupée par un tableau d'offrandes suivi d'une inscription visible depuis peu en totalité, et qui nous donne une curieuse litanie d'Amon selon ses noms, ses temples et ses fonctions.

Le tableau occupe l'extrémité sud de la paroi. Ramsès II verse la libation sur des offrandes amoncelées devant le dieu Min. Sur la tête du roi, on lit verticalement : ; sur la table d'offrandes :

Min est debout dans un coffre à couvercle voûté, surmonté d'un faucon momifié; devant lui, on lit en haut : , et devant ses jambes : . Derrière le dieu, est posé son emblème , et dans l'angle on lit le nom du temple : , enfermé dans un rectangle qui a dans l'angle réservé.

Au-dessus du texte, est inscrit ce titre en une ligne horizontale : ( )

La litanie est tracée sous forme d'un tableau à deux registres superposés, comprenant chacun soixante-deux colonnes de texte. Chaque colonne est divisée en deux; à la partie supérieure, est donné un des noms du dieu, à la partie inférieure on lit alternativement : et . Dans tout le premier registre et dans les vingt colonnes de début du second, chaque ligne commence par « Offrande à Amon-Râ », formule qui est supprimée plus loin, puis vient :

1 seigneur des trônes des deux terres dans Thèbes,

2 roi des dieux,

3, 4 détruits, sauf les derniers signes : et .

5 Harmakhis,

6 dans la Thébaïde,

7 seigneur de la Thébaïde,

8 modelant les deux terres,

9 établissant la Vérité dans Thèbes,

10 aimant sa ville,

11 dans Hermopolis,

12 dans Aa-rud[1],

13 dans Nilopolis-Babylone,

14 dans Héliopolis,

15 dans Hermopolis,

16 dans Her-ur (Touna),

17 dans Ment[2],

18 dans le ciel et la terre,

19 dans le Midi,

20 dans le Nord,

21 à l'Occident,

22 à l'Orient,

23 dans les pays étrangers,

24 dans toutes ses formes,

25 dans tous ses aspects,

26 dans toutes ses [apparitions],

1. Ville de la Moyenne Égypte près de Béni-Hassan et de Kom-el-Ahmar.
2. C'est peut-être la ville nommée Ménat-Khoufou dans les inscriptions de Béni-Hassan et qui a été assimilée à Miniéh.

27 dans toutes ses incarnations,

28 dans toutes ses transformations,

29 dans toutes ses naissances,

30 dans toutes les places où il lui plaît d'être,

31 dans tous ses temples funéraires,

32 dans toutes ses formes,

33 dans toutes ses possessions,

34 dans tous ses monuments,

35 dans tous ses noms,

36 dans Coptos,

37 dans sa maison .....

38 dans Sar-saru (?),

39 dans Men-mennu (?),

40 dans Karnak,

41 Mentou en Thébaïde,

42 à Nifur dans Abydos,

43 dans Panopolis (Akhmim),

44 dans .....

45 [portant ses plumes], levant le bras,

46 dressant ses beautés,

47 dans Éléphantine (?),

48 dans Apollinopolis (Edfou),

49 dans Hiéraconpolis (Kom-el-Ahmar),

50 dans Éilithya spolis (El-Kab),

51 dans Latopolis (Esnéh),

52 roi du toujours dans Abydos,

53 dans Panopolis (Akhmim),

Anderson, Roma.

10794. Torino. RAMESSE II Mus. Egizio.

Anderson, Roma.

10795. Torino. RAMESSE II Mus. Egizio.

54 dans .....

55 dans Lycopolis (Assiout),

56 dans Aphroditopolis (Qousiéh),

57 dans Hebenu (Zawiet-el-Meitin),

58 dans Cynopolis (Kaïs),

59 dans Héracléopolis (Ahnasiéh),

60 prince des vivants

61 dans Crocodilopolis (Médinet-el-Fayoum),

62 dans les bassins (les oasis?),

second registre

63 dans Memphis,

64 dans Héliopolis,

65 dans la place supérieure,

66 dans la place inférieure,

67 dans Antopolis (Aousim),

68 dans .....

69 dans Khenu (?),

70 dans Saïs,

71 dans .....

72 commandant aux dieux

73 sur le reposoir divin (?),

74 au milieu de Latopolis (?),

75 dans Latopolis (Esnéh),

76 dans Tuphium (Toud),

77 dans Médamoud,

78 dans le champ (?), dans le sanctuaire,

79 qui s'empare des deux terres par force,

80 dans toute place dans la région du Midi,

81 dans toute place dans le pays du Nord,

82 dans toute place où est son fils.

A partir d'ici, le texte n'est plus précédé de la formule d'oblation.

83 La source des naissances, en son nom de ....., est en Amon, créateur des dieux;

84 la production de l'huile et de l'encens pour les bonnes prescriptions est due à Amon, premier dans l'assemblée des dieux;

85 les bras du roi Ramsès sont vers Amon, le très aimé;

86 les décisions de Thot lui-même viennent d'Amon, le dieu bon;

87 les dons du Midi et du Nord sont pour Amon, chef des deux terres;

88 ce qui est dans le ciel et la terre est à Amon, auteur des choses d'ici-bas et de là-haut;

89 l'encens et le cinnamome de [Pount] sont à Amon, [maître] des nations;

90 la libation sur l'autel est pour Amon, la grande Eau;

91 l'offrande de toute chose est due à Amon, auteur des réjouissances (?);

92 les yeux d'Horus produisant ce qui existe sont à Amon, prince de Vérité;

93 toutes les plantes qui germent (?) sont à Amon, créateur des [végétaux];

94 les bœufs et les veaux de toute la terre sont à Amon, qui a fait les bestiaux;

95 le lapis et la turquoise sont à Amon, [auteur] de toutes les pierres;

96 l'or dans sa gangue d'Amu (du Soudan), qu'on extrait des montagnes, est à Amon, qui fait l'électrum;

97 la cornaline[1] du Midi dans son enveloppe est à Amon, qui fait briller ses ornements;

1. Je m'écarte, pour ce mot, de la traduction courante « feldspath ». Je crois que, de même que tous les peuples primitifs dont l'éducation de l'œil n'est pas faite, les Égyptiens ne distinguaient pas bien les teintes faibles; par une sorte de daltonisme, ils confondaient le rose et le vert. J'espère prouver un jour ce fait par des exemples. La pierre vert-rose serait la cornaline, autrement dit le caillou du Nil en galets dont il faut

98 toutes les pierres, les fards roses et noirs sont à Amon, créateur des montagnes;

99 les odeurs des parfums *ahem* et *āndu* sont pour Amon, qui a fait le *Pount*.

100 tous les parfums ..... sont à Amon, qui a fait le *To-nuter*;

101 tous les costumes d'étoffe sont d'Amon, qui fit le tissage;

102 tous les oiseaux de la terre et du ciel sont à Amon, créateur des volatiles;

103 les habitants de l'eau et de la terre sont à Amon, qui les a formés;

104 tous les hommes et les tribus sont à Amon, qui les a créés;

105 tous les humains instruits ou ignorants sont à Amon, qui les a engendrés;

106 tous les dieux et déesses sont à Amon, maître de sa société;

107 la germination en terre, la naissance dans le sol sont d'Amon, auteur de la terre;

108 la prêtresse (?) ..... en Égypte est à Amon, taureau en beauté;

109 les gazelles et antilopes sont à Amon, créateur des animaux sauvages;

110 tous les animaux qui vont en bondissant sont à Amon pour ses autels;

111 les prémices de ..... sont à Amon, qui a fait produire la semence;

112 tous les carnages (du roi) dans tous les pays viennent d'Amon, le très redoutable;

113 ses clameurs pénètrent.....

114 la prospérité du prince aux deux couronnes vient d'Amon, montrant sa beauté;

115 ses volontés s'exécutent sur la terre et au ciel, grâce à Amon, qui a fait être l'éternité.

---

enlever l'enveloppe brunâtre. De même, à la ligne suivante, on cite le fard vert, qui, pour l'œil des Égyptiens, était rose et se mettait sur la joue, tandis que le *mesdem*, poudre noire de galène, se plaçait autour de l'œil et au sourcil.

116 les acclamations des Occidentaux sont à Amon, qui a fait les Tahennu;

117 ses frayeurs sont dans tous les pays, à cause d'Amon, auteur des Ha-nebu;

118 s'il met sa crainte sur la Méditerranée et la mer Rouge, c'est grâce à Amon, engendreur des barbares;

119 le refoulement des Méridionaux, la destruction des Septentrionaux, viennent d'Amon, auteur de toute la terre;

120 la création de toutes choses produites dans le chaos absolu est due à Amon, qui existait antérieurement;

121 tout ce qui existe, réuni ensemble dans les écrits de Thot, vient d'Amon dans l'éternité;

122 la mise du ciel sur ses quatre piliers est due à Amon, supérieur à .....;

123 l'existence de la terre avec ses reliefs vient d'Amon, créateur du sol;

124 l'éternité (*bis*) et la durée (*bis*) sont à Amon, le roi des dieux.

Cette dernière partie est assez curieuse en ce qu'elle proclame que tout ce qui existe appartient à Amon et doit lui revenir, parce que c'est lui qui a tout créé, et que les pensées mêmes sont inspirées par lui.

Au-dessous de ce texte, on voit une partie de la liste que j'ai déjà signalée dans ce *Recueil* en 1894[1], et qui énumère les régions dont les Égyptiens tiraient l'or et les pierres précieuses. Je crois devoir la reproduire en ajoutant les noms de la fin qui alors n'étaient pas visibles. Chaque pays est symbolisé par un personnage dont le nom est écrit sur la tête, dans le signe , sauf pour les deux premiers; le nom est répété à côté dans le texte explicatif, parfois avec quelque variante, précédé de , sauf pour les deux premiers.

	NOMS SUR LA TÊTE	NOMS DANS LE TEXTE	
1	surchargeant		L'eau, peut-être les grands lacs de la région équatoriale.
2			Les montagnes[2].

1. T. XVI, p. 51; Daressy, *Notice du temple de Louxor*, p. 29.

2. On considère toujours *Nes-taui* comme le nom du sanctuaire de Karnak, il semblerait ici qu'on désigne par ce mot les montagnes, le désert où sont les mines. C'est un fait bien connu qu'Amon est la divinité adorée dans tous les établissements égyptiens hors de la vallée du Nil, dans les carrières, dans les oasis, etc. Déjà, Brugsch, dans son *Dictionnaire géographique*, avait mentionné que la pierre est extraite de Nes-taui, Le Saint des Saints de Karnak ne pouvant être considéré comme une carrière, il en résulte que ce mot est plus général, et, mis ici en opposition avec les eaux, doit s'appliquer à l'ensemble des régions arides qui enserrent la vallée du Nil. Le premier titre d'Amon thébain serait donc « maître du désert ».

NOMS SUR LA TÊTE	NOMS DANS LE TEXTE	
3		Le haut Soudan ou l'Abyssinie.
4		Le Soudan.
5		La Nubie.
6		Région de la première cataracte.
7, 8 détruits.		
9		(?)
10		Éléphantine (?).
11		Ombos (?).
12		Edfou.
13		Coptos.
14		Coptos, répété par erreur.
15		Région entre la Moyenne Égypte et la mer Rouge (spécialement du XVIe nome).
16 détruit.		
17		Oasis de Khargéh.
18		Oasis de Farafra.
19		Oasis de Dakhléh.
20		Région entre le Nil et le golfe de Suez.
21		Sinaï.
22		Chypre (produit argent et cuivre).
23		Alasya, nord de la Cœlé-Syrie (argent et cuivre).
24		Pays des Khétas (lapis et pierres).
25		En Asie Mineure (?) (argent et pierres).
26		Crête (Caphtor) (pierres).

Les deux derniers noms sont malheureusement détruits; l'un des pays produisait la gemme et les pierreries , l'autre donnait la cornaline .

A TRAVERS LA VOCALISATION ÉGYPTIENNE

PAR

G. MASPERO

§ XXXVI. *Des conséquences qu'on peut tirer de certaines formes de noms propres pour la chronologie du langage égyptien.* — A. Je prendrai pour premier exemple les noms dans lesquels l'adjectif N+F+R entre en premier élément. L'adjectif s'y trouve sous deux formes, l'une pleine, l'autre mutilée par la chute de R final. A la première série appartiennent des noms tels que :

Νεφερῶς, Νεφερᾶς[1] NEFER-HO, NEFERHA;

Νεφερχέρης NEFERKERÊ,

à la seconde des noms tels que :

Νεφώθης NEF-HOTPE.

dans Πετενεφώθης, qui équivaut à . Évidemment, Nephôthès représente un stage de la langue plus récent que Nepherôs et Nepherkerès, mais à quelle époque doit-on reporter la chute de R? Le dieu , qui entre dans la composition de Péténéphôtès, est une forme de Khonsou, celle dont le nom complet était *Khonsou-m-Ouasît-nef[er]hotp*. Or, le dieu Khonsou et ses formes ne sont devenus à la mode que sous le second âge thébain, de préférence sous la XIXe et la XXe dynastie. L'épithète , qui est passé au rang de nom divin comme celle de appliquée à Phtah et à Toumou, a donc pris la prononciation de à l'époque où elle s'est cristallisée, c'est-à-dire N+F avec chute de R final, en d'autres termes au second âge thébain, si bien que devait se prononcer N+F sans R déjà dans la κοινή. Les transcriptions assyriennes d'El-Amarna confirment pleinement le témoignage des grecques : le cartouche d'Aménothès IV y est rendu par NAFKHOUROURÎYA, avec P pour F, l'assyrien ne possédant pas le son de égyptien, et une vocalisation en A. Nous pouvons conclure de cet ensemble de faits :

1° Que R final de était tombé déjà au début du second âge thébain, et que en premier élément se prononçait NAF, NAFKHOUBROURÎYA, NAFHATPE comme AMANHATPE = AMANKHATBE en assyrien. La κοινή ne connaissait plus que la forme mutilée : NAFÉ, NAFI, NAF, pour le singulier masculin , et NAFRI[T], NAFRE[T], pour le féminin;

2° Les formes où R est conservé sont antérieures à la XVIIIe dynastie, et appartiennent à la langue archaïque. Et, en effet, si Nephôthès est un dieu relative-

1. GRENFELL-HUNT, *Fayûm Towns and their Papyri*, p. 191, n° 62, l. 4; on trouve d'autres variantes Νεφορῶς dans Πνεφορῶς à Hibéh (GRENFELL-HUNT, *The Hibeh Papyri*, t. I, p. 4), et Νεφερεύς, où la forme grecque a été peut-être formée sur un pluriel NEFERHÉOU.

ment moderne, Nepherôs , surnom de Phtah ou d'Atoumou, remonte au moins aux dynasties memphites.

La question des consonnes tranchée, reste celle des voyelles. Les transcriptions assyriennes donnent, pour le XIVe siècle avant J.-C., des A où les transcriptions grecques du IIIe ou du IIe siècle donnent des O à la tonique et des E dans le reste du mot. La vocalisation des noms AMANKHATBI et NAPKHOUROURÎYA, NAPKHOURRÎYA, pour NAFKHOUBROURÎYA, nous peut servir à rétablir exactement celle de N+F+Ḥ+T+P. Le mot AMANKHATBI, ayant quatre syllabes, pourrait avoir un seul accent AMÁNKHATBI, ce qui se justifierait à la rigueur par le fait que le nom d'Ammon AMÂNOU avait l'accent sur l'Â long devenu Ô long à l'époque grecque. Toutefois les transcriptions grecques Ἀμενώθης, Νεφώθης, montrent qu'en réalité l'accent tonique du composé était sur la première syllabe du verbe ḤÔTPE, ḤATPÉ, et il en résulte que l'accent placé sur l'Â médial d'AMÂNOU passa sur l'A initial en contretonique : l'A médial, devenu atone, se préserva d'abord par enharmonie avec l'A des deux syllabes accentuées, puis se modifia en E ne subsistant que dans le nom du Παμενώθης (pour Παλμανώθης des manuscrits) d'une tradition juive alexandrine[1]. De toute manière, la prononciation ḤÁTPE, ḤÁTPI, est démontrée, pour final en composition dans la κοινή. Pour , qui est atone dans , puisque l'accent tonique du nom est sur l'élément , la vocalisation en A est prouvée par l'assyrien vers le même moment de la langue dans la même position. On en trouve, d'ailleurs, au moins un exemple dans les transcriptions grecques de l'alchimique, Ταφερώς[2], pour Ταναφερώς « celle qui appartient à Naferho ». La prononciation NAFHATPI[É] me paraît donc être bien établie pour sous le second empire thébain. Je rechercherai un peu plus loin ce qu'a été la prononciation de N+F+R aux temps antérieurs.

B. L'adjectif OU+S+R est transcrit de deux façons en grec, sous la forme mutilée sans R final dans le prénom de Ramsès II :

Οὐσιμάρης, Οὐοσιμάρης OUSIMARÈS, OUOSIMARÈS,

avec la forme pleine en R dans le nom du roi de la Ve dynastie,

Οὐσερχέρης OUSERKERÈS.

Ici, de même que pour le cas de N+F+R, nous voyons que la première forme représente un moment de la langue postérieur à celui où la seconde était usitée, et les transcriptions assyriennes nous reportent aux beaux temps de la κοινή. Les tablettes hittites récemment découvertes épellent, en effet, le prénom OUASHMARÎYA avec la même vocalisation en A pour que nous rencontrons pour . Sur un point, il semble que la transcription grecque soit plus fidèle, lorsqu'elle intercale une voyelle entre les deux

1. ARTAPAN, dans EUSÈBE, *Préparation évangélique*, 2e part., § XXVII, édit. MIGNE, t. III, p. 772-728. Le texte imprimé porte Παλμανώθης, mais la correction Παμενώθης s'impose : c'est en fait une variante du nom de Φαμενώθ, Φαμενώφ, donné au Memnon thébain.

2. SPIEGELBERG, *Ægyptische und Griechische Eigennamen*, p. 53*, n° 386.

éléments du mot. Cette voyelle devait être très brève, puisque les Sémites ne l'ont pas rendue, mais elle n'en existait pas moins, puisque les Grecs l'ont notée. Ici, comme au paragraphe précédent, les deux transcriptions de OU-S-R ont une valeur chronologique : la transcription pleine OUSERKÉRÈS correspond à une prononciation archaïque, la transcription restreinte OUOSIMARÈS, OUSIMARÈS, à une prononciation du second âge thébain OUSIMARÎYA.

On peut, dès maintenant, faire une remarque qui a bien son importance. Les listes grecques des dynasties ne sont pas homogènes d'un bout à l'autre en ce qui concerne la prononciation : elles ont conservé dans certains noms les prononciations archaïques, NEFERKÉRÈS, OUSERKÉRÈS, dans certains autres les prononciations usitées dans la langue courante à l'époque où ces noms entrèrent en usage, OUOSIMARÈS. Elles nous fournissent donc sur plusieurs points des éléments chronologiques utiles pour l'histoire de l'égyptien. L'onomastique privée, étudiée en dehors des listes, fait de même, lorsqu'elle nous montre côte à côte des formes telles que NEPHÉRÔS et NEPHÔTÈS. Il sera donc nécessaire, lorsqu'on rencontrera des doublets tels que NEF à côté de NEFER, OUOSI-OUSI à côté d'OUSER, de rechercher s'ils n'appartiennent pas à des strates différents du langage et si tels d'entre eux ne seraient pas les témoins d'un état antérieur.

C. Est-il téméraire de tirer de ces deux exemples des conclusions générales et de déclarer que la chute de R final était un fait accompli dès le second empire thébain? Les variantes qu'on a signalées de pour , pour , par exemple, viendraient à l'appui de cette opinion si l'on était entièrement sûr d'elles. Je ne les invoquerai donc ici que pour mémoire, afin de rappeler que la recherche des variantes de ce genre dans les textes de la XVIIIe dynastie présenterait un intérêt réel. Pour le présent, je me bornerai à dire que le cas de deux mots d'usage aussi courant que le sont et rend vraisemblable l'opinion que les R finals des mots du même type s'étaient amuis déjà dans la prononciation de la κοινή, bien qu'ils se conservassent encore dans l'orthographe. Pour les époques plus anciennes, on peut citer, dans les tombeaux memphites, des formes telles que S+A+OU pour S+OUR -A, *boire*, qui semblent marquer que le procès de transformation était déjà commencé.

D. Un troisième exemple de l'intérêt que les noms propres présentent pour la chronologie du langage nous est fourni par le nom M+Ḏ+ÎT de la déesse de la Justice. Ce prénom de Ramsès II, qui vient de nous servir pour dater *à minimum* la chute de R dans OU+S+R, contient , transcrit MA en grec — Οὐσιμάρης — et en assyrien — OUASHMARÎYA. Nous pouvons donc reporter la chute du T féminin en composition, puis celle de l'î et la réduction de la combinaison A+î en A, que j'ai étudiée précédemment[1], jusqu'à la κοινή, c'est-à-dire jusqu'aux XVIIIe-XIXe dynasties. Faut-il la repousser plus haut encore, et la ramener au premier âge thébain, par exemple? Le prénom N++RḎ d'Amenemhaît III, transcrit Λαμάρης, Λαβάρης, avec la substitution classique de A à NA, l'indique peut-être. Toutefois, je dois faire remarquer

1. MASPERO, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXIII, dans le *Recueil*, t. XXIV, p. 153-159.

que Manéthon recueillait dans bien des cas les prononciations usitées de son temps, et que celles-ci pouvaient, malgré la tradition, ne pas correspondre exactement à celles des gens de la XIIe dynastie. Je retiens donc le fait dubitativement et sans en tirer de conclusions immédiates.

Ici s'arrêtent actuellement nos connaissances sur l'histoire phonétique de MAÎT en composition. Voyons si un groupe analogue, tel que Ḥ+Â+ÎT, ne nous mènera pas plus loin. en composition donne trois transcriptions différentes, ainsi que je l'ai mentionné déjà dans l'article que je viens d'indiquer : il est HAT- dans Ἀθώρ, HA dans Ἄυαρις, HI dans Θιναβουνοῦν[1]. Or, on peut remarquer dès à présent qu'Hathor appartient au très vieux fond de la langue, et que, quelle qu'en soit l'origine, l'orthographe artificielle que ce nom a prise est d'un temps où se prononçait HAT en composition, et par suite HAÎT à l'état libre avec l'-î- du féminin. Nous avons donc pour le mot , en composition, la chronologie suivante : 1° HATHOR, soit HAT- sans î du féminin, mais avec T; 2° plus tard, le T étant tombé à l'état libre et le mot sonnant HAÎ au lieu de HAÎT, l'î du féminin tombe en composition, et l'on a HAOUARI; 3° plus tard encore, HI au lieu de HAI dans des transcriptions de basses époques. L'analogie d'OUSIMARÈS-OUASHMARÎYA nous permet de penser que des transcriptions telles que Ἄυαρις nous représentent la prononciation du second âge thébain, ce qui cadre bien avec le rôle que la ville joue dans l'histoire : elle nous fournit donc la date inférieure au-dessous de laquelle des formations en HAT-, MAT- avec T sonnant, ne peuvent plus être admises. Et, en effet, les noms géographiques d'époque tardive, dans lesquels entre le mot comme premier terme, n'offrent point de T, ainsi Ἀσφουνις, ASFOUN, ou bien, s'ils en renferment un, comme Ἀταρβήκις, c'est par fausse étymologie, parce que l'analogie avec le nom de la déesse l'a conservé. Est-ce à dire que cette date inférieure de la XVIIIe dynastie soit la date exacte et que la transcription en HA- ne soit peut-être pas de beaucoup antérieure?

E. C'est ici qu'interviennent les transcriptions en HI-. Si nous n'en avions que pour l'époque gréco-romaine, on pourrait croire qu'elles sont postérieures à la κοινή et qu'elles marquent le dernier terme de l'évolution, mais le terme KHIKOUBTA, qui se rencontre dans la correspondance d'El-Amarna, paraît bien être la transcription du nom de Memphis : le H final y a disparu, mais sa chute n'est pas un obstacle, puisque le nom du dieu est rendu de même en grec Φθᾶς, Φθᾶ, et en composition -φθης, Μενέφθης, . Il serait donc prouvé par là que, dans la seconde moitié de la XVIIIe dynastie, , comme premier élément d'un nom propre, pouvait se prononcer HÎ-. Or, de quelque manière qu'on explique la transcription[2], il reste acquis au débat que, dans la κοινή, la forme de en composition était tantôt HA-, tantôt HÎ-. Y aurait-il quelque raison pour dire que HA- et HÎ- représentent une différence dialectale? Non, car HIKOUBTA, Memphis, est en Basse Égypte, près de

1. *Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 155-156.
2. En voir une explication dans le *Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 155-156.

'Αθάρραβις, 'Αθριβις, tandis que Hipponon et Hysopis sont de la Moyenne Égypte, et Θιναβουνοῦν du Saïd comme 'Ασφυνις'. Les transcriptions en Ha- et en Hî- se trouvant répandues l'une et l'autre sur toute l'Égypte, leur alternance n'est pas question de dialecte, mais très probablement question de phonétique. J'ai cru, dans l'article auquel je me suis reporté plus d'une fois [2], que la transcription grecque Αἴγυπτος de pouvait nous mettre sur la voie, mais je ne veux pas revenir ici sur ce point qui est étranger à mon sujet. Chronologiquement, il me paraît pouvoir être admis qu'il y a eu dans la κοινή, c'est-à-dire sous le second empire thébain, pour en composition, deux transcriptions Ha- et Hi-. Au delà, il n'y a plus de certain que la forme Hat-, prouvée par = 'Αθώρ, mais les transcriptions Hikoubta et Αἴγυπτος nous permettent, je crois, d'admettre jusqu'à nouvel ordre que Haît- en premier élément d'un mot composé a reçu deux traitements différents : d'un côté, î féminin aurait disparu, Hat-horou pour *Haît-horou, puis -t serait tombé, Hâ-ouârî[t], Hâ-ouari, au lieu de *Hat-ouâri; de l'autre côté, t serait tombé, Αἴγυπτος = Haîkouptah au lieu de *Haîtkouptah, puis a+i se serait résolu sur i, Khikoubta-*Hikouptah. Je constate le fait sans l'expliquer : je renvoie seulement à mon article antérieur pour montrer qu'il reparaît dans la série des composés en , et .

E. On a remarqué sans doute que, si l'assyrien transcrit par Ouashmarîya, il transcrit par Nim*mou*rîya, soit une vocalisation en a contre une vocalisation en ou de . Nim-, pour Nib- , est un bon exemple d'assimilation de b à m, mais que dire de mou pour ma?

Le mot au singulier et au pluriel est transcrit en grec, dans les listes royales, χε-, κε-, Νεφερχέρης, et Μεγχέρης, Μυκερῖνος, sans qu'il soit possible de dire si cette transcription est correcte pour le pluriel, les variantes et se rencontrant sur les monuments : les annalistes d'époque ptolémaïque ne tenaient peut-être compte que des variantes où un seul était écrit, et ils comprenaient, par suite, Durable *est le double* de Râ ou de Hor, au lieu de Durables *sont les doubles* de Râ ou de Hor. Cette interprétation et la prononciation qu'elle comporte sont même antérieures aux Ptolémées, puisqu'on nomma Μυκερῖνος, avec κε = ou , à Hérodote le roi de la troisième pyramide. Il n'en était pas de même antérieurement, puisque les Grecs de l'âge homérique et les Sémites contemporains de la XVIIIe dynastie entendirent Αἴγυπτος = Aï*gou*ptos et Khi*gou*bta le nom . Le , pluriel de , était donc entendu *kou, gou,* par les étrangers, mais était-ce la prononciation égyptienne exacte? Si nous prenons les transcriptions assyriennes de noms égyptiens qui renferment la combinaison ou avec , ainsi , nous les voyons transcrites, Nikou, Tarqou, en assyrien, tandis que le grec donne, à côté de Νεκώς, Νεχάω. Il semble que l'assyrien ne saisissait pas certaines voyelles brèves internes de l'égyptien ou que, s'il les saisissait, il les prenait

1. On trouve le même fait dans les composés de aît et de ; cf. *Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 156-157.

2. *Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 156.

pour des nuances inutiles à rendre : c'est ainsi que, plus haut[1], nous avons trouvé OUASHMARÎYA pour OUASHIMARÎYA-Οὐοσιμάρης. se prononçait NIKAOU-NEKAÔ, TEHARQAOU-TEHARQAÔ-Τεαρκών, ce qui nous permet de penser que le groupe , au moins à l'état libre, sonnait KAOU-KÉOU : on remarque d'ailleurs, dans les listes manéthoniennes, pour le nom , la transcription Καιέχως, qui donne la même valeur KA-ÉKÔ, KA-ÉKÉOU, avec un I euphonique développé entre l'A du singulier et l'E du pluriel ÉKAOU, ÉKÉOU, ÉKO. En composition, à l'intérieur des mots, le groupe avait-il le même son? S'il l'avait, comme il n'est pas impossible de le croire, la voyelle A ou E devait être peu sentie, car les Grecs archaïques ne l'ont pas mieux saisie que les Sémites, et ils ont reproduit le nom avec la valeur Aï*gou*PTOS. Ici, la vocalisation en OU de est justifiée par le pluriel, HAÎKA[É]OUPTAH-HAÎKOUPTAH, ou bien HIKOUPTAH.

Le MOU de NIMMOURÎYA est au MA de OUASHMARÎYA ce que le KOU de KHI*gou*BTA est au KÉ, KHÉ, de Νεφερχέρης, une forme plurielle de MAVÎT, et très probablement le du thème radical y recevait, comme le K du thème radical de , une voyelle très brève que l'assyrien n'a pas rendue : parmi les variantes du nom Nimmouriya, Mimmouriya, Immouriya, Nammouriya, MOU demeure inchangé. Il faut donc admettre que, dans le prénom d'Aménôthès III, le nom était au pluriel, bien que les variantes hiéroglyphiques ne nous fassent connaître que le singulier. Ceci n'est pas étonnant en soi, car, dans les listes officielles, les noms qui ont au deuxième élément ont l'orthographe singulière , , plus souvent que l'orthographe plurielle , ; celles-ci sont, au contraire, abondantes dans les textes privés.

G. L'orthographe égyptienne de MAOU, MOU, est « les vérités, les justices », avec un final. Le mot au pluriel avait donc, à l'origine, la flexion en -OUÎTOU, -OUÎTE, des pluriels féminins ordinaires, et elle suivit les destinées de ceux-ci : le T s'amuit au pluriel, comme il avait fait au singulier, et il ne resta plus pour marquer le nombre que la partie OUÎ-OUE de la flexion ancienne *MAVOUÎT[E]-MAOUÎ[E]. La chute du T du pluriel était déjà un fait accompli sous la XVIIIe dynastie, et ce T ne reparaissait dans la prononciation qu'à des places spéciales, par exemple, pour servir de support aux suffixes des personnes, auquel cas on indiquait sa valeur par l'addition de , TOU, TE, au mot ISOUÎT-TE-K, *tes places*, et non pas ISOUÎ-K. Il est probable que ce phénomène avait accompagné, ou au moins suivi de près, l'amuissement du singulier, et que, par conséquent, on doit le reporter aux temps qui précèdent le second âge thébain. La transcription assyrienne nous enseigne de plus que l'Î [E] du pluriel s'éteignait en composition à l'intérieur des mots, et que la combinaison OU+Î suivait en cela la même règle que la combinaison A+I : OUÎ devenait OU comme AI devenait A[2], NIBMAOURÎYA-NIMMOURÎYA, et non pas NIM*maoue*RÎYA-NIM*maoui*RÎYA.

1. Cf. plus haut, p. 71-72 du présent volume.
2. Voir plus haut, p. 73 du présent volume.

H. J'arrête ici cette étude, les faits que j'ai indiqués étant suffisants pour montrer ce que signifie le titre que je lui ai donné. Dans toutes les langues, les noms propres fixés aux différentes époques deviennent comme des fossiles qui conservent les caractères que la langue présentait à ces époques, et, bien analysés, ils nous permettent de dégager des éléments propres à reconstituer, au moins sur certains points, l'histoire des formes qu'ils renferment. Les résultats auxquels l'analyse nous a conduits pour la chute de ⬭ final et de la flexion féminine des noms et des adjectifs sont les suivants :

1° ⬭ final s'était amui dès la XVIIIe dynastie. Il ne sonnait plus dans la prononciation de la κοινή au masculin des mots à trois lettres, tels que N+F+R, OU+S+R, A+N+R, B+N+R, etc. ; l'existence en copte des formes telles que ⲛⲟⲩⲣⲉ-ⲛⲟⲩⲣⲓⲧ, ϯ, *utilitas*, montre qu'au féminin ⬭ s'était conservé dans la prononciation. L'adjonction de la flexion lourde ⌓ -ÎT, -ET, avait amené la suppression de la voyelle qui se trouvait entre la deuxième et la troisième lettre, et fait de NAFIR-NAFER, d'abord NAFRÎT-NAFRET, puis NAFRÎ-NAFRÊ, si bien que, pour les adjectifs de ce type, on peut présumer les prononciations NAFI-NAFE, OUASI-OUASE, etc. pour le masculin, NAFRI-NAFRE et OUASRI-OUASRE, etc. pour le féminin singulier.

2° ⌓ du féminin s'était amui dès la même époque, et la κοινή avait, pour des formes féminines telles que ⌓, une prononciation MÂÎ, qui, en composition, devenait MÂ, selon la loi qui régit en pareil cas la combinaison A+I : le copte thébain ⲙⲉ, *veritas*, à côté du memphitique ⲙⲏⲓ, provient de la résolution sur E de A+I diphtongués. De même, au pluriel, le ⌓ ne sonnait plus, et la transcription MOU en composition semble correspondre à un type MÂOUÎ-MÂOUE, provenant d'une forme antérieure MÂOUÎTOU-MÂOUETOU. Il y a là une probabilité pour que, dans la κοινή, le pluriel féminin des noms et des adjectifs fût en -OUÎ, -OUE.

Le pluriel masculin en OU se rencontre dans le cartouche ⊙ d'Aménôthès IV, transcrit en assyrien NAPKHOUROURÎYA, mais c'est un point sur lequel je n'insiste pas, car je compte y revenir par la suite.

3° La résolution sur A de la combinaison A+I est déjà de règle en composition dans la κοινή, OUASH*mâ*RÎYA et non OUASH*mâî*RÎYA. Des fautes que j'ai relevées autrefois montrent qu'il en était déjà ainsi pour l'article possessif de la première personne, et que , par exemple, se prononçait PANÊB, ⲡⲁⲛⲏⲃ̂, et non plus PAINEB (pour PAÎYI-NEB), comme dans les temps antérieurs.

On peut appliquer, je crois, cette règle aux noms dans lesquels \\ PAI, ⲡⲁⲓ, *ce*, entre en premier élément de composition, \\ PAÊNEKHI-PAÊNKHI, \\ PANOTMOU-PANOTME, et plus tard \\ PAMINE, Φαμῖνις, et les composés en ⲡⲁ-, ⲫⲁ-, du copte. Par contre, je suis disposé à admettre que l'article , , PÀ-, avait déjà la prononciation PE-, P-, des âges postérieurs.

4° La résolution sur OU, O, de la combinaison OU+I, O+I, dont j'ai traité ailleurs[1], me paraît avoir existé déjà, au moins en composition.

J'ajouterai que certaines des fautes qu'on observe aux manuscrits littéraires ou autres

1. Voir *Recueil de Travaux*, t. XX, p. 146 sqq.

de la XIXe et de la XXe dynastie sont de nature à corroborer ces conclusions. Je n'en veux pour exemples que certains passages de l'*Hymne du Nil* du Musée britannique, où l'erreur du copiste nous démontre l'existence de la prononciation courante Ouasi-Ouosi pour le même radical , transcrit Ouash- sur les tablettes cunéiformes contemporaines. Où *Sallier II* écrivait [1], *Anastasi VII* porte [2]. Bien que les deux versions offrent un sens « On voit *le puissant* comme *le gémissant* » et « On voit *la Thébaïde* comme *les cantons du Nord* », la prononciation devait être suffisamment la même aux deux termes pour que la méprise d'audition interne ou externe que les deux textes indiquent se puisse comprendre. Sans nous inquiéter de l'équation = , qui ne rentre pas dans le cadre de la discussion actuelle, l'équation = fournit : 1° une preuve secondaire de la chute de dans la prononciation ramesside de Ouasi-Ouasé, cunéiforme Ouash-; 2° une preuve de la prononciation Ouasi-Ouasé pour le nom de Thèbes sous le second empire thébain, au lieu de la prononciation -οῖς-ouîs que la transcription grecque, Χαμοῖς, du nom lui assure à l'âge ptolémaïque. Un autre passage des deux mêmes manuscrits est, pour ainsi dire à double détente, celui où *Sallier II* copie [3], ce qu'*Anastasi VII* orthographie [4]. De ce qui vient d'être dit résulte, pour le factitif , une prononciation ramesside Saouasi[é]-Souasi[é], à laquelle la prononciation de la variante devait ressembler assez pour que la confusion auditive fût possible entre les deux. Le simple présente une variante sans final dès la Ve dynastie, soit une prononciation probable saouî-ⲥⲁϣ-, qui aboutit par dégradations successives au copte ⲥⲱ-ⲥⲉ : devait sonner quelque chose comme Sasaouî, qui ressemble assez à Saouasi . D'autre part, l'équation = , rapprochée de la prononciation mâî-ⲙⲁⲓ que le cunéiforme contemporain indique pour , nous prouve pour une énonciation identique m-aï, où a déjà la valeur ⲁ *T.*, ⲁⲓ *M.*, *facere*, de l'âge ptolémaïque. Un peu plus loin dans le texte on a [5] vis-à-vis de [6], où équivaut à Aî-ⲁⲓ, et, par conséquent, a déjà perdu son , comme le laissait soupçonner les variantes thébaines A-ⲁ de la préposition . On voit combien les erreurs de scribe confirment les transcriptions étrangères de la κοινή.

1. *Papyrus Sallier II*, p. 13, l. 7.
2. *Papyrus Anastasi VII*, p. 10, l. 4.
3. *Papyrus Sallier II*, p. 13, l. 3.
4. *Papyrus Anastasi VII*, p. 9, l. 7.
5. *Papyrus Sallier II*, p. 13, l. 3.
6. *Papyrus Anastasi VII*, p. 9, l. 7; la même équation est fréquente dans *Sallier IV*.

TEXTES RELIGIEUX

PAR

PIERRE LACAU

LXXXV

A = Sarcophage de . Beršeh, XIIe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28092. Côté 3, l. 74-83.

B = Même sarcophage. Côté 2, l. 1-7.

C = Sarcophage de . Beršeh, XIIe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28089. Côté 4, l. 1-21.

D = Sarcophage de . Beršeh, XIIe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28090. Côté 3, l. 1-14.

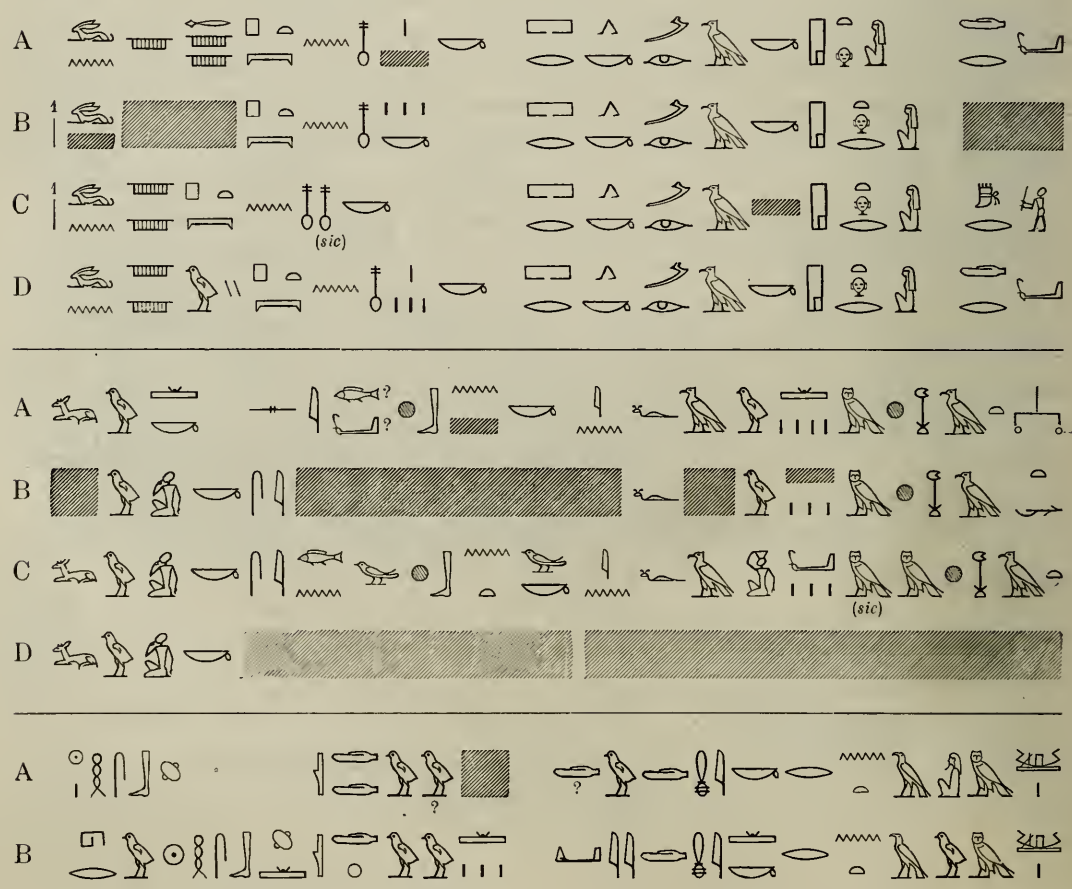

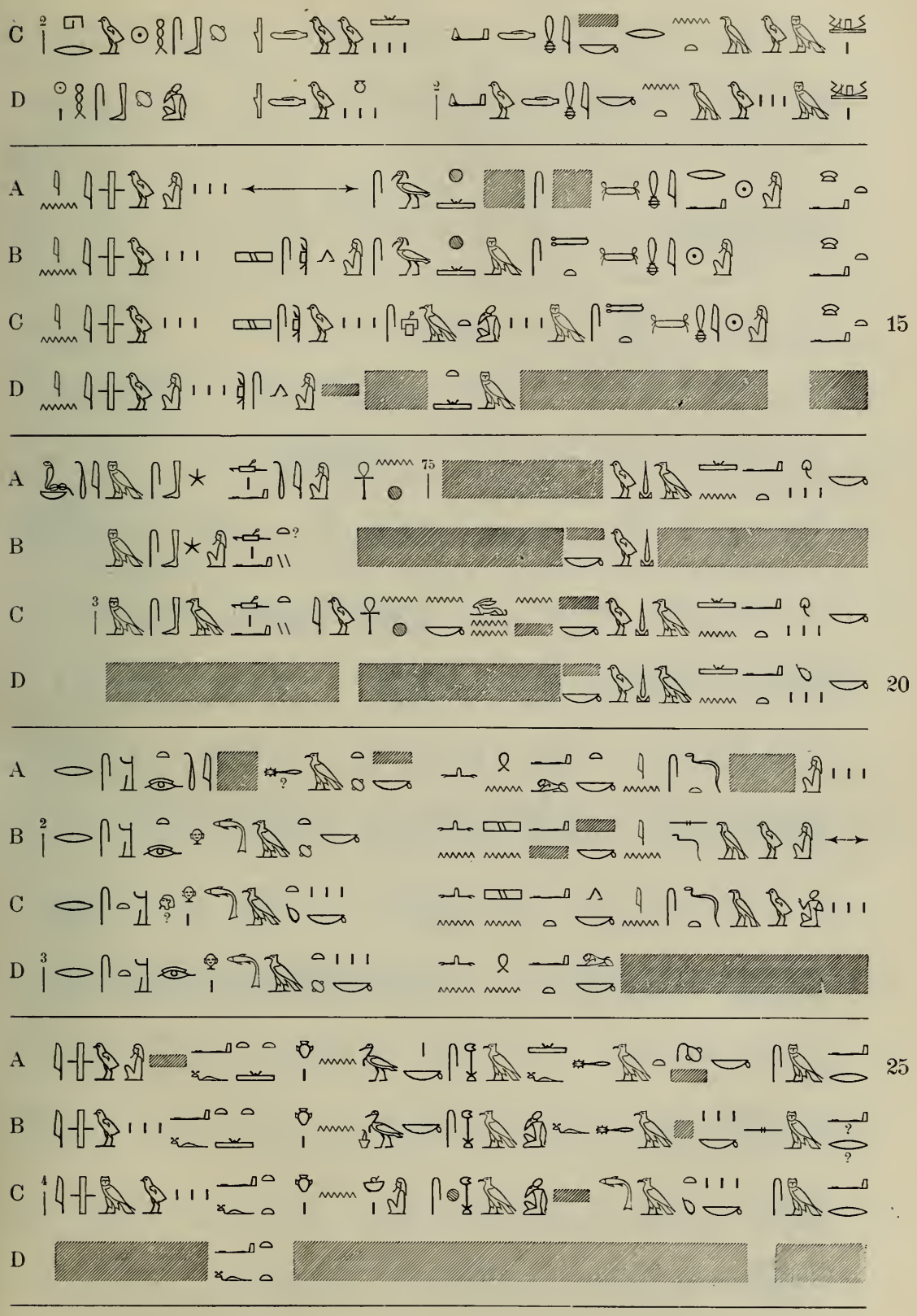
C
D
A
B
C
D
A
B
C
D
A
B
C
D
A
B
C
D
15
20
25

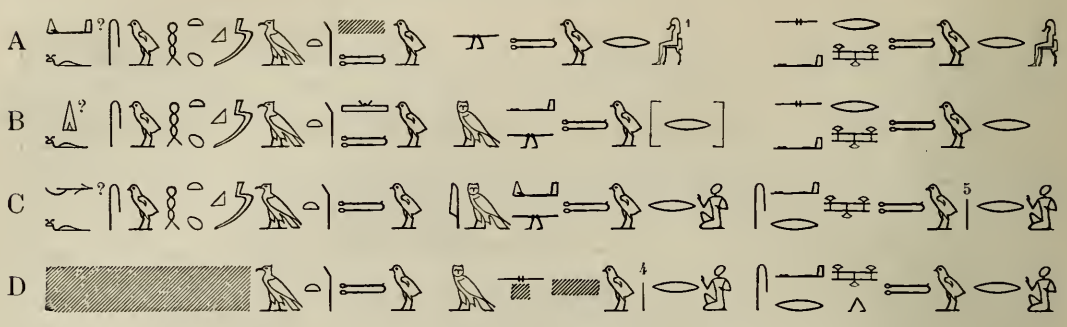
A
30 B
C
D

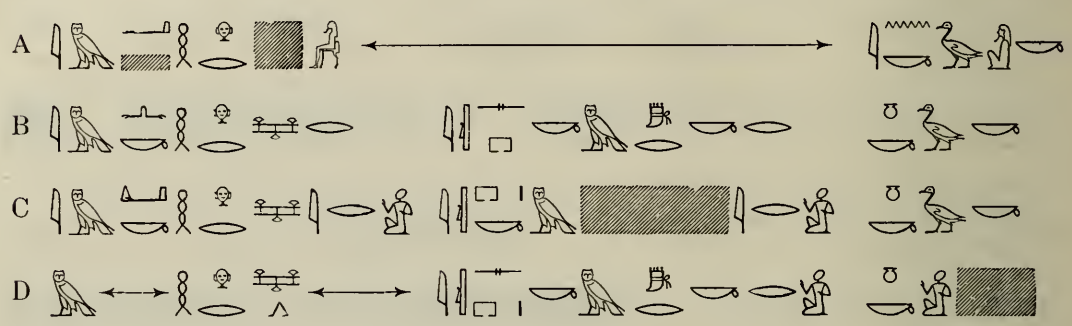
A
B
35 C
D

A
B
C
40 D

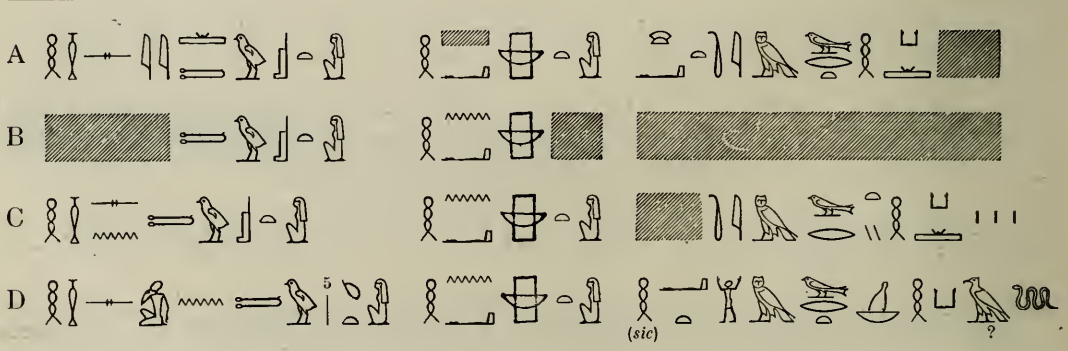
A
B
C
D
(sic)

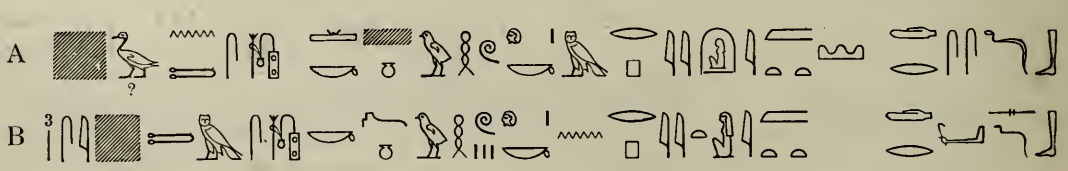
45 A
B

C

D

A (sic)

B 50

C

D (sic)

A

B (sic) (sic)

C 55

D

A (sic)

B

C

D 60

A (sic)

B

C

D

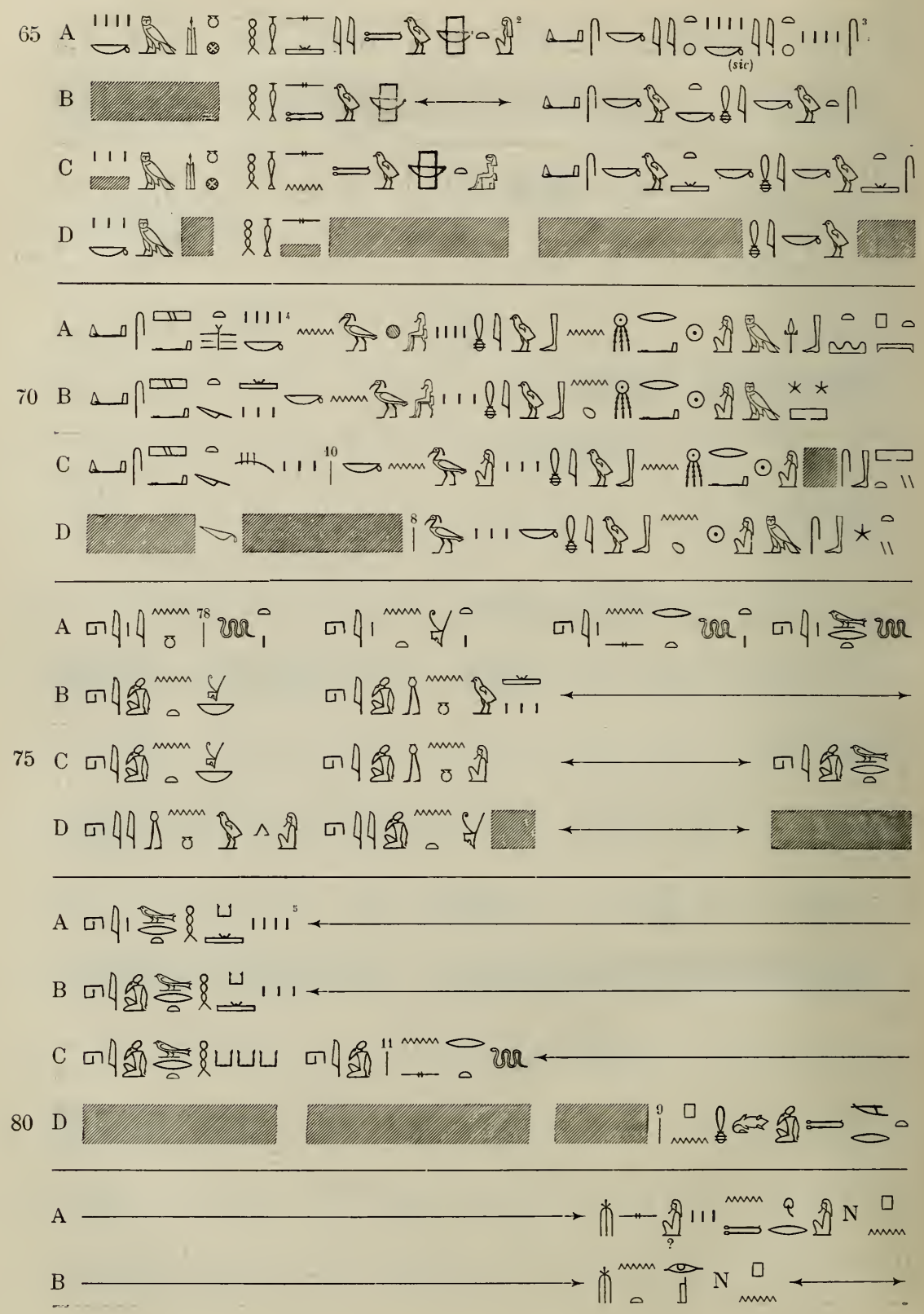
65 A
(sic)
B
C
D
A
70 B
C
D
A
B
75 C
D
A
B
C
80 D
A
B
N
N

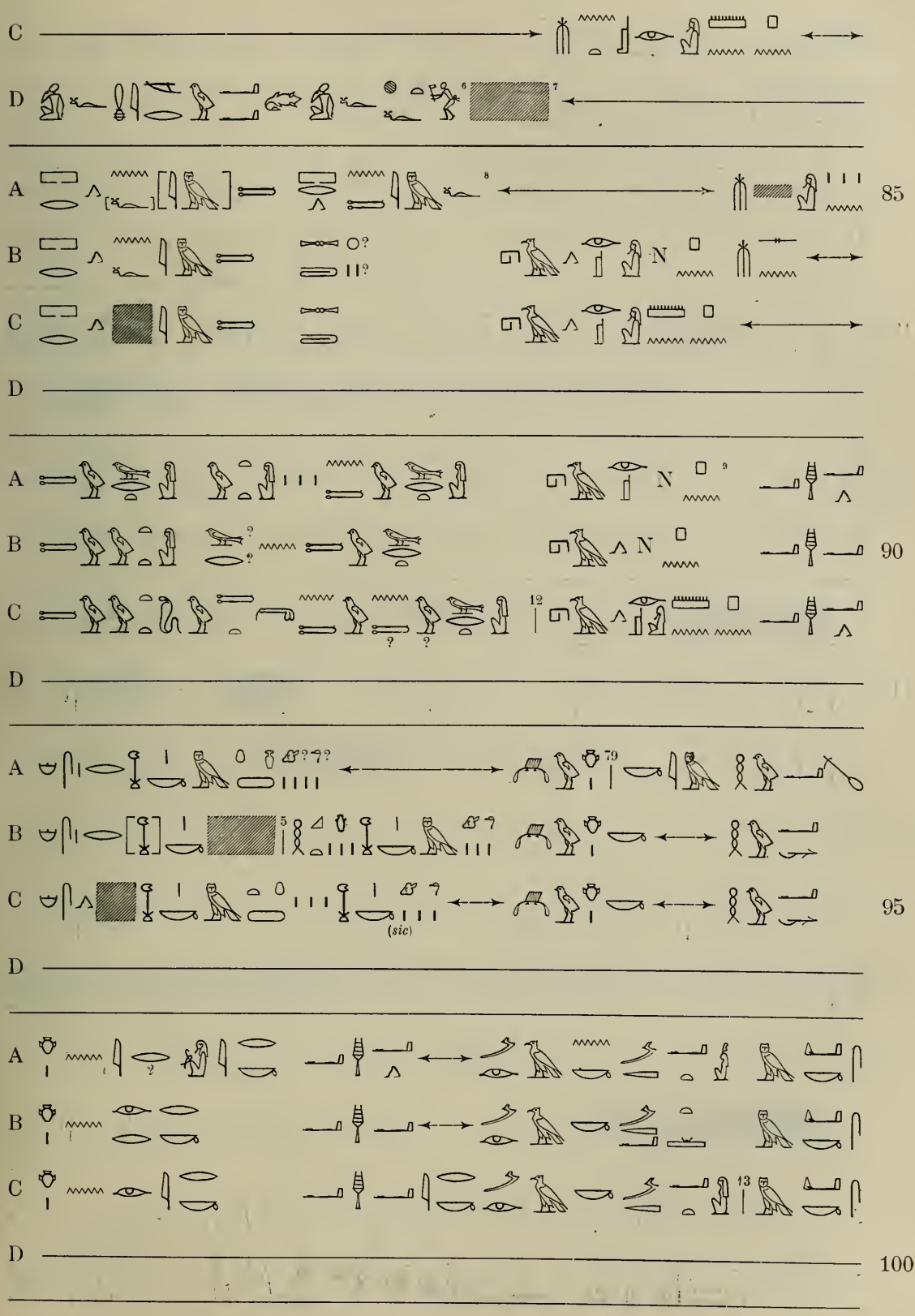
C
D
A
B
C
D
85
A
B
C
D
90
A
B
C
D
95
(sic)
A
B
C
D
100

A

B

C

D

105 A

B

C

D

A

110 B

C

D

A

B

115 C

D

A

B

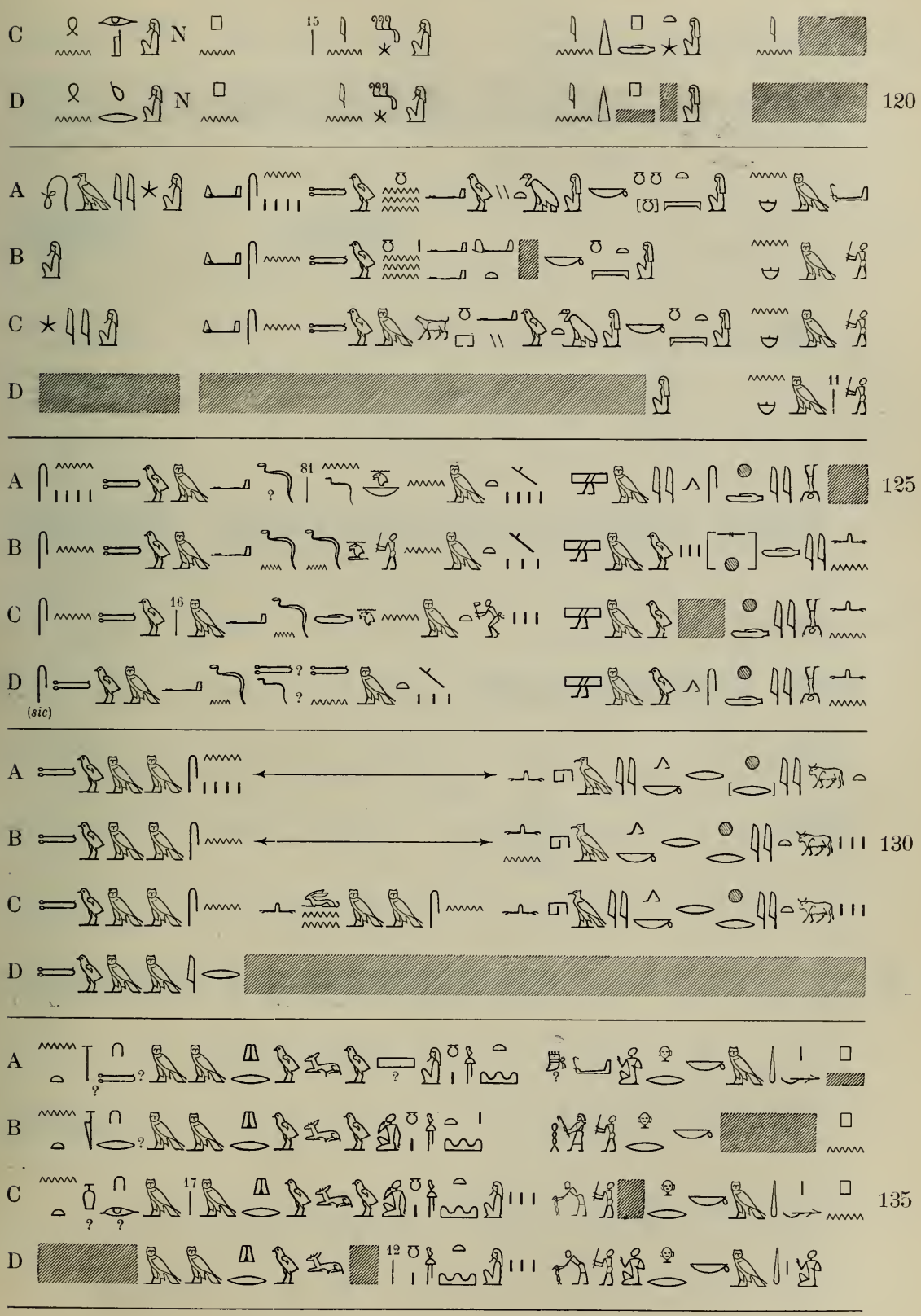
C
D
120
A
B
C
D
125
A
B
C
D
(sic)
A
B
130
C
D
A
B
C
135
D

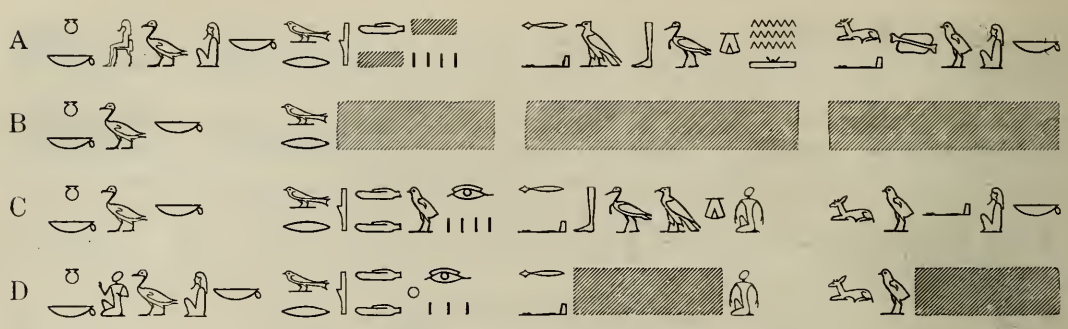
A
B
C
140 D

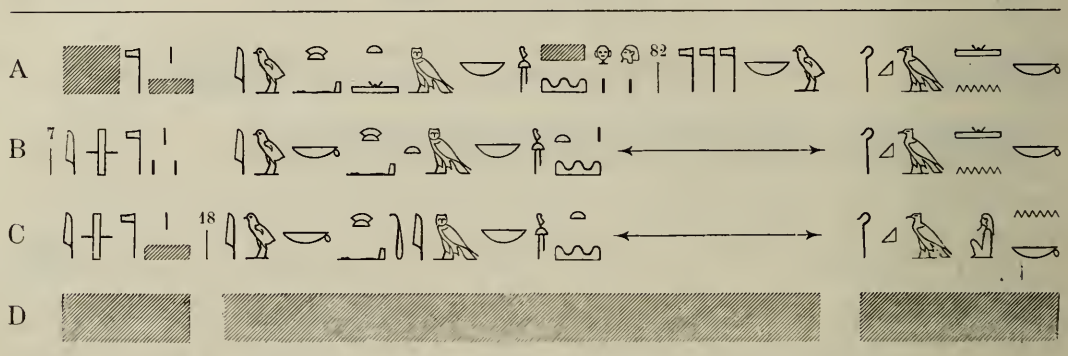
A
B
C
D

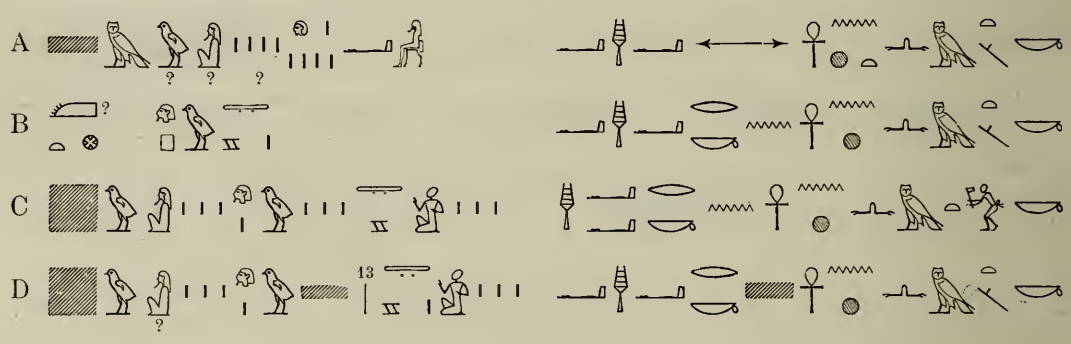
145 A
B
C
D

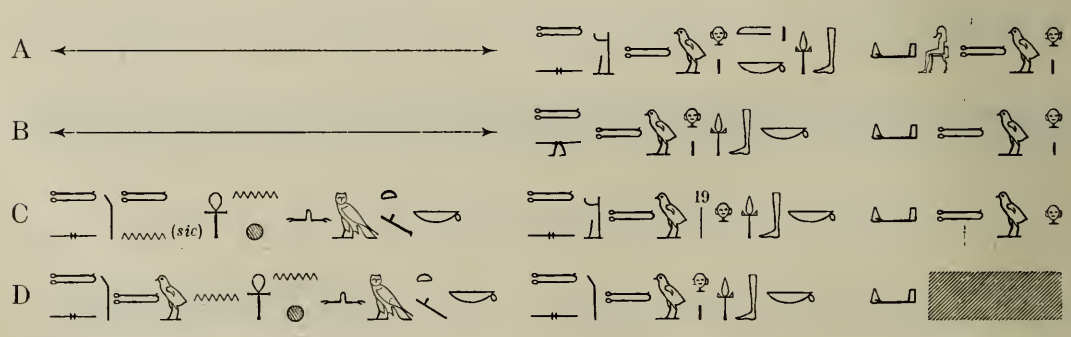
A
150 B
C
D

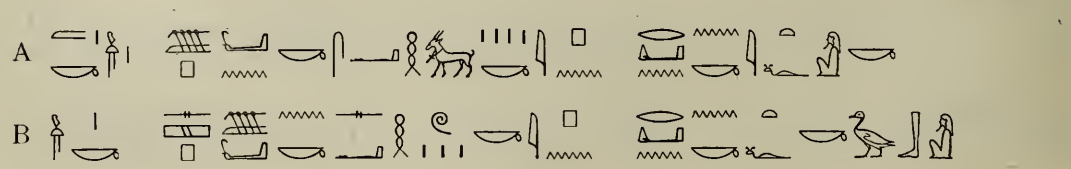
A
B

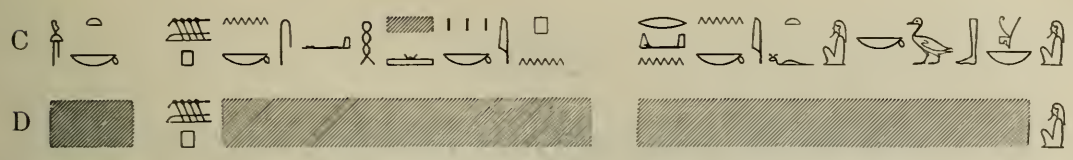

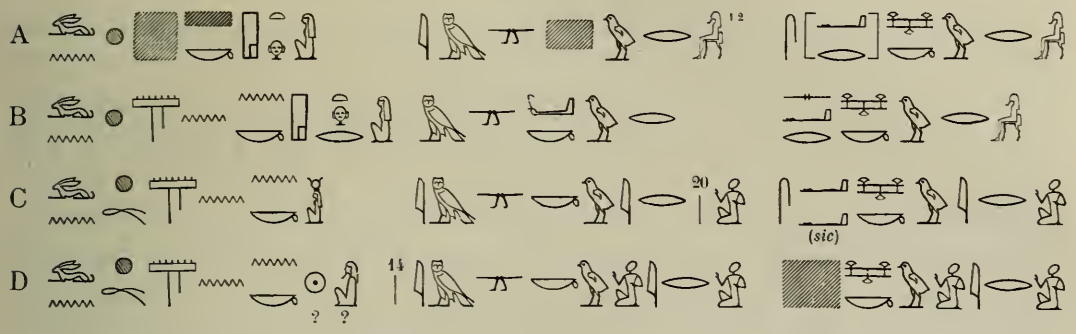

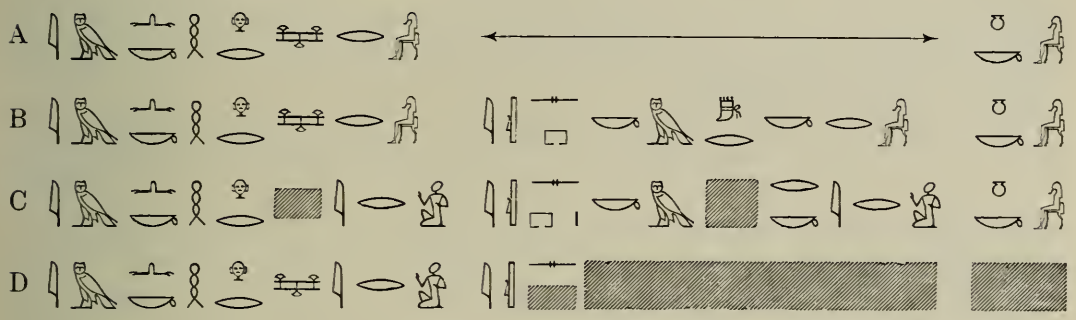

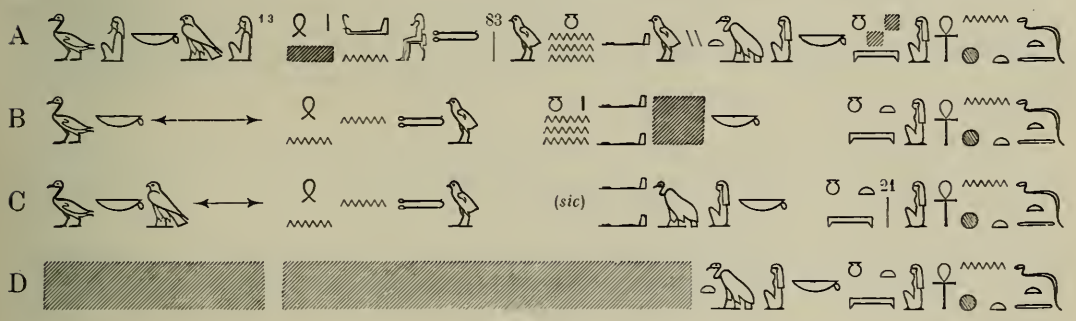

1. Cette phrase se retrouve dans *Ounas*, 296-297.
2. *Ounas*, 284.
3. *Ounas*, 273.
4. *Ounas*, 272-273.
5. *Ounas*, 273.
6. *Ounas*, 274-275.
7. Le texte de D qui correspond à la fin de la ligne 8 et à la ligne 9 manque dans les autres exemplaires. Par contre, à la suite de cette phrase, un long passage donné par A, B, C manque dans D. On ne peut voir exactement l'étendue du texte correspondant à la lacune de la ligne 9.
8. *Ounas*, 275-276.
9. *Ounas*, 295.
10. *Ounas*, 206.
11. On ne peut mesurer la longueur du texte compris dans cette lacune.
12. *Ounas*, 296-297. Cf. plus haut, ligne 29.
13. *Ounas*, 291.

VARIA

PAR

G. MASPERO

Une date du règne de Touatankhamanou. — Dans un vase provenant du tombeau de la reine Tiyi et de Khouniatonou, M. Théodore Davis a trouvé une pièce d'étoffe, sur l'un des bords de laquelle était tracée à l'encre noire, en une seule ligne d'hiéroglyphes cursifs, la légende suivante : (⟶) « Le dieu bon, maître des deux terres, Nabkhouprouriya, aimé de » Minou. — Tissé en l'an VI. » Ce petit texte est important pour deux motifs. Comme M. Davis l'a fort bien vu, on peut en tirer la conclusion que le transfert de la momie d'Aménôthès IV et du mobilier funéraire de Tiyi dans la cachette où ils furent découverts il y a deux ans, eut lieu au plus tôt dans l'an VI de Touatankhamanou, peu après le moment où celui-ci renonça définitivement au culte d'Atonou et à son nom de Touatankhatonou. D'autre part, nous possédons enfin une date, la première qui nous arrive, du règne de ce Pharaon.

La reine Tentapi dans le temple de Khonsou. — Dans l'embrasure de la porte qui, au temple de Khonsou, mène de la chambre marquée H sur le plan de Bœdeker au sanctuaire à quatre colonnes marqué E sur le même plan, une reine est figurée, la : elle est debout devant Khonsou, les deux sistres aux mains, et le tableau a été fortement endommagé par le salpêtre. En face d'elle, était figuré un roi dont la figure et le nom ont malheureusement disparu : est-ce Ramsès III qui est nommé à l'intérieur de la chambre ou Ramsès IV qui a décoré cette partie de l'édifice? Je me borne à signaler le tableau, n'ayant pas ici sous la main les éléments nécessaires à résoudre ce petit problème.

Les chanteurs mâles. — Dans les petites chambres situées au nord du promenoir de Thoutmôsis III et dont j'ai fait commencer le déblaiement pendant les derniers jours de janvier 1910, M. Legrain a mis au jour divers tableaux qui appartiennent probablement à une représentation de la panégyrie de *Hab-sadou.* Comme de juste, les diverses catégories de prêtres et de servants qui y prenaient part sont figurées chacune à leur rang. Sur l'un d'eux en tête de la troupe, on voit marcher trois chantant et battant des mains : devant elles, est tracée verticalement à la hauteur du ventre la légende . A leur suite, trois hommes s'avancent, vêtus du jupon court et coiffés de la *takiéh* collante : ce sont les qui chantent et battent des mains eux aussi, avec la même légende . La fin du cortège comprend aussi un groupe de prêtres et de prophètes , qui marchent, la main droite devant la bouche, la main gauche retombant le long du corps.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DU GÉNIE RURAL EN PHÉNICIE

ET DANS LES COLONIES PHÉNICIENNES

PAR

MAX RINGELMANN

Professeur à l'Institut National Agronomique

M. Max Ringelmann poursuit ses études sur l'*Histoire du Génie rural.* — Après l'Égypte plus riche en documents figurés, ç'a été sur la Chaldée, l'Assyrie, puis sur la Phénicie, que se sont portées ses investigations. Si attrayant que soit l'objet de ces études, et malgré toutes les connaissances techniques de l'éminent professeur de notre Institut National Agronomique et directeur de la Station d'Essais de Machines, reconnaissons qu'il lui a fallu un grand courage pour aborder ce chapitre particulier de l'Histoire ancienne d'Orient, — pour rechercher, éparses dans cent volumes spéciaux, des représentations souvent sommaires, énigmatiques, — pour utiliser des traductions parfois obscures de textes relatifs à la construction ou à la culture, — pour classer, comparer, interpréter ces matériaux, et enfin ressusciter à nos yeux la vie rurale d'autrefois.

On ne pouvait apporter à ce travail, dans l'état actuel de la documentation, plus de soin et de développement que n'a fait M. Ringelmann. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur sa collection de *figures* anciennes, toutes gravées d'après ses dessins, se rapportant aux constructions rurales, aux travaux des champs, aux machines et à l'hydraulique agricoles, — collection qui constitue à elle seule un petit trésor.

Le *Recueil de Travaux* se flatte de faire œuvre scientifique, en aidant à la diffusion des meilleures parties de l'intéressante publication.

CHAPITRE PREMIER

Géologie de la Phénicie et des colonies phéniciennes; matériaux de construction. Pierres; appareil phénicien; infériorité des maçonneries phéniciennes.

La plus grande partie de la chaîne du Liban appartient au supracrétacé (calcaires sénomaniens et turoniens; la craie sénonienne à silex se rencontre aux environs de Beryte); comme matériaux de construction, les Phéniciens disposaient donc de calcaires assez faciles à travailler.

On retrouve des calcaires à Cypre, à Malte (calcaire oligocène; argile bleue et grès verts du miocène), en Sicile (calcaires jurassiques) et à Carthage (jurassique et suprajurassique, crétacé inférieur et supérieur, marnes, grès); en Sardaigne, on rencontre le silurien (calcaires noirs et schistes jaunes)[1].

1. Nous avons tiré ces documents du *Traité de Géologie* de notre regretté confrère Albert DE LAPPARENT.

Les Phéniciens mettaient quelquefois en œuvre des blocs de pierre énormes; on voit dans les substructions du temple d'Héliopolis (Baalbek, près de Ras-el-Aïn), trois pierres taillées qui ont 19m 09, 18m 80 et 19m 31 de long! Les murs d'Arad (fig. 1)[1] montrent encore des pierres quadrangulaires de 3 mètres de hauteur sur 4 à 5 mètres de longueur, avec des lits de pose généralement horizontaux; les intervalles sont remplis avec des blocs plus petits, mais sans emploi de mortier; d'ailleurs, ce dernier était bien inutile pour lier de semblables masses. Le transport à pied d'œuvre et la mise en place de tels blocs ont dû demander un travail colossal, dont nous ignorons la technique; l'esprit est inquiet lorsqu'il cherche à reconstituer, d'une façon hypothétique, les chantiers de ces travaux publics d'alors.

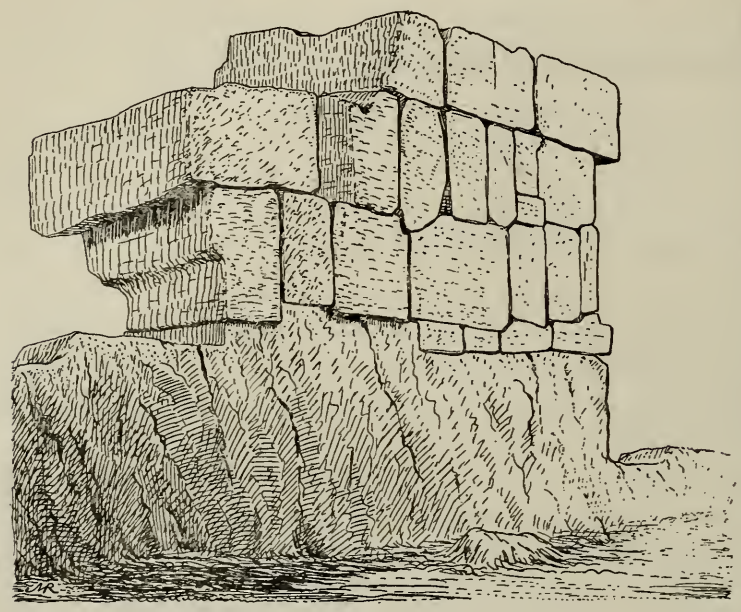

Fig. 1. — Restes du mur d'Arad.

Selon M. Perrot[2], le maçon phénicien n'a fait que de dresser les bords du joint de ses pierres en laissant au parement « son air de rudesse native »; pendant longtemps, on a regardé le *bossage* et les *refends* comme les caractères propres à l'appareil phénicien (fig. 2); la plus grande partie du parement *b* reste avec le bossage rustique de la pierre, et on se contente seulement de dresser, ou de fouiller, les bords *a* des joints formant refends, donnant à l'appareil un aspect de grande solidité; les assises sont d'épaisseur irrégulière, ce qui conduit à l'emploi de pierres taillées à crossettes (*c*, fig. 2). On trouve de nombreux exemples de murs établis sui-

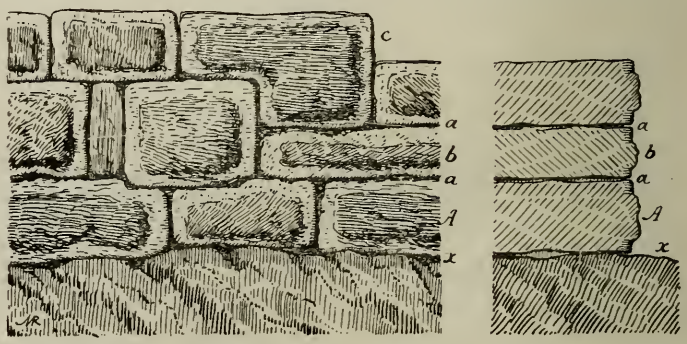

Fig. 2. — Appareil à bossages et à refends (vue de face et coupe verticale).

1. La ville d'Arad était établie dans une île de 900 mètres de pourtour; les maisons s'y élevaient à cinq étages, protégées par une muraille dont Renan a retrouvé quelques ruines.

2. G. Perrot et Chipiez, *Phénicie-Cypre*, p. 107.

vant la figure 2 à Tortose, dans la tour dite des Algériens à Tyr, et « dans les monuments antiques de la Judée, de cette Judée qui a été, dans les arts manuels, l'élève de la Phénicie »; mais cette particularité ne se rencontre pas à Arad ni à Sidon, dans les restes de l'ancienne enceinte, de sorte que le refend et le bossage ne peuvent pas être considérés comme constituant des caractères spéciaux à l'appareil phénicien.

Les premières assises A (fig. 2) des murs phéniciens reposaient sur le rocher *x*, dont les sinuosités étaient grossièrement épousées par le lit inférieur des pierres.

« La vieille Phénicie, dit Renan[1], employa le bossage et l'appareil à refends, et il faut ajouter même qu'il est bien dans l'esprit du style phénicien, dont le trait caractéristique est de dégrossir la pierre le moins possible, pour ne pas perdre de matière et économiser la main-d'œuvre. Avec cette idée d'utiliser la pierre telle que le carrier la fournit, il était naturel qu'on en vînt à n'équarrir que la jointure, ce qui est le principe du bossage. »

Une sorte de *pointerolle* en fer, propre à tailler la pierre, se trouve au Musée Lavigerie de Carthage; la figure 3 est faite d'après un de nos croquis relevés en 1902 : en *a* est une longue pointe carrée, mais en *b*, au lieu de la tête carrée d'une pointerolle ou d'un *têtu*, se trouve une pointe cône, camarde, propre à dégrossir les pierres qui exigent beaucoup d'abatage.

Fig. 3. — Pointerolle (Musée Lavigerie de Carthage).

Les Phéniciens n'ont jamais poussé loin l'art de la construction en pierres; il semble qu'ils n'aient pas eu le temps, le loisir ou le goût d'étudier les conditions de stabilité des roches sédimentaires qu'ils avaient à leur disposition, car ils posaient souvent les pierres en *délit*, grave défaut, surtout pour les tufs calcaires qui ne demandent qu'à s'effriter[2]; Renan l'a vérifié au temple de Narathus (Amrit), où certains blocs, mal posés, ont été comme broyés par les charges des assises supérieures; cela montre bien que les Phéniciens étaient de médiocres metteurs en œuvre de pierres, et qu'ils n'utilisaient ces matériaux, pour ainsi dire, qu'à l'occasion; nous verrons, par contre, que c'étaient d'excellents charpentiers, les premiers dignes de ce nom qui apparaissent dans l'Histoire.

Briques. — Béton; pisé. — Mortiers; étude des prétendus mortiers phéniciens.

Dans leurs colonies (en particulier à Cypre), les Phéniciens ont employé des briques[3]. A Bâdja, petite ville à l'ouest de Tunis, sur l'emplacement de l'ancienne Vaga, le capitaine Vincent[4] a trouvé un cimetière sans inscriptions latines, mais contenant des monnaies et médailles carthaginoises, et, ajoute-t-il, l'ensemble est « taillé

1. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, p. 54.
2. D'après quelques-uns de nos essais, on peut admettre, pour une même roche sédimentaire, que, si sa résistance à l'écrasement est représentée par 100 lorsqu'elle est posée en lit, elle n'est plus que de 9 à 11, quand elle travaille en délit.
3. G. Colonna Ceccaldi, *Revue archéologique*, série II, t. XXII, p. 362.
4. *Académie des Inscriptions*, 26 septembre 1883.

dans la maçonnerie en béton »; or, nous ferons observer que la présence des monnaies indique déjà une époque soumise à l'influence des Grecs; puis, qu'on ne taille jamais le béton, et, d'un autre côté, l'explorateur déclare : « la maçonnerie très dure, dans laquelle ont été jetés de gros blocs de pierre..... »; cela peut montrer que les Carthaginois, à l'époque de la construction de ce cimetière, connaissaient l'art de relier des pierres avec un magma, qu'ils pouvaient, au besoin, utiliser une sorte de béton, mais cela ne prouve pas qu'ils aient construit en blocage des coupoles destinées à couvrir certains édifices (comme on le pense pour le palais amiral d'Utique, à l'ouest de Carthage) ou des citernes. — Selon toutes les conjectures, l'âge de ces prétendues constructions phéniciennes de Bâdja serait voisin de l'époque romaine.

Carthage ne possédait ni d'excellentes pierres, ni les bois du Liban. « Pour les demeures des simples bourgeois et des pauvres, il avait fallu recourir à d'autres combinaisons qu'en Phénicie », disent MM. Garnier et Ammann[1]; l'emploi de la brique était tout indiqué, et cette pierre artificielle a tenu en effet une grande place dans les constructions carthaginoises : elle permettait d'élever des murailles d'une très grande solidité avec une épaisseur minime, ce qui, à Carthage, était une considération importante. Souvent, pour s'épargner du temps et de la peine, on employait un mode de construction ingénieux, que Pline l'Ancien a minutieusement décrit : On commençait, raconte-t-il, par dresser des planches en face les unes des autres, en laissant entre elles un intervalle correspondant à l'épaisseur de la muraille projetée; puis, on coulait dans cet espace vide du béton (?) dans lequel on avait amalgamé de petites pierres, des cailloux, des débris de moellons[2], et on laissait le tout se sécher et se solidifier; après quoi, on retirait les bois qui avaient constitué cette espèce de moule, et la muraille était achevée. « Les demeures ainsi construites, ajoute l'écrivain latin, défient les siècles, résistent à l'action de la pluie, des vents, du feu, et sont plus solides que les plus durs ciments. »

Si nous avons fait cette citation, c'est que l'idée de mortier ou de ciment qu'elle représente a souvent cours; mais nous ne croyons pas qu'on puisse se baser sur les témoignages d'un encyclopédiste, lequel, comme Pline l'Ancien, semble avoir eu pour but principal d'accumuler le plus de choses disparates qu'on pouvait lui raconter, sans avoir eu le temps ou s'être donné la peine d'en faire la vérification; en un mot, l'exactitude scientifique manque dans de semblables documents. D'ailleurs, il nous suffit de rappeler que Carthage a été anéantie, détruite méthodiquement, pièce par pièce, en l'an 146 avant notre ère[3], et que Pline l'Ancien a vécu de l'an 23 à l'an 79 de notre ère; donc, ce qu'il nous explique de Carthage, il n'a pu l'entendre raconter que par d'autres qui l'avaient entendu dire....., ou alors, ce qu'il expose s'applique à son époque, c'est-

1. Charles Garnier et A. Ammann, *L'Habitation humaine*, p. 196.

2. Il doit évidemment s'agir ici d'un liant, ou mortier, auquel on ajoutait des matériaux volumineux, comme nos cailloux d'empierrement des routes.

3. Carthage se releva de ses ruines comme colonie romaine et devint plus tard la capitale de la région, lorsqu'elle fut définitivement détruite à la fin du VIIe siècle de notre ère par les armées arabes qui envahirent le Maghreb (l'Extrême-Occident, ou Maroc actuel); la petite cité de Tunis succéda alors à Carthage comme chef-lieu du pays.

à-dire à la Carthage romaine, qui appartient à un des chapitres suivants de notre *Essai d'Histoire.*

D'après Pline, d'autres habitations de Carthage étaient bâties plus économiquement, en pisé, ou « en terre battue et fortement comprimée, revêtue ensuite d'un enduit protecteur qui défendait la bâtisse contre l'effet dissolvant des eaux tombées du ciel ».

Selon Arrien[1], les remparts de Tyr, qui auraient eu 45 mètres environ de hauteur (150 pieds), étaient formés de blocs de grandes dimensions réunis par du *mortier;* ce prétendu mortier nous surprend ici, car nous avons déjà fait observer qu'il est d'autant moins nécessaire que les matériaux qu'il est chargé de relier sont volumineux; puis, selon M. Perrot[2], « les quelques murs phéniciens dont il reste des fragments sont bâtis en pierres sèches ».

Le môle de Thapsus (Dimas), qui mesure encore 260 mètres de long, 10^{m} 75 de large et 2^{m} 45 au-dessus du niveau de la mer, que M. Daux[3] indique comme phénicien, serait « en blocage très dense et bâti sur pilotis ». Est-ce bien phénicien? Les pieux, pilots et pilotis sont certainement dans les habitudes des peuples navigateurs, mais le blocage suppose l'existence de mortiers capables de résister à l'action destructive de la mer, et l'on sait quelles sont les difficultés que l'on rencontre de nos jours dans le dosage des matériaux et la préparation de ce que nous appelons les *mortiers à la mer.*

Ajoutons, avec M. Maigne[4], qu'on peut dire que, « dans l'antiquité aussi bien qu'au moyen âge, la fabrication des mortiers a été en quelque sorte livrée au hasard; et si certaines constructions d'autrefois ont acquis la solidité qui nous étonne, elles l'ont dû à des circonstances locales ou à des procédés empiriques que les architectes se transmettaient sans en connaître la raison ».

Nous avons cherché à élucider la question des prétendus mortiers phéniciens et puniques dont on trouve fréquemment la mention dans les ouvrages qui s'occupent des antiquités phéniciennes, et voici le résultat de nos recherches[5].

Nous trouvons dans le *Dictionnaire de Chimie pure et appliquée*[6], à l'article *Mortiers,* les chiffres (indiqués à la page suivante) de deux anciennes analyses de W. Wallace[7], relatives à des mortiers phéniciens qui ont été recueillis dans d'anciennes fouilles faites à Larnaca (île de Cypre) :

---

1. Arrien, *Anabase,* II, xxi, 3.
2. G. Perrot et Chipiez, *Phénicie-Cypre*, p. 325.
3. Daux, *Recherches sur les emporia phéniciens*, pp. 169-171.
4. M. Maigne, *Histoire de l'Industrie*, p. 313.
5. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance du 23 avril 1909, *CTR.*, pp. 298-299 : *Recherches sur les Mortiers puniques*, par Max Ringelmann, note présentée par M. A. Héron de Villefosse.
6. Ad. Wurtz, *Dictionnaire de Chimie pure et appliquée*, t. II, p. 463.
Max Ringelmann, *De la Construction des Bâtiments ruraux;* première partie : *Principes généraux de la Construction*, p. 213.
7. *Chem. News*, t. XI, p. 185; *Dingler's polyt. J.*, t. CLXXVII, p. 372.

	Mortiers phéniciens provenant de Larnaca (île de Cypre)	
	Ruines d'un temple — Mortier très dur avec gros sable et gravier	(Prétendu) ciment joignant des conduites d'eau enfouies à 3m33 sous terre
Chaux	26.40	51.58
Magnésie	0.97	0.70
Oxyde de fer	0.99	—
Alumine	2.16	0.40
Acide sulfurique	0.21	0.82
Acide carbonique	20.23	40.60
Silice et sable	16.20 (a)	0.96
Sable grossier	3.37	—
Petites pierres	28.63	—
Matières organiques	0.56	0.24
Eau	0.54	3.09
Totaux	100.26	98.39

(a) Avec 0.52 de silice soluble.

On voit que le premier mortier est bien trop riche en chaux ; il contient 46,99 °/₀ de carbonate de chaux, un peu de plâtre, de magnésie et d'oxyde de fer ; il y a 48,2 °/₀ de silice, de sable et de petites pierres.

Le prétendu ciment contient 91,81 °/₀ de carbonate de chaux, un peu de plâtre, un peu de magnésie et très peu de sable ; c'est un mortier de chaux grasse inconvenable aux ouvrages hydrauliques[1].....

Cependant, il est très possible, pour cette soi-disant *conduite* d'eau de Larnaca (qui doit être probablement un *aqueduc*), qu'on ait utilisé un mélange de chaux et d'une huile végétale siccative[2], c'est-à-dire un véritable *mastic* hydrofuge[3] ; malheureusement Wallace ne donne aucune indication sur ce sujet, n'ayant pas fait de dosages dans cet ordre d'idées.

Les résultats des analyses de Wallace peuvent donc se mettre sous la forme suivante :

	Mortiers de Larnaca (Cypre)	
	Ruines d'un temple	Joints d'une conduite
Carbonate de chaux	46.99	91.81
Silice et sable	16.20	0.96
Sable grossier	3.37	—
Petites pierres	28.63	—
Divers, eau et pertes	4.81	7.23
Totaux	100.00	100.00

1. Le *matériau* qu'on appelle *ciment* durcit à l'eau, contient de 60 à 65 °/₀ de carbonate de chaux et 30 à 35 °/₀ de silice et d'alumine, à l'état de combinaisons.

2. Il ne peut donc pas s'agir d'huile d'olives, qui ne se résinifie pas.

3. Max Ringelmann, *Génie rural appliqué aux Colonies*, pp. 56 et 178 ; les Chinois confectionnent depuis

M. Drappier, ingénieur agronome, secrétaire de la Direction des Antiquités et Arts du Gouvernement tunisien, a bien voulu nous écrire de Tunis, le 29 avril 1905, qu'on avait trouvé de très anciens tombeaux puniques avec des murs en argile battue (ou en terre grasse) : entre deux fosses contiguës, la cloison de séparation, de 0m 40 d'épaisseur environ, présentait tous les 0m08 à 0m 12 des joints de tessons brisés[1], à peu près comme pourrait l'indiquer la figure 4 : après avoir pisé une assise *a* d'environ 0m 10 de hauteur, le maçon plaçait en *b* des fragments de poterie ou des matériaux gisants destinés à jouer, jusqu'à un certain point, le rôle de parpaings pour liaisonner les deux parements du mur ; puis il montait l'assise de terre *a'*, une nouvelle couche de tessons *b'*, et ainsi de suite[2] ..... Ce système, qui donne des constructions très solides avec des terres qui n'auraient pas assez de stabilité par elles-mêmes, devait être appliqué d'une façon courante à tous les ouvrages en maçonnerie et n'a pas dû être spécialement réservé aux entrepreneurs de caveaux funéraires de la nécropole carthaginoise.

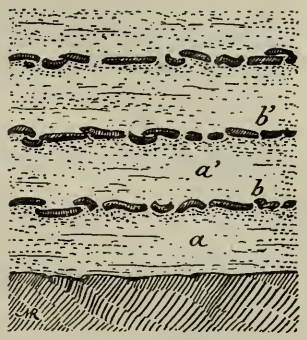

Fig. 4. — Coupe verticale d'un mur punique (essai de restauration).

Voici les indications concernant les échantillons qui nous ont été envoyés par M. Drappier, auquel nous adressons tous nos remerciements :

I. — Mur d'une très ancienne tombe punique.

II *a*. — Mur de la chambre funéraire d'un tombeau punique du VIIe au Ve siècles avant notre ère (nécropole de Douémis, ou Douimès; c'est la plus ancienne de Carthage).

II *b*. — Enduit de 2 à 4 millimètres d'épaisseur qui tapisse l'intérieur de la chambre funéraire (nous parlerons plus loin de cet enduit).

III. — Débris d'une cloison de séparation entre deux tombeaux puniques (IVe au IIIe siècles avant notre ère); — épaisseur de la cloison, 0m 40; — l'ensemble paraît formé d'un magma obtenu par du calcaire coquiller plus ou moins pulvérisé et rendu stable par des joints horizontaux, de tuileaux ou de tessons, espacés tous les 0m 08 à 0m 12.

Le tableau suivant donne les résultats des diverses analyses qu'a bien voulu nous faire M. Lefebvre, stagiaire au laboratoire de Technologie agricole de l'Institut National Agronomique :

---

longtemps d'excellents mortiers, mastics et enduits hydrofuges en malaxant, dans un mortier à riz, de la chaux grasse éteinte, en poudre, avec de l'huile très siccative extraite des fruits de l'*abrasin* (ou *Fauæ Bancoulier ; Aleurites cordata ; cay-trâu* de l'Indo-Chine).

1. Nous verrons plus loin une disposition probablement analogue aux magasins souterrains trouvés par Renan aux environs de Tyr.

2. On retrouvera plus tard ce principe de construction très employé dans la période *gallo-romaine ;* la méthode est suivie de nos jours dans beaucoup de nos campagnes où l'on élève des constructions en pisé.

	I	II *a*	III
Éléments pierreux, retenus par le crible à mailles de 0m 0015.	19.20	57.80	7.52
Sable moyen	44.77	9.11	24.40
Sable fin	11.00	1.10	26.85
Argile	10.00	1.85	7.20
Sesquioxyde de fer	0.82	1.66	2.76
Carbonate de chaux	6.10	10.11	23.75
Magnésie	0.91	non dosé	0.23
Sommes	92.80	81.63	92 71

Les échantillons I et II *a* ne peuvent pas être considérés comme des mortiers de chaux : ce sont des mortiers de terre; le n° III contient une quantité de chaux qui le place à la limite de nos mortiers très maigres.

Enfin, c'est une question de *Géologie expérimentale,* il convient de tenir compte de l'âge des matériaux : avec le temps, les éléments se sont tassés et les infiltrations d'eau contenant des substances en dissolution ont fini par faire adhérer les fragments entre eux en les enrobant d'une gangue.

En voyant les résultats ci-dessus, sans savoir qu'il s'agissait de mortiers, notre confrère, M. Hitier, nous a déclaré que c'étaient « des types de terres se rapportant aux calcaires jurassiques » ; or, comme nous savons qu'on trouve le crétacé et le jurassique aux environs de Carthage, cela nous confirme dans notre opinion que les prétendus mortiers puniques n'étaient que des terres pisées.

Baies d'ouvertures ; linteaux ; voûtes en encorbellement.

Les Phéniciens connaissaient certainement les procédés de construction employés par les peuples avec lesquels ils commerçaient (Égypte, Chaldée, Assyrie) ; cependant, toutes les recherches des archéologues font supposer qu'ils n'utilisèrent pas la voûte, au moins d'une façon courante, et il y a lieu de croire qu'ils employaient le linteau des Égyptiens; quant à la colonne, qui leur servait rarement de support, elle jouait surtout un rôle décoratif.

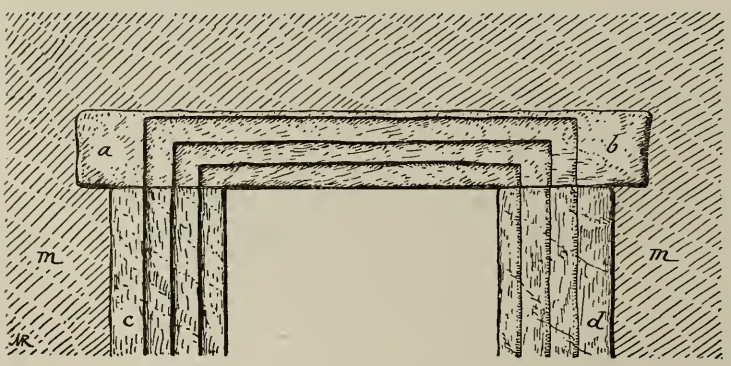

Fig. 5. — Linteau en pierre (Oum-el-Awamid).

Les baies d'ouvertures étaient terminées par un linteau en pierre, ainsi que cela se pratiquait dans la Vallée du Nil ; Renan et M. Thobois ont pu étudier un linteau de

porte à Oum-el-Awamid[1] ; il semble (fig. 5) que le linteau *a b* dépassait l'aplomb des jambages *c* et *d* de la porte et ses abouts devaient être encastrés par la maçonnerie *m*. (Le linteau trouvé à Oum-el-Awamid est garni de sculptures que nous n'avons pas voulu représenter dans la figure 5; elles sont imitées de l'art égyptien.)

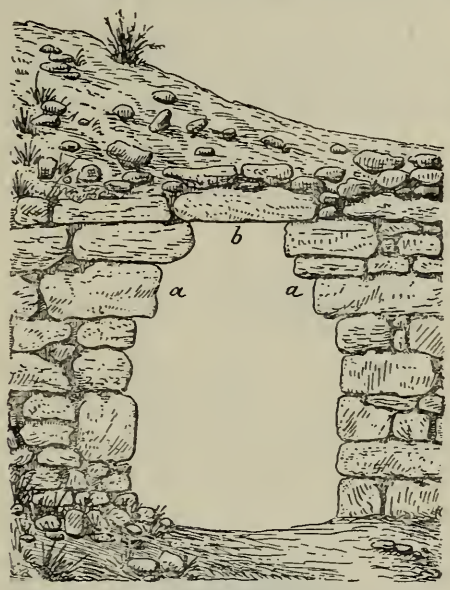

Fig. 6. — Voûte en encorbellement (poterne du mur d'Eryx).

Comme nous le verrons plus loin (fig. 24 et 25), il semble que le linteau faisait quelquefois saillie sur le parement extérieur en constituant une sorte d'auvent.

Les Carthaginois avaient fondé à l'extrémité occidentale de la Sicile, près du port de Drepanum, une ville contre le mont Eryx, lequel était couronné du temple d'Astarté maintenu par d'importants remblais et des murs de soutènement que les Grecs attribuaient au légendaire Dédale[2]. M. Salinas[3] a étudié les murs carthaginois d'Eryx (au nord-ouest de la ville actuelle de Monte San-Giuliano), qu'on suppose dater du début du Ve siècle avant notre ère; le mur, de 2^m 20 d'épaisseur, en assises horizontales de hauteur variable et montées sans mortier, est flanqué de grosses tours et conserve encore des poternes de l'époque dont l'appareil des pierres est intéressant (les grandes portes ont été remaniées depuis l'antiquité). La figure 6 nous montre la disposition des pierres en encorbellement *a* d'une poterne d'Eryx; la baie

Fig. 7. — Vue extérieure d'une poterne du mur d'Eryx.

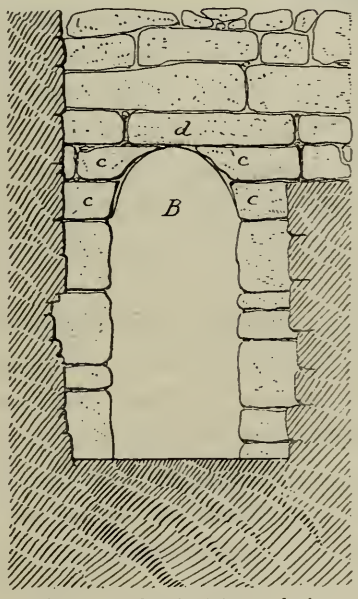

Fig. 8. — Vue intérieure de la poterne fig. 7.

1. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, pl. LII.

2. Diodore, Polybe, Virgile, Strabon; rappelons que la mythologie nous représente Dédale comme l'inventeur du *niveau*, composé d'un triangle en bois au sommet duquel un fil à plomb est attaché.

3. A. Salinas, *Le Mura fenice di Erice* (Roma, 1883).

est fermée par le linteau *b*. (Nous avons déjà eu l'occasion de parler des voûtes dites en encorbellement[1] dans la deuxième partie de notre travail.)

Une autre poterne, du même mur d'Eryx, se termine extérieurement par un arc A (fig. 7), taillé dans deux grosses pierres *a* et *b* qui se buttent à la clef où elles ont une grande épaisseur; à l'intérieur B (fig. 8), et sur la moitié environ de l'épaisseur du tableau de la baie d'ouverture, cette dernière est fermée par un linteau *d* soutenu par quatre pierres *c* en encorbellement qui sont taillées suivant l'intrados de la fausse voûte extérieure A.

Bois; assemblages; clous, pointes et goupilles. — Poteaux; poutres et solives.

Avec les bois de première qualité dont il disposait, le Phénicien devait être passé maître dans l'art du charpentier, et nous pouvons le considérer comme le premier peuple charpentier qui apparaît dans l'Histoire; les documents nombreux nous parlent des navires phéniciens et les assemblages des bois courbes, destinés à la charpente d'un bateau, sont autrement compliqués et difficiles à faire que ceux nécessités par les constructions rurales ou urbaines; nous reviendrons d'ailleurs un peu plus loin sur cette question, en essayant de restaurer une habitation phénicienne et en parlant de la *Maison du Liban* qui surprenait tant les Israélites.

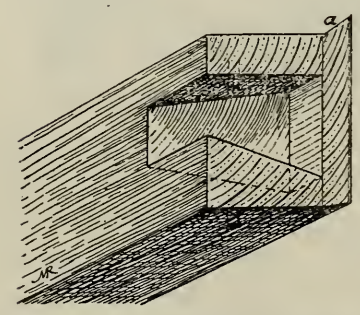

Fig. 9. — Queue d'aronde et onglet (Musée Lavigerie de Carthage).

Nous ne savons rien de précis sur les modes d'abatage et de débitage des bois, ni sur leurs assemblages usuels (tenons, mortaises, entures, etc.); nous pouvons rappeler cependant qu'il y a, au Musée Lavigerie de Carthage, un cercueil dont les pièces sont assemblées à queue d'aronde (fig. 9); souvent même, on dissimulait l'assemblage par une languette d'onglet *a*; du plomb, coulé dans des trous de tarière, jouait quelquefois le rôle de cheville.

Ainsi que nous l'avons vérifié expérimentalement, le mode d'assemblage des bois dont nous venons de parler est très solide, surtout si l'on a soin de laisser rugueuses les parois du trou de tarière afin que le plomb P (fig. 10) pénètre dans les anfractuosités que présentent les pièces *a* et *b*, et si, avec un pointeau, l'on vient à matter légèrement le métal *n* qui reste apparent. Le point de fusion du plomb étant à 335°, on ne risque pas de brûler le bois; même en opérant sur du sapin très sec, conservé depuis plus de neuf ans dans le hall de la Station d'Essais de Machines, nous n'avons observé, et seulement dans le sens des fibres, qu'un très léger commencement de carbonisation du bois au contact du métal fondu.

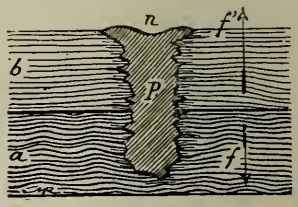

Fig. 10. — Coupe d'une cheville de plomb coulé pour l'assemblage de deux pièces de bois.

1. Max Ringelmann, *Essai sur l'Histoire du Génie rural*, IIe partie, *la Chaldée et l'Assyrie*, pp. 271-272, fig. 220. (Librairie agricole de la Maison rustique, Paris.)

L'ancrage de la cheville de plomb dans les rugosités du trou de tarière augmente beaucoup la résistance à l'arrachement *f, f'* (fig. 10) des pièces assemblées qui sont comparables à celles réunies par des vis ou des tirefonds; enfin, la contraction de la cheville de plomb, lors de son refroidissement, applique fortement les pièces l'une contre l'autre (le coefficient de dilatation linéaire du plomb étant de 0,000029, cette contraction est d'environ un pour cent). — Nous trouverons plus loin le plomb coulé employé de même façon pour assembler les dalles des auges et des cuves.

On utilisait aussi des pointes, en fer ou en cuivre, et des goupilles pour divers assemblages des bois.

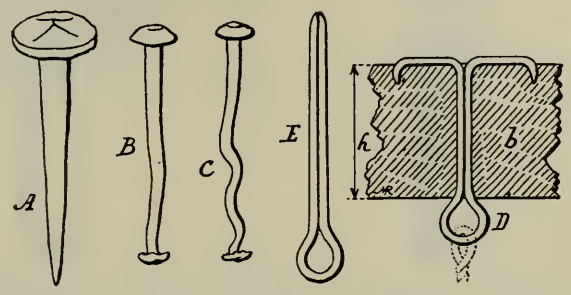

Fig. 11. — Clous et goupilles (Musée Lavigerie de Carthage).

La figure 11 donne quelques croquis que nous avons relevés au Musée Lavigerie de Carthage : A, un clou en fer avec une tête pyramidale à quatre faces, identique à nos *clous à bateaux;* B et C, des clous en fer qui avaient été rivés à des pièces en bois (comme ils étaient un peu trop longs, ces clous se sont cintrés par l'opération); D représente une goupille de cuivre servant de charnière; cette goupille, avant d'être fixée à une ou plusieurs pièces *b*, en bois, d'une épaisseur *h*, avait eu la forme E; le bois a disparu en grande partie; sur le même principe, on confectionnait des poignées *a* (fig. 12).

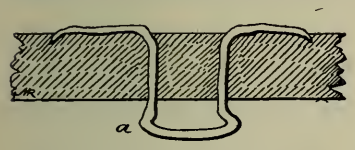

Fig. 12. — Poignée (Musée Lavigerie de Carthage).

Des pièces analogues à celles dont nous venons de parler ont été relevées par M. Gaillardot dans les caveaux de Sidon[1]; les pièces F, G et H (fig. 13) sont en fer, et la tige de F a 0m 54 de longueur sur 0m 04 à 0m 05 d'épaisseur; la pièce G a 0m 20 de longueur de *a* en *b*, indiquant ainsi l'épaisseur des bois auxquels elle était fixée.

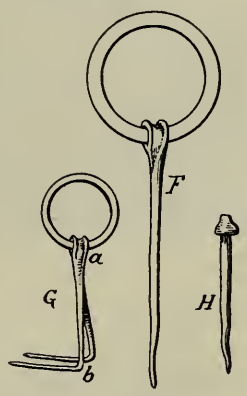

Fig. 13. — Pièces en fer trouvées à Sidon.

Selon des fragments trouvés à Larnaca (île de Cypre), pour soutenir les planchers, on employait des poteaux en bois A (fig. 15) posant sur des dés B, en pierre plus ou moins grossièrement taillée; le sommet du poteau A (fig. 14) supportait la poutre D, à section presque carrée, par l'intermédiaire d'un chapeau C, chargé de répartir la pression sur une plus grande étendue de la face inférieure de la poutre D; cette pièce recevait les rondins jointifs E jouant le rôle de solives juxtaposées destinées à soutenir le plancher F; ce dernier devait être constitué à la façon d'une aire, en terre battue; l'autre extrémité des rondins[2] reposait sur un mur; le bois employé ordinairement dans les constructions était le pin, qui donnait facilement des pièces

1. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, pp. 866-867.
2. D'après M. Saladin; — G. Perrot et Chipiez, *Phénicie-Cypre*, p. 373.

cylindriques ou cylindroconiques, le cyprès et le cèdre étant réservés aux habitations luxueuses.

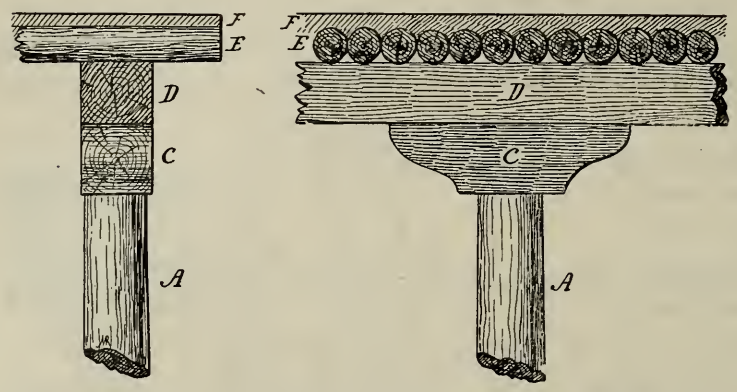

Fig. 14. — Plancher et ses supports (Larnaca); élévation de profil et de face.

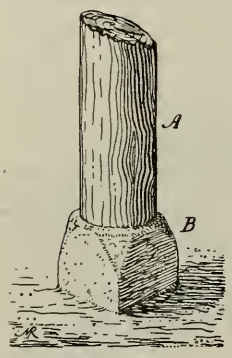

Fig. 15. — Dé et poteau (Larnaca).

Escaliers; échelles.

De nombreux escaliers ont été signalés par Renan[1], tantôt avec des marches étroites comme on le voit à Byblos dans la figure 16 (vaste salle carrée, dont le fond, évidé en bassin, est juste au niveau de la mer, laquelle y entre, ou peu s'en faut, par une ouverture), tantôt avec des marches d'une grande largeur; « toute la berge (aux environs de Byblos) est ainsi découpée de silos éventrés, de grandes entailles dans le roc, d'escaliers ».

Les escaliers en bois devaient être connus et utilisés dans les maisons, tout au moins ceux du type dit de l'*échelle de meunier*, c'est-à-dire sans contre-marche; d'ailleurs, ces échelles de meunier devaient être employées à bord des navires pour assurer la communication entre les divers planchers, ou ponts, situés à des niveaux différents.

Enduits; chaux; goudrons et bitumes. — Terrasses.

Les parois étaient blanchies à la chaux, qu'on savait fabriquer[2] ainsi que le plâtre; lorsqu'il s'agissait de faire un enduit, on ne se servait pas de mortier, mais de chaux éteinte; l'échantillon, désigné précédemment sous le numéro II *b*, et qui nous a été envoyé par M. Drappier, provenait d'un tombeau punique de la nécropole de Douémis (à côté de Carthage), datant du VIIe au Ve siècles avant notre ère; l'intérieur de la chambre funéraire est garni d'un enduit d'environ 0^m 003 d'épaisseur moyenne; analysé au laboratoire de M. L. Lindet par M. Lefebvre, ingénieur agronome, cet enduit, qu'on prend ordinairement pour du plâtre, a donné la composition suivante :

1. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, p. 182.
2. Les calcaires se rencontrent dans le Liban, à Cypre et à Malte; à Carthage, les fouilles montrent des pièces en calcaire tendre.

Au sujet de la fabrication de la chaux et du plâtre dans les temps anciens, voir notre *Essai sur l'Histoire du Génie rural*, t. II, *la Chaldée et l'Assyrie*, pp. 250 et 251.

	II *b*
Carbonate de chaux	92.02
Sulfate de chaux	5.70
Sesquioxyde de fer	0.88
Silice	1.40
	100.00

L'enduit a donc été confectionné avec de la chaux grasse en pâte n'ayant que peu d'impuretés (plâtre, oxyde de fer, silice), et a pu durcir par carbonatation à cause de sa faible épaisseur (2 à 4 millimètres), sans toutefois acquérir une très grande résistance[1]. — Avec de la chaux grasse nous avons fait un semblable enduit lequel, sous une épaisseur de 4 à 5 millimètres, était, après un an d'exposition aux intempéries, comparable comme résistance à l'échantillon II *b* provenant de la nécropole de Douémis.

Fig. 16. — Escalier taillé dans le roc (Byblos).

Pline l'Ancien[2] déclare que les murs des maisons carthaginoises, exposés à l'action des vents de la mer, étaient badigeonnés de goudron, ce qui leur donnait un aspect singulier; mais comme cet enduit était coûteux, on le réservait pour les habitations des riches propriétaires, de sorte que la sévérité de l'aspect extérieur des maisons contrastait singulièrement avec la richesse des appartements. L'enduit de goudron était appliqué sur les murs en calcaire très tendre qui s'effrite et tombe rapidement en poussière.

S'agit-il ici du goudron ou du bitume? Ces deux produits étaient évidemment connus des Phéniciens et les anciens textes parlent indistinctement de goudron, de

1. Au delà d'une certaine épaisseur, une masse de chaux grasse éteinte, en pâte très ferme, ne se carbonate pas et reste indéfiniment à l'état d'hydrate de chaux sans prendre aucune consistance. (Max Ringelmann, *Mortiers de chaux; Journal d'Agriculture pratique*, n° 29 du 19 juillet 1906, p. 76.)

2. Pline, *Histoire naturelle*, XXVI, 48.

bitume ou d'asphalte. Nous croyons qu'il doit être plutôt question du goudron végétal (poix liquide), produit par une distillation des bois mis en meules (comme lorsqu'il s'agit de fabriquer du charbon de bois); en creusant une fosse au milieu de l'aire sur laquelle on élève la meule à carboniser, on peut recueillir un goudron[1] mélangé à des phénols, et de l'acide pyroligneux brut contenant de l'acide acétique, de l'acétone et de l'alcool méthylique (L. Lindet), en un mot, toutes sortes de matières antiseptiques propres à assurer la conservation du bois et des fibres (voiles, cordages). Aussi, la fabrication du goudron devait-elle intéresser à un haut degré un peuple navigateur comme le Phénicien, et devait-elle employer une main-d'œuvre importante dispersée sur les pentes boisées du Liban.

En outre de ses nombreux usages dans le Génie maritime, le goudron trouvait emploi comme enduit de protection sur les murs exposés aux vents pluvieux.

D'ailleurs, Pline l'Ancien explique que « le *Téda* (variété de pin) fournit à l'Europe la poix liquide avec laquelle on enduit les navires et qu'on emploie encore à beaucoup d'autres usages[2]. On l'obtient en coupant l'arbre en petits fragments qu'on fait suer dans des fours entourés de feu à l'extérieur. Le premier liquide qui s'échappe coule comme de l'eau dans un canal disposé pour le recevoir. Ce liquide se nomme *cedrium* en Syrie; et telle est son efficacité qu'il sert en Égypte pour embaumer les cadavres »; on voit que ce cedrium est de l'acide pyroligneux brut.

Le bitume, qui pouvait provenir de la Judée ou de la région moyenne de l'Euphrate[3], était utilisé pour rendre étanches les terrasses des constructions, pour faire les joints des cuves et des citernes, etc., en un mot dans les ouvrages hydrauliques pour lesquels il tenait lieu de nos ciments; il en est de même pour la résine.

Les constructions se terminaient par une terrasse, jouant le rôle d'impluvium, et les eaux de pluie étaient emmagasinées dans des citernes placées à côté ou en dessous des bâtiments; les habitants de plusieurs villes étaient alimentés de l'eau de leurs citernes (Tyr, Beryte, Arad, Carthage, etc.), ainsi que nous le verrons dans le chapitre consacré à l'*Hydraulique;* puis nous citerons, dans un instant (fig. 27), un document assyrien, provenant de Koyoundjik, montrant bien les combles en terrasse des constructions phéniciennes.

Aires; mosaïques, pavages et dallages.

On remarque partout des aires plus ou moins étendues qui ont été aplanies par le travail des hommes, et, en étudiant plusieurs dessins dans les planches qui accompagnent le rapport de Renan[4], il semble que, lorsque le rocher A (fig. 17) présentait de grandes fissures naturelles, comme en *f*, on dégradait le joint pour lui donner en coupe

1. De 100 kilog. de bois résineux, on retire ainsi environ 17 kilog. de goudron et 23 kilog. de charbon de bois; on utilise aussi d'autres bois que les résineux : le bouleau, le hêtre, le chêne, l'aulne, le charme, etc.
2. M. Maigne, *Histoire de l'Industrie*, p. 65.
3. Max Ringelmann, *Essai sur l'Histoire du Génie rural*, t. II, *la Chaldée et l'Assyrie*, p. 242 (tour de Babel); p. 251 (arche de Noé; murs de Babylone), p. 253; p. 403, note 4.
4. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*.

verticale une section plus géométrique, dans laquelle on chassait une pierre taillée *a*. Si l'aire devait être étanche, il était facile de couler du bitume ou de la résine dans les différents joints.

Renan pense que la mosaïque est un art d'origine tyrienne; dans la maison de Naratus (Amrit) (fig. 18), une portion de l'angle sud-ouest présentait un carré régulier taillé dans le roc et garni d'une mosaïque en cubes de calcaire blanc, grossièrement taillés, de 2 centimètres environ de côté; ailleurs, dans le pays de Tyr, de semblables mosaïques servaient d'aires à des pressoirs. — Il est regrettable qu'on n'ait pas eu l'idée de recueillir des échantillons de la gangue reliant les pièces de la mosaïque d'Amrit afin de les soumettre à l'analyse.

Fig. 17. — Coupe verticale d'une aire.

On a trouvé en Tunisie de très belles mosaïques qu'on considère comme appartenant à la période punique.

De la mosaïque, il est facile de passer au pavage ou au dallage des cours et des rues; nous verrons plus loin que Carthage était réputé par son *strata viarum*.

Cavernes. — Maisons monolithes.

Les premiers abris durent être les cavernes naturelles[1] si nombreuses en Phénicie; plus tard, on entailla, on régularisa l'entrée et on améliora ces cavernes destinées à servir soit comme logements, soit aux pratiques du vieux culte troglodyte des peuples chananéens[2]. « Le principe de l'architecture phénicienne, dit Renan[3], est le roc taillé. Le mur remplace ensuite le roc taillé sans en perdre totalement le caractère. Rien ne porte à croire que les Phéniciens aient eu la voûte à clef. » Ailleurs, Renan déclare[4] qu'« à une époque où l'on ne savait pas faire de voûte, un creux naturel était une chose précieuse, qu'on se hâtait d'approprier aux besoins de l'homme ».

Fig. 18. — Restes d'une maison monolithe (Amrit).

On rencontre en Phénicie beaucoup de tufs calcaires d'un grain plus ou moins tendre, facile à travailler. « L'un des restes les plus singuliers d'Amrit, c'est, dit

1. Au sujet des cavernes, consulter la première division de notre *Essai sur l'Histoire du Génie rural*, t. I. fig. 1 et 2, pp. 5 et 9.

2. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, voir p. 518, et p. 653, ce qui concerne les cavernes à prostitution des environs de Tyr.

3. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, p. 822. — Nous ferons observer que ce que dit Renan ne peut s'appliquer qu'aux choses qu'on voit encore de nos jours et non aux nombreuses constructions courantes de l'ancien temps, qui devaient être en bois.

4. P. 328.

Renan[1], une maison monolithe, tout entière évidée dans le roc (fig. 18). La pierre a été enlevée de façon à ne laisser que de minces écrans ou cloisons adhérentes au sol, lesquelles constituaient les murs. La façade de cette maison, tournée vers l'ouest, a 30 mètres de longueur. Les deux murs parallèles sont aussi éloignés d'environ 30 mètres. La hauteur des murs est d'à peu près 6 mètres et leur épaisseur de 0m 80. Des murs de refend, faisant également corps avec le sol, divisaient l'intérieur en trois chambres au moins. Le côté nord était fermé par un mur artificiel, dont on retrouve encore les premières assises cachées sous le sol; la paroi sud était en partie formée par le rocher et complétée par de la maçonnerie. — Les portes et les fenêtres sont percées irrégulièrement. L'intérieur des murs est rempli de niches ou d'armoires. Au haut, on voit les trous des poutres qui formaient la toiture. Aucun travail d'ornement ne se fait remarquer sur la pierre; sans doute des crépissages, des ouvrages de bois ou de métal, peut-être tous les raffinements du luxe se déployaient-ils autrefois sur ces murs maintenant dépouillés. » On constate le même système dans l'îlot situé au nord de la ville moderne de Saïda[2]; le roc, taillé à pic (fig. 19), constituant le mur de fond et des portions de murs de refend des maisons qui y étaient adossées, est percé de mortaises destinées à recevoir des pièces de bois soutenant une terrasse; la figure 20 représente une autre porte et une niche taillée dans le rocher de Saïda, ainsi que des mortaises dans lesquelles s'encastraient les bois.

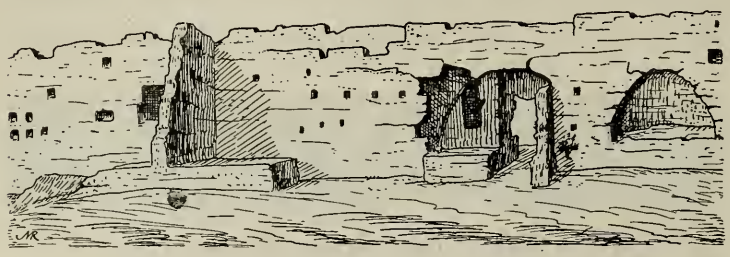

Fig. 19. — Restes d'une maison monolithe (Sidon).

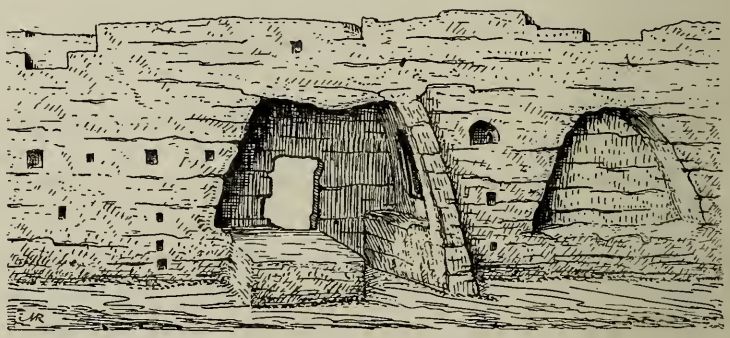

Fig. 20. — Rocher taillé (Sidon).

Ruines de Phénicie. — Modèles de maisons; colombiers; les pigeons voyageurs. Le temple de Byblos.

A Oum-el-Awamid, MM. de Saulcy et de Vogüé[3] ont relevé des ruines de maisons

1. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, p. 92.
2. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, p. 363.
3. Saulcy, *Premier Voyage*, I, pp. 46, 47; De Vogüé, *Fragment d'un Journal de voyage en Orient*, pp. 38, 41 et suiv.

qu'ils regardent comme d'une haute antiquité, alors que Renan[1] les considère comme bâties à la suite de la destruction de la ville antique avec les matériaux qui gisaient sur place. Nous donnons, dans la figure 21, d'après un dessin de M. Thobois, un croquis des ruines dont nous venons de parler et dans lesquelles on retrouve la position défectueuse de quatre grosses pierres, posées en délit, comme cela a été constaté par Renan au temple d'Amrit, ce qui nous a permis, il y a un instant, de montrer que les Phéniciens, quoi qu'on en dise, étaient de médiocres constructeurs en ce qui concerne le travail de la pierre.

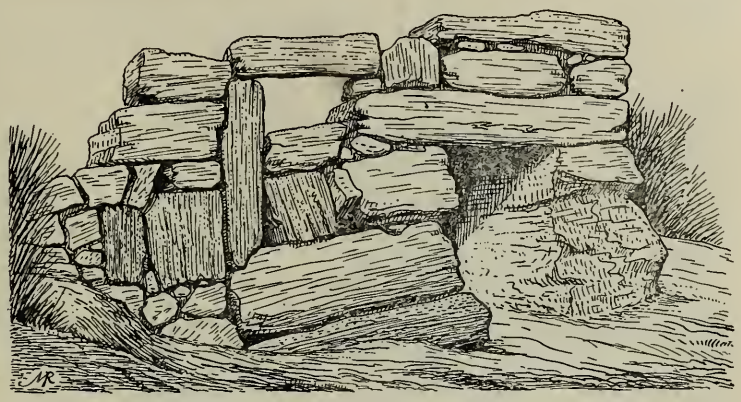

Fig. 21. — Ruines d'une maison (Oum-el-Awamid).

Renan donne[2], sans autres explications, un croquis relevé à Schalaboun (campagne de Tyr), par un des officiers qui accompagnaient la mission, M. Gélis; nous reproduisons le dessin dans la figure 22 : A est une enceinte en pierres de taille autour de la plate-forme B, formée par le roc aplani ; en C, il y a un trou circulaire peu profond et en D un travail fait dans le roc et dont la coupe verticale, suivant *mn*, est indiquée à une plus grande échelle par la figure 23.

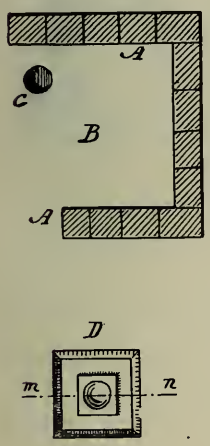

Fig. 22.
Plan de constructions (Schalaboun).

Fig. 23. — Coupe verticale suivant *mn* de la fig. 22.

Au Musée du Louvre se trouve une pièce en terre cuite, de 0m 21 de hauteur (fig. 24), provenant de Dali (île de Cypre), et que les archéologues considèrent comme la copie d'un petit temple, alors que cela peut être tout aussi bien celle d'une maison : la porte, ornementée de deux colonnes, est pourvue d'un auvent, et, au-dessus d'elle, des cavités circulaires peuvent représenter des trous de colombier (pour les tourterelles sacrées d'Astarté[3], la Vénus des Phéniciens). En avant, les colonnes, qui semblent isolées de la construction, ne peuvent servir qu'à l'ornementation ; leur chapiteau, en fleurs de lotus, semble vaguement avoir été coloré en vert.

Le Musée du Louvre possède un autre modèle en terre cuite (fig. 25) ; on y dis-

1. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, p. 704 et planche L.
2. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, p. 678.
3. Astarté, déesse de Sidon, deviendra Cypris ou Aphrodite chez les Grecs, puis Vénus chez les Romains. — Les pigeons servaient aux navigateurs pour connaître la direction de la terre ; on en trouve une allusion dans la colombe de l'arche de Noé.

tingue une fenêtre carrée dont le linteau forme une sorte d'auvent; à la partie supérieure sont des trous qu'on suppose, avec beaucoup de vraisemblance, indiquer le logement des colombes.

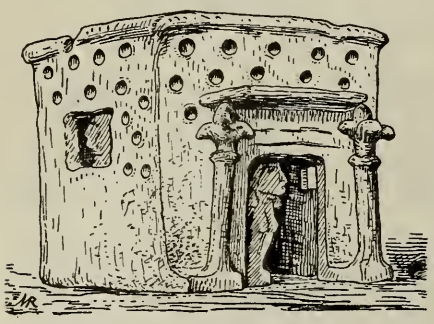

Fig. 24. — Modèle de maison (Musée du Louvre).

D'ailleurs, une partie importante du temple de Paphos (île de Cypre) était transformée en colombier et le culte des colombes se retrouve dans toutes les colonies phéniciennes. — Beaucoup de statues phéniciennes représentent des pigeons ou des colombes, lesquels, plus tard, dans la période chrétienne, serviront de figuration au Saint-Esprit.

Il est très possible que de nombreuses maisons phéniciennes aient possédé des pigeonniers[1] dont les locataires pouvaient être utilisés par les marins comme pigeons voyageurs qu'ils emportaient dans leurs croisières, afin de tenir la famille ou la ville au courant de leurs aventures; nous exposons cette hypothèse, très plausible, sans avoir un document quelconque sur lequel nous puissions nous appuyer; rappelons que les Phéniciens gardaient soigneusement tous les secrets de leurs industries et de leur commerce.

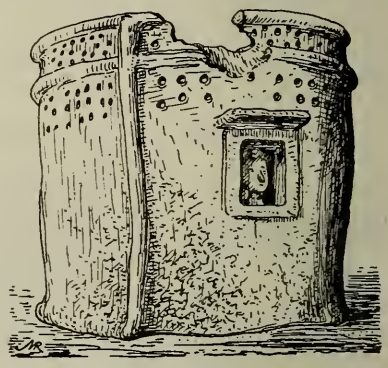

Fig. 25. — Modèle de maison (Musée du Louvre).

« Il n'y a pas de monnaie phénicienne antérieure aux monnayages grecs ou persans[2] »; les monnaies de Byblos, frappées sous Macrin, montrent un sanctuaire en style de Décadence, comprenant deux portions disparates de constructions, l'une ancienne formée d'une cour *a* (fig. 26) entourée d'un péristyle, munie de son bétyle habituel *b*, qu'une balustrade garantit des attouchements de la foule; quant à la devanture, aux marches d'accès *c* et à la construction *n*, de style grec, il semble qu'elles aient été ajoutées après coup au temple phénicien *a* dont les toits sont en terrasse; la construction *c*, *n*, serait d'une époque bien antérieure à Macrin (au plus tôt sous les Séleucides).

Fig. 26. — Monnaie de Byblos (agrandie).

Les maisons phéniciennes d'après un document assyrien; combles en terrasses. — Les maisons à plusieurs étages.

Les maisons étaient terminées par des terrasses; souvent ces dernières étaient couvertes par une toiture

1. Comme encore, de nos jours, les maisons de la Grand'Place, à Arras.
2. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, pp. 832-833; — p. 177; — p. 214.

légère, et garnies d'une sorte de balustrade comme dans la figure 27, tirée d'une dalle de Koyoundjik[1] et représentant une ville phénicienne; à propos des parties *b* (fig. 27), on a cru qu'il s'agissait de dômes ou de coupoles, alors que cela indique des cimes d'arbres placés derrière les maisons; certaines parties *a*, hors d'aplomb, d'autres tout à fait penchées[2] en sont des preuves jointes au genre de sculpture employé par les artistes assyriens pour représenter certains arbres.

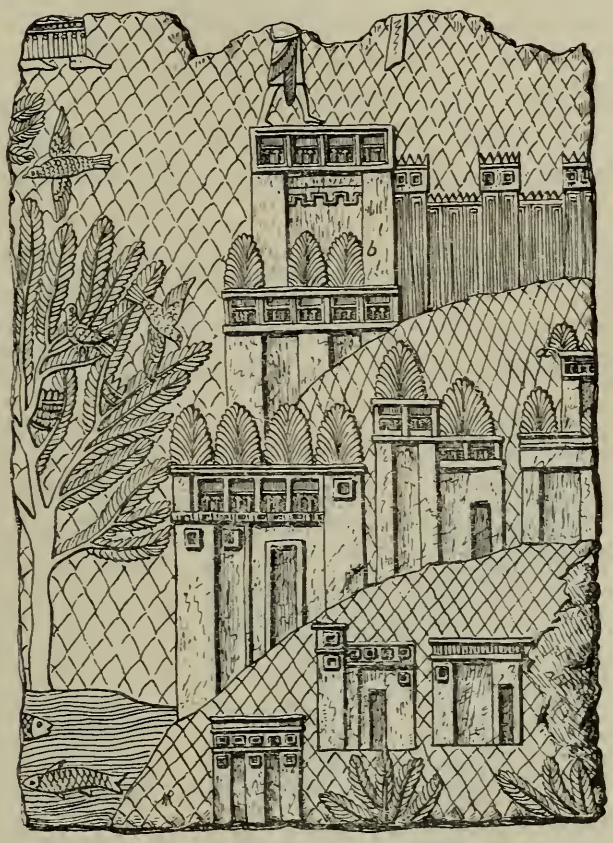

Fig. 27. — Maisons phéniciennes figurées sur un bas-relief assyrien (Koyoundjik).

Ne disposant que d'un territoire relativement restreint et inextensible en plan horizontal, par la force des choses les Phéniciens furent conduits, dans leurs villes, à s'agrandir verticalement en superposant les étages.

Les maisons de Tyr, d'Arad et de Carthage, resserrées et pressées les unes contre les autres, avaient jusque six ou huit étages[3]; à Carthage, « elles accumulaient les étages sur les étages jusqu'à une hauteur de 60 pieds[4] », c'est-à-dire qu'elles étaient comparables, comme élévation, à celles qui bordent actuellement les grands boulevards de Paris. C'est la première fois que nous voyons apparaître dans l'Histoire l'emploi général des maisons à plusieurs étages.

Le séjour des villes était si désagréable[5] que les riches Phéniciens quittaient, dès qu'ils le pouvaient, leurs fabriques et leurs comptoirs pour aller à leur maison de campagne située dans la banlieue[6] au milieu de grands et beaux jardins bien cultivés.

---

1. Layard, *Monuments of Nineveh*, 2e série, pl. 40; V. Place, *Ninive et l'Assyrie*.
2. Ces dernières se trouvent sur la même dalle, mais dans une portion non comprise dans le fragment donné par la figure 27.
3. Appien, VIII, 128; — Strabon, XVI, 641-645; — Pomponius Mela, II, 7, § 49.
4. Selon Aristote, qui vivait de 384 à 322 avant notre ère.
5. Cela nous indique que les services de la salubrité, de l'assainissement et du nettoyage de la voirie étaient bien mal organisés; remarquons d'ailleurs que, de nos jours, toutes les villes maritimes sont généralement sales, et il semble que les matelots, habitués en pleine mer à jeter leurs ordures par-dessus bord, ne peuvent s'astreindre à une autre règle lorsqu'ils sont à terre.
6. La banlieue de Carthage, Magalia, Megara, Neapolis, Makhanath, signifiant *les cabanes*, s'appelle aujourd'hui El-Mersa; nous en parlons plus loin.

Nous ne savons malheureusement pas grand'chose des maisons urbaines, sinon qu'elles se terminaient en terrasse dont les eaux étaient recueillies dans des citernes. placées dans les fondations, et que beaucoup de façades étaient blanchies à la chaux ou passées au goudron. La maison n'avait aucun aspect extérieur, car on cherchait à cacher ses trésors et ses femmes; un petit nombre de baies s'ouvraient sur la voie publique et étaient garnies de volets; par contre, la décoration intérieure était des plus soignées et des plus luxueuses chez les riches armateurs phéniciens, qui nous font penser au fameux conte des voyages de Sindebad-le-Marin des *Mille et une Nuits*[1].

Maisons en bois; essai de restauration. — Villa rurale; mirador. — La Maison du Liban.

L'habileté incontestable des Phéniciens à construire des navires capables d'effectuer de longs voyages a dû évidemment influencer l'architecte pour élever des maisons en bois, à double paroi, étant donné que les assemblages d'une charpente de maison sont bien plus simples et plus faciles à exécuter que ceux des pièces plus ou moins courbes d'une construction navale; un pan de bois rectangulaire, jouant le rôle de la *membrure* d'un bateau, recevait le *bordé* ou revêtement extérieur, dont on pouvait *calfater* les joints, et le *vaigrage* ou bordé intérieur constituant la paroi des chambres; comme pour les navires, on donnait de la solidité à l'ensemble en le triangulant, en plaçant les planches du bordé dans une direction oblique par rapport aux vaigres[2]; les poutres étaient l'équivalent des *baux* reliant les membrures; enfin, la double paroi était d'une grande utilité sous le climat de la Phénicie; l'intervalle entre ces deux parois a pu d'ailleurs être garni de terre ou de gravier.

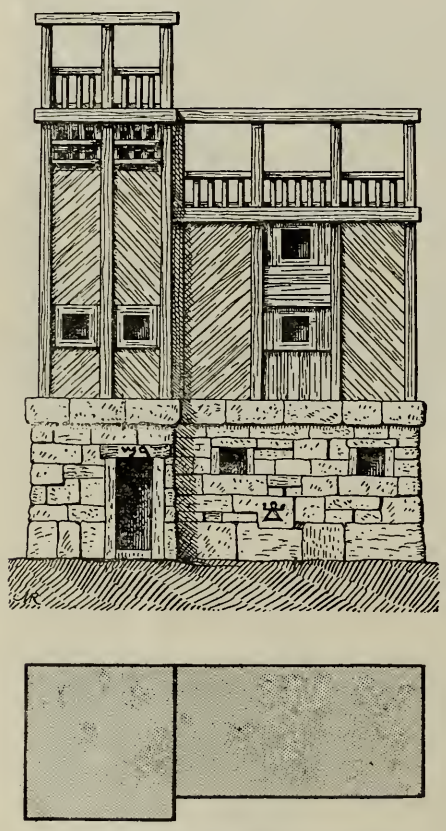

Fig. 28. — Maison phénicienne (essai de restauration).

Charles Garnier, dans son *Histoire de l'Habitation* élevée au Champ de Mars lors de l'Exposition universelle de 1889, fit un essai de restauration d'une maison phénicienne; mais il déclarait qu'elle était en partie hypothétique, tout en ayant utilisé, pour certains détails et les décorations, les documents matériels qu'on possède aujourd'hui; le rez-de-chaussée de la maison était en pierre de taille alors que les

1. L. Machuel, *Les Voyages de Sindebad-le-Marin*, texte arabe, extrait des *Mille et une Nuits*.
2. Dans les navires, c'est le vaigrage qu'on place obliquement sur la membrure par rapport au bordé pour augmenter la rigidité de la coque; on a dû faire l'inverse pour les maisons.

étages étaient entièrement en bois; l'édifice comportait une loggia couronnée par une terrasse dont une portion se trouvait entre quatre mâts.

Dans la figure 28, nous avons supprimé les fenêtres rectangulaires, les mâts et les diverses ornementations adoptées en 1889 par Charles Garnier; nous avons admis les fenêtres carrées qu'on voit sur les deux pièces du Musée du Louvre (fig. 24 et 25) comme sur la dalle de Koyoundjik (fig. 27), et enfin nous avons ajouté un pigeonnier, lequel s'est placé logiquement dans la portion haute de la maison; comme la construction est en bois, les ouvertures du pigeonnier sont carrées, alors que la section circulaire pourrait s'appliquer aux parois en pisé (fig. 24 et 25).

Il est plus probable que la villa rurale, élevée dans la banlieue des cités, s'étendait horizontalement plutôt qu'en hauteur, bien qu'on ait pu conserver, par habitude, une sorte de *mirador* ou de tour, analogue au roof du capitaine, jouant le rôle d'observatoire permettant de voir au loin dans la campagne ou sur la mer, et même d'échanger des signaux[1].

Les Hébreux, qui ont fait travailler les Phéniciens, nous ont donné quelques renseignements datant de Hirôm et de Salomon. Le *Livre des Rois*[2] nous parle de la *Maison du Liban,* qui étonnait tant les Israélites par son aspect nouveau et alors inconnu dans le pays; ce nom fut donné à la construction par suite des matériaux principaux qui entraient dans l'œuvre, bien que les fondations et le rez-de-chaussée fussent en pierres de taille[3]; Isaïe[4], sans appliquer de dénomination géographique, la désigne sous le nom populaire de *Maison de la forêt;* elle servait de magasin, ou plus particulièrement d'arsenal, encore au temps d'Ézéchias[5].

S'il ne nous reste aucun document plus précis sur les charpentes phéniciennes et leurs assemblages, peut-être aurons-nous le droit d'y revenir en donnant, plus tard, quelques détails relatifs à d'autres peuples de l'Asie Mineure, habitant le littoral de la mer Phénicienne, et que nous étudierons dans une des parties suivantes de cet *Essai d'Histoire.*

Huttes libyennes. — Les murs de Carthage.

Les tribus libyennes qui venaient, à l'époque punique, cultiver le sol de la banlieue de Carthage, ou qui trafiquaient avec les négociants carthaginois, étaient campées au pied de la colline de Byrsa, à l'endroit où s'élève actuellement le village de La Malga; M. E. Babelon[6] cite de nombreux textes romains, à partir de Caton, d'après lesquels les demeures des indigènes de l'Afrique septentrionale auraient été des cabanes ou huttes légères, faites en matériaux de sparterie, faciles à déplacer, de forme oblongue, aux parois incurvées et ressemblant à la carène renversée d'un navire; cette description

1. Selon un passage de Polybe, les Carthaginois pratiquaient la télégraphie optique à l'aide de feux.
2. I *Rois*, VII, 2-5.
3. I *Rois*, VII, 9-10.
4. *Isaïe*, XXII, 8.
5. *Isaïe*, XXXIX, 2.
6. *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, rédigé sous la direction de MM. Ch. Daremberg, Edm. Saglio et Edm. Pottier, t. III, deuxième partie, pp. 1592-1593.

description s'appliquerait assez bien aux abris temporaires que nous avons étudiés dans la Chaldée et l'Assyrie[1]. Les documents qu'on possède sur ces huttes, appelées *mapalia* par les Romains[2], datant de l'époque où l'Afrique septentrionale était province romaine, trouveront leur place dans une autre partie de notre *Essai d'Histoire.*

On a beaucoup cherché, écrit et discuté sur les fameux murs de Carthage qui furent détruits de fond en comble par les Romains en 146 avant notre ère; aussi, dans les tentatives de restauration, s'appuie-t-on uniquement sur les textes de Diodore et surtout sur celui d'Appien[3]; ce dernier dit que ce « triple mur » avait dans les 10 mètres d'épaisseur et 13^{m} 87 (ou 30 coudées) de hauteur; chacun de ces murs était creux, couvert, à deux étages, et dans leur intérieur se trouvait le logement pour 300 éléphants, *au-dessus* pour 4.000 chevaux et pour 24.000 hommes; on avait ménagé de grands magasins de fourrages pour les éléphants et d'orge pour les chevaux.

Nous ne pouvons pas suivre, comme ingénieur, M. Daux[4] dans sa restauration somptueuse des murs de Carthage pour laquelle il place, suivant la coupe verticale de l'ouvrage : les citernes dans les fondations de 5 mètres de profondeur; au-dessus du sol, un mur plein de 6 mètres de haut; puis, encore au-dessus, des écuries de 3^{m} 30 sous plafond, surmontées de chambres de 3 mètres de haut pour les soldats, enfin le parapet ayant 4^{m} 50 de largeur. Si les citernes du bas et les chambres du haut peuvent être vraisemblables, nous ne croyons pas qu'on ait logé les chevaux de la garnison à un premier étage, système qui peut être utilisé actuellement pour quelques grandes écuries urbaines quand la place fait défaut[5], mais qui est une gêne pour les services et ne présente aucun intérêt pratique dans les conditions de la Carthage punique, dont les murs entouraient une étendue ayant plus de 20 kilomètres carrés.

Comme le terrain va en *montant* de la plaine à Byrsa, il est peut-être possible (c'est une hypothèse de notre part) d'interpréter de la façon suivante le passage d'Appien : en venant de la plaine (de la Soukra ou du côté de Tunis), après les fossés, palissades et palanques de retranchement, qu'on a dû établir sur la zone militaire, au premier mur d'enceinte, étaient adossés (du côté intérieur) les emplacements réservés aux 300 éléphants; plus loin et plus haut (*au-dessus*), au second mur, étaient adossées les écuries pour les 4.000 chevaux (le mur d'enceinte avait plus de 6 kilomètres de longueur); enfin le dernier mur pouvait contenir des chambres destinées aux fantassins. Pour la facilité des services, les animaux (éléphants et chevaux) ne pouvaient pas être disposés sur une seule ligne, laquelle, en comptant 3 mètres par éléphant, aurait nécessité 900 mètres de longueur utile, et, en comptant 1^{m} 70 par cheval, il y aurait eu

1. Max Ringelmann, *Essai sur l'Histoire du Génie rural*, t. II, *la Chaldée et l'Assyrie*, pp. 232 et suiv., fig. 181 à 190.

2. Mosaïque d'El-Alia (Tunisie) et sarcophage du Musée de Philippeville.

3. Diodore, XXXII, xiv; — Appien, VIII, 95; — Ch. Graux, *Note sur les Fortifications de Carthage* (dans les *Mélanges publiés par l'École des Hautes-Études pour le 10e anniversaire de sa fondation*, 1878, p. 192); Dureau de la Malle, *Recherches sur la topographie de Carthage* (1835).

4. A. Daux, *Recherches sur l'origine et l'emplacement des emporia phéniciens dans le Zeugis et le Byzacium*, 1869.

5. Comme au dépôt de la Bastille de la Compagnie générale des Omnibus de Paris et dans certaines écuries de compagnies de tramways de New-York.

au moins 6.800 mètres de longueur d'écurie! On nous donnerait aujourd'hui à dresser un avant-projet sur le programme d'Appien, que nous ferions des enclos contenant les éléphants entre la première et la deuxième enceinte, en réunissant les animaux par groupes placés à proximité des portes; les chevaux, plus rapidement mobilisables, seraient répartis par escadrons, et de la même façon, entre la deuxième et la troisième enceinte, car il n'y a pas de raisons pour les placer en dedans de la troisième enceinte, où ils n'ont rien à faire pour la défense de la place et où leur ravitaillement présenterait plus de difficultés. Les services militaires, les magasins et subsistances ont dû être surtout cantonnés dans les deux zones limitées par les trois enceintes. Enfin, les citernes n'ont pas dû être logées dans les fondations, qu'elles pouvaient rendre humides, mais contre les murs en dedans de l'enceinte.

Nous n'avons aucun document lapidaire sur les écuries ou les logements des éléphants. Au versant sud de la colline de Byrsa, où s'élève aujourd'hui la chapelle délabrée de Saint-Louis, M. Beulé a trouvé des murs limitant des chambres en fer à cheval dans lesquelles il voit des magasins, tandis que d'autres[1] y trouvent des citernes, et certains même des loges pour les éléphants; l'étude sur place de la maçonnerie aurait pourtant pu trancher la question, car les citernes doivent être étanches et on ne comprend guère l'utilité de les relier par des portes à un large couloir; d'après les portions que nous avons vues nous-même à Carthage, on peut conclure qu'il s'agit ici de magasins très bien à leur place près du sommet, naturellement sec, d'une colline; enfin, ces murs de Byrsa, donnés comme puniques[2], sont romains, et leur étude appartient à une autre partie de notre *Essai d'Histoire* (ce sont des substructions du palais pro-consulaire).

Les murs courbes de Byrsa, dont nous venons de parler, présentent une grande analogie avec les cavernes découvertes par Cesnola au temple de Curium (île de Cypre); certains objets trouvés dans ces fouilles (1867 à 1870), vendus au Musée de New-York (que nous avons visité), remonteraient au VIIe ou au VIe siècle avant notre ère et ont une facture phénicienne; d'autres sont égyptiens, assyriens et grecs. Nous croyons que le plan de la crypte de Curium, composée de chambres demi-circulaires taillées dans le roc, semblables aux légendaires cavernes des voleurs du Conte d'Ali-Baba, montre qu'il ne s'agit pas d'un travail phénicien quand on songe que les maisons d'Amrit, découpées dans le roc et étudiées par Renan (fig. 19), sont établies sur le plan rectangulaire comme les autres constructions phéniciennes.

Les lignes précédentes étaient écrites depuis plus d'une dizaine d'années; c'était résultat de simples réflexions de notre part, et nous hésitions, pour la conclusion, tant les indications de Cesnola semblaient précises; nous les maintenons aujourd'hui, car nous savons depuis mai 1907, par M. René Dussaud[3], que Luigi Palma di Cesnola,

1. Daux; Graux, *loc. cit.*

2. On a cru que ces murs de Byrsa étaient puniques en les comparant aux cavernes de Curium, supposées phéniciennes.

3. René Dussaud, *L'île de Chypre, particulièrement aux âges du cuivre et du bronze; Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, mai 1907, p. 145.

Italien d'origine, général de fortune, consul des États-Unis à Cypre, mort en 1905 comme directeur du *Métropolitan Museum of Art*, de New-York, était un antiquaire sans scrupule voulant à tout prix éclipser la renommée de Schliemann; Cesnola, qui fit ses fouilles de Cypre de 1867 à 1870, était habile en truquages[1] et a comblé de faux renseignements tous les savants qui étudiaient l'ancienne civilisation en Cypre; il ne faut donc admettre les indications données par Cesnola que lorsqu'elles ont pu être contrôlées par d'autres personnes ayant le sentiment scientifique.

Le mobilier des maisons; vases.
Lampes; essais sur le fonctionnement des lampes puniques.

Des petits modèles (hauts de 0m 02 à 0m 09) de sièges, tables, tabourets, en pierre tendre, trouvés dans les nécropoles puniques de Carthage, nous donnent une idée du mobilier : banquette (fig. 29), table (fig. 30), siège à dossier haut (fig. 31) ou large siège à dossier bas (fig. 32).

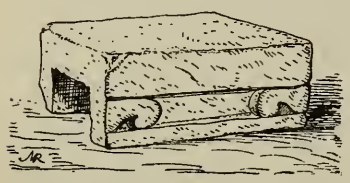

Fig. 29. — Banquette
(Musée Lavigerie de Carthage).

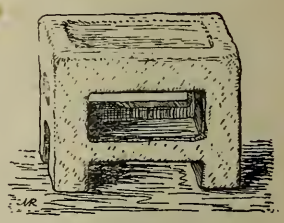

Fig. 30. — Table
(Musée Lavigerie de Carthage).

Au tombeau de Rekhmara, intendant de Thoutmosis III, sont figurés des vases en métal (cuivre, bronze, argent et or) que les Kéfa, ou Phéniciens, offraient en tribut aux souverains de l'Égypte.

Dans une tasse de bronze, qui a été retirée d'une tombe d'Idalion (Idalie, en Cypre), on voit deux vases phéniciens (fig. 33) posés sur une table[2].

Nous examinerons plus loin les poteries d'usage courant, en même temps que les amphores qui servaient à l'emmagasinage des produits agricoles solides ou liquides : grains, olives, dattes, vin, huile, etc., etc.

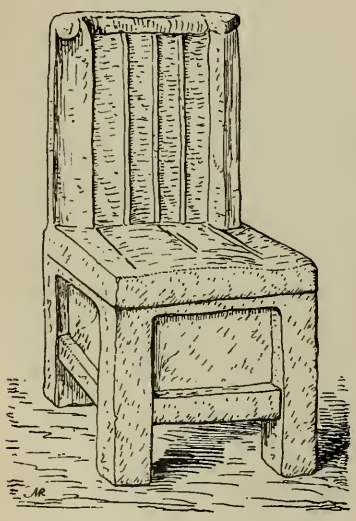

Fig. 31. — Siège
(Musée Lavigerie de Carthage).

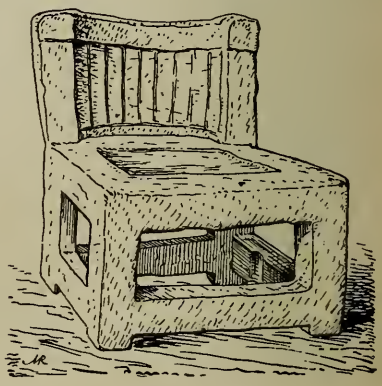

Fig. 32. — Siège
(Musée Lavigerie de Carthage).

(A continuer.)

1. Il y a malheureusement d'autres exemples analogues qu'on pourrait citer dans les diverses branches de l'Archéologie.
2. Ceccaldi, *Monuments antiques de Cypre*, pl. VII.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 594

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in 8°. 3 fr.

— — Deux versions hébraïques du livre de Kalilâh et Dimnâh. In-8°. 20 fr.

DUSSAUD (R.). Histoire et religion des Nosairîs. Gr. in-8°. 7 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8° 8 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FINOT. Les lapidaires indiens. In-8°. 10 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GRÉBAUT (E.). Hymne à Ammon-Ra, des papyrus égyptiens du Musée de Boulaq, traduit et commenté. Gr. in-8°. 22 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64°. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. 20 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JORET (C.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usage et symbolisme. 1re partie : Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie. In-8°. 8 fr.

— — Le même ouvrage. Première partie. Tome II : l'Iran et l'Inde. Un fort vol. in-8°, 12 fr.

— — La Flore dans l'Inde. In-8°. 2 fr. 50

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). 3 livraisons. In-4°. 50 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. 20 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 planches. 12 fr.

LEVI (S.). Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. 12 fr.

MACLER (F.). Histoire de saint Azazaïl; texte syriaque, introd. et trad. française, précédée des actes grecs de saint Pancrace. In-8°, avec 2 planches. 5 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl., acc. d'un vol. de texte in-4°. 390 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. 168 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 60 fr.

MARTIN (F.). Textes religieux assyriens et babyloniens. Transcription, traduction et commentaire. Gr. in-8°, avec 1 planche. 6 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. 20 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqârâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MASPERO (H.). Les finances de l'Égypte sous les Lagides, 1906. In-8° de 252 p. 12 fr. 50

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. 15 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. 6 fr.

PALANQUE (C.). Le Nil à l'époque pharaonique, son rôle et son culte en Égypte. Gr. in-8°. 6 fr. 50

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par Th. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°. 12 pl. et 9 pages de texte. 50 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ'eqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction), précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PÉRIER (J.). Vie d'Al Hadjdjâdj ibn Yousof (41-95 de l'Hégire = 661 714 de J.-C.), d'après les sources arabes. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. 20 fr.

PIERRET (P.). Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in-8°, avec 14 planches. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. 20 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. 100 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Livr. 1 à 5. Gr. in-f°. 60 fr.

ROBIOU (F.). Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. de). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. (Epuisé)

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, avec 8 pl. dont 5 doubles. (Epuisé). 50 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. de). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

ṬARAFA IBN AL-ʿABD AL-BAKRI, Dîwân. Texte arabe publié par M. Seligsohn et accompagné d'une traduction française. 1 vol. gr. in-8°. 16 fr.

TE'EZÂZA SANBAT (Commandements du Sabbat), accompagné de six autres écrits pseudo-épigraphiques admis par les Falachas ou Juifs d'Abyssinie, texte éthiopien publié et traduit par J. Halévy. Gr. in-8°. 13 fr. 50

VIREY (P.). Étude sur le Papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

VIENNENT DE PARAITRE :

ASANGA **MAHĀYĀNA-SŪTRĀLAṂKĀRA** Exposé de la Doctrine du Grand Véhicule selon le Système Yogacara. Édité et traduit d'après un manuscrit rapporté du Népal par Sylvain LÉVI, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École des Hautes Études. Tome I. Texte, in-8°. 15 fr.

Nota. — Le volume contenant l'introduction, la traduction et les notes est *sous presse*.

Annales de Tukulti Ninip II, Roi d'Assyrie, 889-884, par V. SCHEIL, de l'Institut, directeur d'études à l'École des Hautes Études, avec la collaboration de J.-E. GAUTHIER, élève de l'École des Hautes Études. Ouvrage illustré de 2 héliogravures et 8 planches. 7 fr. 50

Lettres néo-babyloniennes, par Fr. MARTIN. Introduction, transcription et traduction. In-8°. 7 fr. 50

CHABOT (J.-B.). **Inventaire sommaire des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale.** 1907, in-8°. 1 fr. 50

SCHER (Mgr Addaï). **Notice sur les manuscrits syriaques conservés dans la bibliothèque du patriarcat chaldéen de Mossoul.** 1907, in-8°. 2 fr.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND.594

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XXXII. LIV. 3-4

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

MDCCCCX

Tous droits réservés.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat-poste au nom de M. HONORÉ CHAMPION.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL DE TRAVAUX

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

Paris ..... **30** francs
Départements et Union postale .... **32** —

Le volume, une fois terminé, est porté au prix de **35** francs.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

ABOÛ BAKR AL-KHAṬÎB. L'introduction topographique à l'histoire de Bagdâdh (392-463 H = 1002-1071 J.-C.). Texte arabe accompagné d'une traduction française par G. Salmon. Gr. in-8°. 12 fr.

ABOULFARAG (G.). Le livre de l'ascension de l'Esprit sur la forme du ciel et de la terre. Cours d'astronomie rédigé en 1279, publié pour la première fois d'après les mss. de Paris, d'Oxford et de Cambridge, par l'abbé F. Nau. Texte syriaque et traduction française, 2 parties gr. in-8°, avec figures dans le texte. 21 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

ADJARIAN (H.), élève diplômé de l'École des Hautes Études. Classification des Dialectes arméniens. 1909. In-8° avec une carte. 5 fr.

Table des matières : Introduction. — Différences phonétiques. — Différences lexicographiques. — Différences morphologiques. — Différences syntaxiques. — Bibliographie. — Distribution du peuple arménien. — Langues parlées par les Arméniens. — Les trois branches de l'arménien moderne. — I. Branche de *-um.* — Dialectes : 1, d'Erivan; 2, de Tiflis; 3, du Karabagh; 4, de Samaxa; 5, d'Astraxan; 6, de Doulfa; 7, d'Agulis. — II. Branche de *ge.* — Dialectes : 1, d'Erzeroum; 2, de Muš; 3, de Van; 4, de Diarbékir; 5, de Kharput-Erzingbian; 6, de Šabin-kara-Hissar; 7, de Trébizonde; 8, de Hamšen; 9, de Malatia; 10, de Cilicie; 11, de Syrie; 12, d'Arabkir; 13, d'Akn; 14, de Sivas; 15, de Tokal; 16, de Smyrne; 17, d'Ismidt; 18, de Constantinople; 19, de Rodosto; 20, de Nacxievan sur le Don; 21, d'Autriche-Hongrie. — III. Branche de *-el.* — Dialectes : 1, de Maraya; 2, de Xoy; 3, d'Artwin. — Errata.

AL-FAKHRI. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abasside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-fo avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie, Lexique, Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du Rig Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du Rig Véda. Tome IV. Index, par M. Bloomfield. 5 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BLOCH (Jules). La phrase nominale en sanskrit. In-8°. 4 fr.

BLONAY (G. de). Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tara. In-8°. 2 fr. 50

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. Liv. 1 à 3. In-4°. 50 fr.

J.-B. CHABOT. Inventaire sommaire des manuscrits coptes de la Bibliothèque Nationale. In-8°. 1 fr. 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-ʿOchchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÊWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, 2 vol. in-4° avec figures dans le texte et photogravures hors texte. 50 fr.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 40 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

DENYS DE TELL-MAHRÉ. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

MDCCCCX

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

NOUVELLE SÉRIE

TOME SEIZIÈME

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

MDCCCCX

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1910 Fascicules III et IV

CONTENU : 14) The rarer Scarabs, etc., of the New Kingdom, by A. GRENFELL. — 15) Monuments égyptiens du Musée Calvet à Avignon, par A. MORET. — 16) Les sept sceaux d'une enveloppe datée de Samsu-iluna, roi de Babylone, par L. DELAPORTE. — 17) Notes et Remarques, par G. JÉQUIER. — 18) Le décret d'Amon, en faveur du grand prêtre Pinozem, par G. DARESSY. — 19) Iranisches, von A. HOFFMANN-KUTSCHKE. — 20) Lesefrüchte, von Fr.-W. VON BISSING. — 21) Notes sur l'isthme de Suez, par Jean CLÉDAT. — 22) Les intailles de l'Élam, par Maurice PÉZARD. — 23) Notes on the Story of Sinuhe, by Alan H. GARDINER.

THE RARER SCARABS, ETC., OF THE NEW KINGDOM

BY

A. GRENFELL

" Gli oggetti che svelano il culto sono gli scarabei." (G. SPANO.)

..... " The Unseen Power, whose Eye
" For ever doth accompany mankind
" Hath look'd on no religion scornfully
" That men did ever find."
(MATT. ARNOLD.)

PART I

Mythological, amuletic and wish-scarabs; scaraboids; plaques; seals; inscribed amulets; beads; and bezels of rings, etc.

1. Khut scarabs.
2. m-Ra scarabs.
3. , , Amakh scarabs.
4. Uzat scarabs.
5. , , Lotus and bud scarabs.
6. , , Sandal scarabs, [including Spear scarabs].
7. Human Ear scarabs.

The following points in interpretation of New Kingdom amuletic and wish-scarabs may be noticed :

1. The Verb, especially in wish-scarabs is left out, except in " Key " specimens, so it has to be supplied to make sense; [even the Nominative case is left out, see scarabs figured (20) and (34)].

2. The following seven signs are symbols of or connected with the Deceased Person for whom the scarab was made. [For the evidence, see my previous article in the *Recueil de Travaux*, vol. XXX.]

   (1) , , *hes*, v. common; other numerous variants (22 are given in above-mentioned article);

   (2) *s*, contraction of [in figure (1) it is the feminine pronoun];

   (3) *ankh*, } both used often with other meanings;

   (4) *nefer*, }

   (5) *amakh*, is used also of living persons;

   (6) *kheru*, v. rare;

   (7) , (the cake of offering), connected with death and burial (rather rare);

   Occasionally a Revered Person, is used for Deceased (v. rare).

3. The determinatives of names of private persons are very seldom written out, as they so frequently are on Middle Kingdom scarabs, and as they generally are on stelæ, where there is plenty of room.
4. The names of gods, goddesses, and of kings are used by private persons as their own name, thus causing confusion. Theophorous names are the commonest.
5. Contractions are very numerous; the reverse process of putting in useless signs to fill up space occurs, but is not common; grammatical forms and inflections are absent, as they mostly are in English; the relative pronoun can be omitted as in English; there are masses of variants; also often degradation of signs, which are inexplicable unless access is got to the original and well-cut design in some other Museum or Collection.
6. Although hieroglyphs on scarabs may be read almost any way, to suit the space at the command of the artist, and so are not always put in the right order, there is an effort made, especially in names, to make them read orientally like Arabic, and not in the Western manner.

N. B. — The numbers in a bracket (1), refer to the scarabs figured on the four plates.

Khut Scarabs

Specimens of the Khut amulet in red stone, red faïence, etc., are fairly common in Museums. This amulet represents the sun on the horizon between two mountains. As Daninos-Pacha puts it [1907] : "Les disques de pâte rouge placés sur le caractère "montagne symbolisent le soleil levant, c'est-à-dire *l'arrivée de l'âme au séjour des "bienheureux.*" This was also the opinion of Mariette. Devéria wrote in his catalogue of the Egyptian funerary mythological papyri of the Louvre, that : "The repre-"sentation of the setting sun (apparently both rising and setting sun), the image of

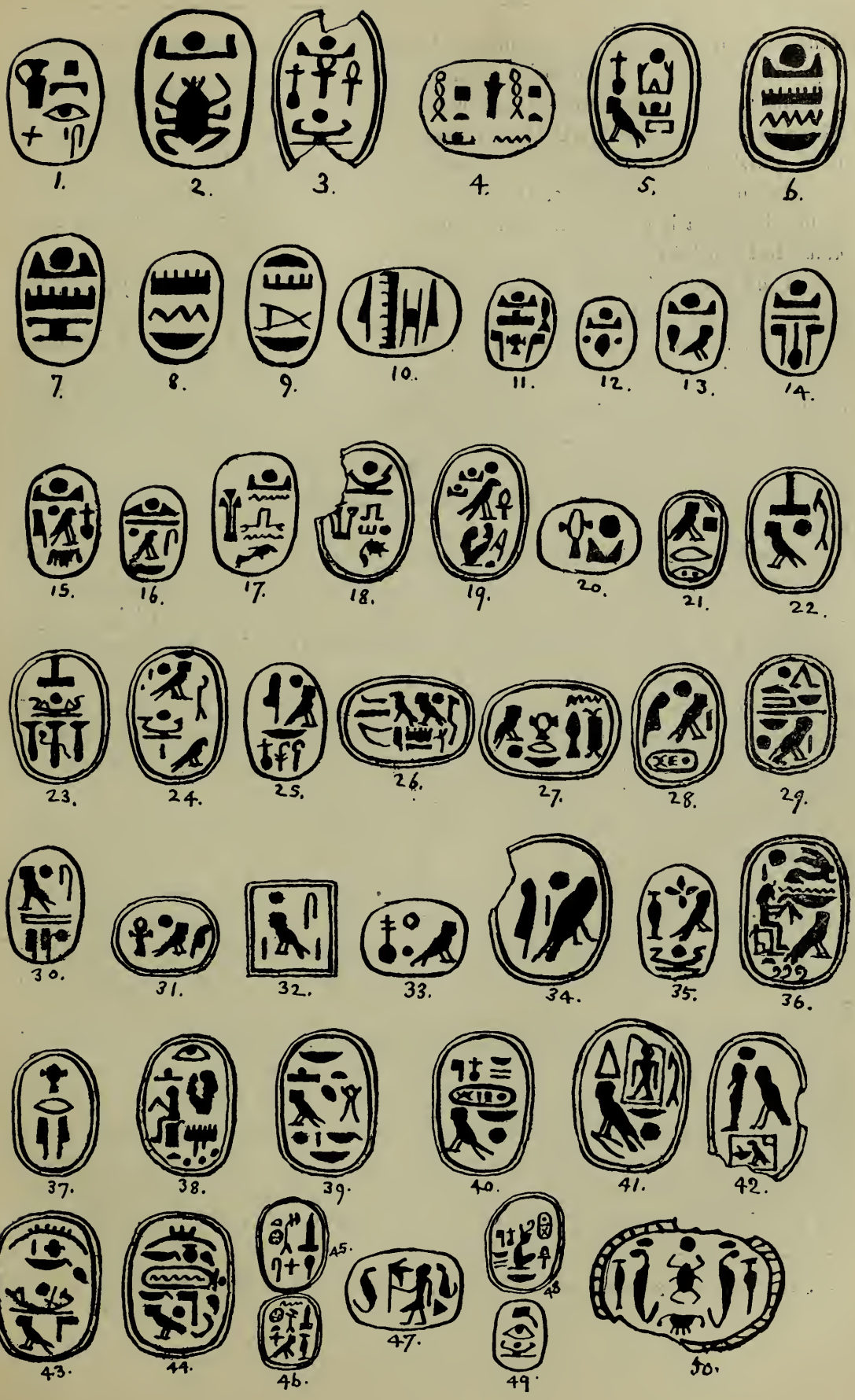
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.
32.
33.
34.
35.
36.
37.
38.
39.
40.
41.
42.
43.
44.
45.
46.
47.
48
49.
50.

"the entry into life beyond the tomb, is, by reason of its signification, the most fre-
"quently to be met with in MSS. of this class."

The Khut amulet ensured to the deceased a coming and going in the horizon along with and like the gods (Sir Gaston MASPERO, 1906, *Guide to the Cairo Museum*); in short, provided with this amulet the Deceased would be as a god.

Therefore we should expect to find the Khut figured on amuletic scarabs, and we do find it, but it is rare. Since Khut scarabs appear to be wish-scarabs, we must translate them into wish-form.

In the story of Sanehat, the king is described at his death as flying up in the shape of a hawk to join the sun's disk. —

On the stele found at Karnak, by M. Legrain, in 1897, and edited and translated by Maspero, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, is the following description of the death of Nitokrîs :— 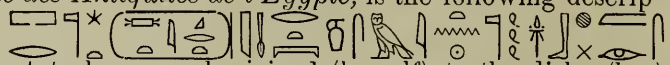
"The goddess[1] Nitokrîs went out to heaven; she joined (herself) to the disk; (her)
"divine members made their way to (the Power which had) created them". Thus, in Saïte times of the XXVIth Dynasty, it was a current belief that the deceased joined himself or herself to the disk.

A scarab in the British Museum belonging to the rarest class of all, i. e. the class of scarabs which quotes, in a contracted form, some well known inscription, has extracted the above-mentioned formula, Plate I (1) : "May (Deceased) join heaven,
"and make her way" (×, determinative only is given) (to the Power which has)
"created her."

Whether this expression means that an actual resurrection of the dead body of Nitokrîs was supposed to take place (as the early Christians thought) is somewhat vague, but probably her dead body mummified would be thought of as resting in the House of Eternity (tomb), with Osiris, and her Ba joined Ra.

The interpretation of scarab (1) would be impossible without reference to the Legrain Stele.

On a scarab in the Collection of the late Mr. Hilton Price (2), the Deceased's new life is represented under the form of a beetle approaching to join itself to the Khut.

We find a very similar device on the hypocephalus amulet, where the scarabæus, or beetle, typifying the new life of the deceased, is represented as about to join Ra.

On a curious scarab in the Ashmolean Museum (3), the Deceased, in the form of ☥ *has* joined himself to the Khut. Several Khut scarabs have private names on them; thus one in the Timins Collection (4) reads :— "*May Ptah-Bast-Ptah (be) in the Khut.*" In the Blanchard Collection (5) we have : "*May Nefer-Ka-Ra (be) in the Khut.*" This is a very distinct scarab and gives ▭ as the determinative of place. Nefer-Ka-Ra of course is the throne-name of Shabaka, of the XXVth Dynasty, and also the throne-name of other earlier kings, but on this scarab it may well be a

1. This title is usually translated "*Divine Adorer*", but see Part II of this article "Star Scarabs".

private name, as no royal insignia or symbols, or titles are given, and royal and divine names were freely used by private persons in the period of the later dynasties.

Two roughly cut Khut scarabs (6), belonging to Liverpool Museum, and (7) in the Hilton Price Collection, also contain names of private individuals, "Men-neb" and "Men-mer", the verb being omitted, as usual, in wish-scarabs : —

"May Men-mer (reach) heaven."

— Men-neb — —

We know from an XVIIIth Dynasty stele in Cairo Museum [see LIEBLEIN'S *Dictionary,* No. 2032], that was used as a private name at that date; also from an XVIIIth Dynasty stele at Munich [South German Collection of Stelæ, published under the direction of Professor Spiegelberg]; therefore the on the Liverpool scarab may, of course, be only a filling up sign, and then the name on it would be (the determinative left out on scarabs). But it seems more likely that, considering the two commonest epithets of Amen are and , "Amen the Lord" and "Beloved of Amen", the name is "Men-neb". Both names are actually found on three very coarsely drawn scarabs figured in *Antiquités égyptiennes,* by Dorow and Klaproth (8), (9) and (10). In (10) the of Amen appears twice over in order to balance, for the Egyptians never lost sight of the decorative element in their hieroglyphs.

We usually get the signs for Deceased on those scarabs of which other specimens have the names of private persons on them, as we should expect. Such are the , the and the scarabs. This is the case with the scarabs too. — I have found examples with (11), (12), (13), variants of ; with *kheru* (14); with (15); with (16), contraction of ; four out of 7 signs or symbols used for the Deceased :

(11) is in Cairo Museum : "*May Deceased* (reach) *the Khut and rest with the gods above*".

(12) is figured in *Antiquités égyptiennes* : "*May Deceased* (reach) *heaven*". The two Ra signs on either side of the represent the divine nature of the Dead Person. I have found this device on one other scarab (also figured in *Antiquités égyptiennes*), with the *ankh* sign for Deceased, who is guarded by a winged uræus, a goddess; for *one* Ra sign, see (33).

(13) Edinburgh Museum, has the same meaning as (12).

(14) Dublin Museum resembles (11), and has the same meaning, but is more contracted.

(15) British Museum, represents the Deceased as a under the protection of the Golden Horus. The with Horus is noticed by Erman in section 100 of his Grammar, translated by Breasted, 1894, as meaning : "The one belonging to Horus, *der Horische.*" "*May the Deceased, belonging to, or under the protection of the Golden Horus* (reach) *the Khut.*"

(16) published in Petrie's *Historical Scarabs,* 1889, represents the Deceased as , also with Horus. Occasionally, but rarely stands for Ra Harmakhis the god, as

on a scarab in the Bower Collection (17), "*Ra Harmakhis is behind; do not fear*". This is a very common arrangement with Ra in his boat (18), Musée Guimet, but most rare, with .

We also find the double used in a similar way (19), on a scarab figured in Petrie's *Tell-el-Amarna* : "*May Horus of the two horizons protect Deceased , beloved of Maat.*"

In the Timins Collection is a rare scarab (20) : "*Up to the Khut above*", a contracted wish-form.

m-Ra Scarabs

They are uncommon. Out of about 11.000 scarabs 25 may be found. Various small private collections have rare examples, while large museums are without.

To be (in or with Ra), means very much the same as to reach the , namely, to be among the Blessed Ones. Both varieties appear to be wish-scarabs, and the verb is omitted, as in the well known "Happy New Year" series.

The commonest kind of scarab occurs with the name of a private person on it, which name being obscure, often an uncommon one, not loaded with titles, and without a determinative, is not easy to discover.

(21) is figured in Petrie's *Memphis*, vol. I : "*May Rer* ( ) *be in or with Ra*". This name occurs with a determinative , on a stele, as do the names of various private persons on the following scarabs (or variants of them), which are given in Lieblein's *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques*. 'Ra' is occasionally written on scarabs as a square, instead of a circle, why, I cannot say, nor the meaning of the two dots in the lower .

(22) is from Bristol Museum : "*May Hotep of Thebes be with Ra*" Hotep is a very common name on stelæ, equivalent to Irene, or to Irenæus, . An archaic form of Hotep is used on (22) which occurs in the early Dynasties, see Petrie's *Royal Tombs*, vol. I, plate XXIV. The same archaic form is reproduced on a scarab in the Musée Guimet (23), and on one in *Antiquités égyptiennes*.

(24) is from the Timins Collection, "*May Hor-uaa* ( ) *of Thebes be with Ra*" the lord, or is, etc.

Lieblein gives the name as , 'Horus in his boat'. This is not an uncommon type of name, for we find, see *Über die theophoren Personennamen der alter Ägypter zur Zeit des neuen Reiches*, by Emil Levy, as names , , , etc. As Levy cleverly observes, it is a name referring back to the temple festivals, of which the well known names Amenemhat, 'Amen at the head (of the procession)', and Amenemheb, 'Amen in his Festival' are much commoner examples.

(25) belongs to Leiden Museum. "*May Hek-suten-nefer* ( ) *be with Ra the Lord* (in) *Maat.*"

Lieblein gives as a name on a stele , 'royal ruler', so to put in , and make it 'beautiful royal ruler' is only a variant.

(26) in the Macgregor Collection is also shorter in the example given by Lieblein, , Hor-Maat. In (26) the name is lengthened : "*Hor-Maat-Amen-user* "( ) *of Thebes is with Ra*", or in wish-form : "May Hor-Maat-"Amen-user", etc.

(27) is from *Tanis*, vol. II, PETRIE : "*May the servant of Neith, Hor-neb be with Ra.*" Lieblein does not give the exact name Hor-neb, but mentions a name of similar formation, 'Neb-Ra', . Horus is often written in names, as on a scarab from *Naucratis*, PETRIE, (37) Hory; this ending of *y* in names, 'Sety', 'Pepy', etc., is curiously like the English way of shortening familiar names, as Willy, Tommy, Reggy.

(28) is from Athens Museum : "*May Men-kheper-Ra be with Ra* (in) *Maat.*"

(29) is in the British Museum. The signs in the upper register of this scarab are not very clear, except the and . It may be a private name, but from the numerous examples to be found (many variants), it seems more likely to be a formula. I know of seventeen examples : those in the Vienna (2), Ashmolean (2), Cairo (3), Leiden, Queen's College, Loftie, Timins (2), von Bissing, John Ward, Edwards, and British Museum (2) Collections. There are many more. "Karnak" (Apt-ast) is frequently to be found on the lower register of this scarab.

At the same time there are names with legs, and ; two are given in LIEBLEIN'S *Dictionary;* one on a stele at Turin, , Neb-an-i-su, and one on a stele at Upsala, Sweden, , Neb-am-i-su. According to Emil Levy in the above quoted pamphlet , *he*, in names generally refers to the king, so if it were a name, the replacement of 'Ra' , by 'king' would be a not unlikely variant.

(30), *Antiquités égyptiennes* : "*May Ra-y* *Deceased be with Ra.*" The is a contraction of .

The names of private persons of the New Kingdom are mostly theophorous, as can be seen from the names on ushabtis. Some are very wonderful. They comprise whole sentences of a religious character, just as the names did which the English Puritans of the XVIIth Century gave their children, for instance, "*Praise-God-bare-bones*".

(31), Cairo Museum; (32), Petrie Collection ;

(33) published by Valeriani, and (35) in the Louvre, are m-Ra scarabs with four out of the seven symbols for deceased on them, , , , . (35) is also a "Key" scarab having the rare verb , *un*, is : "*Deceased is in Ra*", exactly, word for word as in English.

The finest scarab I have met with is (36), in the Timins Collection. It is also a 'Key' scarab, and an 'ear' scarab : "*Ra, be thou with Deceased!*" Seated on a throne the Deceased is represented as a Revered Person, holding the flail with

Osirian dignity. At the base of the design are three ears, this scarab being one of the very rare 'ear' variety, described further on in this article. Ears were incised on prayer- or wish-scarabs to increase the sensitiveness of the god to the mortal. By the process of degradation so common on scarabs, which were often copied unintelligently by the artist, these three ears have become three dots on (38), Bower Collection, which also has a Revered Person represented : "*May Maat make a garment for Deceased, Hotep*"; his name is written over his head.

(39), Blanchard Collection is a wish-scarab, the verb being left out : "*May Ṇebt-hotep* (form of Hat-hor) [give] *the sa, and mayest thou* (be) *with Ra.*"

(40), Eton College Museum, is very clear : "*The beautiful god, Lord of Egypt, Thothmes III is with Ra the Lord.*"

(41), Thorwaldsen Museum, Copenhagen. This is a very remarkable scarab. The Deceased is in his coffin and has the triangle (cake of offering for his *ka*) in front of him : "*May Deceased of Thebes* (be provided with) *the cake of offering*[1], *and be with Ra the Lord.*"

The sign *du*, give, is quite distinct, and must not be confused with .

(42), Eton College Museum. This too is a most interesting scarab : "*May* (Deceased's) *Sahu* (?) *be in Ra, and his Ba in Hathor.*" The word Sah, or Sahu, is written very variously, but sometimes , or , with the determinative . As scarabs often put in the determinative only, and omit the spelling of a word, this may mean the Sah. But as this scarab is of late date apparently, and as the masculine pronoun of the 2nd person singular is written at Edfu (late date) with the determinative of the tut, this reading seems more likely, and would make (42) mean : "*Thou* (Deceased) (art) *in Ra; thy soul* (is) *in Hathor.*" See Karl Piehl, *Sur un nouveau paradigme en égyptien*, in vol. II of *Transactions of IXth International Congress of Orientalists*, London, 1902. I postpone further remarks on this important scarab (42), to Part III of this article.

(43), Rose Collection and (44) Thorwaldsen Museum are variants of the same theme : "*May Ra* (give) *thee joy of heart, and mayest thou be in Ra the divine one.*" We should expect by analogy with other scarabs, that having scarabs, there would also be m-Amen scarabs. These are to be found (they are not common) in the Macgregor, Ashmolean and British Museum Collections, etc. (45) and (46) are both in the Ashmolean Museum, being variants. The rare verb (as in (35)) is given : "*The Deceased is in or with Amen of Thebes.*" The name of the Deceased, so often given with scarabs, is always left out on scarabs.

1. The cone shape of this offering, as well as the cone shape of the inscribed Theban so called 'funerary cones', are evidently both derived from the Yao, or East Central African custom of piling up flour for an offering, as remarked by G. Massey, *Ancient Egypt the Light of the World*, vol. I, p. 254 : "If the cone "shapes perfectly it is an omen that the offering is acceptable to the spirits."

, , Amakh Scarabs

About 60 of these may be found among 11,000 scarabs. Many are unique specimens. The commonest formula is : "The sees Ra" (49), Museum of Fine Arts, Boston, U. S. A.

It must be remembered that I am only referring to New Kingdom scarabs, and I have not gone into the frequent of the Middle Kingdom scarabs, which is a contraction of , "having the status of an amakh under his Lord" [Moret].

The syllabic has been variously translated, but there can be little doubt that M. Moret's solution is the right one, given in his article in the *Recueil de Travaux*, vol. XIX, *La Condition des Féaux en Égypte, dans la famille, dans la société, dans la vie d'outre-tombe.* — He quotes ample evidence to prove, as I mentioned before, in my previous article that means an *attaché;* a *féal;* a person dependent on one greater than himself, either in life, or in death.

It is remarkable that the other symbols for the deceased, , , , , , , are all to be found with the name of a king, evidently in order that they may be protected by that king, but never have I seen in that position, for the was protected. I give eight examples of protection by kings on scarabs :—

(47) with an early Dynasty king, *Antiquités égyptiennes,* Dorow et Klaproth, must be the cake of offering, and *not* the symbol (as I thought) of the Deceased, but only connected with him.

(48) Amenhotep II guarding , *Kahun, Gurob and Hawara,* Petrie;

(50) Antef V guarding , doubled to look artistic, Thorwaldsen Museum;

(51) Thothmes III (used amuletically) guarding , Edinburgh Museum;

(52) Thothmes III guarding , Geneva Museum;

(53) Thothmes III guarding , Grant-Bey Collection;

(54) Thothmes II with , Timins Collection;

(55) Amenhotep II with , doubled as (50), *Hyksos and Israelite Cities,* Petrie;

(56) Thothmes III protecting Deceased as a Revered Person, Geneva Museum.

We not uncommonly find that the mentions the god whose féal he is, or whom he follows :—

(57) "*The Deceased, , (under the protection of) Bast*", Petrie's *Memphis,* vol. I.

(58) "*The is a follower of Horus,* formerly in the Blanchard Collection.

(59) "*The is a follower of Apuat*", Hilton Price Collection.

(60) "*The is a follower of Mut*", bought in Cairo.

(61) "*The (under the protection of) Horus of Letopolis*", (where Horus was worshipped under the form of an ichneumon) formerly in the Rustafjaell Collection.

(62) "*The for ever and ever (is under the protection of) the Lord of Khemennu*" [Thoth], Macgregor Collection.

Plate II.

51.

52.

53.

54.

55.

56.

57.

58.

59.

60.

61.

62.

63.

64.

65.

66.

67.

68.

69.

70.

71.

72.

73.

74.

75.

76.

77.

78

79.

80.

81.

82.

83.

84.

85.

86

87.

88.

89

90.

91.

92.

93.

94.

95.

96.

(63) "*The* *is with An*" (lunar form of Osiris), Museum Westreenianum, the Hague, Holland.

(64) "*The* *Deceased is a féal of Amen*", formerly in the Ready Collection. The square is written [as in (21)] for the more usual .

(65) "*May Horus (take) the* *to the seat of his heart*", Geneva Museum.

(66) "*The* *Deceased is a féal of Amen*", *Description de l'Égypte.*

The also sometimes mentions where he comes from :—

(67) "*The* *is in Karnak*", Petrie Collection.

(68) "*The* *is a Deceased Person of Thebes*", bought in Egypt; this scarab has the rare verb.

(69) "*The* *(is from) the sacred city of Abydos*", Macgregor Collection. This scarab has a very roughly-drawn figure of the reliquary which contained the head of Osiris, and was the sign of the Abydos nome. A better drawn example (88), a plaque, also in the Macgregor Collection shows the shape of the reliquary more exactly, with the two high feathers: "*May the Lord of Abydos (Osiris) provide the 'sa ankh'.*"

(82) "*The* *is from Maat*", Athens Museum. According to Brugsch there was a nome . Scarabs frequently leave out half the word, as is done also on ancient coins.

The rarely gives his or her name :—

(70) "*The Deceased* *Nub-kha*", (a woman), Blanchard Collection. Nub-kha ("shining (like) gold") is a not uncommon woman's name. Lieblein gives four examples. A stele at Turin has . Another at Berlin Museum has .

(83) "*The Deceased* *Nef,* Field Marshal Lord Grenfell's Collection. Lieblein gives the name as occurring on a stele at Florence Museum, with the determinative of a woman. Women could be as well as men. On a Middle Kingdom scarab (Timins Collection), published by Newberry in *Scarabs,* pl. XLIV, the lady Sent-sen is called .

(84) "*The* *a priest, Un*", Golénischeff Collection. M. Golénischeff most kindly sent me a photograph of this very fine scarab in 1907. It is particularly well-cut. Lieblein gives as a woman's name, XIII-XIV. Dynasty, from Mariette's *Catalogue of the Boulaq Museum.* Women's and men's names were not unfrequently the same. Here Un must be a man, as he was a priest. as a man's name is also given by Mariette, with the masculine termination .

In noticing (15) among the Khut scarabs, I referred to the large , so frequently to be found with a deity, or a sacred animal, or a king. I give seven examples :—

(71) Large with Psamtek, king, Musée Guimet.

(72) — with Set, Athens Museum.

(73) — with Horus, in the possession of Mrs. Dallin.

(74) — with Horus wearing a peculiar headdress, Grant-Bey Collection.

(75) Large 𓆑 with Horus as an ichneumon, Lanzone.
(76) — with the sacred goose of Amen, Leiden Museum.
(77) — with an uræus winged goddess (Isis?), *Antiquités égyptiennes.*

This 𓆑 is noticed by Erman, as I have already said, in the Khut section of this paper. It is an adjectival ending, and means here (used with Horus), *der Horische*, 'the one belonging to Horus'. The German language can express this just like Egyptian, literally, but the English language cannot, so has to make a circumlocutory phrase.

All these seven scarabs practically mean much the same as if they were 𓆑 scarabs, that is, they represent each the notion of a person under the protection of a deity, a sacred animal, or a king.

The Maat feather on scarabs frequently interchanges with 𓆑, so we must conclude that the next four scarabs, (78) PETRIE'S *Tanis*, vol. I; (79) Professor Sayce's Collection; (80) *Antiquités égyptiennes;* (81) PETRIE'S *Naucratis*, vol. I, are also of the same signification.

(85) Museum of coins and medals at the Hague, is a wish for the 𓆑 to be "in sweetness" = joyful; (86) Bower Collection, to be "in good health"; (87) bought in Cairo : "*May the god give the* 𓆑 *linen* (?) *for a garment.*"

(89) Blanchard Collection : "*May the god give the* 𓆑 *linen bandages* (?) *for his house* (tomb), *with offerings* (for his ka)."

(90) John Ward Collection, wishes Ra to be his guide; (91) that the 'sa ankh' may be provided for him (late Pier Collection).

Athens Museum contains the most remarkable 𓋴 scarab I have ever seen, (93). It must be of late date although not of Ptolemaic date, as scarabs are supposed to have died out with the native Egyptian Dynasties and to be very scarce after the XXVIth Dynasty. Karl Piehl wrote in vol. III of this *Recueil de Travaux*, 1881 : "Le signe 𓋴, qui, comme on le sait bien, se manifeste *vers l'époque ptolémaïque*, en "variante du groupe fréquent 𓆑 𓏏, représente une partie de la tête d'un épervier." This opinion, as regards the date cannot, in view of the very carefully cut 𓋴 scarabs, (eight of which I have figured) be maintained, and the 𓋴 sign must have been used before the Ptolemaic epoch.

(93) appears to signify : "*May Ra (give) the* 𓋴 *expansion of heart (joy), and may Ptah (perform) incantations (or magical rites).* Three rather indistinct signs beneath the deity seem to be "*sa ankh neb*", so the incantations may refer to this life-giving fluid, but probably these are in addition.

(If 𓋴𓋴𓋴 were written out in full 𓋴𓋴𓋴𓏏𓏏𓏏 it would be more satisfactory, but scarabs never do this.) Although the mummied god has not got his two hands out, holding the sceptre as usual, the peculiar pig-tail headdress (undoubtedly Hittite) denotes a deity, as it is found on a rare scarab, in Dublin Museum (92), where the god is seated with the Theban sceptre behind him, connecting him more especially with Thebes. Khonsu is the god who more particularly has the epithet "of Thebes", (after Amen-Ra). He was popular in the XXth Dynasty. Khonsu, Thoth and Ptah were

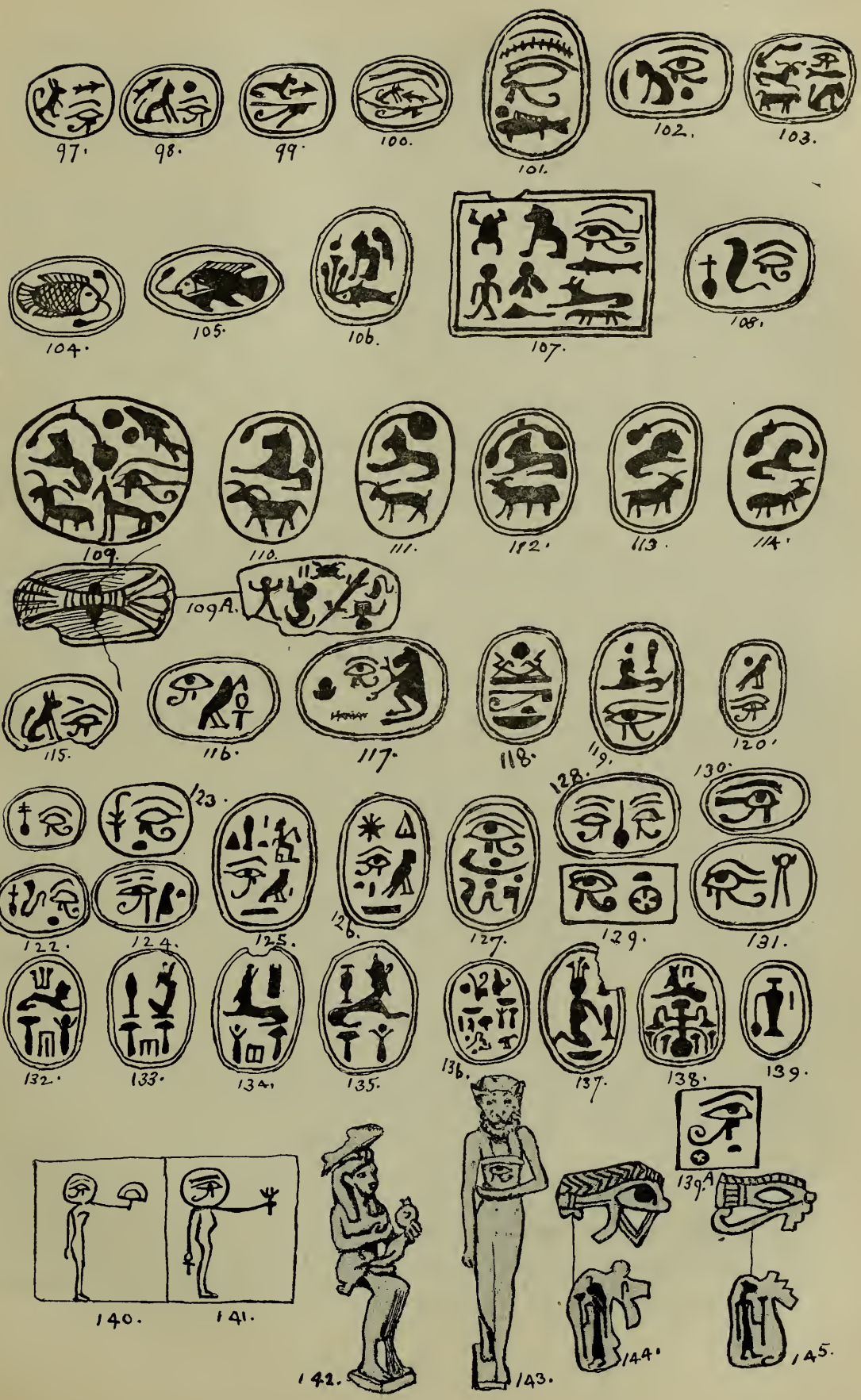
97.
98.
99.
100.
101.
102.
103.
104.
105.
106.
107.
108.
109.
110.
111.
112.
113.
114.
109A.
115.
116.
117.
118.
119.
120.
121.
122.
123.
124.
125.
126.
127.
128.
129.
130.
131.
132.
133.
134.
135.
136.
137.
138.
139.
139A.
140.
141.
142.
143.
144.
145.

confused together, being moon-gods. Two other scarabs, one in Liverpool Museum, and one in the Cawthorne Collection (96), have the same peculiarity, namely, a seated god with the Theban sceptre behind him, protecting . On the Liverpool specimen the seated god has a very large Maat feather on his knees, which rather suggests Ptah, whose commonest epithet is "Lord of Maat".

Petrie in *Historical Scarabs,* 1889, gives a drawing of a rectangular jasper bead (?) (94) inscribed on its four sides; on one of them we read : "May Ptah, Lord of Maat (per-" form) numerous incantations in the house of Maat (l'au-delà)." Here we again meet the extremely rare ; only three examples found in 11,000 scarabs. I am indebted to M. Moret's *Au temps des Pharaons,* 1908, to the chapter on "la Magie" for the mention of the great number of magical formulæ employed by the ancient Egyptians; , a magic formula; exorcism; charm, tie; incantations. The last is the only set of hieroglyphs given.

The third excessively rare scarab or plaque is in the Bower Collection, and the Bennu bird (a form of Osiris) figures on it (95). Unfortunately this scarab is broken in a most important place for the decipherment, but it seems that a spray of lotus-buds is intended. This of course would be symbolic of the New Life. Professor Wiedemann in his paper *Die Phönix-Sage in alten Ægypten,* 1878, *Zeitschrift für äg. Spr.,* etc., mentions that according to the Pap. Louvre III, 7, the gods of the great temple of Hat-benben at Heliopolis had the power to gather up and unite the different immortal parts of a man after his death, and that it is a reasonable supposition that the Bennu was one of these gods. That Ptah was a most important agent in the construction of the Deceased's immortal parts we know from the papyrus of the lady Ari-Suiniat at Florence Museum (*The second Book of Respiration*), published in *Bessarione,* 1904, by A. Pellegrini, and translated into Italian.

She is made to say : "Ptah, father of the gods, thy divine face (be) towards me. "Open my mouth, open my eyes, as thou didst to Sokar-Osiris in the House of gold "in White Wall. Open my mouth with the iron blade with which thou openedest "the mouth of the gods..... make my heart 'ab' in the abode of the ab hearts; my "heart 'hati' in the abode of the hati hearts..... give me my mouth to speak with, "my feet to walk with, my arms to thrust away my enemies."

Uzat Scarabs

The Uzat or Mystic Eye is an amulet of great antiquity and has been found as early as the period of the Vth Dynasty, see Petrie's *Deshasheh,* pl. XXVI.

It is considered to be the Eye of Horus. Two Uzats represent the two Eyes of Horus; they also represent the sun and moon, or Ra and Osiris. But both Erman (*Die Sprüche von der Himmelsgötten,* in *Ægyptiaca,* Festschrift für Georg Ebers, 1897), and Ebers (*Die Körpertheile, ihre Bedeutung und Namen in Altägyptischen,* printed as a Sonderabdruck, Munich, 1897), have shown, from passages in the *Pyramid Texts,* that in the most ancient period the sky-goddess Nut was supposed to have produced

the two Uzats : . "*O Nut, the two Eyes came out from thy head!*" *Pepy I.* But the later texts preferred the view, [considering how frequently eyes represent stars and sidereal bodies in ancient art], that the two Mystic Uzats were the sun god's Eyes = sun and moon.

There seems to be a curious reminiscence of this goddess origin, in the close connection of the goddesses Isis and Bast with the uzat. Thus, instead of a head, the goddess Isis is represented on hypocephalus amulets with an uzat on her shoulders, offering a khaibit to the Deceased (140) [ERMAN's *Die ägyptische Religion*, 1905], and (141) a lotus, published by the *Society of Biblical Archæology*, 1883. — Renouf's version of chap. CLVI of the *Book of the Dead* reads thus : "The blood of Isis, the "virtue of Isis, the magic power of Isis; the magic power of the Eye, are protecting "this Great One (Deceased); they prevent any harm being done to him."

Again, in the Papyrus No. 3283 of the Louvre, published by Sir Gaston Maspero, 1875, we find this passage : , "Isis has recited the inscribed symbols in the middle "of the Mystic Eye; may they be for amulets to protect me."

There are four remarkable scarabs in the Cairo Museum (97), (98), (99) and (100), and one green pottery scarab in the British Museum which all have the same symbols on them, namely, an uzat, a cat and a fish. Scarab (100) has the cat and the fish *inside* the eye, and we must conclude that these are the very symbols mentioned in the Louvre Papyrus as being : "*in the middle of the Mystic Eye*". What do they mean? Evidently the fish must be the symbol of Isis, and the cat the symbol of Bast, the two great protecting goddesses. The two symbols are generally placed outside the uzat, as the space inside the eye is so small. As far as I know (100) is unique.

Lanzone has figured two scarabs; one has an uzat with the fish only (101), and the other with the cat only (102). Petrie has published in *Naqada and Ballas* an uzat with the cat (115).

The frequency of the fish scarab with two lotus buds (104), Ashmolean Museum; more rarely one bud (105), Rose Collection, coming out of its mouth, is doubtless due to the fact that the fish with buds is a symbol of Isis offering the New Life to the Deceased. Lanzone has figured a fish with lotus flower and two buds, Bast as a cat and Maat feather (106).

In the Liverpool Museum is a figurine of Isis with a fish on her head (142), suckling Horus. This statuette represents Isis resident in the Mendesian nome, , where she was called Hat-mehit (the wife of , Ba-ankh-n-Ra), and worshipped at Mendes. The emblem of the Mendesian nome is a fish, doubtless taken from the worship of the goddess.

In the library of Queen's College, Oxford, is a faïence figurine of Bast, holding the uzat (143). Bast is also frequently to be found on the back of the uzat amulet. There are five examples in the Ashmolean Museum of which (144) and (145) are specimens. It is remarkable that both Osiris and Isis are seldom figured in human shape, on scarabs, scaraboids, bezels, etc., [out of respect (?)], but resort is made to their

symbols instead. Isis is represented suckling the young Thothmes III on a scarab most beautifully cut, in the Golénischeff Collection, the photographs of which were most kindly sent me by the owner, in Dec., 1907; and Isis is also suckling Horus on the bezel of a gold ring in the Ferlini Find, of late Greek period (*The Egyptian Sudan*, Dr. Budge), but by that time the Egyptians had become syncretic, and exposed to Greek frivolity.

To return to the symbols in the Mystic Eye, the fish and cat. — These symbols are completed on three scarabs which seem archaic in design; one is in the Cairo Museum (103); the second in Stuttgart Museum (109); the third is drawn in *Antiquités égyptiennes*, 1829. In the Ashmolean Museum there are similar, but not identical designs, on the base of three amulets of feet in faïence, standing on crocodiles (107), which amulets never were any thing more than feet, with no statuette broken off. The appearance of the *pataikos* joins this design of the feet-amulets to the designs on the North Syrian cylinder-seals, and on the Egypto-Libyan cylinder-seals, and especially to a design on a blue-green faïence-seal, formerly belonging to the late Sir John Scott, bought at a village near Luxor, on which the beetle, lion, and pataikos also appear (109 A), with other signs not on the feet-amulets.

Although the design must have been copied from an ancient one, these amulets do not appear to be ancient, as the well known stelæ of small size with Horus standing on crocodiles are not either.

It is hard to say what the whole design on (109) means. It may be a case of "sportive" hieroglyphs, or "enigmatic" writing, or "écriture secrète", as Devéria calls it, which made great use of animals. — This is generally supposed to be of late Ptolemaic date, but it might have been invented much earlier, and only occasionally used. — That the design was once a well known formula the survival of the three scarabs (103), (109), and of the one figured in *Antiquités égyptiennes;* and of the feet-amulets inscriptions shows. — One half, curiously enough, of the inscription is to be found separately on the uzat, fish and cat scarabs; and the other half, of ibex, lion, and object over the lion, presumably lotus buds (?) is to be found on six smaller scarabs, of which one is in Stuttgart Museum (110); one in the University of Pennsylvania (111); one in the Wiedemann Collection (112); one in Leiden Museum (113); one in the Louvre Museum (114); one drawn in *Antiquités égyptiennes*. — This peculiarity of dividing the design is remarkable; it points to there being two sentences concealed in it; one with uzat, fish and cat; the other with remainder of the animals and the object over the lion, (lotus-buds?), which is very variously rendered on the different scarabs, each giving a different version of it.

The uzat accompanied by a deity is a fairly common arrangement. Lanzone gives two examples, uræus, Isis (?), and the uzat protecting ☥ (108); and Mut and uzat protecting ☥ (116); the British Museum has a diamond-shaped plaque (?) with Thoueris and uzat guarding ☥; Boston Fine Arts Museum, U. S. A., has Amen as a sphinx, and uzat protecting ☥ (119); Booth Bower Collection has Thoth presenting the uzat to Deceased's heart (117); the Fraser Collection, (now von Bissing Collection), has Horus

and the uzat (120); the Timins Collection has Ra and uzat, contracted form, with eye omitted (118).

There is a rare scarab in the Blanchard Collection which gives the verb, and so is a 'key' scarab (126) : "*May god give the uzat with Maat.*" For the evidence of the star meaning 'god' in one of its significations, see Part II of this article on 'Star' Scarabs. — A variant of the Blanchard specimen (126), without the verb, is found in the Macgregor Collection (127).

We find the uzat alone (130), Leiden Museum, as we should expect; also with (121), Field Marshal Lord Wolseley's Collection; with , Booth Bower Collection, and with (variant of), Ashmolean Museum; these 2 latter scarabs are given in plate I, Nos. 36 and 37, of my previous article in vol. XXX; with (131), Booth Bower Collection; with (123), Rose Collection; with uræus, and nefer (122) Coltman-Clephan Collection; with Maat feather (124), Leiden Museum; also the 2 uzats alone, with kheru (128).

Lord Amherst's Collection contains a very fine scarab (125), where the Deceased has the determinative of a Revered Person, as well as and : "*May Deceased have the uzat with Maat.*" Published by Newberry in *Scarabs.*

The uzat was placed on the prow of vessels as a protection, see illustration to the *Book of Am-Tuat,* vol. XX of *Books on Egypt and Chaldea,* by Dr. Budge.

There are an immense number of uzat scarabs of Middle Kingdom date, the uzats generally balancing each other; these require a separate study to themselves.

In Roman times Egypt was written as on plaque (129) : "*The domain under the protection of the sacred Eye.*"

Lotus Scarabs

The lotus is the flower of Egypt par excellence; also the symbol of Lower Egypt. [There seems to be confusion as to which plant, lotus or papyrus, represented North, and which represented South Egypt. Dr. Budge, in his *Egyptian Collections in the British Museum,* 1909, gives the lotus to the Nile of the North, and the papyrus to the Nile of the South; also Rosellini, in his note-books preserved in the University of Pisa, gives the lotus to North, or Lower Egypt, and the papyrus to South, or Upper Egypt, while Breasted, in his *History of the ancient Egyptians,* gives the lotus to South or Upper Egypt, and the papyrus to North or Lower Egypt.] The lotus besides is a very decorative flower; so it would be singular indeed if it were not freely used on scarabs. And it is. I shall not go into the details of the numerous decorative scarabs which have lotus flowers, buds and leaves on them, nor shall I describe the lotus designs on the rings of the Tell-el-Amarna period; several lotus scarabs with spirals, scrolls, etc., belong to the date of the Middle Kingdom, therefore in any case would not be included in this study. I shall only touch on the lotus used symbolically on New Kingdom scarabs :—

1) For Lower Egypt with Amen-Khent-Sphinx and other scarabs;

2) As the typical "arms" of Egypt;
3) On the head of Hapi as typifying the Nile-god;
4) As the sign for 'life', and especially the life after death;
   (a) As a lotus-bud sprouting from the Deceased, and typifying the new life;
   (b) Lotus-bud in the mouth of the fish (Isis);
   (c) Lotus-bud with deities;
   (d) Lotus held in the hand of Deceased Persons;
5) The lotus worshipped as a sacred symbol (Horus);
6) The amulet of the "Tied" lotus.

1) *Amen-Khent-Sphinx scarabs, etc.*

They are not common, and often of rough workmanship. The 'khent' hieroglyph, , is whittled down to , , , , , and is sometimes absent altogether. Dublin Museum has a khent scarab (132) with , behind, the whole meaning : *"Amen, ruler of N. and S. Egypt is behind."*

The conventional rendering of the papyrus plant, — so rare on scarabs, — is peculiar to this particular sort of scarab. The Fitzwilliam Museum, Cambridge, has a specimen with Amen figured as a man and two lotus flowers for N. and S. Egypt (133) : *"May Amen, ruler over N. and S. Egypt protect Deceased"* (for). Lanzone has published a typical example (134). There is also one in Petrie's *Hyksos and Israelite Cities* (135). The Timins Collection has a rare scarab of Amenhotep III (136) : *"Neb-Maat-Ra, chosen of Ra, lord of the two crowns, and of N. and S. Egypt."* (A few signs are indecipherable.)

Very seldom other deities take the place of Amen on N. and S. Egypt scarabs; the Bower Collection however, has two such; one with Maat, the other with Hat-hor and Horus.

2) *The lotus as the typical "arms" of Egypt.*

By "arms" is meant the design of lotuses united by the 'sam' amulet signifying the union of N. and S. Egypt, with which the Egyptians ornamented their throne, etc. It was first used in the reign of Besh, first king of the IInd Dynasty. There are examples in Rugby School Museum; in the Loat Collection; in the Rose Collection (138); and in the Tuckett Collection (147).

3) *Three lotuses on the head of the Nile-god, Hapi, as typifying the Nile.*

This scarab of Hapi is to be found in the Ashmolean Museum; Cairo Museum; in Petrie's volumes : *Historical Scarabs; Naqada and Ballas; Naucratis,* vol. II; all the examples of Hapi are kneeling, and they generally have a jar of Nile water. In the 2 examples, one in Cairo Museum, and one in Harrow School Museum (137), Hapi has a woman breast, in order to represent fertility.

149A.
146.
147.
148.
149.
150.
151.
152.
153.
154.
155.
156.
157.
158.
159.
160.
161.
162.
163.
164.
165.
166.
167
168.
169.
170.
171.
172.
173.
174.
175.
176.
177.
178.
179.
180.
181.
182.
183.
184.
185.
186.
187
188.
189.
190.
192.
193.
194.
195.
196.
197.

4) *The lotus used as the sign for life, and especially the life after death.*

(a) As a lotus-bud sprouting from the Deceased, and typifying the new life.

This is to be found in the Rose Collection, and is figured in my previous *Recueil* article, pl. II, 86, together with various other specimens, pl. III, 119, von Bissing Collection; 120, Leiden Museum. (139) is in PETRIE's *Illahun, Gurob and Hawara.*

(b) Lotus-bud in the mouth of the fish (Isis).

This is noticed among the uzat scarabs (104) and 105).

(c) Lotus-bud with deities.

A lotus-bud is very commonly to be found with "*Amen-Ra, lord of life*" (148), Loat Collection; not so common with two buds (149), Rose Collection. Amen-Ra as a goose, and lotus with petals given is in Dublin Museum (146); the lotus with Thoueris and the 'sa' is in Lord Grenfell's Collection (150); this latter scarab is interesting because the lotus so obviously interchanges with the far commoner ☥, in the familiar 'sa ankh' scarabs; Dublin Museum also has Horus and lotus-bud (probably the king, "the living Horus", one of the king's titles) (152), or it may be the king protecting ☥; Rugby School has a crowned uræus and lotus-bud and ☥ (151), meaning : "*May the goddess* Isis (give) *life to the Deceased* ☥". Bologna Museum possesses a deity on a scarab who holds apparently a ceremonial lily or lotus, and protects ☥ (153).

(d) Lotus held in the hand of Deceased Persons.

Rugby School Museum has a seated Deceased Person holding a lotus in his right hand, typifying his New Life. In *Antiquités égyptiennes* a Deceased Person is figured (156), seated, with a lotus-bud on his knees, besides holding a lotus spray in his right hand.

5) *The lotus worshipped as a sacred symbol (Horus).*

Lotus-worshipping scarabs are rare. In the Cairo Museum is a remarkable one, (broken), where two seated persons are worshipping a gigantic lotus (157). The treatment of the flowers at the top shows it to be unmistakably a lotus; a small scarab in the Queen's College, Oxford Collection (155), shows a somewhat similar artistic method.

Charterhouse School Museum has a Bes amulet (161), on the base of which is a still more gigantic lotus, over a crocodile, and worshipped by two monkeys. The crocodile with a lotus above and two worshippers also appears on two large scarabs which are rare; one is in the Blanchard Collection (158), the other is published by Mr. John Ward (159). Geneva Museum (163) and Queen's College (160) have each a very similar scene, without the crocodile.

There was evidently a ritual of some kind attached to lotus-worship, since we find four different postures of the worshippers; the sitting, kneeling, standing and dancing.

The Macgregor Collection has two apes with Bes-headdress worshipping a lotus (162); there are also four concentric rings.

There is an oval seal to be met with in Collections occasionally, having many variants; it is generally of rough work and on it we find two gods, evidently Horus and Set. A very good specimen is in the Ashmolean Museum (164). In the Leiden Museum we find Set on the same kind of seal (165), but Horus has disappeared and in his place is a lotus flanked by two buds. This design is repeated on a rougher seal published by Lanzone, only Set's headdress is different. Thus there was a distinct connection of Horus with the lotus, besides the frequent scenes of the young Horus seated on the lotus, placed often on the prow of the sacred boats; several good designs of Harpocrates and the lotus are found on the Sardo-Phœnician scarabs of Tharros.

Some light is thrown on Horus and the lotus by chap. LXXXI of the *Book of the Dead*. But the translations of this chapter differ, and the part about Horus is totally enigmatic. The translation given by MEAD in *Thrice Greatest Hermes*, 1906, and quoted from MARSHAM ADAMS' *The Book of the Master*, 1898, makes the best sense, but no information is given as to the author of this version, which differs so extremely from Renouf's and Budge's translations.

The hawk headed sphinx scarab, Wiedemann Collection (166), with lotus coming from his back refers to some legend of Horus and the lotus.

6) *The amulet of the "Tied" lotus.*

From two small, uncommon scarabs, one in the Ashmolean Museum (174), and one in *Antiquités égyptiennes* (175) we know that the lotus was used amuletically to protect ☥ and ⚷. The Tied lotus, [1 string, Rose Collection (193), and Queen's College, Oxford Collection (194); two strings, Leiden Museum (195), and Rose Collection (192); four strings, obtained from Mrs. Fiske Warren, Boston, U. S. A. (196)], is also amuletic, but its exact meaning is obscure.

In M. le comte de Saint-Ferriol's Collection, château d'Uriage, a lotus tied with one string occurs. But what is quite unique is, that this tied lotus is held in the paw of the sphinx, Thothmes III. Three deities, and the person for whom the scarab was made, apparently a lady, are in the register below. This latter arrangement of deities in rows is Syrian, therefore this is a Syrian scarab. The front deity, Thoth, carries, or has before him a lotus-bud. As Thothmes III. was the great Syrian conqueror, this Tied lotus, never to be found before with a sphinx, may be something in connection with this king's Syrian victories.

Sandal Scarabs

Sandal scarabs are very rare. Out of about 11,000 scarabs I can only find five; two of these are in the Booth Bower Collection, (176) and (177), [among the 300 and more casts which were most kindly sent me by the owner of that Collection which contains several great rarities, and several unique scarabs;] one sandal scarab (172) is figured by Lanzone, Turin Museum (?); one is in *Antiquités égyptiennes* (169), and the fifth sandal scarab is published by Prof. Newberry in *Scarabs* (173) but this scarab is not amuletic and the sandal is merely used for the syllabic 'theb', in the name Pen-theb-u, XVIIIth Dynasty. This name is also found on a sepulchral cone. Sandal scarabs are evidently amuletic. Even in pre-historic times the sandal was an amulet. A pair of very small ivory sandals painted red, too small for wear, of a date previous to 5,000 B. C., were found in the cemetery of Abadiyeh, see *Diospolis Parva*, by Petrie. — M. Capart gives a list of amulets, vol. XLV of the *Zeitschrift*, which was found in a papyrus belonging to the Rev. W. Macgregor, of Tamworth. Among the 75 amulets mentioned there, the sandal No. 59 is included.

Three out of the four amuletic sandal scarabs (169), (172), (177), are accompanied by a fish. There seems little doubt that, as in the uzat scarabs, these fish are symbols of Isis. Exactly the same arrangement is found with the shuttle of Neith, on another scarab published by Lanzone (180). Besides a fish we find a scorpion on (177). This scorpion must be a goddess too, and can be no other than the goddess Serq, whom Lanzone considers was a form of Isis who had a funerary rôle; [" 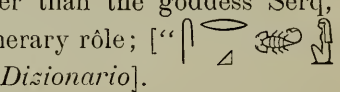 *è una forma di Hest* (Isis) *ha una parte funeraria*", see *Dizionario*].

We meet with this scorpion with the nefer (Deceased) on the base of a hedgehog, Leiden Museum (181); the nefer and fish (178) published by Lanzone; the fish and scorpion, in Eton College Museum (179).

An interesting scarab (182) with a fish, a scorpion, lion, sceptre of Thebes, egg, seated man, and hieroglyph , "mer", of which at least six examples are known, [Alnwick Castle, Booth Bower, Leiden Museum and British Museum Collections, and in Petrie's two volumes : *Hyksos and Israelite Cities*, and *Tanis*, one in each], entirely corroborates this view that the fish means Isis.

Prof. Newberry has published (182) in *Scarabs*, from the British Museum, where the egg; the accompaniment of a goddess is found.

The whole reads : "*May Isis and Serq love the lion of Thebes*", the king. The seated man with his hand to his mouth represents the wish-part.

Liverpool Museum has an uncommon scarab (185), [also the Wiedemann Collection; and Charterhouse School has a plaque with the same design], of Serq protecting the king as a lion.

There are two small scarabs, one at Leiden Museum (183), the other in the Hyksos volume already mentioned (184) with a scorpion and , *ab*, heart, being Serq protecting the heart of the Deceased. ["Ab" scarabs will be dealt with fully in Part III of this paper].

A very remarkable scarab, also at Liverpool Museum (186), represents Isis and Nephthys as two vultures, agents in revivifying one Amenemhat with the sacred disk [as on some basalt sarcophagi of Ptolemaic date, of which there are magnificent examples in Cairo Museum]; a scorpion is represented above and a heart; so evidently Serq did something beneficial to Deceased's heart.

Spear Scarabs.

The upright spear of the sandal scarab (169) is the spear of Horus of Edfu, and is figured in its ceremonial form at Denderah (171), see the illustration given in the article in this *Recueil*, vol. XXV, p. 186, by Professor Spiegelberg, entitled *Der Stabkultus bei den Ægypten.* This ceremonial spear is being worshipped by the king, and was evidently a very sacred and powerful object and highly amuletic. [I am indebted to Miss Bertha Porter for this reference.] In the same Collection (170) a scarab is figured with two upright spears and the symbol of Deceased (for). A third spear scarab (badly drawn) represents the king as a lion, with the inscription : "*Beautiful god resplendent in Thebes*"; the spear of Horus of Edfu is guarding him. These 3 spear scarabs figured by Dorow and Klaproth are unique, as far as I know.

Since writing the above I have come across, in Mr. Weigall's *Travels in the Upper Egyptian Deserts,* a reproduction by him of a rock-drawing in Wady Fowakhieh (Hammamat), of the date of the First Dynasty. In this rock-drawing (149 A) the sacred boat of Horus is seen, with an upright spear set before the door of the shrine on the boat, the hawk-god being on the top of the shrine. This shows how exceedingly far back in antiquity is the upright position of the spear of Horus, and also how accurately scarabs preserve the ancient legends.

But the most remarkable of the sandal scarabs is (176), with a human-headed and bearded hawk, wearing the double crown, a uræus proceeding from his foot, [sign of divinity]. This hawk must be the king's Ba represented as Horus, having the sandal at its back.

In the *Pyramid Text* of Teti, p. 44, *Recueil,* 1884, translated by Maspero : The Sandal of Horus, it is said, "Mounts on the serpent Nakhi; Harpocrates protects "the babe who has his finger in his mouth; that is to say, Teti; Harpocrates pro- "tects the babe who has his finger in his mouth; if Teti is protected, he mounts on "thee"....., the text becomes very obscure, but the passage seems to give corroboration to the protection afforded by the sandal of Horus, and this Booth Bower scarab (176) seems to be a record of the legend.

In the *Book of the Dead* I have only found passages in which the sandal is referred to as the ordinary wear of the Deceased, who several times prays that he may not be compelled to walk over filth in his sandals. In chap. CLXIX Deceased receives his clothing (two kinds), his sandals, his stick, and his weapons for cutting off his enemies' heads, showing that, in archaic times, only the rich were thought worthy of being saved for a future existence, — poor people never wore sandals.

Ear Scarabs

Scarabs with human-shaped ears on them are extremely rare. I only know of [out of 11,000 scarabs] :

(1) The one in the Timins Collection (36), already noticed among the m-Ra scarabs;

(2) Two in the British Museum (187) : "*May Maat in heaven and Thoueris love the Deceased* ", — a woman evidently, from the egg-sign; and (189) : "*May Ra* (give) *rest*";

(4) One in the Macgregor Collection (188) : "*May Hathor* (give) *Deceased,* , *rest, and the North wind* (for his nostrils)";

(5) One in Cairo Museum (190), a similar design to (189), and there are also replicas of (189) in the Turin Museum, published by Lanzone;

(6) One in Florence Museum. This last I published on Plate II, No. 66, in my article already referred to, *Recueil,* vol. XXX, not then knowing of the human-shaped ear, and its occurrence on scarabs. The ear is the top sign between the two standing goddesses on the Florence scarab;

(7) No. 1231, *Antiquités égyptiennes,* Dorow and Klaproth, has 2 human-shaped ears on it, with other signs. The drawing is very bad, and altogether enigmatic, though eventually I may be able to decipher it. No. 1231 is not in the Turin Museum, signor Schiaparelli writes to me, so the original scarab is probably lost.

Théodule Devéria, with his usual acumen, [died 1871, aged 40], states, that eyes and ears on stelæ are symbolic of the deity who sees the acts, and hears the prayers of mortals. Devéria was the first to explode the universal opinion of archæologists that human ears on stelæ are ex-votos given by some individual cured of deafness; see *Des oreilles et des yeux dans le symbolisme de l'ancienne Égypte,* in Maspero's *Bibliothèque égyptologique,* vol. IV.

Professor Flinders Petrie found in 1908, beneath the foundation-bed of sand, of Rameses II, in the West Hall of the temple of Ptah at Memphis, see *Memphis,* vol. I, a stele with as many as 376 ears on it. He considers it likely that : "These were the "models of the god's ear made to receive and preserve the prayers breathed into "them."

On ear scarabs a deity is always figured, as we should expect, for they are wish-scarabs.

1

2

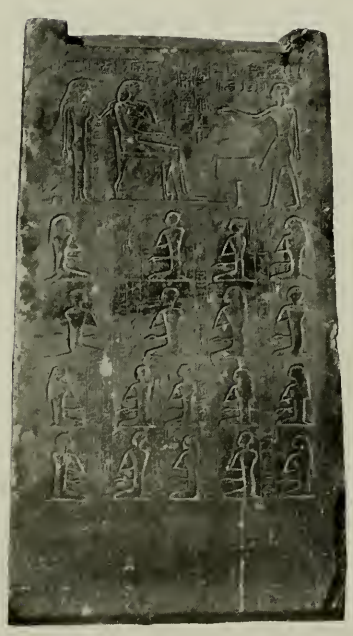

3

4

H. Demoulin, Sc.

MONUMENTS ÉGYPTIENS DU MUSÉE CALVET
A AVIGNON

PAR

A. MORET

I

(*Inv. 3.*) — **Stèle cintrée au nom de Khonsou**
(Pl. I, 1)

Calcaire. Haut., 0m,52; larg., 0m,31.

Textes et figures en creux. Couleur rouge sur les chairs des personnages, les yeux, et le sceau du cintre.

Bon travail. Conservation bonne.

A. Dans le cintre, les deux yeux (iris rouges), sans la bande de fard inférieure. Entre les yeux et au-dessous, le sceau ☉.

B. Six lignes horizontales (⟿) :

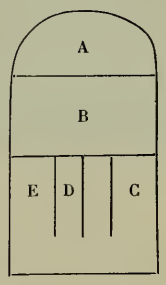

« (1) Le roi donne l'offrande à Osiris Khentâmenti, dieu grand, seigneur d'Abydos; (2) à Apouaïtou, seigneur de Tazeser; aux dieux qui sont dans Nouterger[2]; — (3) pour qu'ils donnent ce qui sort à la voix, pains, liquides, bœufs et oies, vêtements, toutes les choses bonnes, pures, dont vit (4) le dieu[3]; l'état de brillant au ciel et de puissant sur terre, sortir (5) le jour; — au *ka* du maître administrateur de Nekhen, Khonsou, *m. k.*, (6) né de la dame Nehit et du chef de trente hommes du Sud[4], Nebsoumenkhou, *m. k.*[5]. »

La formule « sortir (pendant) le jour », *perit m harou,* qui commence à paraître dès les textes des pyramides (*Ounas,* l. 455), aura une grande vogue au temps du Nouvel Empire et fournira son titre au recueil que nous appelons *Livre des Morts.* Il

1. ⊸ doit être interprété comme le déterminatif de *menkhou.*
2. *Tazeser*, « terre sublime »; *Nouterger,* « divine région inférieure », noms des nécropoles.
3. D'après la stèle 20163 du Caire, *le dieu* est *le dieu grand,* Osiris.
4. Ce titre semble exprimer un degré de la hiérarchie supérieur au fréquent « chef de dix hommes du Sud ». Voir, sur celui-ci, A. MORET, *Catalogue du Musée Guimet*, I, p. 17.
5. L'abréviation *m. k.* (au féminin *mt k.*) = *mâ khrôou*, « juste de voix ou créateur par la voix »; *n. à.* (ou *nt à.*) = *neb àmakhou*, « maître de féauté ». Le *ka* est le double, âme corporelle, génie, de tout individu.

faut noter que des stèles de la XIIe dynastie ajoutent quelques mots : « sortir pendant le jour dans toute belle fête d'Osiris » (Caire, 20476); « sortir pendant le jour dans la nécropole de Nouterger » (Caire, 20073, 20694). Plus souvent, — et c'est le cas ici, — *per m harou* s'unit à une autre formule, dont voici le texte complet : être « brillant au ciel auprès de Râ, puissant sur terre auprès de Geb, justifié dans Nouterger auprès d'Osiris, sortir pendant le jour » (Louvre, C 53; SHARPE, I, 93, 98; cf. Caire, 20394, 20450, 20675, 20694, 20703, 20735). Ceci éclaire la traduction encore discutée « sortir pendant le jour » et son explication due à Lefébure (ap. *Mélanges d'égyptologie,* de CHABAS, IIIe série) : « L'élu sort pendant le jour dans la nécropole de Nouterger; il peut aussi aller sur terre, sortir au ciel, voyager à son gré; mais, comme le soleil, l'élu rentre la nuit dans la nécropole et se couche chaque soir à l'occident, pour ressortir, s'il lui plaît, à l'aube du jour suivant (p. 13 du tirage à part de Lefébure). » Cette interprétation me semble confirmée par des textes comme celui du tombeau de Thot (*ap.* SETHE, *Urkunden der 18e Dyn.,* p. 433, cf. 148, 499), où, à propos de la tombe, l'on dit que le mort « y entre la nuit et sort le jour » . En somme, *per m harou* définit l'indépendance de l'âme et sa liberté de goûter à des destinées diverses : dans la nécropole avec les morts, sur terre parmi les vivants, au ciel avec les dieux (*khou m pet, ouser m ta, mâkhroou m nouterger*). Ce sens très étendu de *per m harou* explique le succès de la formule qui, depuis le Nouvel Empire thébain, est utilisée comme souhait résumé de la vie d'outre-tombe idéale.

C. Le dieu Min (←), debout, ithyphallique, un bras levé soutenant le fouet; il porte la couronne à deux grandes plumes, la barbe, le collier, le maillot collant (traces de couleur rouge). Derrière le dieu, un édicule, dont le sommet arrondi est surmonté d'une pointe. La figure semble représenter une statue maintenue debout par une tige rigide qui part de la coiffure, par derrière, et s'implante dans un socle en forme de .

D. Deux lignes verticales (→) :

1 2

« (1) Faire adoration à Min Hornekhti[1] (en) ses belles (2) fêtes, par le maître administrateur de Nekhen[2], Khonsou, *m. k., n. à.* »

E. L'orant Khonsou, debout, les bras pendants et les mains allongées dans une des positions rituelles d'adoration. Les cheveux sont coupés ras; au cou, un collier. Le vêtement consiste en un pagne court; par-dessus, un grand jupon transparent, serré par un nœud au-dessous des pectoraux et flottant jusqu'au-dessous du mollet. Le buste et les pieds sont nus.

Devant l'orant Khonsou, verticalement (→) : « Adorer le dieu quatre fois ».

XIIe dynastie.

1. *Hor-nekhti*, « Horus fort », épithète du dieu Min dans Panopolis (cf. BRUGSCH, *Religion,* p. 362).
2. Nekhen = Hiéracoupolis, ville très ancienne de la Haute Égypte.

2

1

II

(*Inv. 32, A.*) — **Stèle cintrée au nom de Her, d'Ameni, etc.**

(Pl. II, 1)

Calcaire. Haut., 0m,61; larg., 0m,47.
Textes et figures en creux.
Travail médiocre. Conservation bonne.

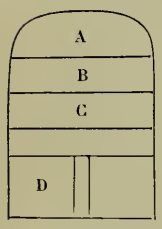

A. Dans le cintre, décoration formée par des palmettes verticales. Au centre, une ligne verticale (←𓏏), assez effacée : [1] .

« Huiles (de) Tepefka, né de Merou. » Merou est un des personnages mentionnés, au registre D, comme fils d'Ameni; son fils Tepefka a pu exécuter l'onction qui fait partie des rites funéraires. Quatre des vases contenant les fards et huiles ritualistiques sont d'ailleurs représentés en D.

B. Quatre lignes disposées horizontalement (𓏏→) :

(sic) (sic)

« (1) Le roi donne l'offrande à Osiris, seigneur d'Abydos, pour qu'il donne ce qui sort à la voix, bœufs, oies, vêtements, bandelettes, toutes choses, — au *ka* de Her. (2) Le roi donne l'offrande à Osiris, seigneur d'Abydos, pour qu'il donne ce qui sort à la voix, bœufs, oies, bandelettes, vêtements, (3) toutes choses bonnes, pures, dont vit le dieu, — au *ka* du féal vis-à-vis de Khentâmenti, (4) seigneur d'Abydos, Ameni, né de Nebtâ, *mt k.*, *n. à.* »

Au-dessous, tableau. A gauche, est assise sur un siège à dossier bas une femme, vêtue de la robe longue, avec chevelure retombant sur les épaules. Les deux bras s'allongent dans la direction de la table d'offrandes à feuilles levées et chargée de pains et de viandes, qui se dresse au centre du tableau. Deux vases coniques sont disposés de part et d'autre sous la table; un vase 𓏏 sur sellette est placé entre la table et la défunte. Derrière la femme, sur le bord externe de la stèle, verticalement (←𓏏) : « Le roi donne l'offrande à Osiris pour le *ka* de la féale Sentit, *mt k.* ».

A droite, est debout un homme, tête rase, vêtu du grand jupon avec ceinture; il rend le culte funéraire, les mains pendantes. Au-dessus de lui et devant lui (←𓏏) :

---

1. Sur , équivalent de *merhitou*, cf. Brugsch, *Wörtb.*, *Suppl.*, p. 607. L'onction du fard est nécessaire à l'exécution de l'*àp-ro* (Brugsch, *Wörtb.*, *Suppl.*, p. 619; Moret, *Rituel du culte divin*, p. 199).

« Son fils chéri, le porte-sceau[1] Senousrit, né d'Ameni ».

Derrière, deux lignes verticales (←𓏏), la première sur le bord externe de la stèle :

« Le roi donne l'offrande à Osiris pour le *ka* de la féale Amenit, née de Saitkhentkhit, *mt* (*k.*), *n. à.*, — et pour le *ka* du féal Renfsenb, né de Senousrit. »

C. Quatre lignes horizontales (←𓏏) :

« Le roi donne l'offrande à Osiris, seigneur d'Abydos, — pour le *ka* de :

1° la féale Saitâ, née de Haitsait;

2° la féale Saittepkaou, née de Saitkhentkhit;

3° le serviteur Ameni, né de Saitrerou;

4° Saittepkaou, née de Khiti. »

D. Le bas de la stèle forme un registre ainsi disposé : (←𓏏)

1. Sur le titre *porte-sceau*, cf. A. Moret, *Catalogue du Musée Guimet*, I, p. 18.

2. 𓄡, déterminé par le cynocéphale debout.

3. Le signe 𓄡 est retourné.

4. Sur les quatre vases à huiles et fards, voir les textes cités dans mon *Rituel du culte divin*, p. 191.

« Le roi donne l'offrande à Osiris, seigneur d'Abydos, pour qu'il donne ce qui sort à la voix, pains, liquides, bœufs, oies, bandelettes, vêtements, toutes choses bonnes, pures, dont vit (le dieu), milliers de pains, milliers de liquides, milliers de bœufs, milliers d'oies, de bandelettes, de vêtements, d'encens et de fards, toutes choses bonnes, pures, dont vit le dieu, pour les *kas* de : féal Merou, fils d'Ameni, *m. k.*; (féale) Ameni, née de Kheti; le porte-sceau Mentounessou, né de Hâthorsait; Ameni, né de Perit, *m. k.*; Senousrit, né de Mentouhetep; le serviteur Hetepà, né de Nefrit; le scelleur[1] Senousrit, né de Saitkhentkhit; le porte-sceau Ameni, né de Hait; le porte-sceau Ameni, né de Ntetou (?), *m. k.*; le porte-sceau Ameni, né de Saiti. »

XIIe dynastie.

III

(*Inv. 42.*) — **Stèle-Naos au nom de Mentouhetep**

Calcaire. Haut., 0^m,38; larg., 0^m,22.
Texte en creux. Figure en relief, en partie mutilée.
Bon travail.

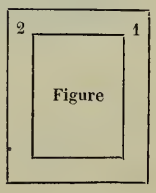

La stèle se compose d'un bloc rectangulaire évidé, en forme de naos ou de niche. Dans le creux, la statue d'un homme debout, les bras ballants, vêtu du jupon long; des plis de graisse sont apparents sur la poitrine. La tête et la main gauche sont mutilées.

A droite et à gauche, deux lignes verticales (⟶) :

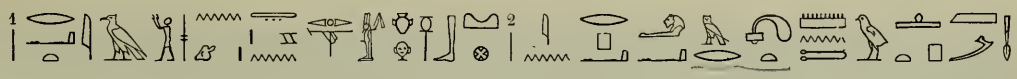

« Faire l'adoration, se prosterner, pour Min, résidant à Abydos[2], de la part du prince héréditaire, directeur des porte-sceaux, Mentouhetep, *m. k.* »

XIIe dynastie.

IV

(*Inv. 7.*) — **Stèle cintrée au nom de Sokarihetep**

(Pl. I, 2)

Calcaire. Haut., 0^m,60; larg., 0^m,38.
Textes et figures en creux.
Travail ordinaire. Conservation bonne.

A. Dans le cintre, en caractères plus grands (⟶) : « Anubis, celui qui est dans Out[3] ».

1. J'interprète comme variante de (Brugsch, W. *S.*, p. 1382).
2. Il y avait donc à Abydos, à cette époque, un sanctuaire particulier de Min, le dieu de Panopolis.
3. *Out*, à l'origine, les oasis de Khargeh et Dakleh (Lefébure, *Sphinx*, III, p. 153).

Puis, six lignes horizontales (→) :

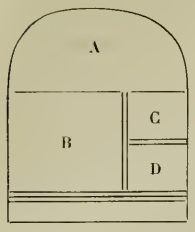

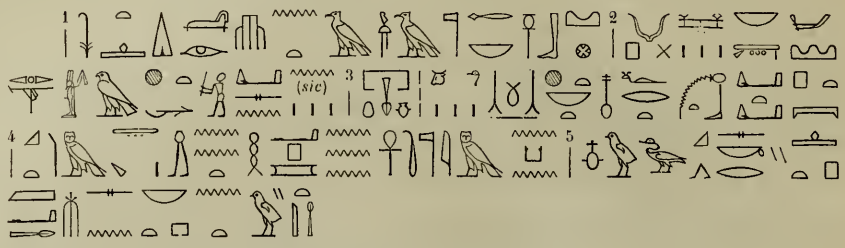

La ligne 6 se divise en deux parties séparées par un trait.

A droite (←) : ; à gauche (→) : (le texte se poursuit en B, derrière le personnage assis) (sic).

« (1) Le roi donne l'offrande à Osiris Khentâmenti, dieu grand, seigneur d'Abydos, (2) à Apouaïtou, seigneur de Tazeser, à Min Hornekhti; pour qu'ils donnent (3) ce qui sort à la voix, pains, liquides, bœufs, oies, vêtements, toutes choses bonnes, pures, que donne le ciel, (4) que la terre forme, qu'apporte le Nil, dont vit le dieu, — au *ka* du (5) contrôleur d'entrée Sokarihetep[1], *m. k.*, né de la dame Ntoui, *m. k.* »

(6) A droite : « Son père, le gardien du dépôt[2] agricole, Ourneb, *m. k.* »; — à gauche : « La dame Âouï, *m. k.*, (B) née de Ouazit, fille[3] de Saneb. »

Notons l'adoration à Min Hornekhti, qui semble indiquer que Sokarihetep est de Panopolis.

B. A gauche, le défunt Sokarihetep est assis (→) devant la table d'offrandes servie. Perruque, collier, pagne court plissé; à cela près, le corps et les pieds sont nus; au ventre, le sculpteur a indiqué les plis de graisse qu'on retrouve sur beaucoup de statues ou bas-reliefs de l'époque. Sokarihetep a le bras gauche replié sur la poitrine, la main serrant le linge : la main droite se tend vers la table d'offrandes.

Devant le défunt, au-dessus de la table, trois petits personnages accroupis (←), deux hommes et une femme, ceux-ci avec perruque, collier, pagne court, celle-là avec perruque, longue robe à bretelles. Ils ont la même position que Sokarihetep et semblent prendre leurs parts du repas funéraire; devant la femme, est un petit autel à libations . Plusieurs légendes sont gravées devant les personnages.

B. Devant le personnage accroupi en ligne d'abord horizontale, puis verticale (←) : « Le gardien du dépôt agricole, Nehi ».

1. Le « contrôleur d'entrée » semble préposé au service d'*entrée* des impôts et redevances de toute nature, dont le texte de Rekhmarâ nous décrit le mécanisme pour la XVIIIe dynastie (Sethe, *Urkunden der 18e Dyn.*, t. XV, p. 1105). Sur « contrôleur », cf. Chabas, *Mélanges*, III, 1, p. 169, et 2, p. 135; Pierret, *Inscriptions du Louvre*, p. 46.

2. Sur le sens de « dépôt », cf. A. Moret, *Catalogue du Musée Guimet*, I, p. 28.

3. *Fille* est répété deux fois, par erreur du lapicide, à moins que le nom ne soit Ouazitsait.

2

1

H. Demoulin, Sc.

C. Dans la colonne entre B et C, une ligne verticale (←𓏏) : « Son fils Ki, *m. k.* ».

A l'intérieur du registre C, devant le personnage accroupi, une ligne verticale (←𓏏) : « Son fils Rensenb ».

D. Dans la colonne entre B et C, une ligne verticale (←𓏏) : « Sa femme qu'il aime, Ntou, *m^t k.* ».

A l'intérieur du registre D, devant la femme accroupie, une ligne verticale (←𓏏) : « Sa fille Merrit ».

Enfin, dans le cadre B, sous la table d'offrandes, une ligne verticale (𓏏→), qui définit un acte émanant d'une des femmes nommées : « A son fils Koub, *m. k.* ».

V

(*Inv. 6.*) — **Stèle rectangulaire de la famille de Sokarihetep**

(Pl. III, 1)

Calcaire. Haut., 0^m,62; larg., 0^m,37.
Textes et figures en creux.
Travail ordinaire. Conservation bonne.

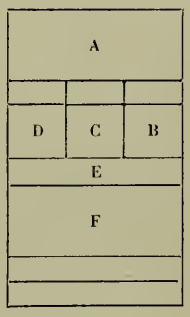

A. Le haut de la stèle ne porte qu'une courte inscription à gauche (𓏏→), qui semble avoir été gravée là, faute de place dans les registres suivants : « La dame Anpou, *m^t k.* ».

B. Un homme accroupi (←𓏏), tête rase, pagne court, collier, le bras droit ramené sur la poitrine et tenant le linge 𓋴, tend le bras gauche vers la table d'offrandes (qui manque). Au-dessus de lui, horizontalement (←𓏏) : « Le contrôleur d'entrée Sokarihetep ».

C. Une femme accroupie, perruque, robe longue à bretelles, le bras étendu comme Sokarihetep, mais tournée vers celui-ci (𓏏→). Au-dessus d'elle, horizontalement (𓏏→) : « La dame Âouï, *m^t k.* ». Devant elle, une petite fille, même costume, même attitude, avec, au-dessus d'elle, une légende verticale (𓏏→) : « Sa fille Saneb ».

D. Une femme accroupie, même costume, même attitude que la précédente (𓏏→). Au-dessus d'elle, horizontalement (𓏏→) : « La dame Merrit, *m^t k.* ».

E. Une ligne horizontale (𓏏→) : « Le roi donne l'offrande à Osiris, seigneur de Busiris, pour le *ka* du contrôleur d'entrée Sokarihetep, *m. k.* ».

F. Scène qui aura une représentation symétrique sur la stèle suivante. La barque

1. Le signe 𓋴 est gravé à l'envers.

funéraire, voile déployée, « remonte » le courant, ce qu'indique la légende verticale (←𓏏) : . A l'avant, est assis le défunt Sokarihetep ; à l'arrière, « le voilier Ameni, *m. k.* », manœuvre les deux rames-gouvernails. Pour le sens de cette représentation, voir la stèle suivante.

VI

(*Inv.* 5.) — **Stèle rectangulaire de la famille de Sokarihetep**

(Pl. III, 2)

Calcaire. Haut., 0m,61 ; larg., 0m,40.
Textes et figures en creux.
Travail ordinaire. Conservation bonne.

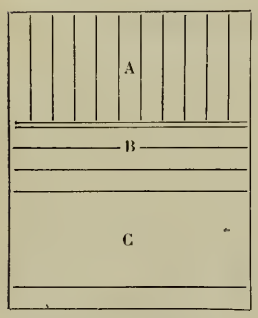

La disposition insolite de cette stèle est remarquable.

En A, onze colonnes verticales (←𓏏) énumèrent les membres de la famille de Sokarihetep :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

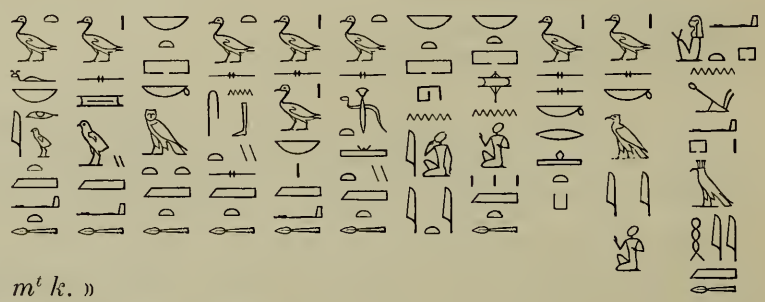

Traduction :

1 « Sa fille, Nebârout, *mt k.* »
2 « Le fils de celle-ci, Merouï, *m. k.* »
3 « La dame Kemti, *mt k.* »
4 « La fille de celle-ci, Senbtis, *mt k.* »
5 « Le fils de celle-ci (Kemti), Saneb, *m. k.* »
6 « La fille de celle-ci (Kemti), Ouazitti, *mt k.* »
7 « La dame Hanâït. »
8 « La dame Nifounâ, *mt k.* »
9 « Le fils de celle-ci, Sokarihetep. »
10 « Le fils de celle-ci, Kaï. »
11 « Le gardien du dépôt agricole, Nehi, *m. k.* »

B. Trois lignes horizontales. La première est divisée en deux sections par un trait vertical. A droite du trait, un nom propre (←𓏏) : « son fils Rensenb », qui complète la liste donnée en A.

Le reste de la ligne 1 et les deux aatres portent une légende écrite (→𓏏) :

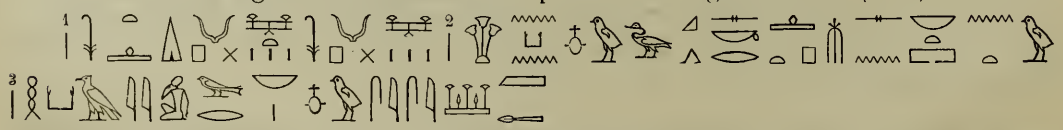

« (1) Le roi donne l'offrande à Apouaïtou du Sud, à Apouaïtou du Nord, (2) pour le *ka* du contrôleur d'entrée Sokarihetep, né de la dame Ntou.

» (3) Le magicien Ourneb. Le contrôleur Sàsâsh, *m. k.* »

Au registre C, il y a une légende verticale, qui ne semble désigner aucun des personnages représentés. Il s'agit d'un « préposé aux graisses, Hezer » . Ce nom doit être mis à la suite de ceux énumérés à la ligne 3 du registre B.

C. Une représentation symétrique à celle de la stèle précédente occupe le registre. Une barque « descend » le cours du fleuve à la rame, ainsi que l'indique la légende horizontale (←𓏏), gravée au-dessus : . Le terme implique que l'on suit le courant sans user de la voile; la barque qui sert de déterminatif est munie de six rames. Sur la grande barque gravée au bas de la stèle, on voit en effet le mât couché horizontalement sur deux mâtereaux. Le voyage s'effectue donc en allant du Sud au Nord. Au centre, trois rameurs assis tiennent chacun à deux mains un aviron (𓏏→); ils ont la tête rase, le corps nu, sauf le pagne court. A l'arrière, un pilote manie les grandes rames-gouvernails; une légende verticale (←𓏏) nous donne son nom : « l'agent de la nécropole[1] Aou, *m. k.* ». A l'avant, debout, vêtu du pagne court, tête rase, est représenté face au pilote (𓏏→) Sokarihetep, tenant une fleur à la main; au-dessus de lui, verticalement (𓏏→) : « Le contrôleur d'entrée Sokarihetep ».

Les représentations symétriques des stèles sont très intéressantes, et c'est exceptionnellement qu'on les trouve sur des stèles funéraires. Elles se rapportent au rite de la navigation vers Abydos, qu'a élucidé Lefébure[2]. Abydos étant la ville sainte où les funérailles d'Osiris avaient été célébrées, tout mort devenu un Osiris devait théoriquement y être enseveli, ou, du moins, tout mort devait y recevoir à son tour les rites funéraires. Aussi exécutait-on, le jour des funérailles, les rites d'une navigation vers Abydos, qui était réelle pour les citoyens du nome Thinite, fictive pour les autres Égyptiens. Dès les textes des Pyramides, on prévoit pour les rois de Memphis ce voyage, après lequel ils entraient au ciel : « tu remontes en barque vers le nome Thinite, tu traverses en barque Abydos, (la porte du ciel s'ouvre à toi) » (, *Pépi I,* 73; cf. *Pépi II,* 1322). Le rite était répété à la grande fête des Morts, la fête Ouag, et nous en voyons la description détaillée aux tombeaux thébains des XVIIIe et XIXe dynasties, surtout dans ceux de Rekhmarâ et de Neferhotpou[3]. Les textes et tableaux de ce dernier nous montrent l'équipement de la barque le 17 Thot, veille de la fête Ouag, et son départ (*khenti*) pour Abydos le 18 Thot[4]. Le texte indique la récitation d'une formule, puis un tableau représente la barque voile déployée, et chargée de deux statues du défunt; un autre tableau nous montre la barque dirigée en sens contraire, voile carguée (*khedit*), dans la position du retour. Nos deux stèles représenteraient le voyage d'aller (*khenti*) et de retour (*khedit*), à supposer que le point de départ soit situé au nord d'Abydos, ce que semble indiquer le caractère memphite du nom Sokarihetep. Cependant la dévotion de celui-ci à Min Hornekhti, dieu de Panopolis, nous incline à attribuer la résidence de Sokarihetep à Koptos. Dans ce cas,

1. Sur ce titre, cf. Brugsch, *Wörtb.*, p. 1124, et *Suppl.*, p. 970.
2. *Étude sur Abydos*, ap. *P. S. B. A.*, t. XV, p. 135 et 434 sqq.
3. Publiés par Ph. Virey et G. Bénédite, *Mission du Caire*, t. V, 1, p. 79, et 3, p. 520.
4. Corriger dans Bénédite la date 8 Thot en 18 Thot.

le terme *remonter*, de Koptos à Abydos, et celui de *descendre* seraient utilisés à contresens. Une pareille erreur existe au tombeau de Neferhotpou; Thèbes, le point de départ, étant au sud d'Abydos, le voyage d'aller devrait être représenté par la barque qui descend voile carguée, et le voyage de retour par la barque voile déployée qui remonte. Le fait que les décorateurs, quel que soit le lieu, ont l'habitude de représenter l'aller vers Abydos par la navigation en remontant, et le retour par la navigation en descendant le fleuve, confirmerait l'idée émise par Maspero et Meyer que ces rites osiriens, et par conséquent leur représentation, ont été créés en Basse Égypte et appliqués d'abord dans le vrai sens des termes *khenti* et *khedit*.

Mais est-il certain que *remonter* et *descendre* définissent l'aller, puis le retour du même voyage? Au tombeau thébain de Râmses (Piehl, *Inscr. hiérogl.*, I, pl. 98), on promet au défunt « de *descendre* vers Busiris en âme vivante et de *remonter* vers Abydos en *khou* » ( )[1]. *Khedit* et *khenti* s'appliquent ici — et peut-être ailleurs — à deux transports distincts, qui conduisaient le défunt d'abord vers Osiris du Nord et ensuite vers Osiris du Sud. Busiris est assez au nord pour que de tous les points de l'Égypte on puisse *descendre* le Nil en s'y rendant; de là, il fallait toujours *remonter* pour gagner Abydos. Avec cette explication, les termes *khedit* et *khenti* s'appliquent correctement à tous les cas.

XIIe dynastie.

VII

(*Inv. 31.*) — **Pseudo-coffret en pierre, au nom de Ati**

(Pl. I, 3)

Bloc de calcaire plein, en forme de coffret. Haut., 0^m,84; larg., 0^m,44; épais., 0^m,26.
Textes et figures en creux, sur les quatre faces et le couvercle.
Bon travail. Conservation bonne.

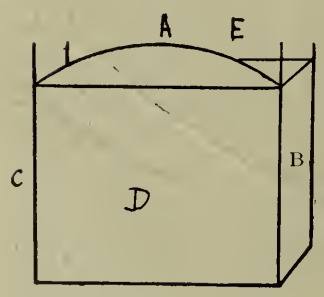

A. Sur le dos du coffret, qui simule un couvercle, on lit une dédicace à demi effacée (→) : « Le roi donne l'offrande à Anubis, Hornekhti, Phtah-risanbouf, Anâa (le grand pilier)[2], Râ, — pour le *ka* du directeur de la maison des comptes des barques, Hor, *m. k.* ».

Sur les deux côtés B et C, les plus étroits, du coffret, sont gravés des scènes et des textes.

Face B. En haut, au-dessous de la partie cintrée, le sceau entre les deux yeux . Immédiatement, au-dessous, deux chiens étendus sur le coffret, ; ils sont affrontés, et leurs noms sont écrits au-dessus d'eux, horizontalement. A gauche

1. Cf. Bergmann, *Das Buch vom Durchwandeln der Ewigkeit*, p. 13 (*Akad. Wiss. Wien*, juin 1877).
2. Cf. Mariette, *Mastabas*, p. 199; Stèle d'Antef, Caire, 20009; cf. 20001.

(→) : « Anubis sur sa montagne ». A droite (←) : « Anubis, celui qui est dans Out ».

Au-dessous, six lignes horizontales (→) :

« Le roi donne l'offrande à Osiris Khentâmenti, seigneur d'Abydos, à Apouaïtou, seigneur de Tazeser, à Min Hornekhti, seigneur d'Abydos, à Geb, aux dieux qui sont dans Abydos, — pour qu'ils donnent le doux souffle de vie, ce que donne le ciel, ce que crée la terre, ce qu'apporte le Nil, ce dont vit le dieu : milliers de pains, milliers de vases de lait, milliers de bœufs, milliers d'oies, milliers de bandelettes, milliers d'encens allumé et de fards, toutes les choses bonnes, pures, milliers d'offrandes, milliers de provisions, — au *ka* du directeur de la maison des comptes des barques, Ati, fils du chef de trente hommes du Sud, Sânkhâbsenbefnâ, *m. k., n. à.* »

Au-dessous, un tableau occupe tout le bas du panneau. Le défunt, coiffé de la perruque courte, portant le collier, vêtu du pagne long serré sous les pectoraux, pieds nus, le bras droit pendant, offre de la main gauche un pain au dieu Min ithyphallique. Celui-ci, coiffé du mortier à deux plumes (cf. stèle I), porte le collier, la gaine collante, et lève un bras pour soutenir derrière sa tête le fouet. La figure divine est debout sur un piédestal ; une longue tige descend de la coiffure, derrière le dieu, comme pour fixer la figure du dieu à son piédestal.

Face C. En haut, dans le cintre, le sceau entre les deux yeux, et au-dessous les chiens affrontés, comme sur la face symétrique B. Légende au-dessus des chiens : à gauche (→) : « Anubis, seigneur de Taout[2] » ; à droite (←) : « Anubis, résidant dans la divine demeure ».

Au-dessous, six lignes horizontales (→) :

(*sic*)

« Le roi donne l'offrande à Osiris, seigneur de Busiris, au dieu grand, seigneur d'Abydos, à Phtah-Sokaris, seigneur du Shitaï[5], à Apouaïtou, seigneur d'Abydos, à

1. Les sont retournés, et à tige ondulée.
2. Cette épithète est peut-être une variante de *âm out* « qui est dans l'oasis *out* ».
3. Le est à l'intérieur du naos.
4. *Shitaï* « mystérieux », nom du sanctuaire habité par Sokaris.
5. Le signe représente un personnage assis, la canne à la main.

Thot, seigneur de Shmennou, — pour qu'ils donnent ce qui sort à la voix, pains, liquides, bœufs, oies, bandelettes, le doux vent du nord, — au *ka* du chef des trente hommes du Sud, Sânkhâbsenbsenbefnà, fils du chef de trente hommes du Sud, Mentouhetepânkh, né de la dame Nouboudidit-Hâthorouser, fille du commandant Aïouz, *m. k.* »

Au-dessous, un homme debout (→), s'appuyant de la main droite sur un long bâton; la main gauche, pendante, tient le linge ⌈; sa perruque retombe jusque sur les épaules; il a un collier, et le long jupon, serré au-dessous des pectoraux. Devant lui, verticalement (→) : (sic) « De la part de son fils, qui fait revivre son nom, le directeur de la maison des comptes des barques, Âouï (*sic*), *m. k.* ».

Les deux grands côtés D et E sont couverts de tableaux généalogiques et d'inscriptions.

Face D. — En haut, scène à trois personnages.

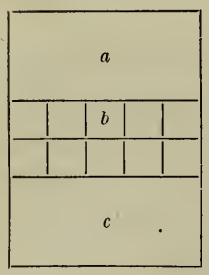

a) A droite, le défunt Ati (←), assis sur un fauteuil à pieds de lion, le bras gauche replié sur la poitrine, la main droite allongée dans la direction de la table d'offrandes. Ati a la perruque, le collier, le pagne court. Devant lui, cinq lignes verticales (←), qui occupent le milieu du tableau :

(sic)

« Le roi donne l'offrande à Osiris Khentâmenti, seigneur d'Abydos, à Toum, Râ, Hornekhti, aux dieux du ciel, à Osiris, seigneur de Rostaou, à Hâthor, maîtresse de Thèbes, — pour qu'ils donnent ce qui sort à la voix, pains, liquides, bœufs, oies, l'état de brillant, puissant[1] et juste de voix, — au *ka* du directeur de la maison des comptes des barques, Âouï (*sic*), *n. à.*, *m. k.* »

Derrière le défunt, sa femme, debout (←), avec la perruque longue, la robe à bretelles, lève la main gauche vers la nuque d'Ati. Au-dessus d'elle, horizontalement (←) : « Sa femme, la chanteuse de Sebek, Abhen-nà[2], *m^t k.*, *n^t à.* ».

Entre le défunt et sa femme, une petite fille, debout (←), nue; trois mèches tressées tombent de sa tête; elle porte à la bouche sa main droite, et laisse pendre l'autre. Au-dessus d'elle, verticalement (←) : (sic) « Sa fille, Bekhitres ».

Devant le défunt, il y a une petite table d'offrandes, avec feuilles levées, sans offrandes visibles. A gauche, face aux défunts, un officiant, debout (→) (tête rase,

1. C'est une abréviation de la formule « brillant au ciel, puissant sur terre », cf. p. 138; je considère comme un déterminatif abusif de *ouser* qui, déterminé par , veut dire rame.
2. Ce nom est mieux écrit plus bas, au tableau, p. 151.

collier, pagne court), lève le bras droit pour le geste du *Soutou di hetep*. Au-dessus de lui, horizontalement (→) : « Fait par Ouâhpou, *m. k.* ».

b) Le second registre est occupé par deux rangées de cinq personnages chacune; tous sont accroupis, un bras replié sur la poitrine, l'autre tendu, la main, paume en bas, vers la table d'offrandes (absente). Ce sont :

Femme. → « Sa sœur de père, Sesen. »		Femme. → « Noudidit-ab, fille de Kout. »		Homme. → « Le chef de 30 hommes du Sud, Montou-hetepânkh. »		Homme. → « Le suivant Anhor Khoudidi, né d'Aten-khoubebà-ânkh. »			Homme. ← « Le blan-chisseur Bebou, né de Renses. »
Femme. → « Sa mère ..... ânkh-àsref. »		Homme. → « Le direc-teur du bureau de la double maison blanche Hâthorsi. »		Femme. → « La gouver-nante Senbit, née de ..... »		Homme. → « Le blan-chisseur Amensai, né de ..... »			Femme. ← « La dame Szami, née de Ouàhpou. »

c) Huit lignes horizontales (→) :

1. Le signe est renversé.
2. Signe retourné.
3. Le lapicide, s'étant aperçu, après avoir gravé la ligne 4, qu'il avait oublié de transcrire les noms des villes où chaque dieu est adoré, les a gravés au-dessous, à la ligne 5.
4. La tige du est ondulée.

« Ah! vivants qui êtes sur terre, tout scribe, tout notable, tout officiant, tout prêtre de double, tout magicien, (tout) porteur de calame, tout (homme) sachant lire, qui voient (ce) monument, si vous désirez que vous soyez favorisés des dieux de vos villes, que vous transmettiez vos fonctions à vos enfants pendant que vous êtes (encore) sur terre, dites en échange : « Le roi donne l'offrande à Osiris Khentâmenti, le dieu grand, seigneur d'Abydos, à Apouaïtou, seigneur de Tazeser, à Anubis, chef de sa montagne, à Phtah-Sokar, seigneur de Sekhem (Létopolis), à Thot, seigneur de Shmennou (Héracléopolis), au dieu grand d'Abydos, aux dieux qui résident dans Abydos, — pour le *ka* du directeur de la maison des comptes des barques, Ati, — ce que l'on met sur les autels d'Ounnefer dans la fête du mois, dans la fête d'Ouagaï, dans toutes leurs belles fêtes, — au *ka* du directeur de la maison des comptes des barques, Ati, fils du chef de trente hommes du Sud Sânkhâb-Sânkhâbsenbsenbefnâ, *m. k.*, né de la dame Berekhit, *m^t k.*, *n^t â.* »

Côté E. *a)* En haut, scène à trois personnages.

a
b
c
d
e

A gauche, le défunt Sânkhâbsenbsenbefnâ est assis sur un fauteuil à pieds de lion. Il a la perruque courte, le pagne court, le collier. Le bras droit, replié sur la poitrine, tient le linge ⊓; le bras gauche s'allonge vers la table d'offrandes.

Devant lui, verticalement (⟶) : 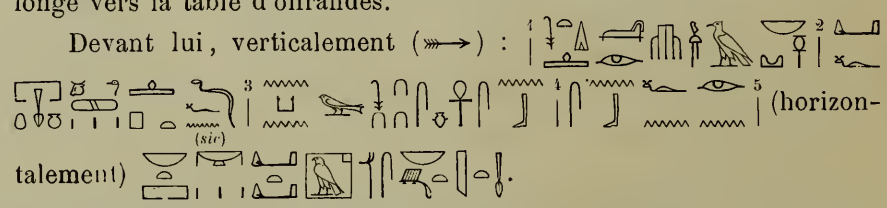 (horizontalement) .

« Le roi donne l'offrande à Osiris Khentâmenti, seigneur d'Abydos, — pour qu'il donne ce qui sort à la voix, pains, liquides, bœufs, oies, pains, offrandes, provisions, — au *ka* du chef de trente hommes du Sud, Sânkhâbsenbsenbefnâ, né de la dame Nouboudidit-Hâthorouser, *n^t â.*, *m^t k.* »

Sous le siège, on lit ces mots en caractères espacés (⟶), que je ne sais à quel personnage attribuer :

Derrière le défunt, debout (⟶), le bras droit levé vers le dos du mort, une femme avec la perruque longue, la robe longue; le bras gauche est tombant. Devant elle, verticalement (⟶) : 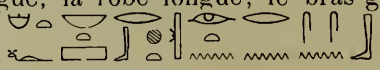 « Sa femme, la dame Berekhit, née de Rensesenb ».

Derrière elle, autre légende verticale (⟶) : 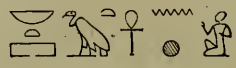 (*sic*) « La dame Moutânkh ».

Femme. → « Sa sœur, la prêtresse d'Amon Ounou..... Berekhit, née de Rensenb. »	2 ? ?	1		Homme. ← « Son frère, Hethezer, né de Berekhit, née de Rensesenb. »		Femme (avec mèche de cheveux tombant du crâne). ← « Sa fille, la dame Berekhit, née d'Abhen-nà, *mt k.* »		? Femme. ← « La chanteuse de Sebek, Abhen-nà, née de Berekhithers, *mt k.* »
Homme. → « Son frère Thothetep, né de Berekhit, *m. k.* »		sic		Homme. ← « Son frère, le prêtre Neferhetep, né de Berekhit. »		Femme. ← « Sa femme, la dame Neferou, née de Neferhetep, *m. k.* »		Homme. ← « Son frère, le suivant Sebekdi, né de Berekhit. »
Femme. → « La dame Rensesenb, *mt k.*, née de Doumaïtou. »	2	1		Homme ← « Le prêtre Shenti, *m. k.*, *n. à.* »	Homme ← « Le chef de classe Âouï, *m. k.* »	Femme. ← « Hâthor...., la dame Senbfânkhit. »		Femme. ← « Sa sœur, Hepetouaït, née de Berekhit. »
Homme. → « Le féal Montouhetep, né de Rensesenb. »	2	1		Homme ← « Son frère Aïouz, né de Berekhit. »	Femme ← « La dame Ouâhtiou, née de Anou. »	Homme. ← « Le blanchisseur Smentoudida. »		Femme. ← « La dame Noubârdidit, née de Ouâhtiou, *mt k.* »

Devant le défunt, il y a une petite table d'offrandes avec feuilles levées (sans offrandes apparentes).

A droite, un officiant, debout (←𓇋) (tête rase, collier, pagne court, pieds nus), lève le bras gauche, paume en dessus, vers le mort, pour le geste du *Souten di hetep;* le bras droit est pendant. Au-dessus de lui, horizontalement (←𓇋) : « Faire l'acte « le roi donne l'offrande » (par) son fils, le directeur de la maison des comptes des barques, Ati, né de la dame Berekhit ».

Les registres *b, c, d, e,* comprennent une série de personnages accroupis, la main tendue vers la table d'offrandes. C'est un vaste tableau de famille analogue à celui gravé sur le côté D. Les inscriptions sont peu lisibles, en partie effacées. *(Voir, p. 151, le tableau.)*

XIIe dynastie.

VIII

(*Inv. 26.*) — **Stèle cintrée au nom de Kesi et de Hapou**

(Pl. II, 2)

Calcaire. Haut., 0^m,51; larg., 0^m,37.
Textes et figures en creux.
Bon travail. Conservation bonne.

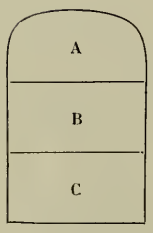

A. Le cintre est décoré de lignes verticales et parallèles formant palmettes.

Au-dessous, quatorze lignes verticales, en deux groupes de sept lignes; le début est au milieu du registre.

A droite : (←𓇋)

« (1) Le roi donne l'offrande à Osiris, seigneur de Busiris, (2) le dieu grand, seigneur d'Abydos, pour qu'il donne ce qui sort à la voix, bœufs, oies, pain (?), (3) fards, encens, toutes choses bonnes, pures, (4) dont vit le dieu, — pour le *ka* de la féale Hapou, (5) née de Asit-Hor, — (et à) son fils Renfânkh, son frère (6) Hapou, son frère Ati, sa sœur Iouà, (7) sa sœur Neferà, son frère Atoui. »

A gauche : (𓇋→)

« (1) Le roi donne l'offrande à Anubis sur sa montagne, (2) celui qui est (dans) Out, seigneur de Tazeser, — pour qu'il donne la bonne sépulture (3) dans la montagne occidentale, dans son tombeau de (4) Neterger, — (au) féal Kesi, *m. k.*, né de Asit-Hor, (et à) (5) son frère Aam, son frère Sebekhetep, son frère (6) Pepi, au féal Pepou, (7) né de Ata, à sa fille Ankhou. »

B. Au centre, une table d'offrandes, richement servie. A droite, la défunte Hapou est assise (←𓏏) sur un fauteuil; elle porte la perruque, la robe longue; de la main droite, elle élève un lotus qu'elle respire; la main gauche sur les genoux tient le linge 𓋴. — Derrière elle, un homme, debout (←𓏏) : perruque courte, jupon long à ceinture. De la main droite, il élève un lotus qu'il respire; la main gauche pendante tient le linge 𓋴.

A gauche, le défunt Kesi est assis (𓏏→); la main gauche est étendue vers la table d'offrandes; la droite repose sur les genoux et tient le linge 𓋴. — Derrière lui, deux fillettes, debout, nues, la tête ornée de la mèche tombante; la première s'appuie au dossier du fauteuil et tient d'une main un lotus; la seconde tient sa sœur par le bras. Au-dessus d'elles, on lit : (𓏏→) 1 𓅱𓂋𓂋𓂋

IX

(*Inv. 1.*) — **Stèle cintrée au nom de Neb(àmon) Mennefer**

(Pl. IV)

Calcaire. Haut., 1m,22; larg., 0m,72.
Textes en creux, personnages en relief.
Travail très soigné, bon style. Conservation bonne; quelques signes ont été martelés.

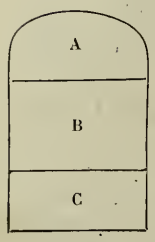

A. Il est à remarquer que les figures et les textes de ce registre ne sont pas bien équilibrés, et penchent vers la gauche.

Dans le cintre, le groupe entre les deux yeux; et, immédiatement au-dessous, le sceau entre deux chiens Anubis affrontés, accompagnés des plantes symboliques du Sud et du Nord : (à g.) et (à dr.).

A gauche, Osiris est assis (→) sur un siège, placé sur une estrade. Le dieu a la couronne blanche, le collier, la gaine collante; il porte la longue barbe postiche. Les deux bras, croisés sur la poitrine, tiennent le et le . Au-dessus de lui, verticalement (→) : « Osiris Khent-àmenti, seigneur de la durée, roi des dieux, dieu grand, régent de l'éternité ».

Derrière son siège, verticalement (→) : « Le fluide de vie est derrière lui comme (derrière) Râ, éternellement ».

Au centre, une table d'offrandes, très richement garnie de pains, viandes, fruits, fleurs.

A droite, est agenouillé (←) le défunt (perruque courte, pagne long), les deux mains levées pour l'adoration. Au-dessus de lui, verticalement (←) :

« Faire adoration à Osiris, se prosterner pour Ounnefer, de la part du chef du grand bras du Nil, Neb(àmon[1]). Il dit : « Salut à toi, Osiris, seigneur de la durée, roi des dieux, dieu grand, régent de l'éternité. (Puisses-tu) être bienveillant pour moi, et beau de ta face en moi, le jour où l'on voit tes beautés[2]; (puisses-tu) me donner la bonne sépulture avec tout ce que donne Osiris. »

1. Martelé.
2. La formule se trouve d'ordinaire pour désigner ceux qui contemplent la fête de l'ensevelissement d'Osiris, le *perit-âa* (H. Schäfer, *Die Mysterien des Osiris*, p. 24). Cf. *infra*, p. 157, n. 3. La phrase suivante s'inspire d'un titre d'Osiris « maître de la bonne sépulture » (Mariette, *Mastabas*, p. 130, 375).

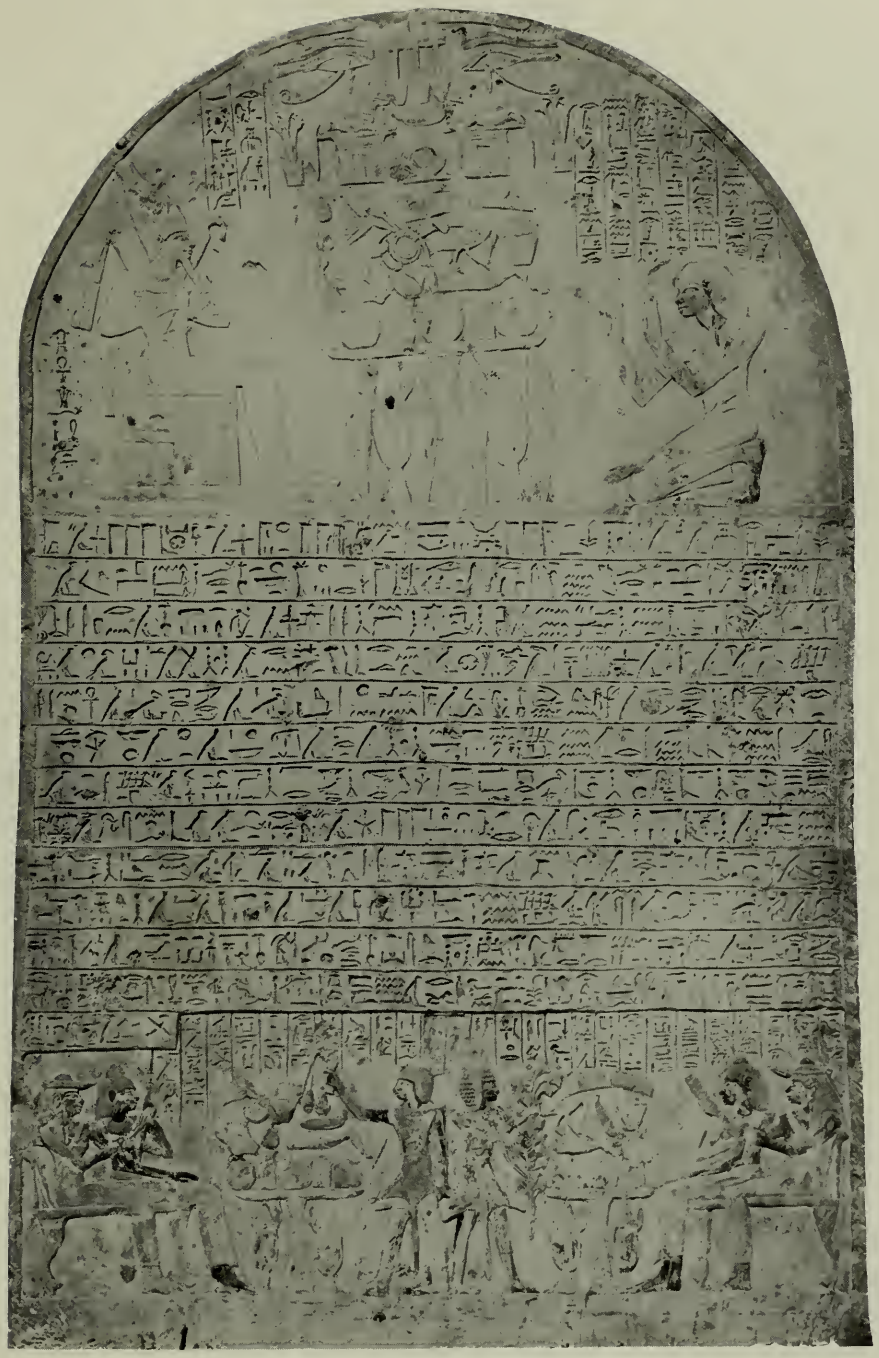

1

H. Demoulin Sc.

B. Horizontalement (⟶) :

La grande formule funéraire de la XVIIIe dynastie.

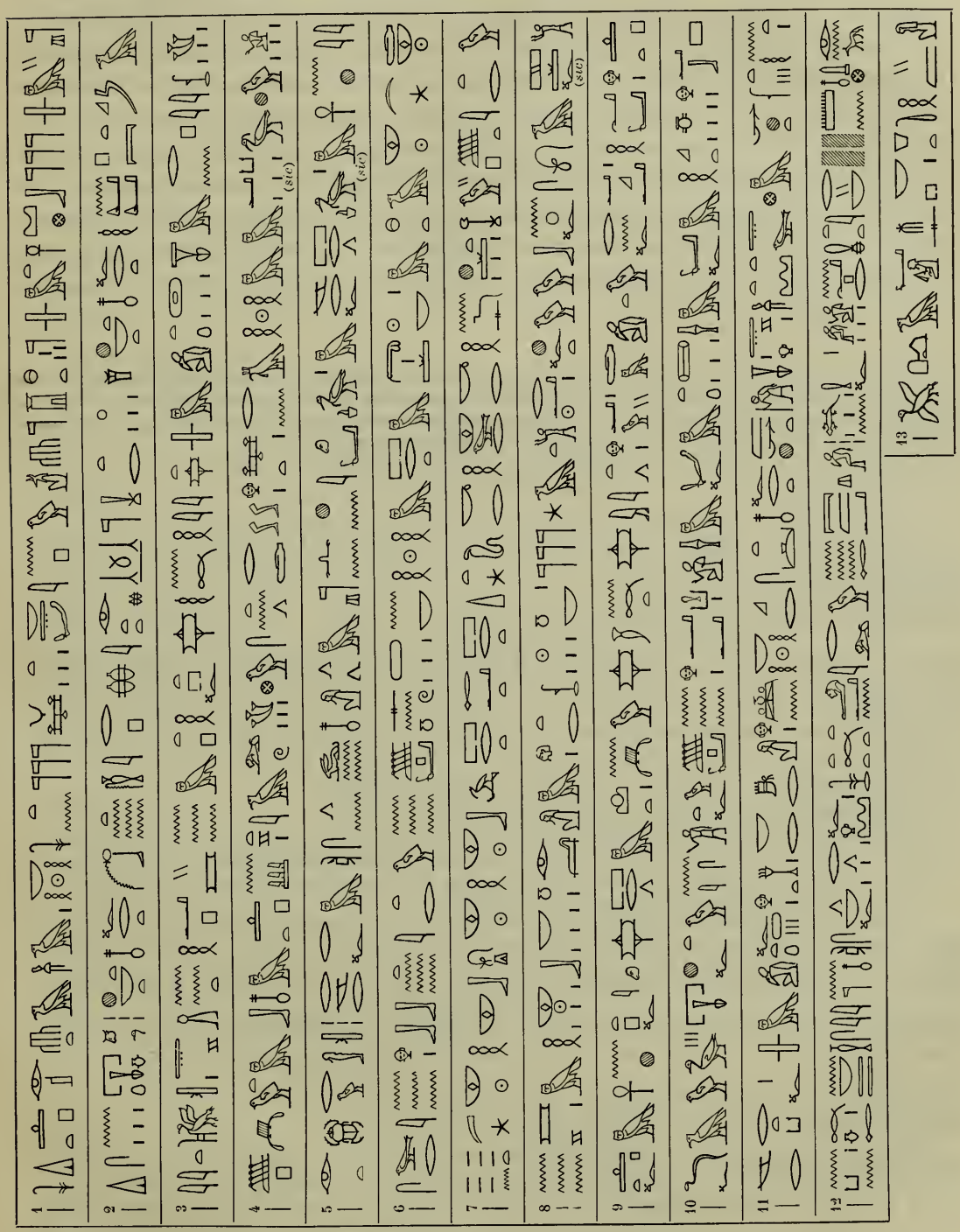

« Le roi donne l'offrande à Osiris Khentàmenti, seigneur de l'éternité, roi des dieux, à Apouaïtou, seigneur de Tazeser, à Anubis, chef du palais divin, au Paout des

dieux qui résident à Abydos, aux dieux qui résident au Neterger, — pour qu'ils donnent ce qui sort à la voix, pains, liquides, bœufs, oies, toutes les choses bonnes, pures, eau fraîche, vin, lait, vêtements, bandelettes, encens; toutes les choses bonnes, agréables[1], que donne le ciel, que crée la terre, qu'apporte le Nil de sa cachette; le doux souffle du vent du nord[2]; (pour qu'ils donnent de) manger des pains, d'amasser des fruits[3], de prendre l'abondance en bon lieu parmi l'offrande[4] des champs d'Ialou; de marcher avec dignité[5] sur la route (de l'autre monde) à jamais avec les doubles glorieux; et, après avoir exécuté les transformations[6] qu'il lui plaît, à la suite[7] d'Ounnefer, d'aller et venir dans Neterger sans que son âme soit séparée de ce qu'elle aime[8]; de sortir en âme vivante; de boire au courant du fleuve[9]; de prendre les pains du seigneur de l'éternité parmi ce qui sort devant lui[10] chaque jour, à la fête de la nouvelle lune[11], à la fête du mois[12], à la fête du sixième jour[13], à la fête du demi-mois[14], à la fête

---

1. A partir d'ici, notre texte a un duplicatum littéral dans la stèle de Nekht-ames (datée d'Aï, troisième successeur d'Aménophis IV, fin de la XVIIIe dynastie), conservée à Berlin et publiée par Lepsius, *Denkm.*, III, 114, et Budge, ap. *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, VIII, p. 314 sqq. Cf. un autre duplicatum, ap. Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, I, pl. CI-CII et p. 82.

2. *Nekht-ames*, l. 4 : « respirer les doux souffles... ».

3. Ou « des fleurs ».

4. *Nekht-ames*, l. 4 : . Sur le sens de *lieu saint* donné à « bon lieu », cf. L., *D.*, III, 63 : « on fait un *bou nefer* dans le palais pour la fête du nouvel an » (cité par Brugsch, *Matériaux pour le Calendrier égyptien*, p. 71).

5. *Ibid.*, l. 6 : . Pour le sens de , cf. Brugsch, *Wörtb.*, p. 281, et *Suppl.*, p. 343, d'après la stèle de Beka (Turin) : .

6. Sur ces transformations, cf. *Inscription de Paheri*, l. 6; *Livre des Morts*, chap. LXXVI-LXXXVIII et titre du chap. XVII.

7. *Nekht-ames*, l. 6 : « parmi les serviteurs » d'Ounnefer.

8. Par exemple, « de son corps », *Livre des Morts*, chap. XXVI, l. 5-6.

9. Cette formule est probablement celle qui a inspiré le Δοίη σοι ὁ Ὄσιρις τὸ ψυχρὸν ὕδωρ des Isiaques; cf. Cumont, *Les Religions orientales dans le paganisme romain*, p. 124 et note 83, p. 280.

10. C'est-à-dire les offrandes posées devant le dieu, dont s'alimentent aussi les morts; cf. A. Moret, *Du Caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 203-206.

11. Sur ces fêtes funéraires, voir les matériaux réunis par Brugsch, textes de l'Ancien et du Moyen Empire, *Thesaurus*, p. 234 sqq. Les premières énumérées ici sont des fêtes lunaires, à cause de la confusion d'Osiris et de la lune (Brugsch, *Matériaux*, p. 61). La fête est la néoménie, le premier jour de la nouvelle lune, celui où Khonsou lunaire est conçu : (*Matériaux*, p. 59). Cf. le tableau des fêtes du mois gravé au temple d'Edfou et publié par Brugsch, *Matériaux*, p. 57 et pl. IV.

12. , fête du deuxième jour du mois (tableau d'Edfou); c'est le jour où la lune devient visible, où Khonsou lunaire est né, (*Matériaux*, p. 59).

13. La fête du sixième jour (premier quartier) est celle « où Thot vient contempler les beautés d'Osiris dans l'*Ouza* » (*Matériaux*, p. 61). Elle est citée aux Pyramides de *Teta* (l. 343) et de *Pepi I* (l. 222).

14. C'est la fête du quinzième jour, celui de la pleine lune; le dieu lunaire y est à son apogée, (*Matériaux*, p. 60), et Osiris « prend possession du ciel en son nom de chef de la fête du quinzième jour » (*ibid.*, p. 61). La fête du mois et celle du demi-mois sont déjà citées au tombeau de Mten (IIIe dyn.). Cf. L., *D.*, II, 5.; *Pyr. de Teta* (l. 343), *Pepi I* (l. 222).

Ouag[1], à la fête de Thot[2], à la grande sortie[3], à la sortie de Sothis[4], au grand feu, au petit feu[5], (à la fête) des offrandes du soir[6], au début de l'inondation[7], à toutes les fêtes d'Osiris, au début des saisons, (et à celles) du maître des dieux (Amon)[8]; d'adorer Râ quand il se lève, de l'implorer quand il se couche dans Ânkh[9]; qu'il respire le vent sorti de la montagne, le doux vent du nord; de venir tout de suite quand on proclame son nom, le bras incliné[10] sur l'offrande et les provisions, (offrande) qui sort à la voix quand on l'appelle; de prendre l'eau des mains du prêtre de double; qu'il s'empare des pains, qu'il s'empare des bières, sur la table au gré de son *ka;* qu'il mange les pains sur l'autel de Neberzer[11], sur la table d'offrandes du maître de l'éternité; une belle sépulture après la vieillesse, un enterrement dans l'occident de Taour[12] après des années de félicité, — au *ka* de celui qui remplit grandement le cœur du seigneur des deux terres, le favori du dieu bon, celui qui a suivi son seigneur en ses marches aux pays étrangers du Sud et du Nord, le chef du grand bras du Nil[13], le

---

1. Sur la fête *Ouag,* , cf. p. 145. Elle est citée au tombeau de Mten et dans *Pepi I* (l. 98). Le calendrier de Ramsès III indique le du 17 Thot (veille, préparation des offrandes) et le 18 Thot, jour de la fête.

2. La fête de Thot, , est célébrée le 19 Thot (Calendrier de Ramsès III à Médinet-Habou, ap. Brugsch, *Thesaurus*, p. 364); elle est citée au tombeau de Mten.

3. *Perit âït.* Brugsch (*Thesaurus*, p. 213) a établi que c'était la fête où l'on célébrait les funérailles d'Osiris, en conduisant son cadavre à Ropeqer, « nom du tombeau d'Osiris dans la nécropole d'Abydos ». Schäfer, en publiant une stèle de la XIIe dynastie, où la cérémonie de la « grande sortie » est décrite en détail (*Die Mysterien des Osiris*, p. 24), a récemment repris et complété cette démonstration; mais on s'étonne qu'il n'ait pas cité l'interprétation donnée par Brugsch dès 1883. Le calendrier de Ramsès III place au 22 Thot la fête *Perit âït* d'Osiris. Cf. Schäfer, *loc. cit.*, p. 25, n. 4.

4. Le lever de Sothis marquait le début de l'inondation et de l'année fixe (Brugsch, *Matériaux*, p. 30). Sothis préside à l'année (*Pepi I*, l. 189). Le calendrier de Ramsès III place bien la fête au 1er Thot.

5. Le « grand feu » (jour où se repose l'*ouza*, d'après le Pap. Sallier, cité dans *Thesaurus*, p. 508) se fêtait au mois de Méchir (*Thesaurus*, p. 233), et le « petit feu » au mois de Phaménot.

6. Les « offrandes du soir », (*Livre des Morts*, chap. XVIII), sont présentées en souvenir du soir où Thot justifia et fit triompher Osiris contre ses ennemis. La fête a lieu le cinquième jour du mois. Cf. Petrie, *Abydos*, III, pl. 50, l. 5 (Stèle de la reine Teta) : ; voir aussi le tableau éponymique d'Edfou.

7. , litt. : « la prise du Nil ».

8. Voir la variante donnée par Brugsch, *Thesaurus*, p. 239 : .

9. Cf. *Livre des Morts*, chap. XV, titre : . Le pays de Vie, *ânkh*, est le nom de la région occidentale, où sont les nécropoles; le nom est en parallélisme avec (montagne de l'Occident thébain) et en opposition avec l'orient (cf. *Zeitschrift*, 1864, p. 73).

10. . C'est le terme technique usuel pour désigner le geste que l'officiant exécute en prononçant la formule « Le roi donne l'offrande ». Cf. Stèle de la reine Teta (Petrie, *Abydos*, III, pl. 50, l. 14-15) : « Alors Sa Majesté étendit son bras, inclina sa main, il fit à la reine le *souten di hetep* »; voir aussi Schiaparelli, *Libro dei Funerali*, II, p. 173.

11. Le maître de tout, un des noms d'Osiris; cf. *De Isida et Osiride*, 12.

12. Nécropole d'Abydos. Le texte publié par Piehl donne ici d'autres formules.

13. Probablement, la branche canopique du Nil, ὁ μεγάλος ποτάμος de Ptolémée (Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 85).

commandant des nombreux instructeurs[1] de Sa Majesté et des stagiaires du *kep*[2] également, Neb[âmon]-Mennefer, né du maître Paâhati, enfanté par la dame Henittehemi. »

C. Deux scènes symétriques à trois personnages occupent tout le registre.

A droite (→), Nebâmon, vêtu du jupon long, coiffé de la perruque surmontée d'un léger bonnet conique, est assis sur un fauteuil, tenant le ☥ de la main gauche ramenée sur la poitrine, et allongeant la main droite vers la table d'offrandes. Derrière lui, sa femme, assise sur un fauteuil et tenant son mari embrassé; elle a le collier large, la robe longue à bretelles, perruque divisée sur l'épaule, serrée par un nœud qui maintient un bouton de lotus au-dessus du front; sur la perruque, le bonnet conique. Devant le couple, une table d'offrandes à pieds (sous laquelle deux vases sur sellettes), richement chargée de victuailles. De l'autre côté de la table (←), le frère du défunt, avec perruque à mèche retombant sur l'épaule, et vêtu de la peau de panthère, joue le rôle du prêtre *Anmoutef* et présente à deux mains un bouquet de lotus épanoui, aux feuilles lancéolées.

A gauche, le père et la mère du défunt sont assis dans la même position (←), le costume est le même, à ce détail près que le père tient en main un lotus, qu'il respire, au lieu du ☥. Devant eux, une table d'offrandes richement garnie; de l'autre côté (→), un second fils, vêtu de la peau de panthère, fait d'une main une libation sur les offrandes avec un vase ⚱, tandis que l'autre main tient un des coins de la peau de panthère.

Au-dessus des personnages, sont gravées de courtes lignes verticales :

A droite : (←) 1 2 3 4 5 6 7

« Au *ka* du chef du grand bras du Nil, commandant des recrues nombreuses de Sa Majesté et des stagiaires du *kep* également, Neb[âmon]; la dame Aritnefrit. »

(←) 1 2 3 4 5 6 7 8 (*sic*)

« Faire le *souten di hetep* et réunir toutes les choses bonnes, pures par le stagiaire du *kep*, loué du dieu bon, son frère Hâitti, qui renouvelle la vie par-devant le dieu grand.... »

---

1. Le mot désigne un bas officier, chargé des jeunes recrues, et qui est au-dessous de « lieutenant ». Voir les passages des papyrus du Nouvel Empire, cités par Brugsch, *Wörtb.*, p. 623.

2. Le *kep* a été étudié par Lefébure (*Proceedings S. B. A.*, XIII, p. 447) et par Loret (*ibid.*, le titre *Ahems n kip*, XIV, p. 205). C'était un endroit de la cour réservé aux enfants royaux et aux jeunes gens admis à la cour, qui devenaient *stagiaires* du *kep*. On les dressait à des exercices militaires, puisque Nebâmon les commande en même temps que les recrues.

A gauche : (⟿) 1 2 3 4 5 6

« Faire le *souten di hetep* et réunir toutes les choses bonnes, pures, pour le *ka* du directeur des chasseurs[1] Paâhati et sa femme, la dame Henittimhi. »

(⟵) 1 2 (⟿) 1 2

« Son frère ....mânit; son frère qu'il aime, Teta. »

Le fait que dans le nom de Nebâmon-Mennefer l'élément *Amon* est martelé nous permet d'attribuer la stèle à la première partie de la XVIIIe dynastie, avant le règne d'Aménophis IV Khounaton.

XVIIIe dynastie.

X

(*Inv. n° 32.*) — **Stèle cintrée au nom de Phtahmes**

(Pl. I, 4)

Calcaire. Haut., 0^m,60; larg., 0^m,48.
Textes en creux; figure en creux avec léger relief.
Travail excellent. Conservation bonne.

La stèle ne comprend qu'un registre. Dans le cintre, on a les signes symboliques ; au-dessous, sept lignes verticales (⟿) :

1 2 3 4 5 6 7

« Tout ce qui sort (sur) les tables d'offrandes de Harmakhis-Toum, seigneur des deux terres d'Héliopolis, au début de chaque saison, ce qui se manifeste (les offrandes) dans son temple, — pour le *ka* du prince héréditaire, porte-sceau du roi du Nord, ami unique, grand chef de l'œuvre[2], Phtahmes, *m. k., n. à.* »

Le défunt est représenté au-dessous, à droite, en grandes dimensions, assis sur un fauteuil, la tête rase, chaussé de sandales, vêtu d'une robe plissée, ouverte devant, paré du collier et de nombreux bracelets; d'une main il tient le , de l'autre il prend les offrandes sur la table, décorée de feuilles levées.

1. Le mot est ordinairement écrit (cf. *Pap. Anastasi IV*, 3/9).

2. Nom du grand prêtre à Memphis. Voir la liste de ces dignitaires donnée par Schiaparelli, *Catalogue du Musée de Florence*, p. 201. Cf. Daressy, ap. *Recueil*, t. X, p. 150, et Brugsch, *Thesaurus*, p. 886 sqq.

Sous la table d'offrandes, on lit : à gauche, « milliers de pains et de liquides »; à droite, « milliers de bœufs III et d'oies ».

La stèle présente cette anomalie d'une formule funéraire réduite à la partie relative aux offrandes; nulle mention n'est faite du roi qui les donne aux dieux, lesquels permettent au fidèle de les prendre sur leurs autels. Phtahmes est probablement le même que le grand prêtre de Memphis sous Aménophis III, connu par une statue conservée à Florence et qui nous donne les mêmes titres[1].

XVIIIe dynastie.

(Sera continué.)

LES SEPT SCEAUX D'UNE ENVELOPPE DATÉE DE SAMSU-ILUNA
ROI DE BABYLONE

PAR

L. Delaporte

Dans une vente qui eut lieu à Londres en 1890, il y avait deux enveloppes babyloniennes, datées du règne de Samsu-iluna, contenant chacune une tablette portant reconnaissance de la portion (zittu) d'un certain Kubbutu. L'une de ces enveloppes, presque intacte, fut acquise par le Musée sémitique de l'Université Harvard : les sceaux qui y sont imprimés ont été étudiés en 1906 par D.-G. Lyon dans le *Journal asiatique américain*[2]. L'autre, plus endommagée, entra dans la collection de Lord Amherst; cette dernière, — à moins qu'il y ait un troisième exemplaire, — avait été publiée dès 1888, sous le n° 14 des tablettes de Sir H. Peek[3], par Th.-G. Pinches, qui avait donné des reproductions photographiques de la tablette et de l'enveloppe, ainsi que la description et la reconstitution des cachets.

Kubbutu a six frères, nommés Ibku-Annunitum, Bêlšunu, Bêl-bâni, Ilušu-bâni, Rimum et Marduk-nâṣir; il y a cinq témoins : Daduša, Ṭaridum, Sin-idinnam, Anatum et Šamaš-nâṣir-apal. En tout, douze personnes prennent part à l'acte. Chaque enveloppe porte de nombreuses empreintes de cylindres, disposées soit dans les espaces réservés en marge du texte, soit sur les tranches, soit même sous le texte : ces empreintes proviennent de sept cylindres différents.

Premier sceau. — Une légende au nom de « Daduša, fils de Ahum, serviteur de Sin », nous permet de reconnaitre que c'est le cachet du premier témoin. Le personnage à la masse d'armes y est figuré, ayant en face de lui une divinité de profil, coiffée de

---

1. Schiaparelli, *Catalogue de Florence*, p. 199.
2. D. G. Lyon, *The Seal Impressions on an Early Babylonian Contract* (Harvard Semitic Museum, n° 109), *JAOS.*, 1906, p. 135-141, 2 pl.
3. Th.-G. Pinches, *Collection of Sir Henry Peek, Bart. Inscribed Babylonian Tablets*, n° 14 et pl.

la tiare multicorne, la main gauche ramenée à la ceinture[1]. Pinches a cru reconnaître un dieu barbu qui élève la main droite; sur l'enveloppe de l'Université Harvard, c'est certainement un personnage imberbe, probablement une déesse. On ne saurait déterminer s'il y a ou non des emblèmes dans le champ; aucune empreinte ne permet de reconstituer l'espace compris entre les deux figures.

Deuxième sceau. — Dans la première scène, deux divinités imberbes, vêtues de kaunakès ondulé et coiffées de la tiare multicorne, une ligne le long du dos, élèvent les deux mains, parallèlement l'une à l'autre, vers un objet placé entre elles, semblable à une main avec sept doigts dressée sur une haute tige[2]. Au-dessus de cet emblème, le croissant surmonté d'un disque dans lequel est inscrite une étoile à quatre branches avec faisceaux de trois rayons entre les branches successives; de chaque côté dans le champ, tournée de profil vers le disque, une tête rasée portant peut-être une mèche de cheveux sur le sommet du front. Une inscription de trois lignes donne le nom du possesseur inscrit sur la robe de la divinité de droite, sa filiation et un acte d'adoration à droite et à gauche de l'emblème en forme de main. Ce personnage se dit fils de Gimil-Šamaš, dont le nom ne se trouve pas mentionné dans le texte du contrat; ce ne saurait être Ṭaridum, le seul témoin dont nous ne connaissons pas le père, puisqu'au milieu du mot il y a le signe ►┼, signe ainsi placé dans le seul nom de Ibku-Annunitum, l'un des frères de Kubbutu, dont le père est également inconnu. Il ne semble pas d'ailleurs que ce soit le cachet de ce dernier personnage, autant que permettent de faire une hypothèse les empreintes de l'enveloppe publiée par D.-G. Lyon. — De la deuxième scène on voit peu de détails sur le document de l'Université Harvard; par contre, Pinches a pu la reconstituer en entier. Une divinité de face, vêtue de kaunakès et coiffée de la tiare multicorne surmontée d'un globe, porte la main gauche à la ceinture et, de la main droite étendue de côté, tient l'emblème formé d'une tige surmontée d'une masse qu'accompagnent deux armes courbes à tranchant convexe, terminées chacune par une tête de lion; une divinité semblablement vêtue et semblablement coiffée est disposée symétriquement, la main droite à la ceinture et la main gauche élevée. Au-dessous du sceptre de la divinité, deux chèvres se dressent face à face; au-dessus, sur une ligne de terre, deux quadrupèdes croisés. Entre les deux scènes, l'un au-dessus de l'autre, chacun sur une ligne de terre, deux Ea-bani, de profil à droite, coiffés de la tiare multicorne, les mains ramenées à la ceinture.

Troisième sceau. — En comparant les diverses empreintes, on constate que le sujet comporte cinq personnages. Trois d'entre eux forment ensemble une scène de présentation du chevreau; les deux autres se placent derrière la divinité principale. Si l'on ne tient pas compte des figures accessoires, la présentation du chevreau est semblable à celle du cylindre 158 de la Bibliothèque nationale. L'offrant, barbu, coiffé du turban et vêtu d'un long châle au bord arrondi qui laisse à découvert la jambe gauche portée en

1. Cf. Collection de Clercq, n° 226.

2. Miss Alice Grenfell, qui reproduit le sceau d'après le dessin de Pinches, estime que cet emblème représente la main du dieu Bès. Cf. *The Iconography of Bes and of phœnician Bes-Hand Scarabs, PSBA.*, t. XXIV (1902), p. 38, fig. LXI.

avant, élève la main droite à la hauteur de sa bouche, la paume en dedans; il tient l'animal sur le bras gauche. Le dieu barbu, coiffé de la tiare multicorne et vêtu de kaunakès, auquel s'adresse son offrande, est assis sur un siège élevé, au côté formé de panneaux enchassés l'un dans l'autre, posé sur une estrade; sa main gauche est ramenée à la ceinture, et la main droite portée en avant tient un sceptre et un anneau. Derrière l'offrant, une déesse, vêtue de kaunakès et coiffée de la tiare multicorne, élève les deux mains. L'un des deux autres personnages est un dieu barbu (?), coiffé du turban (?); de la main gauche ramenée à la ceinture et de la main droite portée en avant, il tient des cornets d'où s'échappent des flots qui retombent en ondulant dans des vases tenus par deux petits personnages nus, un genou en terre, disposés de profil de telle sorte que les pieds du dieu reposent sur leurs jambes. Le cinquième personnage doit figurer derrière la divinité assise et à gauche de la divinité aux vases jaillissants; il est debout, de face, coiffé de la tiare multicorne et vêtu de kaunakès, la main droite élevée, la main gauche à la ceinture. Dans le champ, devant la divinité assise, le croissant surmonté d'un disque dans lequel est inscrite une étoile à quatre branches avec faisceaux de trois rayons entre les branches successives; en bas, un être fantastique, de profil à droite, formé d'un buste humain ailé et d'une queue de poisson, élève les deux mains : le même être se remarque sur une enveloppe inédite du Musée du Louvre. Devant la divinité qui élève les deux mains, en haut, un quadrupède couché, de profil à droite, la patte gauche antérieure levée, la tête de face : c'est probablement un taureau à face humaine, coiffé de la tiare multicorne; en bas, une figure composite paraît formée d'un buste humain et d'une queue de poisson. Près de la divinité aux vases jaillissants, à droite, en haut, un objet dont j'ignore la nature; à gauche et au milieu, une tête rasée de face. — L'enveloppe du Musée Harvard donne la suite des quatre premiers personnages; celle de Sir H. Peek permet de constater qu'il y a seulement le cinquième personnage entre la divinité aux vases jaillissants et la divinité assise.

Quatrième sceau. — L'empreinte est peu visible; la scène semble composée, d'après Lyon, de deux divinités entre lesquelles se dresse une foudre.

Cinquième sceau. — Le sujet est probablement incomplet; il comporte une scène de présentation du chevreau[1], reconnaissable seulement sur l'enveloppe du Musée Harvard. L'animal est tenu sur le bras gauche par un personnage coiffé du turban et vêtu d'un long châle orné, la main droite ramenée à la ceinture. La divinité qui reçoit l'offrande est un dieu barbu, vêtu d'un châle à rayures verticales laissant à découvert la jambe droite posée sur une éminence; sa main gauche est ramenée à la ceinture, et de la main droite il tient en avant un poignard dentelé. Derrière l'offrant, une déesse, coiffée de la tiare multicorne et vêtue de kaunakès, élève les deux mains. Dans le champ, devant la divinité principale, en haut, le croissant surmonté d'un disque dans lequel est inscrite une étoile à quatre branches avec faisceaux de trois rayons entre les branches successives; en dehors du sujet, un arbre et l'arme courbe à tranchant convexe surmontée d'une tête de lion.

1. Comparez avec les cylindres 164 et suiv. de la Bibliothèque nationale.

Sixième sceau. — La scène, complète sur l'enveloppe de Sir H. Peek, représente le personnage à la masse d'armes et la déesse qui élève les deux mains, tels qu'ils sont figurés sur de nombreux cylindres[1]. Entre eux se dresse cet emblème, déjà remarqué sur le second sceau, formé d'une tige surmontée d'une sorte de main gauche à sept doigts. Une inscription de quatre lignes porte une louange du dieu Ninip : c'est actuellement le plus ancien exemple daté de ces inscriptions purement religieuses, si fréquentes à l'époque de la domination des rois kassites.

Septième sceau. — Ce dernier cachet, plus visible sur l'enveloppe du Musée Harvard, est divisé en deux registres superposés par une torsade à motifs circulaires. Dans la partie inférieure, Pinches a distingué deux figures, semblables à Ea-bani, disposées en face l'une de l'autre et tenant probablement entre elles la hampe d'un emblème; Lyon a constaté que les deux monstres luttent ensemble et qu'entre eux est placé un poisson; dans une seconde scène, Gilgameš, nu, le corps de profil, la tête de face, lutte avec un animal dressé; à droite de l'empreinte, on remarque dans le champ une ligne d'écriture. Dans le registre supérieur, un dieu, de profil à droite, vêtu d'un long châle laissant à découvert la jambe gauche portée en avant, brandit de la main droite une arme au-dessus de sa tête et, de la main gauche, saisit par le bras un petit personnage tombé à terre. Sur un quadrupède passant à gauche, probablement un taureau, s'élève un rectangle, qui peut être ailé et au milieu duquel la femme nue se tient debout, de face : ce groupe, qui se présente ici pour la première fois sur un document daté, se trouve sur des cylindres syro-cappadociens publiés par H. Ward[2]. A cette époque, les relations des peuples de la Syrie et de l'Asie Mineure avec la Babylonie avaient introduit dans la vallée de l'Euphrate le culte de dieux des régions occidentales, et l'on connaît plusieurs cylindres, dont le sujet, de style babylonien, comporte des éléments hétérogènes empruntés à d'autres civilisations. Des figures d'animaux et des personnages complètent la scène : Lyon a distingué en particulier un lièvre, un taureau couché, les pattes et le corps d'un grand oiseau.

La comparaison des deux enveloppes permet de compléter les descriptions des empreintes, de reconstituer plus exactement les sujets gravés sur les cylindres. Il reste cependant encore quelques détails qu'il est impossible de fixer.

---

1. Comparez avec les cylindres 196 à 223 de la Bibliothèque nationale.

2. Cf. *Hittite Gods in hittite Art, American Journal of Archæology* (1899), fig. 29 et 33, p. 24 et 26. Sur ces deux cylindres, dont le premier appartient au Musée britannique et le second à H. Ward lui-même, le rectangle est remplacé par une sorte d'arche, tandis que sur l'empreinte de notre tablette il a la forme du rectangle ailé qui figure sur des cylindres suméro-akkadiens du Louvre, de la Bibliothèque nationale, du Musée Guimet, du Musée Britannique et de la collection Pierpont-Morgan; on le trouve aussi, sans les ailes, sur un cylindre syro-cappadocien de la Bibliothèque nationale encore inédit.

NOTES ET REMARQUES

PAR

G. Jéquier

XII. — *Les disques d'offrandes.*

La phrase suivante des textes des pyramides : [1], se traduit presque littéralement ainsi : « Ce qui concerne Ounas, ce sont les cinq gardiens d'offrandes dans le château ; il y en a trois au ciel auprès de Râ, il y en a deux sur terre auprès de l'ennéade divine. »

Ce texte suit presque immédiatemment la grande liste des offrandes et fait partie d'un groupe de formules relatives à l'approvisionnement du mort, aux mets qu'on lui présente et qui doivent lui servir de nourriture dans l'autre monde; les gardiens d'offrandes dont il est question dans cette phrase sont les cinq disques d'offrandes qu'on déposait dans le tombeau, trois devant la stèle, dans la pièce la plus retirée du monument, deux dans la grande salle accessible aux vivants, et dont le rôle a été nettement mis en lumière par M. Maspero[2] : la coïncidence de cette série de chiffres peu usitée en Égypte, 5, 3, 2, avec les déterminatifs du pain, de la cruche et du disque (ou galette), ne laisse aucun doute à cet égard. Il semble que ce soit le seul texte consacré à cette catégorie de monuments qui n'étaient déjà plus en usage à la fin de l'Ancien Empire, aussi y a-t-il lieu de l'étudier de plus près et d'en reprendre la traduction dès le début du chapitre. Les premières phrases se rencontrent, avec des variantes appréciables, dans toutes les pyramides, le reste ne se trouve que dans Ounas; la fin contient des allusions qui se rapportent à tout autre chose et paraissent appartenir à un autre groupe de formules ou provenir d'une interpolation : je me bornerai donc à étudier la première moitié du chapitre, la seule qui concerne les disques d'offrandes[3].

« O génies distributeurs de vivres, gardiens des liquides ! »

Ces noms désignent des personnifications ou plutôt des divinisations des disques : ceux-ci sont doués, comme on le voit dans les phrases suivantes, d'une puissance de transmission qui nécessite la présence d'un être surnaturel.

« Ounas a attribué (son offrande) au génie des mets et boissons (?) de Râ; celui-ci » l'a recommandé à Râ lui-même; Râ a donné des ordres pour Ounas aux génies de » l'abondance. »

La grosse difficulté de cette phrase se trouve dans les deux mots inusités [4]

1. *Ounas*, l. 178-179.
2. *La Table d'offrandes des tombeaux égyptiens*, p. 31-37.
3. *Pyr. O.*, 174-179; cf. *T.*, 335-336; *P.*, 808-811; *M.*, 246-247; *N.*, 635-638; éd. Sethe, 120, 121, 123.
4. Le sens de ce mot est d'autant plus difficile à déterminer qu'on ne le rencontre que dans ce passage. Il devait cependant être en usage sous l'Ancien Empire, puisqu'il sert à former des noms propres : M. Dévaud

et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [1]; d'après leur place au milieu d'un texte relatif aux offrandes funéraires, et surtout d'après leurs déterminatifs, on peut conclure que l'un se rapporte aux liquides, l'autre aux mets solides. Dans les variantes, ils sont suivis, soit l'un, soit l'autre, soit tous les deux, du signe [illegible], qui indique clairement qu'il s'agit d'une personnification, d'une divinisation de ces choses. De plus, dans le membre de phrase suivant, le pronom [illegible] qui s'y rapporte indubitablement montre bien qu'il s'agit ici d'un seul être, en quelque sorte le sommelier du dieu, celui qui pourvoit à sa nourriture : c'est sans doute le même qui paraît un peu plus bas avec le titre de « grand taureau ».

Le sens général de la formule se dégage donc d'une façon très claire : les trois termes indiquent une action triple caractérisée par trois sens différents du verbe [illegible], dont le sujet change chaque fois ; c'est le résumé de toute la doctrine de la transmission des offrandes, qui se présente donc comme suit : ces offrandes vont du mort au dieu, puis du dieu au mort, mais chaque fois au moyen d'un intermédiaire, d'un côté le sommelier du dieu, de l'autre les nourrisseurs des morts ; de même que le dieu ne prend pas personnellement possession de l'offrande, il ne nourrit pas lui-même le mort, mais se borne à donner à son sujet des ordres aux génies subalternes qui sont préposés à ce service.

« Ils saisissent et donnent à Ounas, ils empoignent et lui donnent les grains, le » pain, la bière. »

Cette phrase, conclusion de la précédente, décrit le quatrième acte de la transmission des offrandes ; d'après les variantes des autres pyramides, ces génies de l'approvisionnement goûtent d'abord les mets et les boissons, puis les remettent au destinataire. Dans les deux cas, ils agissent comme transmetteurs, ils emmagasinent une fois pour toutes ce qui leur est remis, ils le prennent à plein poing et ne s'en dessaisissent qu'en faveur du mort, au fur et à mesure de ses besoins, sans doute.

« Ce qui appartient à Ounas, c'est ce que son père lui donne, c'est ce que Râ lui » donne, le grain, le pain, la bière. »

Cette phrase rappelle le rôle supérieur de Râ, et en général du dieu auquel on fait l'offrande ; si les génies sont les récepteurs et les distributeurs des provisions funéraires, il en est l'ordonnateur ; c'est à lui surtout, en somme, que le défunt doit sa nourriture.

« Ce qui concerne celui-ci, c'est le grand taureau qui frappe le pays de Kensit. »

Ce taureau, qui joue ici vis-à-vis de Râ le même rôle que les cinq génies des disques vis-à-vis du mort, est donc censé lui assurer sa subsistance ; nous l'avons déjà vu dans la deuxième phrase de ce texte ; il reparaît dans une autre formule comme « taureau brillant, maître des cinq disques », et c'est le mort qui s'assimile à lui[2].

---

me signale une [illegible] sur la stèle de Berlin 11667 (*Ägypt. Inschr.*, I, 50) ; on retrouve un [illegible] à la Ve dynastie (Lieblein, *Dict. des noms*, 1387) et à la XIIe une [illegible] (*ibid.*, 1577), dont le nom a peut-être la même origine.

1. Ce dernier mot se retrouve dans *Ounas*, l. 184.
2. *Teti*, l. 344.

« Ce qui concerne Ounas, ce sont les cinq gardiens d'offrandes dans le tombeau : » trois au ciel auprès de Râ, deux en terre auprès de l'ennéade divine. »

Le mot , , a un sens plus précis que celui de « biens » qu'on lui donne d'habitude[1] ; il paraît plusieurs fois[2] dans les textes des pyramides, et toujours, — comme du reste aussi dans les autres textes, — il s'applique à certaines offrandes, celles qui constituent les provisions de bouche du mort, tout ce qui est nécessaire à sa subsistance dans l'autre monde, aussi bien qu'aux disques sur lesquels ou déposait ces offrandes.

Le est ici le tombeau dans lequel on mettait les cinq disques, trois au fond, deux dans la grande salle ; d'après cette phrase, il semble bien qu'ils ne soient pas destinés, comme on l'a admis jusqu'ici, les uns à la table du mort, les autres à celle de ses parents et amis venus pour festoyer auprès de lui : ils seraient, au contraire, tous les cinq attribués à la subsistance du propriétaire du tombeau. Les trois premiers, ceux qui sont devant la stèle et qui, d'après notre texte, sont « au ciel auprès de Râ », devaient servir aux repas de la partie la plus immatérielle du corps, l'âme, qui s'envolait au ciel dans la barque solaire, tandis que le *ka*, plus attaché à la terre, avait à sa disposition les deux autres, mis plus spécialement sous le patronage des divinités chtoniennes de l'ennéade.

Un texte analogue[3], très mutilé, ne mentionne que trois *ashtou*, un au ciel, deux en terre ; il date probablement d'un temps plus ancien, où l'on ne mettait qu'un seul disque devant la stèle.

En plus du mot , il s'en trouve un autre qui paraît bien devoir désigner aussi les disques d'offrandes, dans la phrase suivante où il n'est question que de ceux de la grande salle : [4] ; ce mot peut se rapprocher de qui signifie « table » d'une manière générale[5], ou aussi de la racine « cuire au four[6] », et, dans ce dernier cas, désignerait la galette ronde qui fut l'origine du disque d'offrandes.

XIII. — *La combustion des offrandes funéraires.*

Les Égyptiens ont-ils jamais brûlé leurs offrandes pour les consacrer ? Cette question a été posée récemment et étudiée par M. M.-G. Kyle[7] dans un travail, dont la conclusion est que non seulement les Égyptiens n'ont pas pratiqué l'holocauste, mais même qu'ils ne faisaient jamais passer leurs sacrifices et leurs offrandes par le feu. Les documents que j'ai pu réunir sur ce sujet dans les tombeaux de Thèbes montrent cependant très clairement que tel n'était pas le cas, tout au moins quand il s'agissait des offrandes funéraires.

1. Pierret, *Inscriptions du Louvre*, I, p. 34.
2. *Teti*, l. 344; *Pepi I*, l. 58, 102, 122, 233.
3. *Pepi I*, l. 233 (éd. Sethe, 1072).
4. *Merenra*, l. 193.
5. Levi, *Vocabolario*, II, p. 196.
6. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 506.
7. *Recueil de Travaux*, XXXI, p. 49-54.

Les tombeaux de la XVIIIe dynastie à Sheikh-Abd-el-Gournah sont à peu près tous du même type, tant au point de vue de la décoration que de l'architecture, c'est-à-dire que des scènes semblables se retrouvent presque partout à la même place, sur la même paroi. Une des plus fréquentes est celle qui se trouve dans la première salle, des deux côtés de la porte d'entrée[1], et qui attire en général assez peu l'attention, grâce sans doute à sa position à contre-jour et aussi au fait qu'elle est le plus souvent très mutilée ; le mort y est figuré debout, présentant aux dieux, Amon, Osiris, ou les divinités de la montagne de l'Occident, un monceau de victuailles, celles sans doute qu'il entend se réserver pour la vie d'outre-tombe.

Les instruments employés par le défunt pour cette cérémonie sont de ces petites coupes peu profondes, fixées ou simplement posées sur un support plus ou moins cylindro-conique, qu'on désigne en général sous le nom d'« autel à feu ». Dans chaque main il tient un de ces récipients sur lequel est posé soit un pain, soit, plus fréquemment, une oie qui est rarement troussée et parée, mais presque toujours encore couverte de ses plumes, couchée sur le dos, la tête pendante. Des langues de flamme sortent le plus souvent de la coupe, enveloppant l'offrande qui y est déposée; il doit donc y avoir un combustible quelconque, sans doute du charbon, au fond du vase, mais jamais il n'est représenté : on ne voit même pas de ces petits grains noirs qui pourraient être pris pour de l'encens. Rien non plus dans la légende ne saurait justifier l'idée qu'on pourrait faire passer les offrandes par une sorte de fumigation à l'aide de l'encens ou d'un autre parfum : il y a tout simplement des victuailles posées sur un brasier ardent; peu importe de savoir si les volailles ou les pains devaient être complètement réduits en cendres, il suffit de constater qu'ils passent par les flammes.

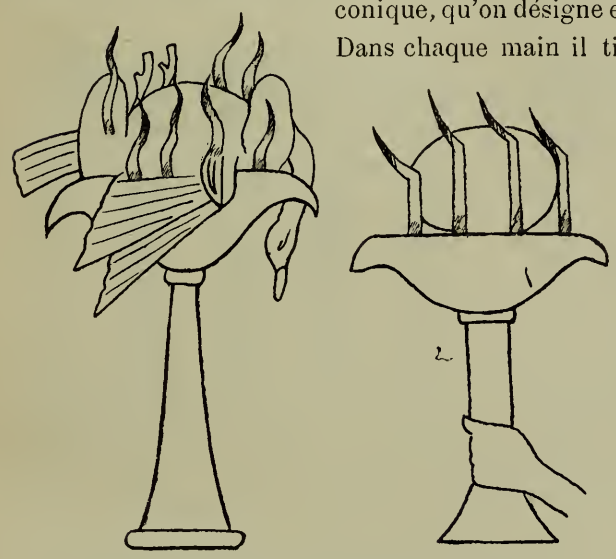

Fig. 1 et 2 (d'après les tombeaux n°s 91 et 77).

D'autres petits autels semblables, dont le nombre varie, sont posés aux pieds du mort; ils portent aussi chacun des mets de même nature, mais non enflammés.

Les offrandes devant l'officiant sont entassées sur un meuble de forme toute particulière qui fait l'effet d'une caisse à claire-voie formée de pièces verticales régulièrement espacées et réunies par deux traverses, l'une en bas représentant le socle, l'autre en haut, couronnée d'une rangée de dentelures ou de créneaux arrondis[2]. Dans les in-

1. Tombeaux n°s 77 (Roï), 79 (Meukheper), 81 (Anna), 85 (Amenemheb), 90 (Amenheb), 88 (Pehsoukher), 92 (Sou-m-nout), etc.

2. Le seul, qui, à ma connaissance, ait été publié, est celui du tombeau de Horemheb (Bouriant, *Mém. Mission fr. au Caire*, V, p. 427); il supporte même un bœuf entier. D'autres se voient dans les tombeaux de

tervalles qui séparent les diverses victuailles amoncelées pêle-mêle, pains, viandes, volailles, légumes et fruits, on voit dans les peintures les plus soignées, des quantités de petites taches noires, de forme irrégulière, sur fond bleu foncé, et de nouveau partout des flammes. Ces grains noirs représentent certainement, non de l'encens qui ne pourrait se consumer dans ces conditions-là, ni surtout donner des flammes, mais un véritable combustible, sans doute des morceaux de charbon, mélangés aux offrandes de manière à mettre en combustion tout le monceau.

Ce genre d'autel à claire-voie paraît consacré exclusivement au service des morts; il reparaît quelquefois dans la grande procession avec le reste du mobilier funéraire[1], jamais dans les temples ou dans les monuments qui concernent le service divin[2]. Nous ne savons quelle pouvait en être la matière, la couleur blanche ne donnant pas pour

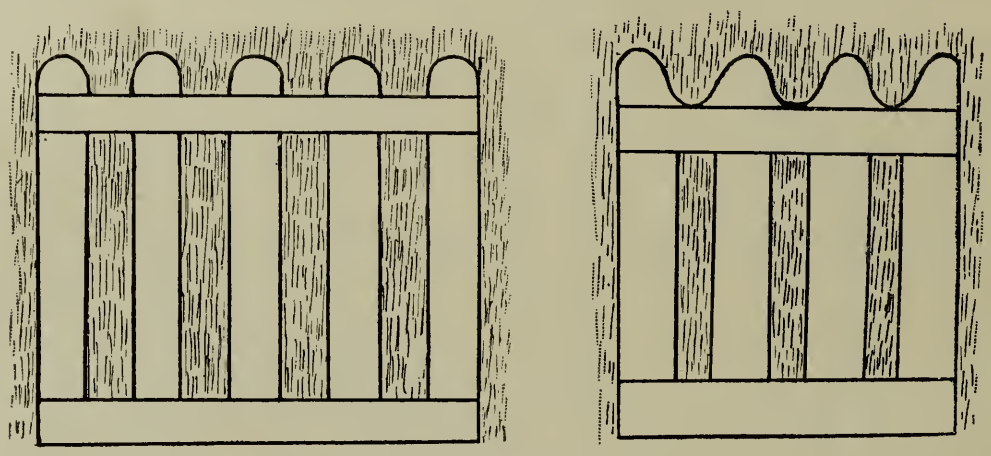

Fig. 3 et 4 (d'après les tombeaux nos 79 et 74).

cela une indication suffisante. On pourrait penser à du bois stuqué, mais il semble que, pour soutenir un brasier, ce n'est pas la matière idéale, à moins que l'autel ne soit destiné à être brûlé en même temps que les victuailles.

En somme, voici comment la cérémonie de ce genre de sacrifice paraît se dérouler : l'autel à claire-voie est installé, et peut-être son brasier allumé d'avance, et les petits autels chargés chacun d'une oie, d'un pain ou d'autre chose, dressés à côté de lui; l'officiant allume deux des autels à main, les élève et les présente au dieu sans doute en récitant une courte formule, puis en jette le contenu sur le grand autel, recommence avec deux autres et ainsi de suite jusqu'au moment où toutes les victuailles sont empilées dans le grand foyer.

L'inscription qui accompagne cette scène est en général en assez mauvais état;

Râ (n° 72), Zanni (n° 74), Amenemheb (n° 75), Menkheper (n° 79) et n° 88. — Les créneaux arrondis décorant la partie supérieure se retrouvent dans d'autres autels, comme, par exemple, dans les Annales de Thoutmès III (Champollion, *Mon.*, pl. 316; Sethe, *Urkunden*, IV, p. 629).

1. Tombeaux de Sonnofer (n° 96) et de Menna (n° 69).

2. L'autel des temples, qui est parfois aussi surmonté des créneaux (par exemple, Naville, *Deir el-Bahari*, VI, pl. CLV), est toujours plein, jamais à claire-voie.

quand elle est conservée[1], on y remarque que le terme employé pour désigner cette action est ..... la présentation (?) de toutes les choses bonnes et pures à des dieux divers ; parfois il est dit que le sacrifice est fait pour le du roi ; le nom du mort, sujet de la phrase, est toujours reporté à la fin.

Il s'agit incontestablement d'un mode particulier de transmission de l'offrande, et, s'il n'est pas spécifié que le mort fait cette opération à son propre bénéfice, c'est du moins fort probable ; la mention du roi comme agent intermédiaire rappelle la formule . Nous avons donc ici un nouveau moyen de spiritualiser l'offrande réelle par combustion, de la faire passer ainsi à l'état de mets divin, de même qu'ailleurs on obtient un résultat semblable par l'imposition des mains[2] : c'est une coutume purement funéraire, qui semble localisée à Thèbes au début du Nouvel Empire et dont nous ne pouvons retrouvons l'origine exacte, mais qui rappelle suffisamment la coutume des autres peuples antiques de faire passer par le feu ce qu'ils voulaient offrir à la divinité, pour que nous puissions admettre que les Égyptiens ont, eux aussi, pratiqué dans une certaine mesure et en certaines occasions le procédé de l'holocauste ou tout au moins du sacrifice par combustion.

XIV. — *Le « tableau » des fausses portes.*

On a donné aux divers éléments constitutifs des fausses portes des noms qui en expliquent suffisamment la fonction architecturale[3] : ce sont comme deux portes ou plutôt deux encadrements de portes placés l'un à l'intérieur de l'autre, et surmontés en général d'une corniche à gorge ; au-dessus des vantaux de la porte, qui sont le plus souvent indiqués, se trouve le tambour où s'enroulait la draperie ou la natte avec laquelle on pouvait masquer l'ouverture, et parfois la porte elle-même est rétrécie à l'excès par le redressement sur place de la face latérale des deux montants internes[4]. Il ne reste donc qu'une seule pièce dont le rôle architectural n'a pas encore été expliqué : le tableau carré qui remplit l'intervalle entre les deux linteaux et qui est en général isolé des montants par un espace en retrait plus ou moins étroit.

La décoration de cette partie est toute différente de celle des montants qui est composée presque toujours de lignes d'hiéroglyphes surmontant la figure du défunt : le nom de tableau la caractérise admirablement : c'est une scène, en général très simple, où l'on voit le mort, le plus souvent attablé devant un guéridon couvert de victuailles, parfois aussi entouré de sa famille.

L'explication surgit d'elle-même, si l'on regarde la curieuse stèle de Nofer-Seshem-Ptah à Saqqarah[5] : au milieu, au-dessus de la porte, s'ouvre une baie dans laquelle se

1. Virey, *Mém. Miss. fr. au Caire*, V, p. 213, 366; Scheil, *ibid.*, p. 593, 596; cf. Sethe, *Urkunden*, IV, p. 934, 977, 1008, 1010.
2. Jéquier, *Bull. de l'Inst. fr. d'arch. or.*, VII, p. 93.
3. Mariette, *Mastabas*, p. 52.
4. Capart, *Une rue de tombeaux*, I, p. 19.
5. Capart, *Une rue de tombeaux*, I, p. 70; II, pl. XCIV.

détache le buste du mort, sans perruque, c'est-à-dire en costume d'intérieur ; il est chez lui, au fond de la tombe, et, par cette ouverture, il regarde dans le monde des vivants, exactement comme ce personnage d'une autre époque dont la tête apparaît, en ronde bosse aussi, au-dessus de la porte de sa stèle[1], de même encore que dans certains monuments de l'Ancien Empire, où la statue du mort, — et par conséquent le mort lui-même, ou son *ka*, — se dresse tout entière dans l'ouverture de la porte, prête à sortir, ou plutôt à rentrer sur notre terre[2]. Cette partie de la fausse porte est donc simplement une fenêtre, une communication entre les deux mondes, une ouverture par laquelle les survivants peuvent voir ce que fait, au fond de son tombeau, celui qui les a quittés[3]. Là, on le voit vivant comme ici-bas, se nourrissant des offrandes qui ont été mises à la disposition de son *ka*. Les deux petits retraits ne sont là, semble-t-il, que pour donner du recul, pour repousser dans le lointain la scène figurée et donner l'impression que le double, vivant et confortablement installé, est bien au fond de son caveau funéraire. Quand ces retraits portent des représentations où le mort est figuré plus petit encore que dans le grand panneau, ce qui est du reste fort rare[4], faut-il y voir un essai de perspective ? Il est plus probable qu'il s'agit simplement d'une manifestation de ce besoin, inné aux Égyptiens, de remplir les vides par une décoration quelconque.

On a pu établir[5], avec beaucoup de raison, la distinction entre les fausses portes qui marquent la limite entre le monde des vivants et celui des morts, limite que ces derniers seuls peuvent franchir, et les stèles ordinaires qui représentent toujours la même porte, mais grande ouverte et montrant ce qui se passe dans l'au-delà. Le tableau des fausses portes n'est autre que la transition entre ces deux types de stèles, c'est un aperçu sur la vie des morts.

L'histoire du développement de la stèle funéraire égyptienne se présente donc, dans ses grandes lignes, comme suit : au commencement, la stèle est simplement la porte du tombeau, et le bas-relief qui en occupe le fond montre le mort dans sa tombe, entouré de toutes les offrandes, tandis que sur les montants on le voit prêt à circuler librement[6]. Peu de temps après, on prend l'habitude de représenter la porte fermée, ne laissant qu'une petite fenêtre ouverte par laquelle on peut encore voir le mort : c'est la fausse porte. Enfin, comme cette fenêtre était la chose la plus importante, elle demeura seule, tandis que les montants et les linteaux de la porte de l'autre monde disparaissaient ; sa signification se perdit peu à peu, elle changea de forme, les représentations qu'on y inscrivit varièrent à l'infini, mais, malgré toutes ces transformations, on peut reconnaître dans toute stèle funéraire, à partir du Moyen Empire, une descendante directe du « tableau » de l'antique fausse porte.

---

1. *Musée égyptien*, I, pl. XXV ; Lacau, *Stèles du Nouvel Empire*, pl. XXVI (Caire n° 34044).
2. Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XIX.
3. On peut en rapprocher la petite fente par laquelle le *serdab* est en communication avec les chambres du tombeau, sous l'Ancien Empire.
4. Von Bissing, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. XVII.
5. Von Bissing, *Denkm.*, texte des pl. 17, 76 ; Foucart, *Sphinx*, XII, p. 33.
6. Stèles de *Kha-Biou-Sokar* : Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I et II.

XV. — *La coutume du rince-bouche.*

A part un groupe de formules dont le but est d'animer la statue du mort, la grande liste d'offrandes, ou pancarte, contient tous les renseignements relatifs à la toilette et surtout à la nourriture du mort, dont la journée paraît réglée comme celle des vivants. Nous savons d'autre part quelle était la propreté méticuleuse des Égyptiens, et nous devons nous attendre à trouver ici des traces de leurs ablutions régulières; je voudrais, à ce sujet, attirer l'attention sur certaines cases de la pancarte qui me paraissent se rapporter à des opérations de cette nature, restées inaperçues jusqu'ici et ayant trait à l'hygiène de la bouche.

Après la toilette et l'habillement du mort, tout le reste de la pancarte est consacré à deux repas nettement distincts, d'abord la collation rituelle, le repas d'offrandes, qui s'ouvre par le , et le grand dîner, ou repas de viande ( )[1]; au nombre des toutes premières cases de chacun de ces deux repas, il s'en trouve une qui précède immédiatement l'énumération des mets, et dont les variantes innombrables, mais sans grande importance, peuvent se réduire aux suivantes[2] :

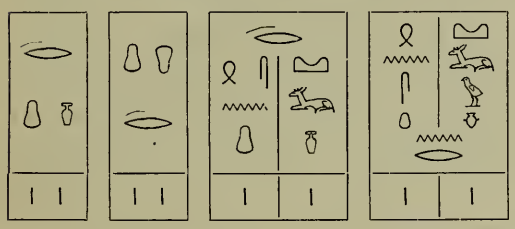

Le signe représente d'une façon naïve, mais très expressive, une bouche humaine d'où s'écoule un liquide; à partir du Moyen Empire, il est presque toujours remplacé par un hiéroglyphe un peu différent , [3]. Les mots auxquels il sert de déterminatif, . , (ou), , et [4], expriment tous l'idée de « cracher, vomir ». Ici, ce sens est inacceptable, car on ne peut guère se représenter quelqu'un se mettant à cracher ou à vomir au moment où il vient de s'asseoir à table, et, en effet, ce n'est aucun de ces mots qui est ici remplacé par le simple : les formules magiques qui complètent chaque case de la pancarte, dans la grande édition de la liste d'offrandes, contiennent toujours une allitération avec le nom de l'objet ou de l'aliment qu'elles sont censées introduire, et reposent donc sur un jeu de mots plus ou moins réussi : dans ce cas particulier, il n'y a pas dans la formule une seule lettre pouvant rentrer dans l'une ou l'autre des cinq racines précitées, et l'on peut conclure de ce texte très court que le mot représenté

1. La liste du tombeau de Petamenophis montre très clairement, par l'agencement général du tableau, où doit se faire la coupure entre les deux repas (Dümichen, *Grabpalast*, I, pl. X). Le mot *sout* est, ici, non un morceau de viande, mais le titre du repas, qu'on peut fort bien traduire par « dîner ». Le mot se retrouve très nettement au début du grand dîner dans les listes qui ne donnent pas le petit repas (Virey, *Tomb. de Rekhmara*, p. 102; Naville, *Deir el-Bahari*, pl. CXIII). Le mot *sout* est donc employé ici dans un sens général, différent de son sens ordinaire spécial, où il désigne la pièce de viande qui se trouve autour du tibia.

2. Cette case porte les nos 45 et 55 dans la liste de variantes publiée par Dümichen, *Grabpalast*, I, pl. XXI-XXII; cf. Mariette, *Mastabas;* Lepsius, *Denkm.*, II; Murray, *Saqqara Mastabas*, *passim*, etc.

3. Ce signe paraît déjà dans les inscriptions des Pyramides; ce n'est que dans la pancarte qu'il ne remplace jamais l'archaïque .

4. Je dois à M. Dévaud la communication d'une série de notes relatives à ces mots.

par le signe devait avoir pour principale radicale la lettre et était par conséquent un dérivé du mot , « bouche », dérivé dont nous ne connaissons pas la forme complète. Au Nouvel Empire, du reste, il semble que ce mot n'était plus guère en usage, car la pancarte du tombeau de Rekhmara donne un texte beaucoup plus clair, où le verbe employé peut se traduire littéralement par « laver la bouche[1] » :

La formule [2] présente une grande analogie avec celle des deux vases d'eau par laquelle débute le dîner, et correspond donc vraisemblablement à une action du même ordre. Elle peut se traduire soit : « Je te présente l'œil d'Horus, joins-t'y, pour ta bouche », soit, si l'on prend le mot comme un dérivé de la racine [3], *pur, purifier,* ce qui donnerait un sens satisfaisant : « Je te présente l'œil d'Horus, tu t'en purifies, pour ta bouche. »

Il s'agit donc sans aucun doute d'un rinçage de bouche, mais la difficulté augmente quand on cherche à savoir de quelle manière se pratiquait cette opération ; les matières employées sont cependant toujours indiquées, soit par un pain et un vase, soit par les noms complets de ces deux objets, un *shens* et un *douaou* [4], noms qui se retrouvent plusieurs fois au cours de la liste pour désigner des aliments : c'est un pain ordinaire et une cruche grossière, ce qu'il y a de plus simple en matière d'alimentation, et qui, par ce fait même, peut servir à exprimer l'idée générale de nourriture, solide et liquide. Ici, il semble qu'il faille interpréter le groupe tout entier, d'après la forme la plus développée de la case en question : « le pain et la cruche servant au lavage de la bouche ».

Comment cette sorte d'ablution se pratiquait-elle ? Faut-il voir dans le pain et la cruche deux substances spéciales, sortes de dentifrices employés uniquement à cet usage, ou plutôt une généralisation des aliments solides et liquides ? Si l'on admettait cette dernière hypothèse, il faudrait voir dans ce rinçage de bouche un simple simulacre de purification, une consécration des mets qui pouvait consister dans le fait de prendre une bouchée de pain et une gorgée d'eau pour les cracher aussitôt. Ou bien aussi on pouvait commencer par manger un morceau de pain, puis se laver la bouche avec l'eau du *douaou*[5]. Cette question ne peut être tranchée définitivement avec les

1. Virey, *Tomb. de Rekhmara,* p. 102. La plupart des autres tombeaux de cette époque ne donnent que la petite pancarte qui ne renferme pas ces cases. On retrouve une orthographe analogue dans certains textes plus anciens : (Lacau, *Sarcophages antér. au Nouv. Emp.*, p. 71-72).

2. *Pyr. Ounas*, 87, 103; *Neferkara*, 364, 412; Dümichen, *Grabpalast*, I, pl. X.

3. Le serait alors l'équivalent de ou , qui, dans les textes des pyramides, déterminent les mots dérivés de cette racine. Cette étymologie ne saurait donc être considérée comme certaine.

4. Figurations sur la table d'offrandes de Ptahnefrou (Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. V). D'après ce monument, il est difficile de distinguer si le est une cruche, et non un pain ; l'unanimité des variantes des pancartes ne permet aucun doute à cet égard. De même, la légende au-dessus d'un personnage remplissant des cruches de bière (Tombeau de Ti).

5. La pancarte de Rekhmara, qui rejette le *shens* dans une case spéciale, avant le lavage de bouche proprement dit, serait la meilleure preuve à l'appui de cette dernière supposition.

documents dont nous disposons ; on peut dire seulement que cette dernière solution paraît la plus satisfaisante.

Dans les tombeaux de Thèbes, on voit parfois[1], devant le mort assis à table, une servante lui présentant, sur une serviette, un gobelet de métal à fond rond ; la présence de la serviette montre qu'il s'agit d'une ablution et, comme d'autre part l'aiguière pour le lavage des mains est posée sous la table, il ne reste que le rinçage de bouche auquel cette représentation peut s'appliquer : c'est l'illustration de la case de la pancarte que nous étudions, mais elle ne donne malheureusement aucun renseignement sur l'usage du pain *shens*[2].

Ces deux substances, *shens* et *douaou,* se retrouvent l'une à côté de l'autre dans une autre case tout à la fin du premier repas, mais ici le mot est remplacé par (ou). On devrait s'attendre à trouver à cette place la mention d'une seconde ablution buccale à la fin du dîner, mais, s'il s'agit bien d'une action de la bouche, puisque, chaque fois que ce mot est suivi d'un déterminatif, c'est le qui est employé, ce même mot pourrait aussi bien, — et même peut-être avec plus de raison, — être rattaché au verbe , « se nourrir, manger[3] », qu'à , (ⲙⲟⲩⲱϩⲉ, ⲙϩⲱϩⲓ) « gosier »[4] ; ce dernier rapprochement, qui donnerait le sens de « gargarisme », est donc loin d'être certain. On peut encore songer à une métathèse de , « cracher, vomir[5] » ; le sens qui en découlerait se rapproche alors singulièrement du et confirmerait l'idée d'un lavage de bouche à la fin du repas.

Malgré toutes ces incertitudes, les brèves données de la pancarte nous apprennent donc un détail nouveau de la vie intime des Égyptiens, l'habitude qu'ils avaient de se rincer la bouche en commençant et peut-être aussi en terminant leurs repas.

XVI. — *Une pièce du costume militaire.*

Les deux peaux de gazelle découpées, trouvées par M. Th. Davis dans un coffret, à la porte du tombeau de Maherpra, étant des objets tout à fait inconnus, ont donné lieu à des interprétations divergentes : M. Maspero ajoute, à l'article de M. Carter qui les publie[6], une note suggérant que ce pourrait être de ces corselets syriens dont il est parlé parfois dans les listes de tributs des peuples étrangers ; M. de Bissing[7], de son côté, y voit la *qena,* costume du *sam* dans la cérémonie de l'Ap-ro. Comme ce ne sont là que des hypothèses qui ne sont pas accompagnées de preuves, je voudrais en émettre une autre qui me paraît mieux fondée.

Ces deux objets, si remarquables par leur facture, par la finesse et la précision des

1. Tombeaux de Horemheb (n° 78), d'Amenheb (n° 90) et de Sou-m-nout (n° 92).
2. On pourrait se demander, — ceci sous toutes réserves, — s'il n'y a pas eu, très anciennement, une confusion entre le pain *shens* et le signe qui paraît représenter certaines étoffes dans les tableaux funéraires les plus anciens (stèle de Sokarkhabiou, tombeau d'Amten, etc.), et s'il ne faudrait pas voir dans ce pain la serviette que tiennent les servantes du Nouvel Empire.
3. Sethe, *Verbum*, I, § 177.
4. Brugsch, *Dict. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 1174.
5. Voir, entre autres, le *Pap. médical de Berlin,* pl. IX, 6, XV, 12.
6. *Annales du Service*, IV, p. 46-47 et planche.
7. *Recueil de Travaux*, XXIX, p. 183.

découpures, sont un des meilleurs exemples de la perfection à laquelle pouvait arriver l'industrie du cuir sous la XVIIIe dynastie : les peaux, qui ont conservé leur forme générale, ont été tailladées à jour, dans le sens de la longueur, de manière à former un réseau de mailles excessivement fines, d'une régularité absolue ; la seule différence est que dans l'une les mailles sont très petites, dans l'autre beaucoup plus longues. Tout autour est ménagée une large bordure qui soutient ce filet si délicat, et on a réservé en outre, au milieu de la partie supérieure, un carré de peau non coupé. Un autre de ces objets est conservé au Musée du Caire, et nous savons par M. de Bissing qu'il en existe encore à Francfort, à Florence, à Oxford et à Londres[1].

Il est moins difficile qu'on ne pourrait le penser de retrouver quelque chose d'analogue dans les représentations contemporaines : dans les tombeaux où sont figurés des scènes de recrutement et des soldats de diverses armes, et particulièrement au tombeau de Zanni[2], nous voyons certaines troupes affublées d'un complément d'uniforme très bizarre, une sorte de filet noir placé sur la partie postérieure de leur pagne : les mailles sont assez grandes, mais fines, une bordure plus large entoure le tout, et, au milieu, un carré noir paraît appliqué sur une des fesses. Les simples soldats portent ce filet très court, dépassant à peine leur petit pagne blanc, tandis que les officiers, qui marchent en avant et se distinguent par leur corpulence, en ont de beaucoup plus grands qui couvrent encore les cuisses et sont ornés de queues noires et blanches. Nous avons donc ici tous les caractères de nos peaux tailladées, les mailles, la bordure et le petit carré, et nous pouvons dire avec certitude que ces objets font partie de certains costumes militaires et se portaient attachés à la ceinture comme un tablier, mais derrière le dos. Beaucoup plus rarement, ces accessoires de costume sont portés par des hommes qui n'ont aucun caractère militaire, par exemple par des paysans occupés à la moisson, au foulage et au vannage du grain[3], dans un tableau provenant d'une tombe de Thèbes.

Il faut noter encore que les personnages qui portent cette sorte d'ornement ont, quoique peints en rouge, un type nègre assez prononcé ; quant à Maherpra lui-même, il avait la peau noire et était sans doute aussi originaire des provinces du Sud[4]. Ces faits nous permettent de localiser ce costume en l'attribuant aux troupes venant de Nubie ou tout au moins des environs de la première Cataracte, les ancêtres des Barbarins d'aujourd'hui. C'est sans doute le reste d'un vêtement datant d'une époque très ancienne, dont nous ne pouvons pas suivre la trace, mais qui est peut-être d'une origine analogue à celle de la queue de lion ou de loup dont se sont de tout temps parés les rois d'Égypte et qui se porte exactement de la même manière, pendue à la ceinture, derrière le dos.

1. *Recueil de Travaux*, XXX, p. 177.

2. Champollion, *Monuments*, pl. CLVII ; *Notices descriptives*, p. 484, 486 ; Scheil, *Mém. Miss. fr.*, V, p. 599. Comparer ceux qui sont figurés au tombeau de Pehsoukher (Virey, *Mém. Miss. fr.*, V, p. 295), où les mailles sont figurées, non en noir, mais en rouge.

3. Wilkinson, *Manners and Customs*, IV, p. 86 (éd. de 1847). L'échelle très réduite de cette vignette ne permet pas de reconnaître la race de ces personnages. — Cette note étant déjà à l'impression, je constate que M. Petrie (*Arts and Crafts*, p. 57 et 150) est arrivé à peu près à la même solution au sujet de cette sorte de vêtement.

4. Voir son papyrus funéraire : Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois* (*Catal. gén. du Caire*), n° 24095 ; *Procès-verbal de l'ouverture de la momie*, *ibid.*, p. 58.

LE DÉCRET D'AMON EN FAVEUR DU GRAND PRÊTRE PINOZEM

PAR

G. Daressy

Parmi les plus précieux documents que nous a fournis la cachette royale de Déir-el-Bahari, il faut compter les décrets d'Amon rendus en faveur des membres de la famille des grands prêtres thébains sous la XXIe dynastie. Le plus complet de ces textes, celui de Nési-khonsou, a été jadis expliqué par M. Maspero[1]; mais, même après cette publication, les autres inscriptions de ce genre gardent leur intérêt, et le décret soi-disant d'Amon en faveur de Pinozem II peut aider à la compréhension des passages difficiles du premier acte.

Le décret de Pinozem était copié sur une longue bande de papyrus (2m 28), large seulement de 0m 235, qui était pliée en deux et étendue sur le corps de la momie, au milieu des bandelettes[2].

Le papyrus est d'assez belle qualité, et devait être blanc, mais en certaines parties il a jauni, est devenu cassant et a perdu quelques morceaux sur les bords. Le texte commence à 0m 055 du haut; les vingt-neuf premières lignes sont tracées en belle écriture hiératique, haute de 0m 015, avec un interligne de deux centimètres, en travers du papyrus, et sans aucune marge. La vingt-neuvième ligne n'est pas remplie en entier, et le scribe est retourné au bord pour écrire la trentième; tout ceci est un préambule, un hymne à Amon, presque identique à celui de Nési-khonsou; à la suite, vient la copie du décret proprement dit qui remplit les lignes 31 à 66. Ici, l'écriture est plus cursive, moins belle; elle n'a plus qu'un centimètre de hauteur, et les espaces sont réduits à un centimètre et demi; à plusieurs reprises, des mots ou des phrases ont été oubliés et ont dû être ajoutés en petits caractères dans l'interligne[3]. Il reste 0m 49 de blanc en dessous de la fin du texte, sauf, à 0m 20 plus bas, une courte ligne contenant une sorte de formule exécutoire du décret. Le revers du papyrus est anépigraphe.

1 C'est un dieu auguste que le maître de tous les dieux, Amon-Râ, maître des trônes des deux terres dans Thèbes!

2 Ame auguste, créateur existant au commencement, dieu grand, vivant de vérité,

1. Maspero, *Les Momies royales de Déir el-Bahari*, dans les *Mémoires de la Mission archéologique du Caire*, p. 594.

2. Maspero, *Momies royales*, p. 572.

3. Ces passages sont soulignés dans la transcription (lignes 42, 47, 48).

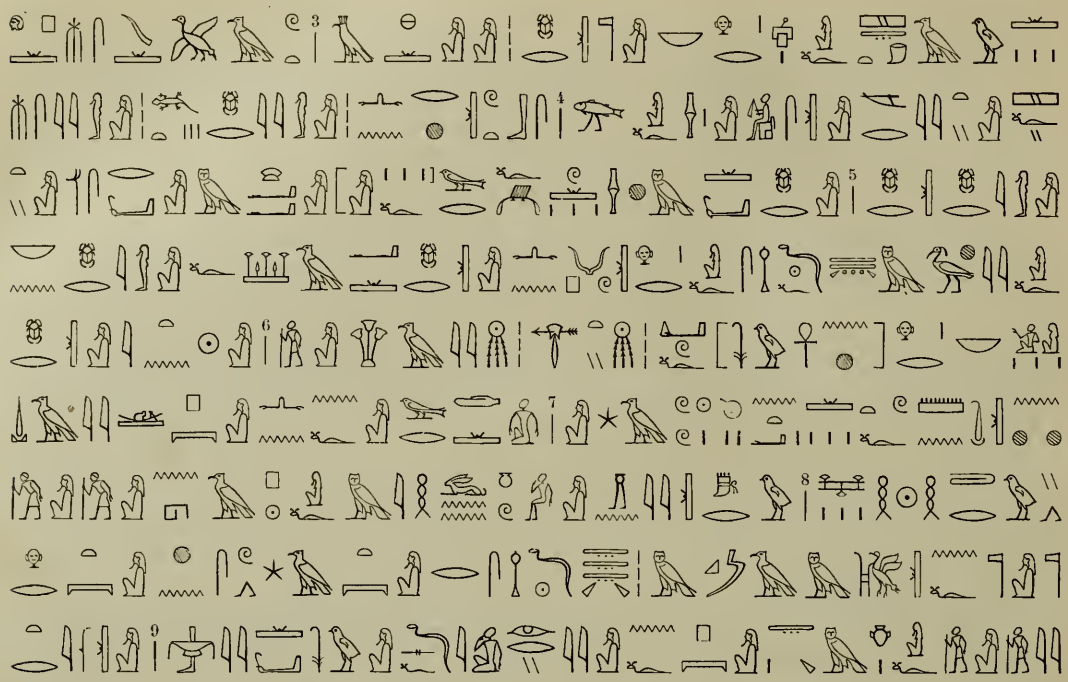

s'étant pétri le premier[1], façonnant les formes, [3] produisant tous les dieux après lui;
mystérieux de formes, aux avatars nombreux, on ne sait où il apparaîtra[2].
[4] Ordonnateur auguste très aimé, très redouté puissant en ses levers, maître grand de la crainte.
créateur de l'existence, [5] être maître de sa forme, commencement des formes qui ne se dégageaient pas avant lui.
Il éclaire les deux terres par son éclat, devenant le disque [6] dominateur, la lumière des rayons il la donne;
la vie des hommes (dépend) du traverseur du ciel; il n'y a pas pour lui de repos [7] le matin *(bis)*.
Ses destinées sont stables, vieillard il refait le matin comme un jeune homme et enlève les limites [8] du temps;
circulant dans le ciel, parcourant le Duaut, afin d'éclairer les pays qu'il a créés :
dieu agissant en dieu, s'étant [9] modelé lui-même, alors il a fait le ciel et la terre à sa volonté[3].

---

1. En langage ordinaire, les sont les aliments, les pâtes pétries comme du pain, d'où le déterminatif du mot. En terme de mythologie, le *paout* est la matière première avec laquelle le démiurge Khnoum-Amon, dans la Haute Égypte, façonna sur son tour les êtres et les choses. Amon se créa lui-même et fut ainsi son propre pétrisseur (*paouti*); il fut le premier être ayant forme qui sortit du chaos primordial, puis il inventa et donna naissance aux créatures, dieux et hommes, pétris en double (*paoutiu*), mâles et femelles, et fut le modeleur de la double terre .

2. On ne sait où et quand il s'incarnera et prendra une forme corporelle, une image visible, .

3. Ou lui-même. En assyrien, on dit également *libbi-ya* « mon cœur », pour moi-même.

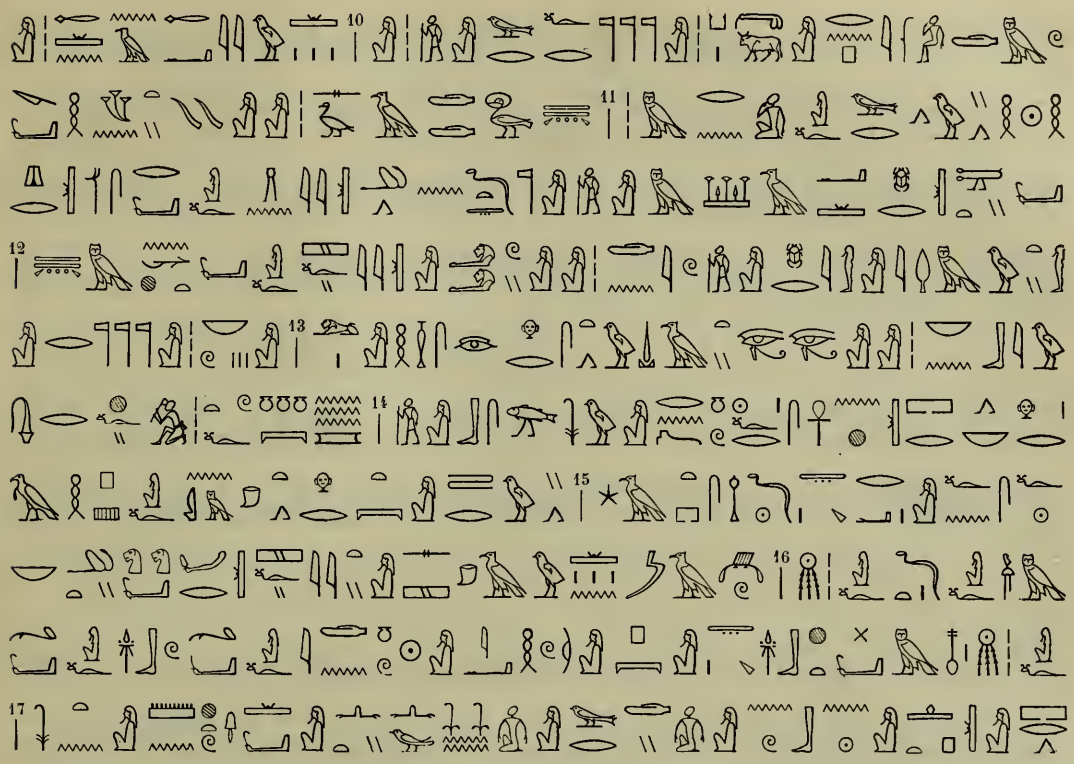

Maître des dominations, chef des grandeurs, 10 prince plus grand que les dieux;
taureau jeune, aux cornes aiguës, les pays tremblent 11 à son nom;
grand meneur de l'éternité par sa puissance, enlevant la limite du temps, dieu prince comme premier existant.
Prenant 12 les pays par sa force, ayant deux faces redoutables, vénérable de forme,
agréable plus que tous les dieux, 13 lion fascinateur dardant ses yeux, maître de la flamme[1] contre ses ennemis.
[En tant que] Eau, 14 il est prince, il paraît à son moment, pour faire subsister tout ce qui est sorti de son tour;
parcourant le ciel, circulant dans 15 le Duaut, éclairant la terre par son même acte que la veille.
Maître de la vaillance, disposant de la crainte, mystérieux est son rayonnement;
16 les aspects de sa droite et de sa gauche[2], ce sont le soleil et la lune, le ciel et la terre sont pénétrés par ses splendeurs;
17 roi laborieux, qui n'a pas de repos, cœur actif pour briller paisiblement[3].

1. Littéralement : l'haleine; c'est le souffle embrasé qui sort de la bouche des déesses léontocéphales symbolisant la chaleur, et consume tout.

2. Les deux versets précédents sont sautés dans la traduction de M. Maspero (p. 597).

3. Je traduis le passage d'après le papyrus de Nesi-khonsou, qui donne : . Chez Pinozem, le verset est un peu court : qui n'a pas de repos, d'arrêt de briller paisiblement.

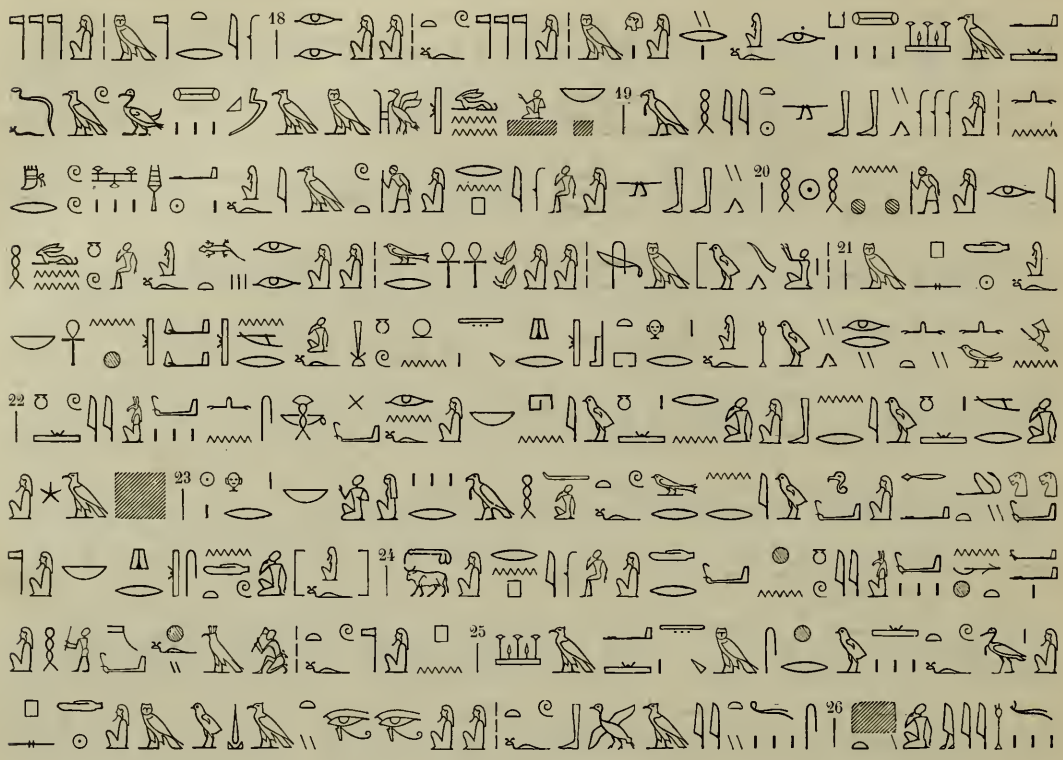

Les hommes[1] sont sortis de ses yeux, [18] les dieux de sa bouche, il fait les aliments et prépare les provisions;
créateur de tout ce qui existe, éternel [19] parcourant les années, sans limite est sa durée;
vieillard et enfant, traversant [20] l'éternité, vieilli il se refait jeune[2].
Nombreux sont ses yeux, grandes sont ses oreilles, et [21] sa lumière guide des millions;
maître de la vie, donnant à qui lui plaît la surface de la terre sous sa surveillance[3].
Voyageant[4], il le fait [22] sans opposition, rien n'est détruit de tout ce qu'il a fait,
adorable[5] de nom, agréable à aimer, [23] au matin tous les hommes l'invoquent.
Prince de la bravoure, maître de la vaillance, tout dieu est sous sa crainte,
[24] taureau jeune repoussant les adversaires, fort de bras frappant ses ennemis;
ce dieu [25] commença la terre selon ses desseins, âme qui brille par ses deux yeux.
[26] ..... ne faillit pas l'acte[6].

---

1. Notre papyrus donne, par erreur, « les dieux »; la bonne leçon est fournie par Nési-khonsou.

2. Ces deux versets sont confondus en un seul dans la publication des momies royales (p. 597).

3. M. Maspero a traduit « en toute propriété ». Il me paraît que « sous le lieu de sa face » se rapporte au dieu, et qu'on affirme ici le droit d'Amon de ne voir dans le roi qu'un délégué.

4. Bien que tous les textes donnent ici , le sens général demanderait « ordonnant ».

5. Je fais dériver de , soit « digne d'adoration, d'acclamations ».

6. Ce passage, tronqué par suite d'une erreur du scribe, correspond aux lignes 28 à 37 du papyrus de Nési-khonsou, dont la traduction intégrale est :

« Être producteur des êtres, organisateur qui n'est pas connu, c'est un roi exerçant la royauté;

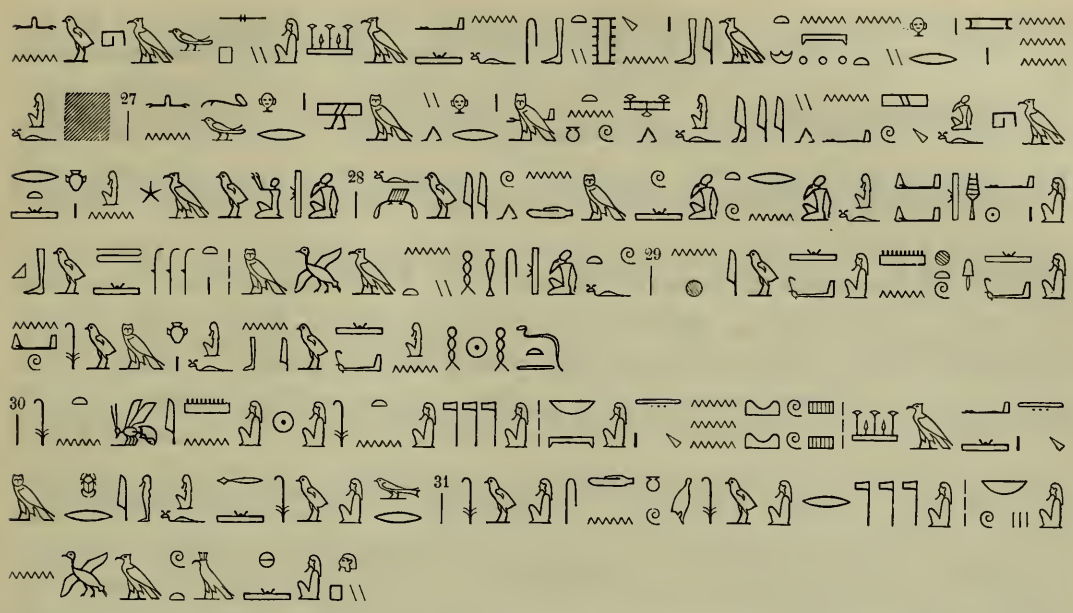

Il a fait[1] la muraille de fer céleste sur laquelle est son eau, 27 personne ne marche sur sa voie;

il vient vers qui l'appelle, donnant la joie à son adorateur, 28 l'allégresse à qui proclame son nom;

il accorde la durée, les années nombreuses à qui est son favori, 29 protecteur bienfaisant de qui le met dans son cœur, modeleur du temps à toujours.

30 Le roi du Midi et du Nord, Amon-râ, roi des dieux, maître du ciel, de la terre, de l'eau et des montagnes,

ayant créé la terre en sa forme, lui est chef, prince, 31 roi sur tous les dieux de la première formation.

» organisant les pays dans les voyages qu'il fait, les dieux et les déesses sont inclinés devant ses volontés, tant est grande sa crainte.

» Il est venu le premier et finira le dernier; il a commencé les mondes par ses desseins, mystérieux de forme on ne le connaît pas;

» il se cache plus que tous les dieux, il se dissimule dans le disque; on ne le connaît pas, car il s'enveloppe pour en sortir

» la lumière brillante, aux grands éclats, on le regarde sous cette apparence, on passe le temps à le voir sans l'y distinguer.

» A l'aube, tous les hommes le prient, brillant est son lever au milieu du groupe des dieux, se distinguant de toute divinité;

» l'eau vient d'amont, la brise de sa retraite, ce dieu mystérieux donnant ses ordres à des millions de millions,

» son impulsion n'est pas dérangée, il termine complètement ses actes, pas de faillite dans l'exécution de ses ordres. »

A partir d'ici, c'est le texte de Nési-khonsou, qui est défectueux, et les deux versions ne retombent d'accord que deux versets plus loin, pour la finale.

1. Ce passage montre bien que dans cet ordre d'idées ne signifie pas seulement « commencer », mais « faire, exécuter une chose dès son commencement », aussi le consiste essentiellement à avoir assigné une forme distincte à tout ce qui était auparavant confus dans le chaos primordial; c'est la véritable création.

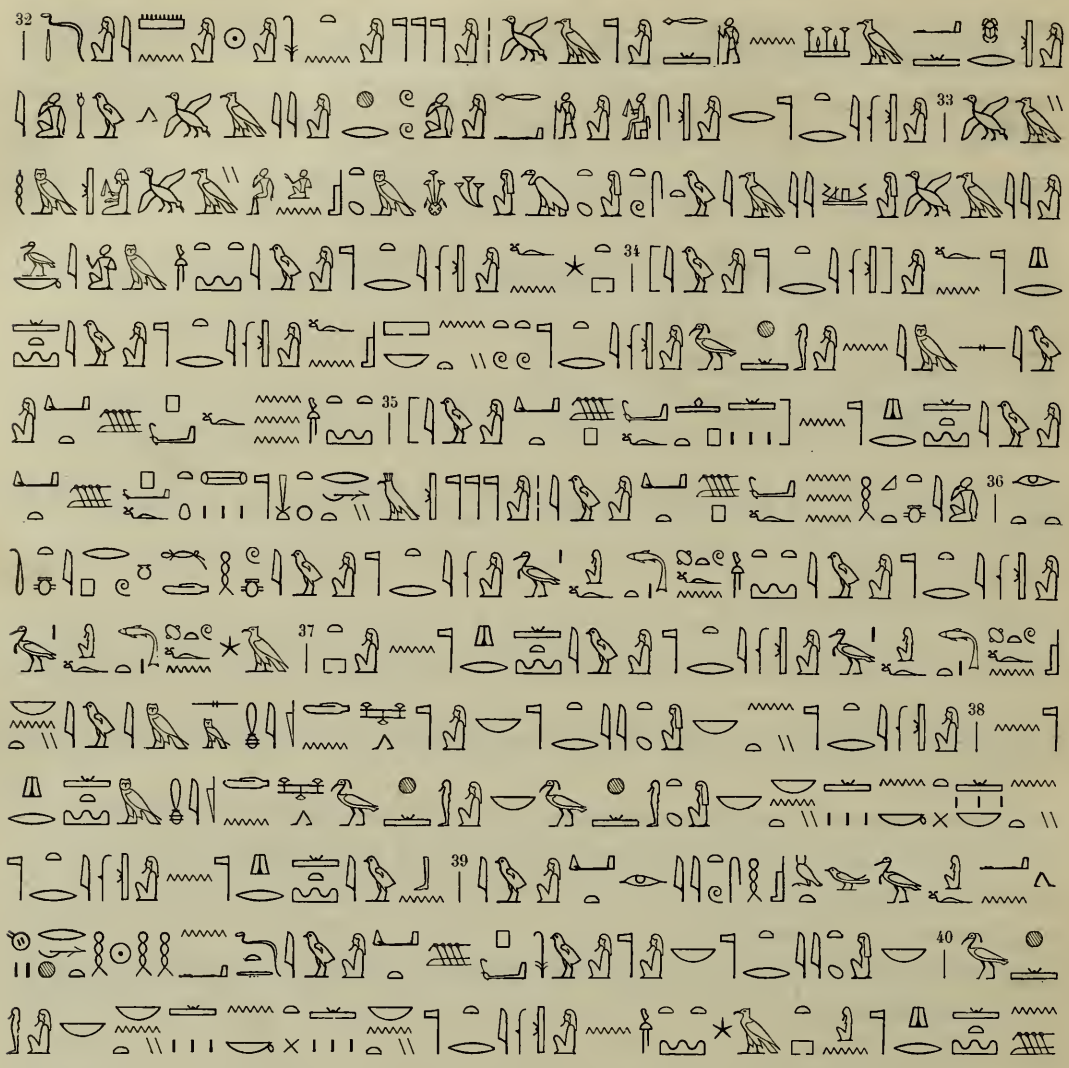

32 Dit Amon-râ, roi des dieux, le dieu grand de la création : « J'exprime ainsi ma volonté très auguste pour déifier 33 *Pinozem*, fils d'*Isit-m-kheb*, dont la mère est *Uaaï*, mon serviteur dans l'Occident.

Je le déifie au Duaut, 34 je le déifie au Nuter-kher, je le déifie en tout lieu où l'on déifie un esprit. Je donne qu'il reçoive l'eau à l'Occident, 35 [je donne qu'il reçoive les offrandes] dans le Nuter-kher, je donne qu'il reçoive les pains, l'encens, comme les suivants des dieux, je donne qu'il reçoive l'eau, la bière, 36 le lait, le vin, la liqueur.

Je déifie son âme et son corps à l'Occident, je déifie son âme et son corps au Duaut 37 et au Nuter-kher, je déifie son âme et son corps en tout lieu où ils seront, à l'égal de tout dieu ou de toute déesse, qui est déifié au Nuter-kher, 38 à l'égal de tout esprit mâle ou femelle, ou de n'importe quelle chose déifiée au Nuter-kher; je ne 39 donne pas qu'on détruise son âme, au contraire *(bis)*, dans la suite des temps, à toujours. Je donne qu'il reçoive de tout dieu, de toute déesse ou de 40 tout esprit, toute chose quel-

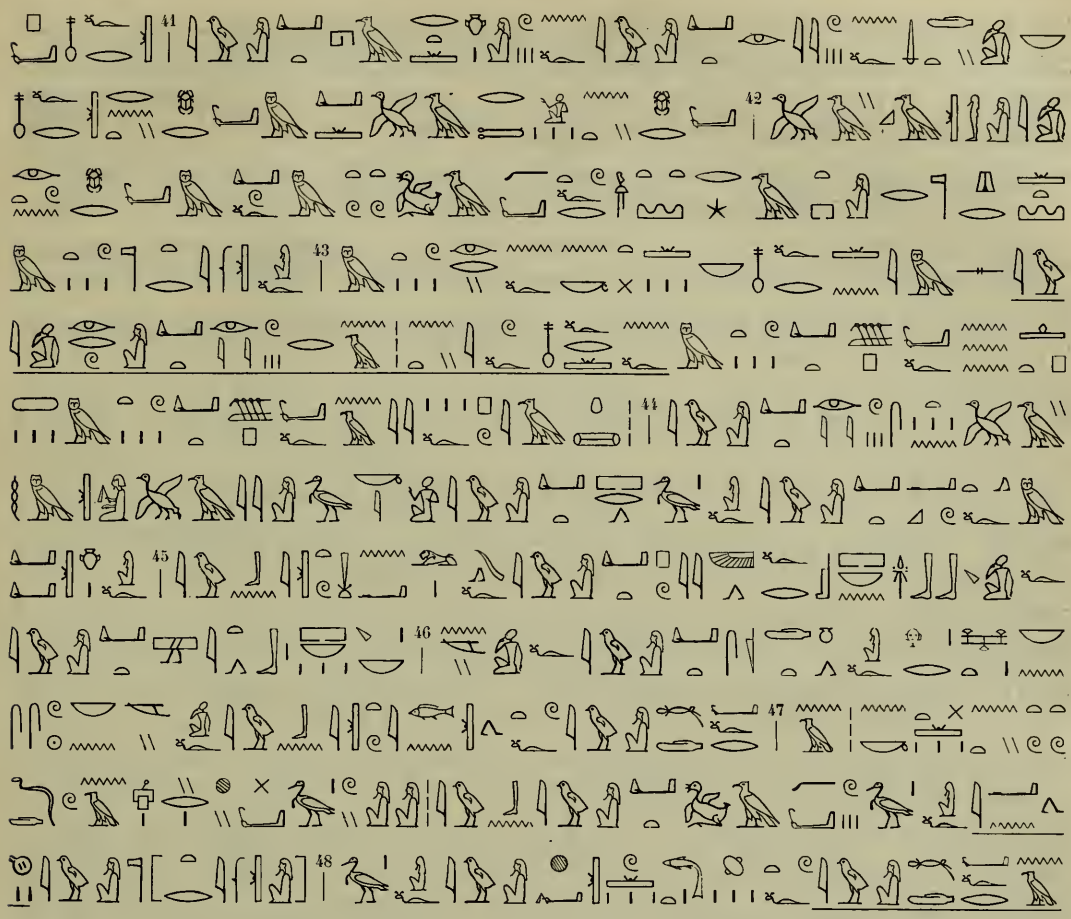

conque déifiée à l'Occident, au Duaut ou au Nuter-kher, qui est de bonne prise, 41 je lui en donne la jouissance. Je donne qu'ils lui fassent toute bonne distribution tant de ce qui provient de dons des hommes que de ce qui revient 42 à sa situation; et ce qui est à lui remettre, qu'on le lui apporte à l'Occident, au Duaut ou au Nuter-kher, eux l'ayant déifié 43 et ayant rendu toutes les choses bonnes pour là, (ainsi que je le fais faire, qu'ils le fassent pour ce qui sera bon pour lui); qu'ils le fassent recevoir l'eau et les aliments, qu'ils le fassent recevoir ses pains. 44 Je donne qu'ils fassent cela pour *Pinozem*, mon serviteur.

Je donne que sorte son âme, je donne qu'elle entre au gré de son cœur 45 sans qu'on l'en empêche; je donne qu'elle vole en tout lieu selon son désir; je donne qu'elle aille en tous endroits, 46 d'après son plaisir; je donne qu'elle parcoure tout chemin, en tout temps, à sa volonté sans qu'on l'arrête. Je la délivre 47 des choses qu'on appelle le dépouillement (?) des deux âmes[1], car je ne veux pas qu'ils volent son âme, au contraire *(bis)*.

1. Je ne connais pas ce mot , dont l'orthographe semble indiquer l'emprunt à une langue étrangère. En arabe, سلخ signifie « écorcher, dénuder, dépouiller », et en langage vulgaire, « rançonner quelqu'un »; peut-être avons-nous affaire ici à un terme de même racine.

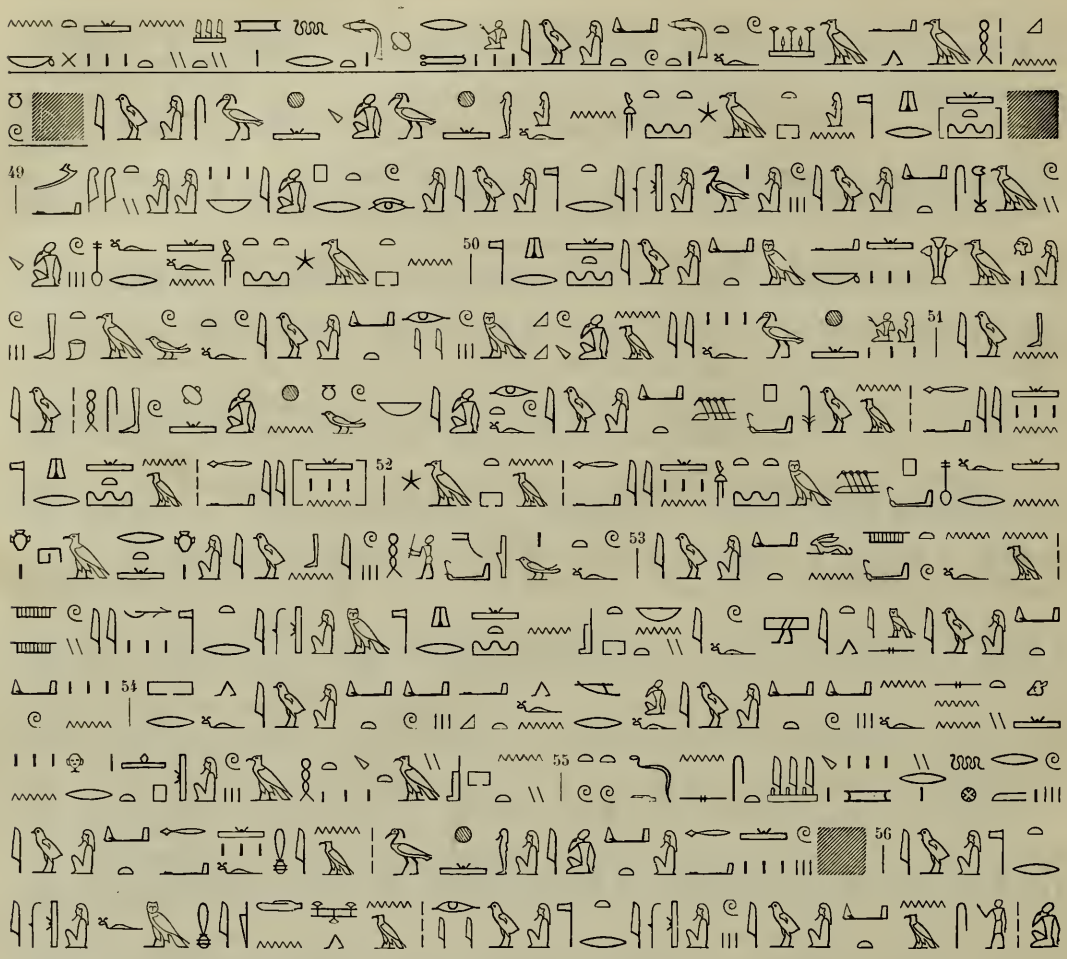

Je déifie [48] son âme et je protège ses corps[1], (je la délivre des choses du Sekhti-el pour le corps humain, je donne que son corps ait jouissance de champs nombreux); je glorifie son esprit dans l'Occident, le Duaut et le Nuter-kher. [49] Tous les justes que je vois, je déifie leur âme, je donne qu'ils laissent une bonne mémoire dans l'Occident, le Duaut et [50] le Nuter-kher, je mets ma protection derrière eux; quant aux méchants, je donne qu'ils soient dévorés, leurs esprits n'étant pas protégés contre [51] tous leurs ennemis. D'après ce qu'il a fait, je donne qu'il reçoive les grandeurs au Nuter-kher, les grandeurs au [52] Duaut, les grandeurs à l'Occident, en bonne réception de cœur réjoui, et que le mal ne l'atteigne pas. [53] Je donne qu'on lui ouvre les portes de la déification dans le Nuter-kher et dans tout endroit où il ira; je donne qu'elles le laissent [54] sortir, et je donne qu'elles le laissent entrer à son plaisir. Je donne qu'ils lui remettent sa portion (?) sur leurs revenus des champs, de la place [55] qu'on appelle les Champs d'El, à côté d'eux. Je donne que ses grandeurs soient comme celles des esprits à qui j'ai donné leurs grandeurs; [56] je le déifie dans les mêmes conditions que ceux dont j'ai fait la déification. Je donne qu'on appelle son âme lors des appels, [57] et je donne qu'elle reçoive

1. L'âme a la faculté d'animer plusieurs corps, et la forme humaine n'est qu'un de ses supports.

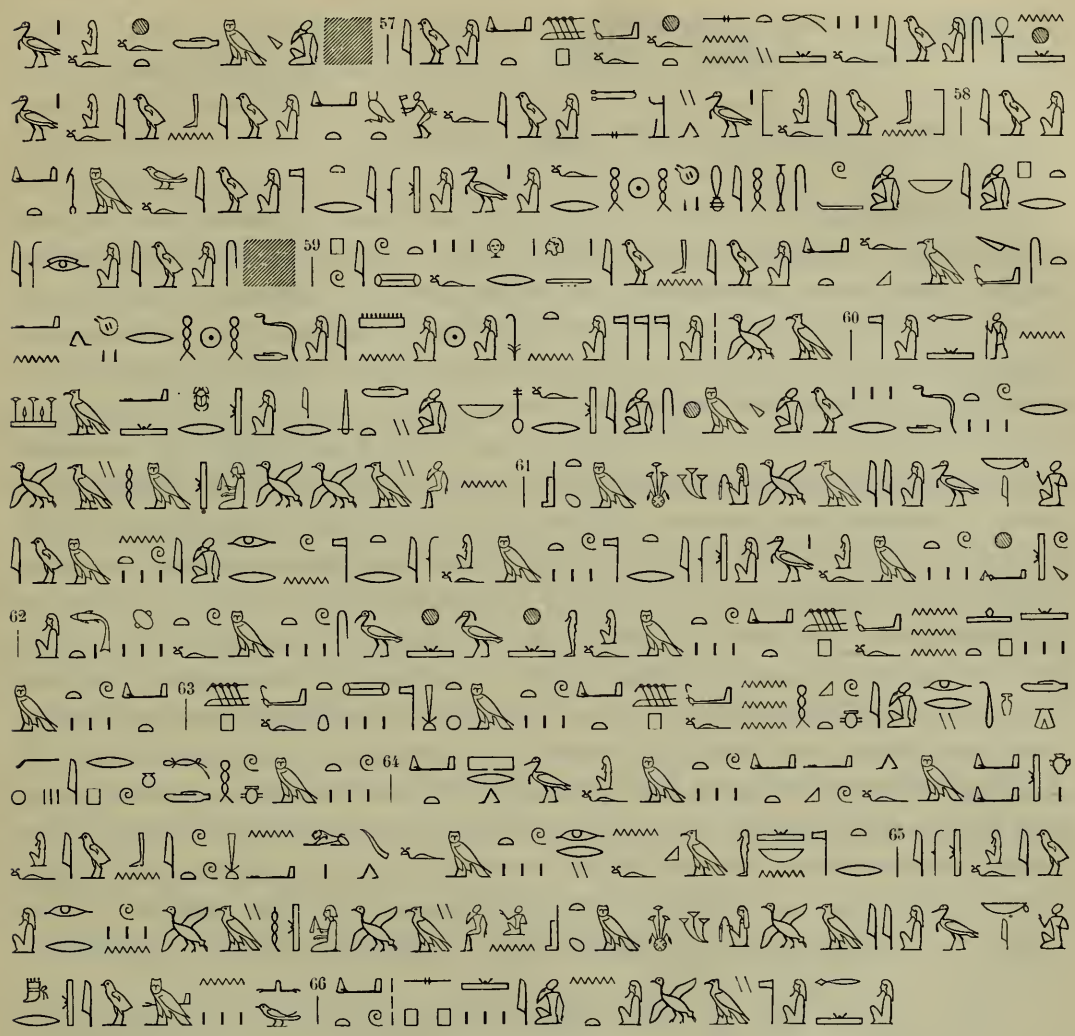

alors sa dotation; je fais vivre son âme, et je n'accorde pas sa mort, j'exalte son âme, et je 58 ne donne pas qu'elle soit affaiblie; je déifie son âme pour l'éternité *(bis)*, à l'égal de tout favorisé que j'ai remarqué. Je fais [multiplier] 59 ses pains sur terre, et je ne permets pas qu'on les enlève, au contraire *(bis)*, pour l'éternité. »

Dit Amon-râ, roi des dieux, 60 le dieu grand de la création :

« Que toutes les bonnes paroles de consécration qu'on prononcera en faveur de Pinozem, fils 61 d'Ast-m-kheb, mon serviteur, aient leur effet pour sa déification : qu'elles déifient son âme, qu'elles protègent 62 son corps, qu'elles glorifient son esprit, qu'elles lui fassent recevoir l'eau et les aliments, qu'elles lui fassent 63 recevoir le pain, l'encens, qu'elles lui fassent recevoir l'eau, la bière, le lait, les fruits, le vin, l'hydromel, 64 qu'elles fassent que son âme sorte ou qu'elle entre au gré de son cœur sans qu'on l'en empêche, qu'elles agissent pour être utile à sa déification; 65 je les rendrai (efficaces) pour Pinozem, fils d'Isit-m-kheb, mon serviteur, entièrement et sans rien 66 en laisser, comme ce qui est du dieu grand.

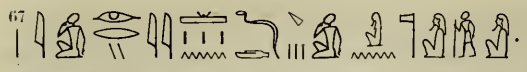

» 67 Que s'exécutent les paroles du dieu grand. »

La première partie du document est un hymne à Amon, créateur du monde, d'allure poétique. La première ligne est isolée; c'est une sorte d'acclamation au dieu suprême, et tout le morceau servira à expliquer pourquoi il a droit à l'adoration des dieux et des hommes. Le texte est coupé ensuite en strophes de cinq vers; six sont régulières, le scribe a sauté la septième de Nési-khonsou et les trois premiers vers de la huitième, sauf la fin du dernier; par contre, il y a ici deux vers qui ne figurent pas dans l'autre texte, avant la dernière phrase; toute cette fin est donc troublée et semble indiquer qu'on a écourté le texte original. Enfin, les lignes 30 et 31 constituent un distique résumant tous les titres suprêmes du dieu de Thèbes. Les strophes semblent devoir se couper en deux sections, l'une de trois vers, l'autre de deux, tantôt dans l'ordre 3-2, tantôt dans celui 2-3, mais les changements d'idée exprimée n'accuse que faiblement cette sous-division. Chaque vers se compose en général de trois courtes propositions, et ceci nous permet de vérifier un emploi du : au septième vers, l'auteur, à court de souffle poétique, au lieu de chercher un troisième membre de phrase pour finir le vers, s'est contenté de mettre un *bis* après la seconde proposition; ce n'est donc pas seulement « le matin » qui est à répéter, mais tout l'énoncé : « il n'y a pas pour lui de repos le matin ». En résumé, cette poésie quasi officielle est assez pauvre comme forme et comme fond; elle répète à satiété qu'Amon, préexistant dans le chaos, s'est créé lui-même, puis a formé les dieux et organisé le monde, mais elle ne nous fournit aucun détail précis sur la manière dont les Thébains, sous la XXIe dynastie, concevaient la genèse de l'univers.

Quant au texte même du décret, il ne présente aucune recherche poétique, et c'est dans un langage plutôt terre à terre qu'Amon annonce à Pinozem les droits qu'il lui accorde dans l'autre monde. Ce texte est beaucoup plus court que celui de Nési-khonsou; des six articles dont se compose ce dernier, nous ne retrouvons ici que le premier presque identique (l. 33-44), le reste est différent.

Les faveurs accordées ne sont pas nombreuses, en réalité elles se réduisent à trois : 1° Pinozem est admis sur le même rang que les dieux; 2° il aura droit aux subsistances; 3° son âme sera libre d'aller où il lui plaira.

La déification en elle-même n'assure pas l'éternité, les mânes ont besoin de se nourrir, et divers textes nous font connaître la condition précaire des habitants de l'autre monde, toujours anxieux de recevoir le nécessaire pour subsister. Le mot 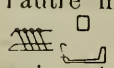 n'est pas employé ici dans le sens de « prendre », mais dans celui de « recevoir »; les provisions n'étaient pas laissées à la disposition des mânes, on procédait à des distributions d'aliments pris dans le fonds de réserve, le constitué au moyen du surplus des dons des vivants et des produits des champs célestes, le Sekhti-el; mais il y avait joie quand les fidèles, par de « bonnes paroles » 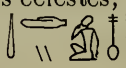 , mettaient de

nouveaux biens à la disposition des dieux, la consécration ayant lieu au moyen de paroles rituelles et en frappant les objets au moyen du bâton de même nom. Quand donc les élus émettent la voix pour réclamer ce qui leur est nécessaire, on le leur livre si la chose demandée existe, mais il faut qu'ils aient eu préalablement une autorisation du roi des dieux, et c'est ce « bon pour recevoir » qu'Amon donne à Pinozem. Cependant il y a d'ardentes convoitises, de la part des déifiés qui ne reçoivent pas d'offrandes personnelles et sont réduits à la portion congrue; Amon fait ce qu'il peut pour concilier à Pinozem l'amitié des autres dieux, pour qu'ils le traitent bien, l'avertissent lors des distributions et ne lui volent pas sa part.

Dans un ordre d'idées tout différent, ce papyrus nous fournit une mention précieuse au point de vue généalogique. A la ligne 33, Pinozem est dit fils de , dont la mère est ; ce dernier nom nous est révélé pour la première fois, et cette citation suffit pour détruire à nouveau l'échafaudage de la généalogie des grands prêtres de la XXIe dynastie, tant de fois reconstruit sur des bases fragiles. Une revue rapide des faits nouveaux relatifs à cette famille ne sera pas inutile. La reine , femme de Her-hor, est fille de la dame d'après son papyrus, publié par M. Wallis Budge. La question de savoir si Hent-tauï est mère ou femme de Pinozem Ier est encore indécise, mais je penche pour la première alternative. Il est regrettable que l'inscription qui nous aurait fixé sur ce point soit illisible juste à l'endroit intéressant. Dans la grande cour du temple de Louxor, sur le fût de la première colonne nord de la rangée ouest était tracé un graffito en grande écriture hiératique; mais la surface de la pierre est en partie usée, en partie recouverte d'une couche cristalline, si bien que les deux dernières lignes ne donnent que des traits épars :

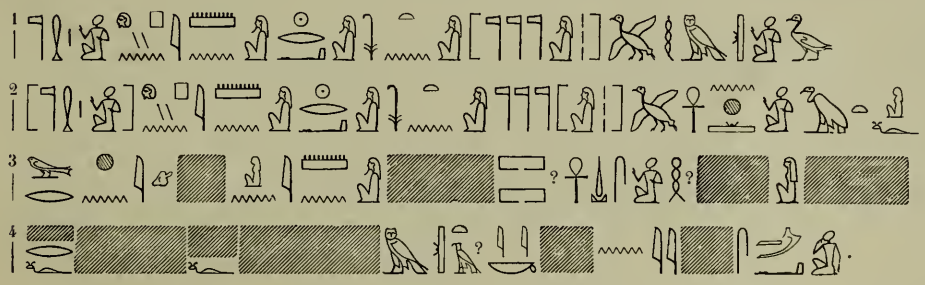

La reine Hent-tauï était la fille de la d'après son papyrus. Je crois que le terme , contrairement à l'arrangement de M. Maspero, se rapporte à Tent-amen et non à Hent-tauï, et que la source des hauts titres de cette dernière est due à son origine paternelle. Le pectoral d'Hent-tauï la nomme , ce qui me semble ne laisser aucun doute sur la condition de son père et de sa mère. Dans le papyrus de M. Golénischeff renfermant le récit du voyage de Unu-amen, l'envoyé d'Her-hor se rend d'abord à Tanis auprès de et de , que, malgré l'absence de titres, on reconnaît désigner le roi et la reine. Je crois que cette Tent-amen, femme de Smendès, est la mère de Hent-tauï, femme de Piankh et mère de Pinozem Ier.

La princesse n'est pas la femme de Pinozem Ier. Fille de Psusennès Ier, d'après le décret gravé à Karnak, elle fut envoyée dans le Sud pour remplir des fonctions exclusivement religieuses, la mettant sur le même pied que le grand prêtre, comme plus tard le sera Nitocris, mais elle n'épouse pas Pinozem. Elle est , , , , , , mais pas un de ses titres ne la met en contact avec le pontife; ce qui a pu faire illusion, c'est qu'elle est dite, comme Hent-tauï, , ce qui ne signifie pas « épouse royale, grande fille de la maîtresse des deux terres », mais « fille de l'épouse royale, la grande maîtresse des deux terres », ou mieux « fille de l'épouse royale principale, maîtresse des deux terres ». Sa qualité de « divine épouse d'Amon » lui donnait la préséance sur tous les membres de la famille du grand prêtre, dont elle était l'égale.

Quelle était alors la femme de Pinozem Ier? La question reste à élucider. Serait-ce cette qui, à Louxor, est figurée après Pinozem de Mâ-ke-rê? Ce serait une autre fille de Psusennès, mais peut-être pas née de l'épouse principale, ce qui n'en permettrait pas moins à Pinozem II de se dire descendant de ce roi tanite.

Le rattachement de Pinozem II à Psusennès peut aussi avoir eu lieu par le côté maternel. Le nom de n'est malheureusement accompagné d'aucun titre, mais elle peut avoir été une femme ou une fille de . Il est à noter que le nom , rappelant les marais du Delta à propos des récits mythologiques de l'enfance d'Horus, doit plutôt être originaire de la Basse Égypte, et le fait est qu'on ne le trouve pas sur les monuments thébains, antérieurement au moment où il fut porté par la femme de , fille de cette , tandis qu'il fut alors fort à la mode et devint de plus en plus fréquent jusqu'à l'époque saïte; et, pour commencer, le nouveau nom importé du Nord fut imposé à la cousine de la reine, fille de Masahirta, et à la propre fille du roi, l'Isit-m-kheb, celle dont le corps était dans la cachette royale et qui se fit refaire des cercueils après avoir cédé sa première série à Nési-khonsou, sa belle-sœur.

Le tableau ci-dessous, où je ne fais figurer que les principaux personnages de la famille pontificale, fera mieux saisir les additions et modifications que je propose :

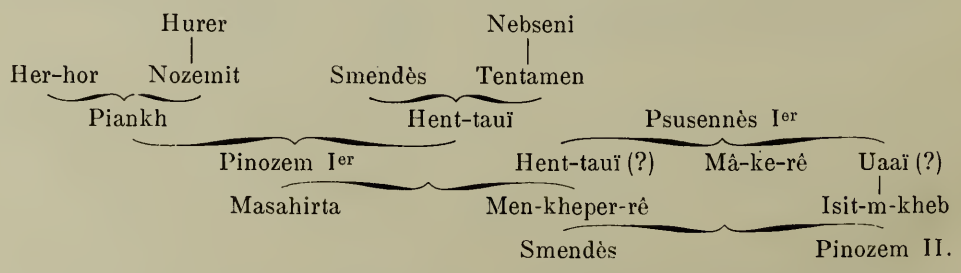

Des découvertes futures viendront sans doute nous fixer sur les points encore en litige de cette généalogie.

On voit que le décret en faveur de Pinozem II, bien que moins développé que celui qui avait été rendu pour sa femme, est intéressant à plus d'un titre et méritait d'être connu.

IRANISCHES

VON

A. HOFFMANN-KUTSCHKE

Im *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et l'Archéologie égyptiennes et assyriennes,* 1909, Heft 3/4, S. 142-145 hatte ich einige wichtige Erklärungen aus meiner Dissertation und der Broschüre « Die altpersischen Keilinschriften des Grosskönigs *Dārajawausch* des Ersten bei Behistun » (1909, KOHLHAMMER, Stuttgart) gegeben, so von *duvitā-parnam, Skuča* = Σκυθαι : *Skunka* und *Tištrija-tišja.*

Indessen sind wieder zwei wichtige Arbeiten auf iranischem Gebiete erschienen; von *Hüsing,* dem bekannten deutschen Elamforscher, das Werk « Die *iranische Überlieferung* und das *arische System* » (Leipzig, 1909, HINRICHS; *Mythologische Bibliothek,* II, 2) und von *Prášek* der sehnlichst erwartete 2. Teil seiner *Geschichte der Meder und Perser* (Gotha, 1909, F. A. PERTHES). *Hüsing* weist zuerst bei *H. Winckler* und bei *Jeremias* Fehler und Ungenauigkeiten nach und gibt für die grössere Bedeutung der Mondphasen zahlreiche Gründe; auch Sprachliches führt er an. Auf S. 4 hätte er jedoch bei der Deutung von *german.* sunna « Sonne » (aus *surna zu swar- : ἥλιος : surja) auf meine Arbeit « Iranisches » im *Philologus,* 1907, II, S. 182, verweisen können, wo ich auch medisch-awestisch *hwarna* « Mond » und pers. *farna* dem germanischen *sunna* « Sonne » (aus *surna) und griech. ἑλενη-σεληνη « Mond » buchstäblich gleichsetze. Das tat ich als erster, und *sunna-σεληνη-hwarna* ist die zweite Gleichung, wo das Wort « Sonne » der einen Sprache in einer anderen « Mond » bedeutet; vgl. *Indogermanisches* von A. Hoffmann-Kutschke im *Recueil de Travaux,* 1909, S. 7 : irisch *re,* alt : *rewi* « *Mond* » altind. *rawi* « *Sonne* ».

Auch *Hüsings* Frage « wie hat der leuchtende Mond geheissen? » möchte ich beantworten; der « Leuchtende » hiess *swarna* und *rauchschna; raoḫšna* (awest.) ist diejenige Form, die auch dem Eigennamen Ῥωξανη zu Grunde liegt; verwandt, ja dasselbe Wort ist europäisch : *lucna*-losna-*luna* « Mond ».

Auf S. 21 gibt dann *Hüsing* mehrere Beispiele für den Wechsel von *m* und *n* am Anfange von Worten bei der Erklärung von *nakšatra.* Da ich, seit 1906 etwa, von *Hüsing* persönlich dieses Gesetz wusste, so hatte ich schon 1907 im *Philologus,* II, S. 185, unter *Bardija,* Hara-*burzati :* 'Αριο βαρζατης, *Biriz*hatri auch den Namen des *Mithra na(h) barza* als « Mithra, der leuchtende Mond » erklärt, *na* also als Dialektform von *mah* « Mond » gefasst. Auch diese Deutung von mir hätte *Hüsing* buchen können.

Die Gleichungen Κερβερος-*Sarwara* (S. 31) und *Fafnir* (*Fathwni)-*Pathwana* (awest. Pathana, verschrieben)-*Python* (griech.), die *Hüsing* auf S. 159 von mir aus einem Artikel aus dem *Globus* (Nr. 6; 12. Aug. 1909) übernimmt, u. s. w. sprechen stark gegen *Meillets* Äusserungen in der *Meillet-Printz*'schen Ausgabe « Einführung

in die vergleichende Grammatik der indogerman. Sprachen », 1909, Leipzig), S. 246, 247 : « es giebt keinen indogerm. Götternamen », « dass die Sprachwissenschaft über die indog. Religion nichts lehrt », etc.

Hüsings Ausführungen (S. 38, 40 und S. 99, 100) über die Heimat der in semitischen Texten überlieferten Sagen, wobei er zeigt, dass diese z. T. *arischer Herkunft*, z. T. *zagrisch-elamischer* sind, und seine Andeutungen über die unsemitischen Namen *Istar, Siris* (S. 100), Etana, Ura, zu denen ich auch *Nu*sku « *Neu*-mond » (vgl. kelt. novio-νεος, altind. nava; novus : lat.), *Ereški-gal, Ner-gal* u. a. stelle, sind sehr wichtig und beachtenswert. « Die Panbabylonisten mögen einmal gründlich die Frage der Herkunft jener von den Babyloniern aufgezeichneten Erzählungen behandeln ». Auch S. 50/51 über *Mithra* « den *Mondgott* », wogegen Cumont geirrt hat, ist bedeutsam; die Namen von *Cautes* und *Cauto-pates*, der beiden Begleiter, möchte ich wie Waruna (S. 53) und *Wrthra* « Verhüller » (vgl. Fafnir) und *Wrthra-gna* « Töter des Wrthra » fassen; vgl. Bellero-phon, *Petei-davon*, die ältere Form von *Poseidon ;* wie Fafnirs-bane « Töter des Fafnir », etc.; *Cautes* wäre « *Verhüller* » (vw. cu-do, lat., « Helm », cutis « Haut » : scutum, ob-scu-rus) und *Cauto-pates* « *Töter des Verhüllers* », *des Schwarzen;* der *Cautes* « der Schwarze » trägt die *Fackel des zunehmenden*, der *Cautopates*, der *Helle* die *Fackel* des *abnehmenden Mondes*. Zu *Cautes* als Mondnamen verweise ich auf *E. Sieckes* neustes Werk *Götterattribute und sogenannte Symbole* (mit 20 Zeichnungen von F. Stassen; Jena, 1909, H. Costenoble), S. 99, wo *Siecke* mit *Wissowa, Preller* und vielen anderen Gelehrten die römische Juno *Covella* als Göttin *des zunehmenden Mondes* fasst. *Covella* stammt von der gleichen Wurzel wie das *iranische Caut(es)* und *Cauta-pati*.

Hüsings Deutung von *Tištrija* und *Tišja* (S. 64 und S. 224) aus *Twaštar* (+ ja-Suffix) ist unmöglich; sie ist zu phantastisch; aus *Twaštar* ein **Th(u)waštrija* und daraus ein **Tušt(a)rija*, *Tüštr-ija-*Tištrija* zu entwickeln, dieses *Tištrija* dann über **Tišsijà* zu *Tišja* werden zu lassen, geht mir zu hoch ; ich glaube, dass *Tištrija* im Awesta (wie Zarathuštra, Pathana u. s. w.) verschrieben ist aus älterem *T+šitrija* = *Čitrija* und dass diesem medischen *Tschitrija* persisch *Tišja* (oder Tisja) entspricht; vgl. Womis*a* = Wahum*itr*a, elamisch : Mo*mišša;* denn *tsch* oder *č* (auch *t + š* im Turfan-Mittelpersisch geschrieben) wurde persisch zu *t*, vgl. *ta*som « der vierte » nach Bartholomæ, Indogerm. Forsch. 1908; *Ti*ssaphernes, etc.; und *tr* wurde zu *s;* also *tsch*ITRija (med.-awest.) = (pers.) *ti*sija (elam. *ti*šja). *Hüsing* bespricht dann auf S. 99 ff. die Einwanderungen der Arier in Iran, wobei er äussert, dass um 500 v. Chr. im östlichen Afghanistan noch « Inder » sassen; die *Oseten* oder *Neu-Saken* sind — auch nach Hüsing — mit Recht den *Saken am Hamunsee*, in Sakastana-Seïstan verwandt und die eine *kentom-Sprache* redenden *Tocharer* wohl am ehesten *Donau-Kelten*. Auch diese Äusserungen über *Wanderungen der Iranier*, das Wort *baga* « Gott » (im Slavischen entlehnt, S. 93/4), über den *Wištāspa Nautairja* « den Angehörigen der jüngeren (nautara : νεωτερος) Linie » (vgl. *duvitāparnam* in der Bagistāninschrift, von mir als « zwei-*fäl*tig, zweifach » gedeutet) der Hachamaniden, über das *Alter und die Echtheit des Awesta*, über den *Titel und die Lebenszeit* des

iranischen Propheten *Spitama Zohrawastra* mag Ed. Meyer lesen und beachten und nicht mit seinem bekannten diktatorischen Richterspruche abtun.

Bei Textübersetzungen und Verbesserungen befolgt *Hüsing,* endlich öffentlich, die *Andreas'sche* Methode, d. h. er zeigt, was herauskommt, wenn man sich den Text vornimmt, wie Andreas immer lehrt. Auch auf *Darmestetters* geniale Verbindung der iranischen *Srutatfedri, Vanhufedri und Rdatfedri* mit den rheinischen *Ain-bet, Wilbet* und *War-bet* kommt er zurück und bringt auch die den germanischen Namen näher stehenden späteren persischen Bezeichnungen : *Bad, Weh-bad* und *Ardbad* (S. 188, Anm.). Wenn *Hüsing* aber *Ardbad* (mit w-Vorschlag, wie im Osetischen) über + W-ardbad zu *War-bet* werden lassen möchte, dann bringe ich dagegen vor, dass im Keltischen die Gottheit *Borbet-* hiess, wie *Borbeto-* magus, der alte Name von Worms, zeigt. *Bor-bet-* wie *War-bet* verlangen also eine andere Erklärung, und El. H. Meyer erklärte 1903 *War-bet* als *Gebieterin der Kriege* (: Wirren : werra = guerre).

Auch *Hüsings* Kritik (S, 217 ff. in dem Abschnitte « Der Gandarwa ») an El. H. Meyer's *Mythologie der Germanen* ist sehr wichtig und baut auf; man muss von dem scharfen Kritiker, der mit klarem Auge erkannt hat, « dass die *iranische* Überlieferung für die Erklärung der *indischen* von um so grösserer Bedeutung sein muss, als sich annehmen lässt, dass sie *Ursprünglicheres,* dass *sie das Bild ungetrübter* bewahrt haben werde » sagen, dass er sehr viel geleistet hat und noch sehr viel mehr leisten wird, obwohl viele ihn anfeinden. *Hüsing ist* eben der *beste Kenner* der *verschiedenen Schichten Irans,* und *nur ein solcher,* — nicht Bartholomæ, Geldner, etc., die von Elams und Babylons Kultur nichts wissen — kann erfolgreich arbeiten, das den einzelnen Schichten Entstammende erkennen und erklären.

Zu dem oben erwähnten Wechsel von *m* und *n* am Wortanfange will ich auch aus der deutschen Sprache erwähnen : 1) Matte (« Decke ») : Natte; 2) Matte « geronnene Milch » = span. nata « Rahm » ; 3) Mispel = ital. nespola, franz. nèfle, etc., nach *F. Kluge* « Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache », 1909/10 ; 3. Lieferung (: Leute-zwölf), S. 306/7 und S. 315. Auch den Wandel von *-dla* (alt *-tra*) zu -ald- kann man im Germanischen verfolgen z. B. in *spald, spatl* (angelsächs.) « Speichel » zu mnd. spêdel (Kluge 1909; 3. Lieferung, S. 432 unter « Speichel »), vgl. altnord. *bilda* « Beil » aus + *bidla* zu *bihal* « Beil » aus + bitla, etc. ; *lt* oder *rt* ist nämlich im *Sakischen* Südrusslands und Afghanistans aus *tr* entstanden, vgl. Μιλτια-δης, Φουρτος, ḫšarta. Dem sakischen Wandel von *sp* zu fs oder fsch in äfsag « Hund », afscha « Wasser » u. s. w. entspricht der germanische von *fs-* zu *sp* in Knospe : zu Knopf, Lespe zu Lefze; Kleispe für Kleipse unter *Knospe* bei *Kluge :* Etym. Wörterbuch; 1909; 2. Lieferung, S. 254; ferner Trespe = trefse, S. 464 bei Kluge 1909, 3. Lieferung; raspon = rafson : Kluge, 2. Lief., S. 362 unter *raffen;* räuspern : raupsen : S. 367, Kluge, 3. Lief.; Wespe = wefsa, S. 491 bei Kluge, 1909, 3. Lieferung.

Zu *Prášeks* « Geschichte der Meder und Perser », II. Teil, ist wenig zu sagen : Prášek ist sehr fleissig, macht aber manchmal schlimme Fehler; so bringt er die Erklärung Hüsings von Zarathuschtra als Titel, setzt dann als *ursprünglich Zotrawastra* an

und sagt zwei Zeilen später (S. 122) « die *ursprüngliche* westiran. Form ist uns unbekannt »; dann soll wieder der Awestatext *ostiranischen* Ursprunges sein, etc.; « die Gestalt des Zarathuschtra ist aus der Geschichte zu verweisen » (S. 124), eine solche Äusserung ist angesichts der zuverlässigen Zeugnisse über den Propheten Spitama Zortawastra, der unter *Wištāspa,* dem Vater des Dārajawausch I., lebte, unvorsichtig und falsch; vgl. *Hüsings* « Die iran. Überlieferung... ». Auf S. 146, bei Xerxes' Namen steht persisch *chšasa,* medisch *chšatra* « Herrschaft », was richtig ist, wenn auch *Chšaj-arša* nicht von *chša-tra* kommt. Auf S. 162, bei Artaxerxes, steht aber medisch : *Arta-chšasa,* persisch : *Arta-chšatra,* und die Form 'Αρταξεσσης soll von der medischen Variante abhängen, etc.; dort steckt ein schlimmer Fehler; ebenso ist bei Prášek δαρεικος — trotz der von mir im *Philologus,* 1907, II, S. 182, erwähnten besseren Form δαρικος — noch mit *Dārajawausch* zusammengebracht, als davon abgeleitet.

Das Denkmal von Murgâb schreibt *Prášek* noch immer trotz meiner, Hüsings und Herzfelds (Klio 1908, I) Ausführungen dem *Kyros dem Jüngeren* zu, nicht dem Kyros, dem Vater der Kambyses; daher ist Dārajawausch bei *Prášek* immer noch der Erfinder der altpersischen Keilschrift, und die von mir — nach Jensen und Hüsing — 1907 gegebene Übersetzung von *Bagistan L.* in Orient. Lit.-Ztg., 1906, Okt., Sp. 486, die ich in meine Dissertation aufnahm, noch nicht verwertet.

Hoffentlich bringt der von Prášek in Aussicht gestellte Supplementband diese und andere Fehler bei Seite, so dass jeder Leser dieses Werkes dann im Besitze der wichtigsten Korrekturen ist. Prášeks Fehler, dass er mir die Gleichsetzung von *Persepolis* (= Partipora) mit *Parsagadæ* zuschreibt, was ich in *Philol. Novit.,* 1907, I, S. 6, 7, nie gesagt habe, die Verschreibungen *Pučija* statt *Putija, Widrang* (statt Widarnag, was natürlich ein persischer Name ist), Humavarka, etc., stören sehr.

LESEFRÜCHTE[1]

VON

FR.-W. VON BISSING

23. *Die eingelegten Hieroglyphen im Grab der Nefermat zu Medum.* — Petrie, *Medum,* S. 24, sagt : « The decoration of Nefermat's tomb differs entirely from that of Rahotep. The characters and figures of the whole of this tomb, and of Atets, are incised in the stone, and filled up with coloured pastes, level with the surface; this system of colouring was a special device of Nefermat's own. He particularly states (on Pl. XXIV) that he made this to his gods in his unspoilable writing. The sculpture is all hollowed out, with the edges undercut, so that the coloured pastes with which it is filled should key in. Over wide surfaces special means were adopted.

1. Vergl. *Recueil de Travaux,* XXIX, S. 183; XXX, S. 177, und XXXII, S. 45.

The area was divided into a member of deeper cells in the bottom, divided by cross ridges, of about a third of the height of the whole hollow. Holes were than drilled diagonally beneath these ridges, so as to meet and form bent tunnels for complete loops of the paste to hold in. The details of figures, such as the wig and face, were often cut to different depths, partly to hold the material better, partly as a guide to the artist in paste, to show where his internal outlines were to come. Very narrow lines are simply grand out in a V or U form, and filled up. Details of different colour, such as features, or feathering on a bird, are made by cutting outlines in the base paste, and filling them up with a different colour. A base of cheeper colour was often used, and a facing of more valuable paste was incorporated with it. » Petrie hat seine genaue Beschreibung leider von keiner Zeichnung begleitet. Die einzige bisher gegebene Abbildung findet sich bei Villiers Stuart, *Nile Gleanings,* Taf. zu S. 33. Sie ist aber keineswegs genügend; ich habe zwei Mal Medum besucht; die Photographieen der Grabfront sind aber für eine Wiedergabe nicht scharf genug ausgefallen. So gewinnt eine Detailskizze wert, die 1896 Hans Dragendorff bei einem gemeinsamen Besuch

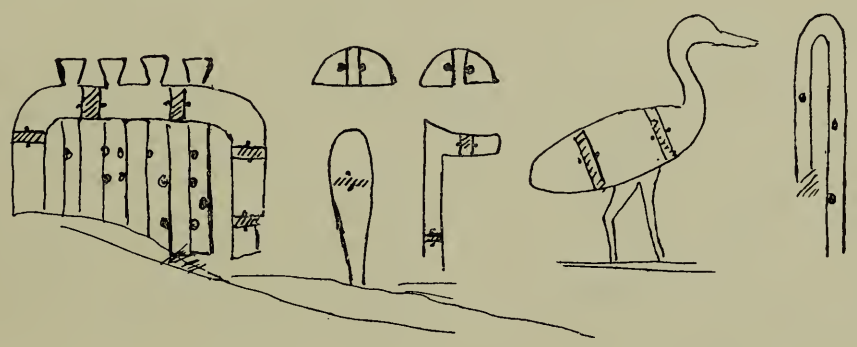

von der einen Inschrift gemacht hat. Wir haben uns dazu notiert : « Die Einlagen der Hieroglyphen wurden teilweise mittels Stiften am Grunde befestigt (die dafür eingetieften Löcher sind in der Zeichnung mit O bezeichnet) oder wohl mittels eingelassener Drähte, ähnlich wie die Kacheln der Stufenpyramide, durch die Kalksteinstege « durchgenäht » (in der Zeichnung sind diese kleinen Kanäle mit Schraffierung wiedergegeben). Als Einlagen dienten wohl Fayencestücke oder unglasierte Pasten. »

Die Technik hat sich lange in Ägypten gehalten : an den Reliefs und Inschriften des Tempels Ramesses III zu Medinet-Habu kann man noch die Spuren in diesem Fall meist einfach eingedrückter Farbfüllungen sehen. Es wäre eine dankbare Aufgabe für die Beamten eines der wissenschaftlichen archäologischen Institute in Kairo, was von den Front des Nefermat-Grabs noch übrig ist, genau aufzunehmen.

24. *Ägyptische Diademe.* — In der *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* 1908, 30 ff., hat Bœser eine vortreffliche Wiederherstellung — besser Reinigung — des schönen Diadems König Intefs in der Leidener Sammlung gegeben. Mir scheint ein Hinweis nachzutragen auf ein fast genaues Gegenstück, das de Morgan in Daschur fand (*Dahchour,* 1894, Taf. 38 G). Wie das Leidener besteht das Kairenser Diadem

aus Silber, wird hinten durch zwei gegenständige, verschlungene Lotosblüten geschlossen. Der Reif zeigt abwechselnd breite und schmale, heute leere Felder. Nach de Morgans Worten (a. a. O., S. 112) : « Le diadème comportait comme ornements latéraux de petits carrés de pierre espacés régulièrement » müssen wir die Felder des Kairenser Diadems, also auch des Leidener, mit Halbedelsteineinlagen füllen. Es bestätigt sich also durchaus, dass die kleinen Perlen und tropfenförmigen Anhänger von Bœser mit Recht entfernt sind : schon die schmutzig gelbe und trübblaue Farbe der Perlen macht ihren saitischen Ursprung wahrscheinlich.

Auch das Daschur-Diadem hatte ehemals eine Schleife an dem Blumenknoten : wir lesen bei de Morgan : « Les deux extrémités qui retombaient étaient réduites en poussières par l'oxydation. » Endlich glaube ich auch den Uræus des Diadems der Nubhotep nachweisen zu können : er ist a. a. O., Taf. 38 F, abgebildet, wurde auf der Stirn der Mumie, das Diadem « sur le crâne » gefunden. Mittels eines *silbernen* Zapfens war er auf dem *silbernen* Diadem angebracht. So erweisen sich das Intef- und das Nubhotep-Diadem als völlig gleichartig.

Es scheint, als ob Diademe dieser Art regelmässig aus Silber, bekanntlich einem in älterer Zeit im Nilland eher seltenen Material, bestanden. Die Prinzessin Nofrit der Gruppe von Medum trägt ein ähnliches silbernes Diadem; auf dem Sarkophag des mittleren Reichs in Kairo 28037 steht bei einem Diadem dieser Art 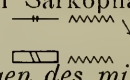 . In beiden Fällen fehlt der Uræus. Steindorff bereits hat in *den Särgen des mittleren Reichs,* II, S. 38, Taf. II, wo ein silbernes (weisses), Stirnband mit blauen und graugrünen (*sic*) Einlagen abgebildet ist — an der Schleife ist die Carneolplatte rot gegeben — auf das Intef-Diadem hingewiesen. Auch hier fehlt der Uræus. Die Beischrif lautet 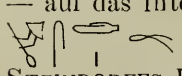 mit den Varianten 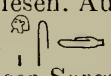 und 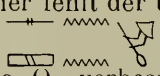 (wie man nun nach Lacau, Steindorffs Lesung des Kairenser Sargs, a. a. O., verbessern muss).

25. *Zum Goldschmuck aus Tell-Basta* (*Musée égyptien,* II, Taf. LIII). — Im ägyptischen Museum zu Leiden befinden sich vier Goldknöpfe, die auf der hohlen Unterseite eine kurze Röhre haben. Sie sind abgebildet in Leemans, *Monuments de Leyde,* II, Taf. XXXIV, 53 a, b, 55. Sie gehören Paarweise zusammen, stammen aus der Sammlung Anastasi. In Grösse und Ornamentik, — Rosetten in der Mitte und einem Perlband am Rand, — gleichen diese Leidener Knöpfe fast bis ins Einzelne den jüngst mit dem Fund von Tell-Bast ins Museum von Kairo gekommenen. Ihre Verwendung bleibt auch jetzt noch zweifelhaft : als « ornements de chevelure » erklärt sie diese Leidener Beschreibung, « si leur vraie destination n'a pas été d'unir les bouts d'un manteau ». Als Ohrschmuck fasst sie C.-C. Edgar, der glückliche Berger des Schatzes, wobei er wohl an Ohrringe denkt, wie etwa die der « weissen Königin » (Petrie, *Six Temples,* Taf. VI, 3-4; von Bissing, *Einführung in die ägyptischen Kunst,* Taf. XIII; Borchardt, *Kunstwerke aus dem Museum in Kairo,* Taf. 12). Ich neige zu dieser Ansicht, wenn auch die Art der Befestigung am Ohr zweifelhaft bleibt. Es wäre ja denkbar dass man die Röhre durch das Ohr gesteckt hat und dass ihre spiralförmig gewundene Oberfläche eben den Zweck haben sollte, dem Ohrschmuck festeren Halt zu geben.

Unwillkürlich wird man an die goldenen Knöpfe der mykenischen Schachtgräber erinnert und vor der Entdeckung des Silberfunds von Tell-Basta haben Einzelne die Leidener Knöpfe für mykenisch gehalten : schon damals konnte dem entgegen gehalten werden, dass kein mykenisches Exemplar (SCHLIEMANN, *Mykenæ,* S. 302 ff.) den ägyptischen genau entsprach und ausserden die Knöpfe in den wenigen mykenischen Schachtgräbern zu hunderten, in den ägyptischen ganz selten und stets Paar-Weise gefunden werden[1]. Die Verwendung äusserlich so ähnlicher Geräte muss also in Ägypten und Mykene eine ganz verschiedene gewesen sein.

26. *Zur Darstellung des Bohrers* (*Musée égyptien,* III, Taf. XXII). — Eine der auffallendsten Eigenschaften des Bohrers, den die Ägypter auf dem von Quibell so schön herausgegebenen Relief, *Musée égyptien,* III, Taf. XXII, zur Herstellung der Steingefässe benutzen, finde ich darin, dass er aus zwei zusammengebundenen Teilen besteht : an den grossen obern Teil, an dem die Handhabe sich befindet und der unten spitzig zugeht, ist ein kleineres, oben spitziges Stück Holz gebunden, das unten in die bekannte Gabel zur Aufnahme des Bohrquartzes endigt. Wozu diese Anordnung, die das ganze Werkzeug nur schwächen konnte und dabei eine sehr viel sorgfältigere Arbeit der Enden der zwei Stücke verlangte? Ich kann mir nur den einen Grund denken, dass der untere Teil zum Auswechseln vorgerichtet werden sollte, wie bei den ägyptischen Werkzeugen aus Holz mit Metallspitze (z. B. PETRIE, *Medum Frontispiece,* fig. 14, 16). Nun hat Borchardt, *Ägyptischen Zeitschrift,* 1897, S. 107, zwei verschiedene Arten von Bohrern auf Grund der Bohrspuren an den erhaltenen Steingefässen nachgewiesen und *Kairo Katalog der Steingefässe,* S. 1 ff., habe ich die Vermutung ausgesprochen, dass beide Arten sich nur in der Spitze unterschieden, da in den Darstellungen (die die Spitze im Gefäss bei der Arbeit verbergen) nur eine Bohrerform erkennen liessen. Das Relief aus Saqqara scheint mir diese Auffassung zu bestätigen : der Griff und der obere Teil blieb stets der gleiche, der untere Teil konnte, seit der Röhrenbohrer entdeckt war, je nach Bedarf ausgewechselt werden. Denn z. B. bei der Herstellung flacher Schalen war die durchgehende Verwendung der Röhrenbohrers unpraktisch.

NOTES SUR L'ISTHME DE SUEZ

PAR

JEAN CLÉDAT

II. — *Le Djebel Maryam*

La région située au sud-est du lac Timsah est connue sous le nom de *El-Garieh* جاريه. Ce nom désignait également un petit campement de tribus bédouines qui s'y étaient installées et habitaient encore ces lieux il y a à peine quelques années. Tout ce pays bas, marécageux, à peine rompu par quelques bancs de sable, est dominé dans sa

1. Vergl. jetzt auch Th.-M. DAVIS, *The Tomb of Siphthah,* S. 35 ff. Auf der zugehörigen Tafel fälschlich als « Ceremonial Wig Ornaments » bezeichnet.

partie nord-est par un plateau sablonneux, recouvert à sa partie supérieure d'un banc de calcaire; ce plateau porte le nom de *Garieh Maryam* ou bien *Garet Maryam* جارت; ce nom de Maryam a été donné en souvenir, suivant une tradition, du passage en ce lieu de Marie la prophétesse, sœur de Moïse.

Le pays d'El-Garieh (fig. 1) a, comme limite, au nord le lac Timsah, à l'ouest les marais de *Néficheh* et d'*El-Badarieh*, où l'on trouve encore dans la partie sud des traces de l'ancien canal dit des Pharaons; celui-ci traversait ensuite la vallée de *Toussoum* qui borne au sud le pays d'El-Garieh. C'est au sud-ouest de cette vallée, à l'ouest du canal d'eau douce et de la ligne de chemin de fer, près d'un campement, que se trouvent sur un mamelon sablonneux, jonché de cailloux roulés, les restes d'un monument dont les quelques débris recouvrent le sommet. C'est à ce même point de l'isthme que les membres de l'Expédition française ont placé le *Sérapéum* de l'*Itinéraire d'Antonin* et ont vu dans ces quelques blocs de grès et granit les restes d'une rotonde de quinze ou vingt pieds de diamètre[1]. Depuis, ces débris sont devenus, je ne sais pourquoi, les restes d'un monument persépolitain, bien qu'il ait été trouvé, à ma connaissance, aucune trace d'écriture sur ces pierres[2].

A signaler encore au nord du plateau de Toussoum, sur les bords du canal maritime et à l'extrémité sud des dernières lagunes du lac Timsah, le tombeau du cheikh Henedik[3], qui domine de sa coupole la région environnante et attire, de très loin, l'œil du spectateur par l'éclat brillant de son revêtement à la chaux. Cette construction n'offre rien de remarquable en elle-même, mais elle pourrait bien cacher l'emplacement d'un édifice plus ancien. Le lieu, toutefois, est très vénéré, et, chaque année, une très grande fête attire une foule considérable d'Arabes qui y viennent en pèlerinage. La fête a lieu au mois de juillet; elle commence le vendredi de la pleine lune pour se terminer huit jours après. Si, parmi les pèlerins qui y viennent, les uns n'y disent que des prières, d'autres demandent au saint la guérison d'une maladie, et les femmes une maternité qui se fait trop attendre.

Enfin, le Garieh est limité à l'est par le *djebel Dâb* ou plateau des Hyènes, où se voient encore les ruines nombreuses d'anciens fours à chaux[4].

Le djebel Maryam, qui fait le sujet de cet article, est situé exactement sur la rive ouest du canal entre les kilomètres 82 et 83 du tracé. Par ses ruines qui l'entourent, il est certainement, pour l'archéologue, le point le plus important et le plus intéressant de la région. A l'est, nous rencontrons encore trois autres sites antiques, placés presque exactement sur la même ligne; ils s'échelonnent à peu près à égales distances les uns des autres sur une étendue de trois à quatre kilomètres, suivant une direction

1. Le Père, *Mémoire sur le canal des Deux-Mers*, dans *Description de l'Égypte*, édition Panckoucke, vol. XI, p. 74, 306; cf. Devilliers, *Description des Antiquités de l'Isthme de Soueys*, ibid., vol. V, p. 150. C'est à tort que le P. Barnabé Meistermann (*Guide du Nil au Jourdain*, 1909, p. 19) rapporte cette identification aux ingénieurs de la Compagnie du Canal. Dans une visite que je fis le 12 mai 1908, je remarquai qu'un morceau de granit mouluré avait été enlevé.

2. Je reviendrai, dans un chapitre spécial, sur la question des monuments persépolitains.

3. Naville place par erreur, dans la carte qu'il donne de cette région, le cheikh Henedik à l'est du canal maritime (*The Store-City of Pithom*).

4. Cette carrière de pierre à chaux a été découverte en 1862 (*Journal de l'Isthme de Suez*, 1862, 1er mars, p. 66, col. 2).

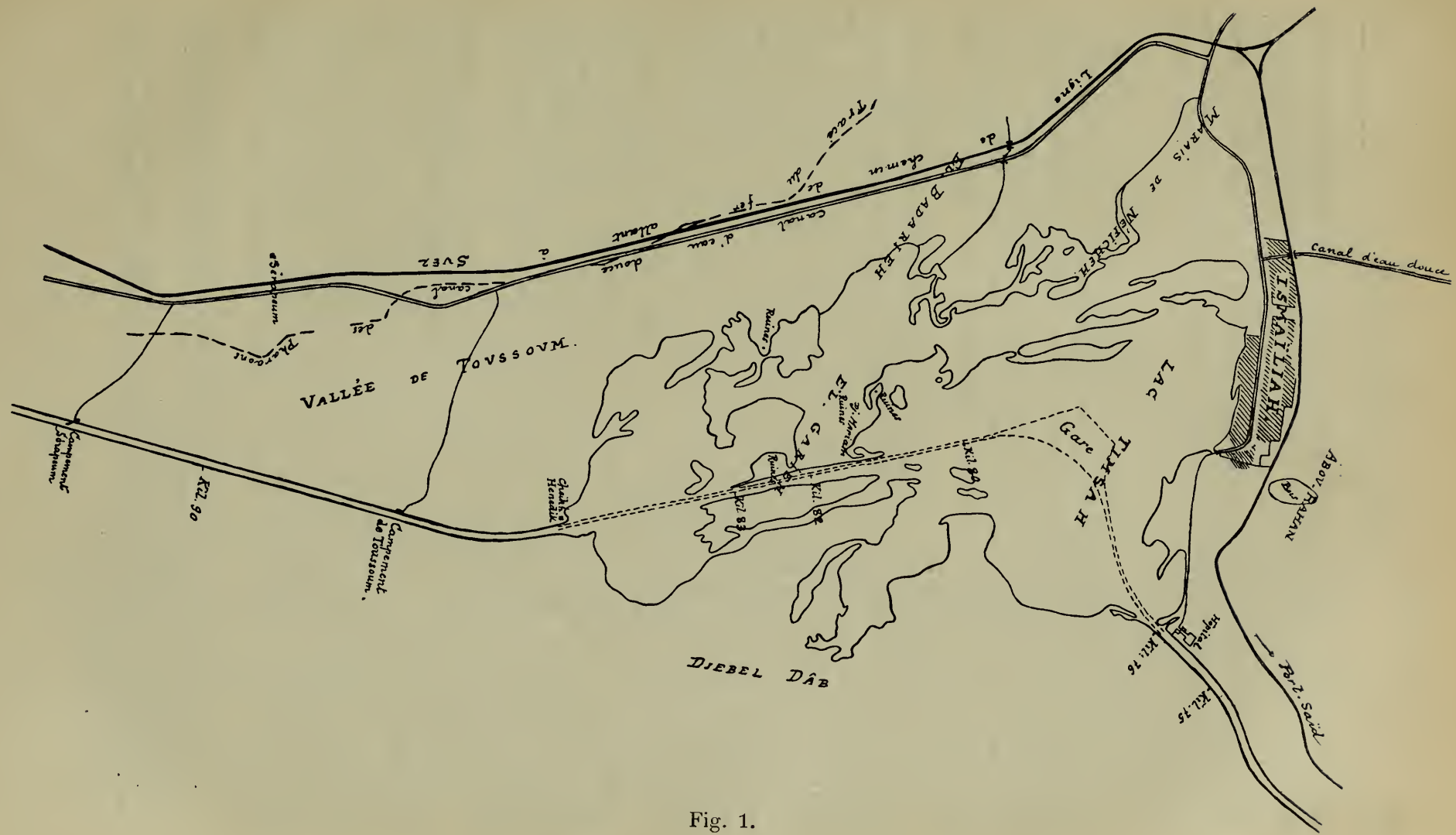
Canal d'eau douce
ISMAÏLIAH
Port Said
Abou Rahan
Gare
LAC TIMSAH
Marais de Nefiché
Ligne de chemin de fer
Canal d'eau douce
Canal
Canal
Canal
Plantations
Plantations
Ruines
Ruines
Ruines

nord-est, sud-ouest. Ces tells, chez les Arabes, ne portent aucune désignation spéciale, sauf pour le site le plus méridional, qui m'avait été désigné, en 1900, sous le nom de *djebel Daoud*. Je dois dire que, dans mes nouvelles informations, je n'ai pu avoir une nouvelle confirmation de ce nom. Ce site et le suivant, en allant vers le nord, n'offrent à l'œil aucun intérêt; à moitié ensevelis dans le marais, ils ne sont reconnaissables que par la nature du sol et surtout par les fragments de calcaire, granit, et poteries que l'on rencontre à la surface.

Le troisième point est situé dans une sorte de presqu'île, au fond du lac Timsah et au nord-ouest du djebel Maryam. D'après mes informations, on a recueilli sur ce lieu divers objets de bronze et surtout des monnaies, appartenant pour la plupart à l'époque des Ptolémées; quelques fouilles ont été opérées pendant les travaux du percement du canal; mais j'ai lieu de supposer qu'elles furent peu productives. Toutefois, le site paraît avoir eu une certaine importance et eût mérité, alors qu'il en était temps encore, d'être étudié sérieusement[1].

Enfin, un quatrième site antique se trouve immédiatement au sud du djebel Maryam : c'est le plus important et aussi le plus vaste du groupe. Les Arabes le désignent par le nom de *Géziret-el-Kefri*, « l'île des Idoles ». A proprement parler, ce n'est pas une île, puisqu'elle est rattachée au djebel Maryam, dans sa partie nord-est, par une langue de terre, étroite et basse, submergée à l'époque des inondations. Toute la partie est du site a disparu dans les travaux du percement du canal, dont le tracé passait exactement sur ce point. La partie existante, actuellement, mesure 175 mètres du nord au sud et 75 mètres de l'est à l'ouest. Sa plus grande élévation au-dessus du niveau du canal est de 5^{m} 39. (Voir le plan, fig. 2[2].)

A plusieurs reprises, ces ruines avaient attiré l'attention des voyageurs; mais, à côté de ceux-ci, il y eut d'autres personnes qui, dans un but plus lucratif que scientifique, n'hésitèrent pas à piller et à saccager les monuments existants encore et à détruire ce qu'ils ne pouvaient emporter. Néanmoins, grâce à quelques témoignages et aussi à quelques notes recueillies à ce moment, l'on peut se faire une idée de l'importance des lieux et de la valeur des documents disparus.

La première communication sur le djebel Maryam est due à M. Guiter et fut faite à la Société artistique[3]. Dans cette étude où l'auteur s'étend longuement sur une identification possible du site avec *Baal-Tsephon,* il nous parle, — moins longuement, il est vrai, mais ce qui est plus intéressant pour nous, — de ce qu'il a vu et découvert. L'intérêt archéologique de cette partie m'autorise à reproduire textuellement le passage de ce travail : « Le 5 octobre dernier (1861), en cherchant à lier sur ma planchette le lac Timsah aux lacs Amers, je vis, à 4 kilomètres au nord-ouest de Toussoum et sur un vaste plateau dominé par le djebel Mariam, des débris de poteries

1. Le Dr H. Couvidou (*Itinéraire du Canal de Suez*, 1876, p. 126) avait déjà attiré l'attention sur ce point.

2. Le plan en a été relevé, sur ma demande, par les ingénieurs de la Compagnie, au moment des travaux de fouilles entrepris par la Compagnie du Canal de Suez.

3. Dans mon précédent article sur *Kantarah*, j'ai montré ce qu'avaient été cette Société artistique ainsi que M. Guiter. Je dois ajouter que M. Guiter fut le fondateur de cette Société (A. Guiter, *Lettres et Notices sur l'Isthme de Suez*, Alexandrie, 1868, p. 25).

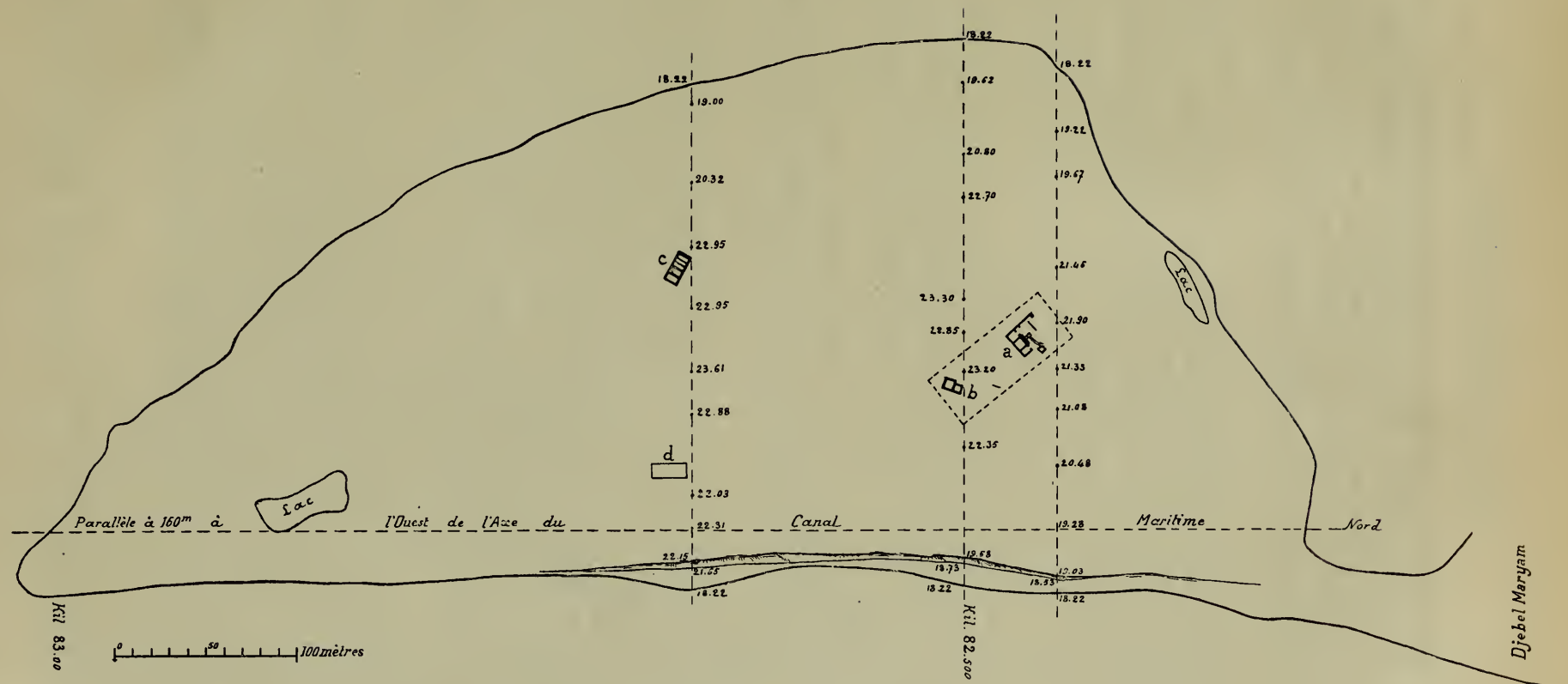
Parallèle à 160m à l'Ouest de l'Axe du Canal Maritime Nord
Lac
Lac
Kil 83.00
Kil. 82.500
Djebel Maryam
0 50 100 mètres
a
b
c
d
18.22
19.00
20.32
22.95
22.95
23.61
22.88
22.03
22.31
22.15
21.05
18.22
19.62
20.80
22.70
23.30
22.85
23.20
22.35
19.68
19.73
18.22
19.22
19.67
21.46
21.90
21.33
21.08
20.48
19.28
19.33
18.22

Fig. 2.

antiques, des briques et des ossements humains. Nul doute qu'il a existé en ce lieu une ville considérable dont la superficie peut être évaluée à 60 hectares environ. Parmi les nombreux vestiges qui gisent sur le sol, je remarquai une pierre blanchâtre de la nature du tuf, dure, ayant 44 centimètres de longueur sur 20 de largeur et de hauteur, sur laquelle sont des caractères hiéroglyphiques gravés en relief (quelques-uns sont frustes).

» Pour ne pas laisser plus longtemps cette pierre livrée à toutes les intempéries et à des personnes qui font malheureusement trop souvent un commerce des produits archéologiques et autres, je la fis transporter à El-Guisr. L'examen que j'ai fait de ce monolithe me porte à croire qu'il a appartenu à un tableau astronomique ou à un calendrier. Je penche pour cette dernière hypothèse.

» J'ai souvent regretté de ne pas avoir trouvé cette pierre dans un parfait état de conservation.

» Selon moi, les trois derniers mois manquent[1]. »

Quelques années plus tard, le 17 février 1866, M. Guiter adresse une lettre à l'un de ses amis, dans laquelle il ajoute quelques nouveaux renseignements sur le même sujet :

« Pour clore, j'arrive aux ruines du djebel Mariam, que j'ai dites appartenir à l'ancienne Thaubaste.

» A trois kilomètres sud-est de la ville d'Ismaïlia et sur le bord du lac Timsah, est un vaste plateau de forme elliptique, recouvert de silicates (situé à 15 mètres 70 centimètres au-dessus du niveau de la mer). A ses pieds, sont des ruines qui occupent une vaste étendue.

» Les traces de l'incendie sont visibles sur tous les points; on ne fait pas une fouille sans rencontrer des bancs de cendres et de charbon, souvent même des ossements humains. Le sol ancien est à 3 ou 4 mètres plus bas que celui d'aujourd'hui, ce sol est jonché de débris antiques; on y a trouvé des urnes, des amphores, des médailles grecques et romaines, des fragments de mosaïque et de statues, des massifs même dont les Romains formaient le sol de leurs habitations. Le morceau antique qui m'a paru être le plus intéressant est une figurine dont l'estampage en plâtre, moulé par moi, a été soumis au savant archéologue égyptien, M. Mariette, par M. Chancel, administrateur de la Compagnie. Cette pièce est de l'époque chrétienne et prouve qu'alors l'isthme était encore peuplé.

» Si les médailles romaines, les mosaïques, les conduites en plomb, les réservoirs et leurs enduits assez bien conservés sur certains points accusent que les Romains ont occupé cette localité, les inscriptions hiéroglyphiques appartenant, je pense, à des monuments funéraires trouvés il y a deux ans au djebel Mariam, à une très grande profondeur, attestent bien certainement qu'il y a là aussi une ville égyptienne, dont le nom s'est perdu avec le temps. Mais les dernières découvertes ne laissent aucun doute sur l'origine romaine, et tout porte à croire qu'il faut reporter aux premiers siècles de notre ère chrétienne l'existence de ces vestiges[2]. »

1. Journal *L'Isthme de Suez*, 1er mars 1862, p. 74-75.
2. A. Guiter, *Lettres*, etc., p. 49.

C'est peut-être vers la même époque, mais sans date précise, que M. Guiter, dans une de ses lettres, reparle du djebel Maryam et ajoute ces quelques notes : « Nul doute qu'il a existé en ce lieu une ville considérable, dont la superficie peut être évaluée à 60 hectares, y compris une certaine étendue de terrain qui paraît être l'ancienne Nécropole..... Les médailles grecques et romaines, l'urne en marbre, et les lampes qui vous ont été remises, ont été trouvées au pied du djebel Mariam et à Bubastis, aujourd'hui Zagazig[1]. »

M. Guiter avait, nous dit-il, dressé un plan de l'état des lieux. Il est fort regrettable pour nous que ce relevé soit perdu. Peut-être, dans ce plan, avait-il donné des indications plus exactes, et particulièrement sur l'emplacement de la Nécropole, qu'il ne précise pas davantage dans sa lettre qu'il adresse *à MM. les membres de la Société agricole, scientifique et littéraire du département des Pyrénées-Orientales*. C'est peut-être à cette Société que l'on aurait quelques chances de retrouver ces papiers et avec eux les antiquités qu'ils signalent comme ayant été adressées à cette société.

En 1867, la Compagnie du Canal prenait part à l'Exposition universelle; elle avait, parmi les nombreux monuments exposés, formé une section spéciale pour l'archéologie dont toutes les pièces avaient été prêtées par le docteur Companyo fils, médecin de la Compagnie du Canal, et qui offrit ensuite sa collection au Muséum d'histoire naturelle de la ville de Perpignan, où elle est encore aujourd'hui. La plupart de ces antiquités provenaient de l'isthme de Suez et beaucoup d'entre elles du djebel Maryam. Je dois à l'obligeance de M. E. Combe, actuellement conservateur du Muséum, de pouvoir ajouter quelques notes supplémentaires à la brève et trop sèche nomenclature du catalogue qui en avait été alors dressé[2]. Je lui adresse ici mes remerciements bien sincères pour tous les renseignements qu'il m'a donnés avec tant d'amabilité et aussi pour les superbes photographies qu'il m'a fait prendre de ces monuments. Voici les principaux objets qui composent cette collection et proviennent du lieu que j'étudie :

1° Le plus important de la série est mentionné dans le catalogue sous le n° 10; c'est un petit monument persépolitain, dont je n'ai pu avoir, malheureusement, ni reproduction, ni indication. Serait-il perdu? Ce serait fort regrettable, car les monuments de cette nature sont rares en Égypte, et il serait heureux de pouvoir le retrouver.

2° Terre cuite. N° 233 du Muséum. Fragment. Buste du dieu Sérapis, coiffé du calathos; la figure du dieu est tournée à droite. Haut., 0m 055.

3° Terre cuite. N° 234 du Muséum. Sur un siège rectangulaire à dossier, est assise une jeune femme donnant le sein à un enfant. La mère incline la tête légèrement à droite; elle est vêtue d'un grand manteau qui descend jusqu'au pied. De son corps on ne voit que le sein gauche qu'elle presse de la main gauche pour faire boire l'enfant. Ce motif gracieux rappelle les statuettes d'Isis allaitant son fils Horus. Les traits du visage de la femme sont indistincts, la tête de l'enfant manque, l'ensemble du monument même est assez fruste. La partie gauche, particulièrement, paraît avoir le plus souffert. Haut., 0m 075.

1. A. Guiter, *Lettres*, etc., p. 28-29.
2. *Exposition de la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez*. Catalogue suivi d'une notice sur les travaux et annexes explicatives. Paris, 1867, p. 4-5.

4° Terre cuite. N° 235 du Muséum. Fragment. Manche de lampe, de forme triangulaire. Sur la face supérieure, est figuré en relief le buste de Sérapis, posé sur un feuillage d'acanthe. Le dieu est coiffé du calathos. Haut., 0m 06.

5° Terre cuite. N° 236 du Muséum. Fragment. Figure d'aphrodite accroupie et nue. Les deux bras sont allongés le long du corps et repliés vers le bas-ventre. La déesse a les cheveux ondulés et ramenés en chignon au sommet de la tête. Elle ne porte aucun ornement. Les jambes manquent. Haut., 0m 06.

Terre cuite. N° 237 du Muséum. Fragment. Sur une sorte d'édicule de forme rectangulaire, la déesse Isis est appuyée. Sa chevelure, séparée en deux au milieu du front, retombe de chaque côté de la tête en triples tresses. Le torse est nu. Le bras droit est replié en avant de la poitrine, et la main qui serre le sein droit retient en même temps un bout d'étoffe qui passe sur l'épaule droite sans voiler l'autre sein. Sur la tête elle porte la double plume et le disque solaire. La statuette est brisée au-dessous du bras replié; le bras gauche est complètement perdu. Haut., 0m 05.

Le catalogue de l'Exposition mentionne encore une série d'objets provenant du djebel Maryam, qui ne paraissent offrir qu'un médiocre intérêt; pour la plupart, ce sont des vases en terre, l'un d'eux, cependant, mérite une mention : c'est un beau petit vase à onguent en porphyre poli, de 0m 065 de hauteur. Il porte le n° 250 du Muséum.

C'est vers cette même époque qu'un ingénieur de la Compagnie du Canal, à qui l'on doit une carte de l'isthme de Suez, M. Lecocq de la Frémondière, en faisant ses relevés topographiques, recueillait également sur son passage quelques antiquités. Malheureusement, il n'eut pas le soin de les conserver. Je n'arrivai que pour recueillir l'une des dernières pièces qui composaient sa collection. C'est un fragment de plat en poterie jaune, de terre assez fine. Il porte au revers et sur le bord une empreinte en creux, enfermée dans un cadre rectangulaire, reproduite ci-contre, figure 3. Elle mesure 0m 054 de longueur et 0m 027 de hauteur.

Fig. 3.

Au commencement de l'année 1904, malgré tous les travaux exécutés pour le percement du canal, ou bien par les nombreux fouilleurs, amateurs d'antiquités, M. le prince d'Arenberg fit, sur ce point, une nouvelle tentative de recherches plus méthodique et plus scientifique qu'elles ne l'avaient été jusqu'à ce jour. Malheureusement, cette exploration arrivait beaucoup trop tard, et il était peu probable, sauf une circonstance et toute de hasard, d'espérer quelques pièces importantes. La fouille, qui dura une quinzaine de jours seulement, suffit à démontrer amplement l'inutilité

de poursuivre une tâche aussi ingrate. Je dois ajouter pourtant que, si le résultat de ces travaux fut médiocre, ce fut là le point de départ des recherches archéologiques entreprises actuellement par le Conseil d'administration du Canal dans l'isthme de Suez.

Les travaux que je dirigeai moi-même pendant quelques jours portèrent sur trois points différents, indiqués par les lettres *a, b, c,* du plan général joint à ce rapport (fig. 2).

En *a*, ont été mises à jour les ruines de thermes romains (fig. 4). De ce monument il ne reste que peu de choses : quelques pans de murs écroulés, dont la hauteur ne dépasse pas $1^m 50$. En outre, sur plusieurs points l'on remarque des traces manifestes de remaniements d'époque byzantine très probablement, car la fouille n'a apporté aucun document postérieur à cette civilisation. La plus grande partie, indiquée en noir, est construite en pierre calcaire blanc, à grain fin; les pierres sont irrégulières de dimensions, mais fort bien appareillées; actuellement elles sont revêtues d'un enduit paraissant être de basse époque. Les autres parties, marquées par des hachures, sont en briques cuites, de $0^m 28 \times 0^m 12 \times 0^m 07$, et portent un revêtement de plâtre. Le dallage, dont les traces sont nombreuses encore, est de $0^m 50$ d'épaisseur; il est fait de moellons revêtus d'un très épais ciment composé de cailloux, plâtre et briques cuites pilées. Au-dessous des murs et servant de soubassement à l'édifice, les assises sont en briques crues, d'assez grandes dimensions. Cette partie n'est formée que de quelques assises, plus ou moins élevées selon les ondulations du terrain. En somme, et comme cela se voit pour les constructions égyptiennes, l'architecte ne s'est nullement occupé d'aplanir le terrain. Je tiens à faire remarquer ce mode de construction, car, dans d'autres thermes de même époque que j'ai déblayés pendant les printemps de 1909 et 1910, à Mahemdiah, à l'est de Péluse, j'ai observé, au contraire, que le sol avait été soigneusement nivelé.

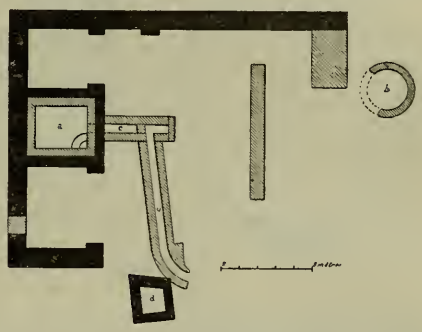

Fig. 4.

Au point *a* du plan détaillé, nous avons une petite piscine rectangulaire de $2^m 80 \times 2^m 30$, avec une profondeur actuelle de $1^m 13$. On y descendait à l'aide de deux marches construites en quart de cercle; elles sont placées dans un angle intérieur de la construction; elles ont : l'inférieure $0^m 44$ de hauteur, l'autre $0^m 48$. Au centre de l'une des faces de la piscine, est un long conduit *c*, servant à l'écoulement des eaux. Son ouverture dans le mur de la piscine est rectangulaire; elle mesure $0^m 50$ de hauteur et $0^m 45$ de largeur. Le canal mesure $0^m 45$ de largeur et $0^m 80$ de hauteur, il était sur monté d'une voûte en berceau, dont on voit les restes dans la partie perpendiculaire à la piscine. A l'extrémité de ce canal, terminé par une courbe, se trouve une petite construction formant un rectangle irrégulier. Enfin, au point *b*, est un puits de $2^m 10$ de diamètre, avec un mur de $0^m 40$, construit en briques cuites; une grande partie de ce mur a été détruite.

En *c* du plan général, l'on a déblayé une construction rectangulaire en briques crues; elle mesure $15^m 85 \times 7^m 80$. Elle formait de petites chambres irrégulières, séparées par des murs épais et de dimensions dissemblables. Aucune trace d'ouverture n'est visible. Je pense que cet édifice servait de magasin ou d'entrepôt de grains. Il est analogue, comme construction, à ceux découverts autrefois par M. Naville à Tell-el-Maskhoutah.

La fouille en *d* n'a donné que les murs d'une construction rectangulaire en briques crues. Aucun objet n'y a été recueilli. Je n'ai pu en connaître la destination.

Il ne me reste plus qu'à décrire les quelques objets qui ont été trouvés pendant la fouille, la plupart proviennent des thermes :

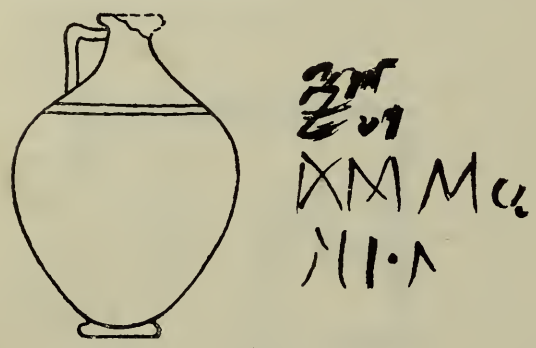

Fig. 5.

1. Œnochoé (fig. 5) en terre cuite jaune clair, portant sur le haut de la panse des marques peintes en rouge. Haut., $0^m 28$.

2. Arrière-train d'un lion accroupi, en calcaire blanc; le salpêtre a fortement endommagé ce morceau de sculpture. Époque romaine. Long., $0^m 38$.

3. Anse d'amphore. Terre rougeâtre et brune à l'intérieur. La terre est fortement rongée à la surface. Deux lettres sont enfermées dans un rectangle de $0^m 023 \times 0^m 016$:

MP

4. Anse d'amphore. Terre grise à l'extérieur, rouge à l'intérieur; le sceau ovale est brisé du côté gauche; hauteur, $0^m 011$:

[A]CKΛHΠI	[Ἄ]σκληπι
AΔOY	ἀδοῦ.

5. Anse d'amphore. Terre rose. Lettres fines et soignées, mais un peu effacées par l'usure. L'empreinte est dans un rectangle de $0^m 034 \times 0^m 014$:

EΠIAPMOCIΔA	Ἐπὶ Ἁρμοσίδα
KAPNEIOC	καρνεῖος.

6. Monnaie d'argent au nom de Néron.

7. Trois monnaies de bronze au nom des empereurs Hadrien, Aurélien et Carinus César.

LES INTAILLES DE L'ÉLAM

PAR

MAURICE PÉZARD

Ce sont les fouilles de la mission de Morgan à Suse qui ont révélé la civilisation *élamite* ou *anzanite,* tandis que les beaux travaux de V. Scheil nous faisaient connaître les éléments du langage parlé par les peuples de l'Élam.

Mais, parmi les documents découverts, il n'en est point d'incontestablement élamites antérieurs à *Karibou-Ša-Šušinak,* c'est-à-dire à 2.500 ans environ av. J.-C., et à cette époque, la civilisation anzanite n'est pas sensiblement différente de celle de la Chaldée.

Cette étude tend à montrer que nous avons des documents se rattachant à la civilisation primitive de l'Élam, à une époque où ce pays, encore indépendant, avait toute son originalité. Ces témoignages sont constitués, d'après moi, par un grand nombre de cachets plats et de cylindres dont le répertoire figuré est analogue, ou même identique parfois, à celui de la *céramique peinte* des couches profondes de la région susienne[1]. Tout revient donc à démontrer cette analogie; du même coup, la céramique que l'on désignait sous l'épithète de *proto-élamite* devient identifiée; elle est la manifestation la plus antique de la civilisation *élamite.*

Les intailles encore inédites, qui font l'objet de ce travail, manifestent les principaux types provenant des fouilles de 1907-1908, intailles dont M. de Morgan m'a fait l'honneur de me confier l'étude. Les *Mémoires de la Délégation*[2] en ont déjà publié un certain nombre d'analogues que je rattache à la même origine et que je rappellerai en temps utile. Toutes ces intailles, sauf quelques-unes datées en limite inférieure par les documents qui les avoisinent, sont disséminées au hasard dans le *tell* de Suse, dit de l'*Acropole,* mais leur nombre va en diminuant à mesure que l'on s'éloigne des niveaux les plus anciens; beaucoup sont antérieures sans doute à Sargon l'Ancien et appartiennent aux temps où la civilisation de l'Élam était indépendante[3].

Ainsi qu'il résulte des travaux de V. Scheil et de J. de Morgan[4] la religion de ce pays était essentiellement *naturiste,* tandis que celle des Accadiens, qui devait influencer toute la Chaldée et l'Élam dans la suite, était avant tout astrale.

Aussi le répertoire figuré de l'Élam avant la conquête, est-il tout à fait différent de celui des peuples voisins; que nous l'envisagions sur la céramique peinte ou sur les

1. Nous rappelons que cette céramique se manifeste à deux niveaux correspondant à deux âges d'une même civilisation : 1° l'une, la plus ancienne et la plus achevée, est la suite de l'époque énéolithique; 2° l'autre, située à Suse dix mètres plus haut, est la décadence de la précédente, elle serait, d'après moi, antérieure à Sargon l'Ancien. C'est à elle que se rapporteraient les principaux vases trouvés par J.-E. Gautier à Tépé-Moussian (*D. S. P.*, VIII).

2. Ils sont désignés par l'abréviation *D. S. P.*

3. Je ne fais point intervenir ici les *Sumériens* primitifs, dont aucun document certain ne nous est parvenu; d'ailleurs, il convient, dans l'état des choses, d'adopter, à l'égard de la question sumérienne en général, la plus grande réserve.

4. V. SCHEIL, *D. S. P. : Textes élamites-anzanites;* J. DE MORGAN, *Les Premières Civilisations.*

cachets, il apparaît comme naturiste, présente peu de scènes se rattachant au culte et encore ces dernières sont-elles toujours liées à l'adoration des forces de la Nature; les astres n'y jouent qu'un rôle accessoire.

D'ailleurs cette civilisation naturiste des vases peints, qui est celle de l'Élam d'après moi, n'a point été sans avoir sur la civilisation suméro-accadienne et par elle sur l'Assyrie, une influence considérable à l'origine; la preuve en est dans le grand nombre de symboles religieux et de figurations qui ont passé de la première dans les suivantes.

Ainsi par exemple, on trouve déjà représentés sur la céramique peinte :

1° Le disque solaire[1], prototype de celui des monuments chaldéo-assyriens; à citer en particulier un exemple fourni par une coupe trouvée en 1909 : croix à quatre branches inscrite dans un disque entouré de cercles d'où sortent cinq faisceaux de lignes brisées, présentant tous les éléments des symboles de Šamaš (étoile à quatre branches inscrite dans un disque et cantonnée de lignes sinueuses ou brisées figurant les rayons);

2° L'étoile à huit branches[2];

3° L'étoile formée d'un point central cantonné de plus petits[3];

4° Les croix grecque, de Saint-André et de Malte, variantes d'un même symbole, figurant sur nombre de cylindres chaldéo-assyriens[4];

5° Des figurations d'arbres jouant un rôle sacré[5], et qui ont sans doute inspiré celles des civilisations plus récentes où elles sont un reste du culte naturiste;

6° Les losanges, simples ou doubles, symboles des cylindres chaldéo-assyriens, figuration du poisson sans doute[6];

7° L'aigle éployé soulevant deux animaux inversés, figuration où on ne peut plus voir avec M. Heuzey les armoiries de Lagaš, depuis qu'on l'a trouvée dès l'époque de la céramique peinte; la tête de l'aigle (léontocéphale ou naturelle) et les animaux soulevés (lions ou oiseaux) sont d'importance secondaire; l'important, c'est la figuration de cette scène d'origine élamite[7];

8° Le symbole identique à celui qui, sur les *kudurrus* de l'époque kassite, représente le dieu Marduk[8].

Les intailles que nous allons étudier se divisent en deux catégories : 1° Les cachets plats; 2° les cylindres. Nous allons les comparer successivement au répertoire de la céramique peinte, en les examinant au double point de vue de la décoration *dite géométrique*, et de celle se rattachant à la flore, à la faune et à la représentation de l'espèce humaine.

Nous terminerons en donnant quelques exemples provenant, d'après moi, d'une époque intermédiaire où l'influence prépondérante de l'Élam n'est plus certaine et celle de la Chaldée ne l'est pas davantage.

---

1. M. Pézard, *La Décoration de la céramique proto-élamite* (Revue *L'Art décoratif*, n° de novembre 1909, fig. 8). Cf. J.-E. Gautier, *D. S. P.*, VIII, fig. 199, 254, etc.
2. *Ibid.*, fig. 178.
3. Vases inédits (fouilles de 1907-1908); cf. *Cat. de Clercq*, fig. 263, etc.
4. *Ibid.*, fig. 253-255, 258, 260 *bis*, 263, 265, etc.; *Cat. Musée Guimet*, fig. 95; M. Pézard, *ibid.*, fig. 5, 13.
5. J.-E. Gautier, *D. S. P.*, VIII, fig. 191 à 195 et pl. VII. Nombreux types dans les fouilles de 1907-1909.
6. *Ibid.*, fig. 214. Arbre flanqué de losanges, cf. l'arbre sacré de Chaldée et d'Assyrie.
7. Cf. notre fig. 45, deux oiseaux sous les cervidés.
8. Cf. M. Pézard, *ibid.*, fig. 1 et 9.

LES CACHETS PLATS

Ils n'ont été trouvés en nombre que dans la région susienne; c'est dire que la glyptique proprement dite est née sans doute en ce pays.

Tous leurs caractères les montrent comme les plus anciennes intailles connues; ils nous font assister à tous les tâtonnements par où a passé l'art de la glyptique : l'époque du simple trait creusé à la pointe (fig. 4, 6, 11), avec quelques traces de bouterolle de temps en temps; l'époque de la bouterolle pure (fig. 8), puis celle où l'on combine les deux procédés avec plus ou moins d'habileté, enfin l'époque où l'usage de la molette permet de tracer des figurations vraiment artistiques (fig. 5).

L'usage des cachets plats dut être très long, et nous en avons certainement de postérieurs aux cylindres.

Les fouilles de M. J. de Morgan en 1908 en ont fait trouver un exemplaire (fig. 11) dans un vase peint du premier niveau, ce qui en reporte l'invention au début de la civilisation en Susiane.

Nés à l'époque de la céramique peinte, les cachets plats sont loin de présenter un dessin aussi parfait et une aussi grande variété de motifs; ceci s'explique fort bien; l'art glyptique offrant plus de difficultés est toujours à une époque donnée, surtout à l'origine, inférieur au dessin et à la peinture contemporains.

L'important dans une étude comme celle-ci est de montrer que le répertoire des cachets plats, en faisant, bien entendu, la part des procédés particuliers à la glyptique primitive, est le même que celui de la céramique peinte, avec infiniment moins de variété.

Répertoire dit géométrique.

Peu d'exemples, mais tous appartenant à la céramique. Nous avons :

1° La croix grecque double[1], parfois inscrite dans un cercle, qui orne un grand nombre de fonds de coupe dans la poterie du premier niveau;

2° La croix grecque ou celle de Saint-André, inscrites dans un quadrilatère (fig. 1); dans notre exemple il y a en plus un semis de points, qu'on retrouve sur des vases du deuxième niveau[2];

3° Des empreintes de cachets sur argile[3] donnent d'autres décorations de la céramique, en particulier les quadrilatères striés, seuls ou opposés par les angles[4];

4° Enfin, l'étoile formée de points, dont nous parlons plus haut (page 204) est notre figure 2.

Flore, Faune, Personnages.

Ce répertoire est de beaucoup le plus riche, sauf pour la personne humaine, rarement et mal représentée aux époques très anciennes[5].

1. *D. S. P.*, VII, fig. 99. Cf. nombreuses fusaioles analogues.
2. J.-E. Gautier, *D. S. P.*, VIII, fig. 167.
3. G. Jéquier, *D. S. P.*, VIII, fig. 8-10.
4. J.-E. Gautier, *ibid.*, fig. 166-168.
5. Cf. représentations de l'homme, dans les documents du quaternaire Magdalénien, de l'Égypte primitive, etc.

Flore. — *Fig. 3.* — Rameaux des vases peints où l'on a vu des feuilles de palmier (?)[1].

Fig. 4. — Figuration, végétale sans doute, composée d'angles aigus superposés; nombreuses variétés sur les vases.

Faune. — La faune des vases peints nous offre : 1° les bouquetin, gazelle, antilope, souvent confondus par suite de la stylisation[2]; 2° la chèvre sauvage[3] (?); 3° le cerf et la biche[4]; 4° des carnassiers plus ou moins déterminables[5], surtout une sorte de renard très fréquent au premier niveau ; 5° des insectes[6]; 6° des oiseaux variés : aigles, échassiers, gallinacés, etc.[7]

Les cachets plats trouvés jusqu'ici ont donné :

Fig. 5. — Le bouquetin.

Fig. 6. — L'antilope. Ici, nous avons deux de ces animaux inversés; le corps et la corne droite sont rendus par un seul trait, les pattes par des traits angulaires; une ligne droite à l'arrière doit figurer la queue. Facture très archaïque[8].

Fig. 7. — Animal de même espèce, mais alourdi par le procédé de la bouterolle.

Fig. 8. — Carnassier indéterminable, fait uniquement à la bouterolle.

Cette série très nombreuse[9] est continuée par une autre[10] encore très voisine, qui permet d'identifier un peu mieux l'animal de la *figure 9.*

Fig. 10. — C'est encore le même animal au registre inférieur, mais rendu avec des procédés plus évolués; nous arrivons, à la suite de ces évolutions successives, à reconnaître en cette figuration le carnassier allongé des vases peints du premier niveau; c'est la même posture, même disposition des pattes et de la queue, mais le tout alourdi par le graveur.

Un certain nombre de cachets de la série de nos figures 8 à 10 portent, sculptés grossièrement au dos, un profil de lion, ou cet animal et le mouton accroupis.

Fig. 11. — A côté d'un carnassier de la série précédente, mais fait au burin et par conséquent plus voisin du type des vases, nous avons un *insecte* de ce dernier répertoire[11].

Fig. 12. — Le seul exemple de figuration humaine, fourni par les cachets.

Le personnage brandit une masse d'arme, du type qui s'est embelli, mais n'a jamais varié de forme dans toute la région, depuis l'époque des vases peints. Il semble nu, comme sur ces derniers[12], et est entouré de carnassiers du genre des figures 8 à 10, et d'un insecte analogue à celui de la figure 11. Travail identique à celui de la figure 7.

---

1. J.-E. Gautier, VIII, fig. 191.
2. *Ibid.*, fig. 208-237 : nombreux autres types (fouilles 1907-1909).
3. *Ibid.*, fig. 228-229.
4. *Ibid.*, fig. 207.
5. *Ibid.*, fig. 237.
6. *Ibid.*, fig. 252.
7. *Ibid.*, fig. 239-251 et 286.
8. Cf. G. Jéquier, *D. S. P.*, VIII, fig. 3-4.
9. De Morgan, *D. S. P.*, VII, fig. 90-92, 97.
10. Cf. de Mecquenem, *ibid.*, pl. XXI, fig. 3b, 5b; cf. G. Jéquier, VIII, fig. 5, 7.
11. Cf. J.-E. Gautier, VIII, fig. 252.
12. *Ibid.*, fig. 254 et 266.

1

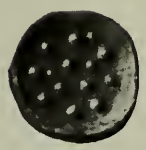
2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

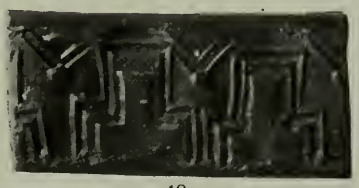
18

17

19

20

21

Imp. E. Bertrand, Chalon-s-S.

LES CYLINDRES

Ils sont infiniment plus nombreux et variés que les cachets plats. La plupart sont moins anciens, mais leur répertoire figuré se rattache pareillement à celui de la céramique peinte ; il y est même plus reconnaissable, étant donné leur variété et l'évolution de la glyptique. La matière de ces cylindres de l'Élam est en général très friable ; nulle part ailleurs on ne rencontre aussi souvent employés la terre cuite, le calcaire et le bitume ; un certain nombre devaient être revêtus d'un enduit coloré. Enfin quelques-uns remontent aux débuts mêmes de l'invention du cylindre et sont contemporains du dernier âge des cachets plats.

Répertoire dit géométrique.

Il est aussi varié que sur la céramique peinte dont il tire ses éléments.

Chevrons et Triangles. — *Fig. 13.* — Les chevrons simples, ou striés de lignes horizontales ou verticales, sont très fréquents sur la céramique[1] ; leur forme primitive est curviligne (poterie du premier niveau). Un cylindre inédit de Suse (salle du Mastaba) reproduit notre figure 13, mais le chevron est arrondi par le haut, ce qui est plus près du type primitif, et nous indique que l'origine de l'ensemble de cette figuration doit être recherchée dans ces bandes de chevrons curvilignes des vases peints, enfermant un triangle à damiers, et qui, parfois ornées d'une palme, symbolisent sans doute une colline boisée.

Ici, entre les chevrons, nous avons une disposition de triangles caractéristique de la céramique ; la seule variante, c'est que les quatre petits triangles sont séparés, au lieu d'être inscrits dans un grand avec lequel ils feraient corps[2].

Fig. 14. — Motif du registre supérieur fréquent au deuxième niveau[3].

Fig. 15. — Dans le cadre rectangulaire de droite : une ligne brisée déterminant des espaces triangulaires ; c'est un des motifs les plus fréquents de la céramique au deuxième niveau[4].

Dans la céramique du premier, il y a en général plusieurs lignes brisées.

Le cadre de gauche offre le même motif, mais les triangles ont un point central ; c'est encore un motif des vases peints.

Fig. 16. — Suite de cadres rectangulaires, alternativement remplis de lignes parallèles horizontales, et de triangles dans le dispositif de la figure 14, sauf que leurs bases sont sur les perpendiculaires du cadre. Quant aux cadres striés, c'est aussi un motif des vases, jouant le même rôle que les chevrons de la figure 13[5].

Croix, Étoiles, Losanges. — J'ai dit plus haut que les croix et les losanges n'étaient point de simples ornements, mais correspondaient à des symboles.

La croix à l'époque préhistorique représente le schéma de l'instrument qui servait à faire le feu.

1. Cf. J.-E. Gautier, VIII, fig. 144-149, 216 et 286.
2. *Ibid.*, fig. 156-157 : nombreux exemples (fouilles de 1907-1909).
3. *Ibid.*, fig. 149.
4. *Ibid.*, fig. 266-284 et pl. VII.
5. *Ibid.*, fig. 286.

Dans la religion naturiste de l'Élam, il est probable qu'elle était aussi le symbole du feu, et qu'elle passa en cette qualité dans le répertoire chaldéo-assyrien.

Sa nature symbolique apparaît déjà en Élam sur les intailles les plus antiques[1], où on ne peut la prendre pour un ornement, puisqu'elle figure dans le champ du cylindre de la même manière que sur les documents chaldéo-assyriens où son sens symbolique est indéniable. Il est donc logique de lui attribuer un rôle symbolique en même temps que décoratif, en particulier dans la céramique peinte où elle est si fréquente. Je viens de dire qu'elle devait symboliser le dieu du feu chez les Élamites; en tous cas, chez les Chaldéo-Assyriens, elle est figurée en général sur les monuments où sont nommés des dieux ayant un rapport avec le feu, c'est-à-dire des dieux solaires, comme Šamaš et Marduk[2]; chez eux, les dieux astraux avaient pris le pas sur les dieux naturistes comme Gibil, et devaient souvent s'identifier avec eux.

Comme la croix, le losange doit jouer dans un grand nombre de cas un rôle symbolique; il apparaît aussi avec cette signification, qui sera indéniable chez les Chaldéo-Assyriens, sur les plus antiques intailles de l'Élam[3]. Son ancienneté comme symbole nous oblige donc, comme pour la croix, qu'il accompagne parfois, à lui attribuer ce sens dans un grand nombre de motifs des vases peints. Étant donné qu'il accompagne presque toujours le poisson[4], je serais disposé à y voir à l'origine le symbole d'un dieu naturiste poisson, et plus tard, en Chaldée et Assyrie, un de ceux d'Éa; d'ailleurs certains cylindres offrent des scènes du culte rendu au dieu que le poisson symbolisait, et le losange est presque toujours dans le voisinage, souvent en parallélisme.

Le poisson n'apparaissant pas sur la céramique du premier niveau, et les losanges y abondant, cela me détermine encore davantage à y chercher cette identification.

Fig. 17. — Croix de Malte triple, une des figures les plus fréquentes de la céramique du premier niveau[5]. Les symboles cruciformes des cylindres chaldéo-assyriens affectent très souvent la forme de croix de Malte double.

Fig. 18. — Même genre de croix dont le bas manque par suite de la cassure.

Entre les croix, des triangles doubles, terminés par un disque.

Fig. 19. — Autre type de croix des vases peints[6], déterminant dans l'intervalle des losanges hachurés. Ce cylindre, trouvé dans un vase de la poterie du deuxième niveau, est daté comme limite inférieure.

Fig. 20. — Hachures en croix de Saint-André, très fréquentes dans la céramique du premier niveau[7], déterminant entre elles des losanges doubles à point central[8].

Fig. 21. — Mêmes hachures, déterminant des espaces striés dont le motif central

1. G. Jéquier, *D. S. P.*, VIII, fig. 20.
2. *Catalogue de Clercq*, fig. 263, 254 : inscription à Šamaš; *ibid.*, fig. 253 : incantation du temple de la Lumière (bit nurû); *Catalogue Guimet*, fig. 95 : inscription à Šamaš et Marduk; cf. Cylindre inédit du Louvre : inscription à Marduk. Cf. *Bibliothèque nationale*, idem.
3. G. Jéquier, *D. S. P.*, VIII, fig. 22.
4. Cf. nos fig. 23-24; *Catalogue de Clercq*, fig. 132, 330, 337, 238, 344 *bis*, etc.; *Bibliothèque nationale :* nombreux exemples.
5. Cf. Collection du Louvre (fouilles de 1907-1909).
6. Collection du Louvre : nombreuses variantes.
7. *Ibid.*
8. Cf. fig. 22.

22

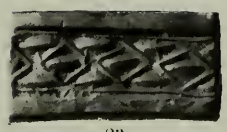
23

24

25

26

27

28

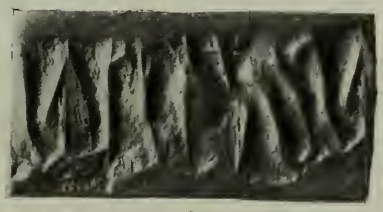
29

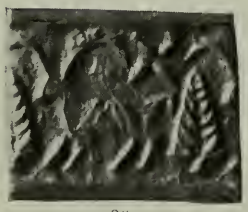
30

32

31

36

38

33

Imp. E. Bertrand. Chalon-s-s

est peut-être le même que celui de notre figure 3. On peut y voir aussi des bandes analogues aux chevrons de la figure 13.

Fig. 22. — De gauche à droite : 1° une ligne brisée double et un triangle à point central[1] ; 2° un losange double à point central[2] portant à une extrémité un petit prolongement rappelant sa figuration primitive de poisson[3] ; 3° une croix de Malte mal faite.

Tous ces motifs appartiennent à la céramique.

Fig. 23. — Type très fréquent des cylindres. File de losanges doubles (le losange intérieur a ici, comme sur de nombreux exemples, la forme ellipsoïdale du poisson), escortés en haut et en bas de petites ellipses, qu'un prolongement supérieur, pareil à la nageoire des poissons, identifie à cet animal.

Nous retrouvons ici le groupe « losanges-poissons », que nous avons signalé plus haut comme très fréquent, et qui apparaît plus nettement encore sur notre *figure 24.*

Carrés ou Rectangles. — *Fig. 25.* — A côté du cadre rectangulaire contenant des triangles, ou strié de lignes parallèles, que nous avons vu précédemment (fig. 15 et 16), nous rencontrons ici un rectangle strié de lignes parallèles, bordé d'un double rectangle.

Les rectangles ou carrés striés sont un des motifs de la poterie peinte[4] des deux niveaux ; au premier niveau, plus riche, on rencontre d'autres motifs que les stries, des lignes brisées par exemple ; les rectangles, qui sont souvent doubles ou triples, se montrent aussi inscrits dans un cercle.

Flore, Faune, Personnages.

Nous avons vu en partie ce répertoire en étudiant les cachets plats ; il est beaucoup plus varié sur les cylindres où nous retrouvons tous les types des vases peints, avec diverses transformations, nées des progrès de la glyptique ; il est moins stylisé. Pour les références concernant les types déjà étudiés, nous renvoyons aux notes du chapitre des cachets plats.

Flore. — *Fig. 26.* — Nous retrouvons les arbres stylisés de la céramique peinte et des cachets ; entre eux, une pile de disques, indiquant sans doute des fruits.

Fig. 27. — Arbres semblables, mais déjà plus nets, et ne se confondant plus avec une palme, comme sur la céramique. Entre eux : motif fruste ; arbre et fruits ?

Fig. 28. — Figurations angulaires très nombreuses sur la céramique des deux niveaux[5] où elles semblent appartenir au règne végétal.

Fig. 29. — Suite d'arbres tête-bêche. L'arbre, de moins en moins stylisé, prend une des formes, archaïques encore, qu'il aura plus tard sur nombre d'arbres sacrés de Chaldée ; il a les rameaux en forme de lyre portant un fruit.

Ce cylindre marque sans doute une époque de transition dans la civilisation élamite.

Faune. — Les bouquetins, antilopes, gazelles, cerfs, chèvres, pullulent surtout dans cette décoration naturiste. Très difficiles à différencier sur la céramique peinte et

1. Cf. fig. 15.
2. Cf. fig. 20.
3. Cf. J.-E. Gautier, *D. S. P.*, VIII, fig. 169.
4. *Ibid.*, fig. 166.
5. *Ibid.*, fig. 135.

les cachets plats à cause de la stylisation qui ne respecte pas toujours les caractères des différentes espèces, ils le sont presque autant sur les cylindres. Peut-être serait-il prudent de les englober sous l'épithète générale de capridés ?

Antilopes, Bouquetins. — *Fig. 30.* — Antilope, ou bouquetin, traité d'une façon trapue ; la queue est faite comme celle du groupe d'animaux des vases peints du premier niveau, groupe stylisé en forme de peigne.

Dans le champ : un arbre des vases peints du deuxième niveau, et une étoile à quatre branches. La réunion d'un capridé avec un arbre et un astre, ou simplement avec l'un de ces deux derniers éléments, est si fréquente sur les cylindres[1] et aussi les cachets plats[2], qu'il faut y voir sans doute une scène ayant un caractère plus ou moins symbolique ou religieux.

Sur les vases du premier niveau le bouquetin apparaît en général surmonté, soit d'un disque contenant une palme ou un arbuste, soit d'un disque quadrillé[3] ; la remarque précédente nous apprend que dans le premier cas nous avons la réunion du capridé, de l'arbre et de l'astre figuré par le disque, et que, dans le deuxième, le disque quadrillé est aussi une représentation astrale.

Ainsi, les intailles susiennes peuvent parfois nous aider à expliquer le sens de certaines figurations stylisées des vases peints, et la communauté d'origines apparaît nettement. En particulier, la scène précédente remonte donc au début même de la civilisation en Susiane, et sa survivance vient bien à l'appui de notre théorie sur l'origine de la civilisation de l'Élam.

Fig. 31. — Scène analogue. — Antilopes à cornes recourbées[4], accompagnés d'une étoile à quatre branches tracée en pointillé (exemples sur les vases peints) et d'une branche feuillue ; les doubles losanges curvilignes du champ doivent être ici des feuilles, étant donnée la forme de la branche voisine.

Fig. 32. — Scène analogue. — Antilopes tête-bêche[5] accompagnés d'une étoile. L'un des animaux a une de ses cornes enroulées.

CHÈVRES SAUVAGES

Un certain capridé présente, sur les documents de la céramique peinte et les cylindres, des cornes dentelées par la stylisation. M. J.-E. Gautier l'identifie avec l'œgagre ou chèvre sauvage[6] qui a des cornes annelées ; en faisant les réserves que comporte la stylisation, nous adopterons cette appellation, mais il est fort possible que nous n'ayons ici qu'une autre façon de représenter l'antilope.

Fig. 33. — Toujours même scène. — Une chèvre sauvage, accompagnée d'un arbre et d'un croissant lunaire.

Fig. 34. — Théorie d'animaux analogues ; les cornes sont démesurées.

1. Cf. G. Jéquier, VIII, fig. 35, 43, 55.
2. *Ibid.*, fig. 4.
3. M. Pézard, dans *Art décoratif*, fig. 2, 3.
4. G. Jéquier, VIII, fig. 42.
5. *Ibid.*, fig. 37.
6. *Ibid.*, page 125.

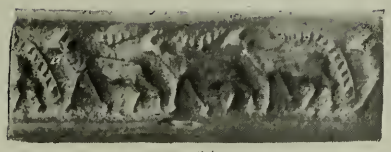

34

39

37

35

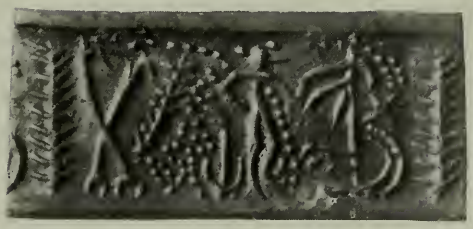

41

40

45

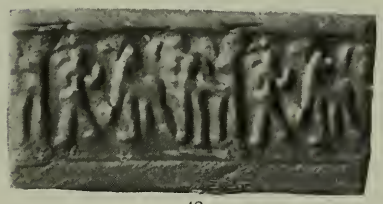

42

43

44

MP E. Bertrand Chalon-s 8

Cerfs. — Ils sont reconnaissables à leurs bois seulement.

Fig. 35. — Deux cerfs tête-bêche au corps lourdement indiqué[1]; l'un a les bois ramifiés, l'autre en forme du symbole d'Adad; peut-être est-ce un antilope? Entre eux, un signe en forme d'S qu'on trouve souvent sur les cylindres[2].

Fig. 36. — Cerfs se tournant le dos.

La perfection du travail fait de ce cylindre un monument beaucoup plus récent que les précédents et montre la longue survivance du répertoire élamite.

Lions. — Nous avons vu déjà le lion sculpté en ronde bosse sur la surface supérieure de certains cachets plats; sur la céramique peinte sa présence certaine est rare, mais elle devait exister cependant[3]; la stylisation empêche de le distinguer nettement des autres félins. Le lion dans d'autres monuments que la glyptique est d'ailleurs très souvent représenté en Élam à une époque très reculée[4].

Fig. 37. — Lion debout, du type qui, plus tard, sera adopté dans le répertoire assyrien. Ce document est à placer dans la série élamite postérieure à la poterie du deuxième niveau.

Autres quadrupèdes. — *Fig. 38.* — Suite de quadrupèdes qui sont peut-être des chevaux; le cheval, très rarement représenté dans tout le répertoire naturiste de l'Élam, figure cependant d'une façon indiscutable sur un vase du premier niveau rapporté en 1909 de Suse.

Poissons. — *Fig. 39.* — Nous avons eu l'occasion, à propos du losange, de parler du poisson ; les représentations en sont nombreuses; nous en donnons un nouvel exemple où il n'est pas accompagné d'autres figurations[5]. Ce cylindre, trouvé dans un vase du deuxième niveau, est daté comme limite inférieure.

Insectes. — *Fig. 40.* — Mouches ou abeilles[6], séparées les unes des autres par un motif fait d'une ligne horizontale ou de deux, séparant deux groupes de disques en triangles inversés; c'est sans doute là une stylisation d'insecte.

Personnages. — Ils sont plus nombreux sur les cylindres que sur la poterie et les cachets plats. Leurs aspects varient selon l'antiquité du cylindre, mais leurs éléments sont toujours les mêmes.

Fig. 41. — Ce sceau remonte à l'origine même de l'invention du cylindre, c'est-à-dire qu'il est plus ancien que beaucoup de cachets plats.

Les dessins stylisés sont tous gravés au trait et au pointillé, sans indication de modelé, comme sur la céramique peinte qu'il rappelle étrangement. C'est cette dernière, d'ailleurs, qui nous permettra d'identifier certaines figurations.

De droite à gauche : 1° le groupe « arbre, bouquetin, étoile » que nous avons signalé plus haut; le bouquetin, présenté la tête en bas, a le corps fait d'une seule ligne droite, mais tous ses éléments caractéristiques figurent dans son schéma.

---

1. Cf. G. Jéquier, VIII, fig. 38. Même facture dans le tracé de l'antilope.
2. *Ibid.*, fig. 44.
3. *Ibid.*, fig. 237.
4. Lampre, *D. S. P.*, VIII, pl. VIII, etc.
5. Cf. *Catalogue de Clercq*, fig. 16 : même cylindre.
6. Cf. fig. 11 : même procédé plus archaïque.

2° Un personnage, debout, au nez proéminent[1], nu, semble soulever le bouquetin par une patte de derrière, dans un geste que nous retrouverons plus tard sur les cylindres de Gilgameš. Devant lui et derrière le bouquetin, un groupement de points, rappelant un des animaux de nos cachets plats (fig. 8).

3° Derrière lui, un animal indéterminable; peut-être stylisation du scorpion (?).

4° En pointillé, une figure qui, regardée dans le sens de la hauteur comme le bouquetin, reproduit la forme générale du lion de notre figure 37. Au-dessus, une palme.

5° Deux lignes croisées, terminées par des crochets. La stylisation peut cacher ici deux animaux croisés, comme on en voit sur les cylindres de Gilgameš. Au-dessus, une ligne de points, faisant peut-être partie de ce dernier groupe. La flore et la faune des précédents cylindres est réunie en partie sur celui-ci.

Fig. 42. — Cylindre très archaïque aussi, de l'époque où la bouterolle domine.

De droite à gauche : personnage debout, une main levée, la tête portant à l'avant et à l'arrière des prolongements qui font partie d'une coiffure (une des coiffures de l'Élam). Devant lui, un animal, que les cornes et l'allure assimilent à un taureau, et un autre animal dont l'avant et l'arrière-train sont pourvus chacun d'une tête[2]; celle de droite a des cornes recourbées qui la classent parmi les antilopes; celle de gauche appartiendrait plutôt à un mouton.

La facture de cette figuration est lourde et trapue. Nous avons peut-être là une scène du culte naturiste.

Civilisation intermédiaire.

Je place, à cette époque, des monuments qui n'ont plus les caractères naturistes de ceux de l'Élam et qui rappellent le répertoire de la Chaldée, en en différant cependant assez pour laisser place au doute.

Avant tout, il convient de placer dans ce répertoire mixte quelques cylindres de l'épopée de Gilgameš, dont je donnerai trois exemples; ils sont, selon moi, antérieurs aux plus anciens cylindres chaldéens où apparaît cette figuration. Or il est difficile, dans l'état des choses, de savoir à quelle race appartient la *légende primitive* de Gilgameš. Le vrai nom du héros était Gibil-gameš[3], ce qui semble en faire un héros sumérien et non sémite; mais Gibil, dieu du feu, qui est un des éléments du nom du personnage, est un dieu naturiste qui a certainement été en honneur en Élam et a pu de là passer chez les Sumériens; d'ailleurs, tant que la question de la langue sumérienne restera pendante, il semble prudent, pour le moins, de ne pas rechercher dans cette langue des arguments philologiques, et il est fort possible que le mot Gibil soit élamite. Ce qui s'oppose à l'origine élamite de Gilgameš, c'est l'épopée où ce héros apparaît comme roi d'Uruk combattant Ḫumbaba, dont le nom élamite est certain[4], et qui même doit ici symboliser l'Élam en lutte contre la Chaldée.

Mais cette épopée, dans l'état où nous l'avons, est infiniment moins ancienne que

1. Cf. *Catalogue Guimet*, fig. 133 : même tête de personnage.
2. Cf. les vases peints : plusieurs animaux réunis ensemble sous la figure d'un peigne.
3. Tablettes publiées par M. Thureau-Dangin.
4. V. Scheil, *D. S. P. : Textes élamites-anzanites*, III, V.

les plus anciens cylindres, et rien ne prouve qu'il n'y en ait pas eu des relations toutes différentes à l'origine. Il semble, en effet, que Gilgameš ait été un de ces héros prestigieux que tous les peuples sont fiers d'adopter à leur usage; les Sémites, dès le temps de Sargon l'Ancien, l'ont bien montré, et la question des origines véritables de la légende n'est pas encore résolue.

Les cylindres dont nous allons parler apportent du moins quelques éléments de plus pour résoudre le problème.

Les très antiques empreintes de cylindres publiées par M. Allotte de la Fuÿe[1] nous avaient déjà fait connaître à côté du type de Gilgameš, tel qu'il sera figuré à partir de Sargon l'Ancien, un autre personnage *imberbe,* aux cheveux relevés en tresses, qui, dans les scènes figurées, jouait le même rôle que le héros, et par conséquent *lui est identique;* M. Allotte de la Fuÿe pensait que le manque de barbe était une erreur du graveur, mais d'autres monuments montrent qu'il n'en est rien. Pour moi, ce type imberbe du héros est le *type primitif;* sur les cylindres comme ceux de M. de la Fuÿe, on n'est pas encore arrivé à oublier ce premier type, et, comme on penche vers le second (celui d'Agadé), on les représente tous les deux côte à côte.

Nos cylindres de Suse, et sans doute quelques autres qu'on classait jusqu'ici sous le nom de scènes à personnages et animaux[2], viennent démontrer qu'il existe, bien antérieurement, des documents où non seulement Gilgameš, mais encore *Éa-bani,* sont imberbes. Ce sont trois de ces documents, qui appartiennent peut-être à la civilisation élamite qui a suivi celle des vases peints, que nous allons décrire.

Fig. 43. — Cylindre daté en limite inférieure, comme ayant été trouvé dans le vase de la céramique du deuxième niveau dont nous avons déja parlé[3]. C'est un très beau spécimen de la glyptique de cet âge antérieur à Sargon l'Ancien.

La scène est le prototype de nombreuses autres : deux lions croisés saisissent au cou, l'un un cerf, l'autre une biche qu'une lionne attaque par derrière; le parallélisme est achevé par un personnage nu, les cheveux longs et relevés, la face imberbe, analogue à l'un des héros de certains cylindres pré-sargonides[4], mais plus archaïque; sa main droite lève un poignard et sa gauche saisit le cerf par la queue dans un geste particulier à Éa-bani, absent ici. Ce personnage qui joue le rôle de Gilgameš ne peut être que celui-ci; c'est le type primitif du héros. Dans le champ : un scorpion, un serpent (?) et deux disques (symboles astraux?).

Fig. 44. — Cylindre trouvé dans le même vase. Scène analogue du répertoire de Gilgameš : le héros nu et imberbe, mais la tête rase à ce qu'il paraît, maintient un cerf et une biche qu'attaque une lionne dressée. Éa-bani, *imberbe* lui aussi, saisit la lionne par la queue tandis qu'il maintient un cerf de la main gauche; ce ne peut être là qu'Éa-bani, car il a l'arrière-train du taureau. Les deux héros imberbes sont donc bien identifiés. Dans le champ, on voit superposés : le disque et le croissant de la lune, l'étoile

1. *Documents pré-sargonides*, et *Revue d'Assyriologie*, VI, pl. V-VII.
2. *Catalogue Guimet.*
3. Figures 19, 44.
4. Cf. Allotte de la Fuÿe, *Documents pré-sargonides.*

reliée par un trait au signe de l'écriture archaïque sumérienne exprimant le soleil[1]; ce dernier détail d'écriture devrait peut-être placer ce cylindre dans la haute antiquité sumérienne, si, bien entendu, les Sumériens ont inventé l'écriture et les arts qu'on leur attribue.

Fig. 45. — Toujours même répertoire, mais une constatation intéressante : nous avons ici l'aigle léontocéphale qui, au lieu de chevaucher des lions comme sur les cylindres où M. Heuzey voyait les armoiries de Lagaš, soulève un cerf et une biche.

Autre particularité : sous chacun de ces animaux figure un francolin; or c'est cet oiseau que l'aigle emporte dans les scènes analogues du répertoire de la poterie du deuxième niveau. Nous avons donc là un rappel de la scène primitive qui n'était pas encore oubliée, ce qui classe ce cylindre à la suite de ceux de l'Élam. Gilgameš y apparaît de même nu et imberbe. Dans le champ, une étoile à cinq branches, un croissant de lune et un scorpion. Ce cylindre, exécuté avec lourdeur, est peut-être plus ancien que les deux précédents.

En terminant cette étude, je rappellerai que je me suis borné à citer, à l'appui de ma thèse, un petit nombre seulement, parmi les plus caractéristiques, des multiples documents analogues révélés par les fouilles de Suse depuis 1907 jusqu'à ce jour. Quand paraîtront les *Mémoires de la Délégation en Perse*, relatifs à une telle période, la publication, impossible ici, de la totalité de ces intailles viendra renforcer encore la thèse nouvelle présentée plus haut. J'y renvoie donc d'ores et déjà ceux qui s'intéressent au problème mystérieux des origines de l'Élam.

NOTES ON THE STORY OF SINUHE

(second article)

BY

ALAN H. GARDINER

We must now turn our attention to the less crucial differences which B and R reveal in this passage. The version of B (with the necessary emendations) has already been given in translation; in place of it R has the following sentences :—"When [I was] in the army of the land of Temhi, a report was made to me; my reason was perturbed, it carried me away on the road of the desert (?). Yet had I not been [spat upon], men had not talked against my face *(sic)*, but [it was as a dream (?)], as though a man of the Delta marshes should see himself in Elephantine, or a man of the swamps in Nubian land." Which of the two versions is to be preferred is more a matter of taste than a subject for serious discussion; both yield substantially the same sense[2], and both contain phrases absent from the other in this part of the

1. Même suite de symboles astraux : MENANT, *Pierres gravées*, fig. 71. Leur réunion formera dans la suite une sorte d'arme mystique (Sin, Ištar, Šamaš).

2. M. Maspero attempts to distinguish between the sense of the two versions (*M. S.*, p. XXII-XXIII) but to my mind wholly without success.

tale, but re-appearing in subsequent passages. For my own part I incline to give the preference to B, since that manuscript gives a more flowing text than R. After this long discussion of the general drift of the passage I now pass to philological details.

36. — B [illegible]; R 60 [illegible]. How the lacuna in R ought to be filled I do not know; hardly *mꜣʿ-ḥrw*.

37. — For the words *ḏd-ni swt m iw-ms*, see above.

38. — B has [illegible] (read [illegible]) [illegible]; R 62 [illegible]. The text of B must be translated : "I had returned from the expedition to (lit. "of") the land of Temhi." The word [illegible] is quite correctly written, and means not "warship" but "expedition". The credit of having first recognized this meaning is due to Mr. Griffith (*Hieroglyphs*, p. 14), who points out to me that it affords the true explanation of *Weni*, 40-42 : "I brought them (i.e. the sarcophagus, doorposts, lintel, etc.) downstream to the Pyramid 'Merenre shines forth beautiful' in [illegible] 6 *wšḫt*-boats, 3 *sꜣṯ*-boats and 3 .....-boats [illegible] in one expedition; [illegible] never had Ebhat and Elephantine been achieved in one expedition under any former kings." Erman's rendering "bei (?) (nur) einem einzigen Kriegsschiff" (*Ä. Z.*, 20 [1882], 23) not only is open to the objection that [illegible] never occurs elsewhere in the sense of "warship", but also postulates an unknown use of the preposition [illegible][1]; here [illegible] is clearly used in its temporal sense (cf. [illegible] "in seven months", *Urkunden*, I, 124; similarly, *Shipwrecked Sailor*, 168) and the point of the sentence is that *two* quarries, that of Elephantine and that of Ebhat, had been worked in *one single* expedition; herein lay the singularity of Weni's feat[2]. Cf. too [illegible] (? read [illegible]) [illegible] "death is before me today like a trodden way (?)[3], as when men return to their houses from an expedition", *Lebensmüde*, 136-138. *Mšʿ* "expedition" may also be written without [illegible], cf. [illegible] "ye tell of your travels to your wives", *Ä. Z.*, 39 (1901), 118 (stele in Stuttgart); [illegible] "when the Sovereign is on an expedition", NEWBERRY, *The Life of Rekmara*, p. 26 (from the tomb of *'Imnmipt*); the later equivalents are [illegible] (e.g. *Wenamon*), 2, 22, Coptic ⲙⲟⲟⲩⲉ. The verb *mšʿ* (ⲙⲟⲟⲩⲉ) from which the noun "expedition" is derived, is also found written with the soldier and the ship; I am indebted to Dr. Möller for the following instances from the quarries of Hat-nub :

1. The proportioning or distributive preposition "to", German "bei", "auf", is in Egyptian represented by [illegible].

2. With the usual translation the mention of Elephantine here would be absurdly tautologous, as Elephantine had always to be passed on the way to Ebhat. On the other hand the delay which was caused by the hewing of the red granite lintel and doorposts at Assuan would obviously greatly enhance the magnitude of Weni's enterprise.

3. The Ms. reading, which Erman takes as referring to the welcome rains that relieve the dryness of the desert wady, does not suit the second half of the verse. For *wꜣt ḥyt*, see my *Admonitions*, p. 38.

"its troops entered amongst the common folk, and sat in their houses, they made no expeditions in (my?) time through (? read for) fear of the king's house", *Hatnub*, 24 = *Blackden-Frazer*, 8; "when I made an expedition they came *(spr-tw)* to praise me every year", *ibid.*, 38. — In R 62 barely fills the lacuna, but I have no other suggestion. , thus written, can hardly be "expedition", though the Stuttgart stele above quoted has in that sense. As a tentative translation I propose : "when I was in the army against (lit. "belonging to") the land of Temhi." B's text seems preferable.

38-39. — B ; the verb *ꜣd(w)* occurs elsewhere only in the phrase B 255, and is not to be identified with "to be enraged", "perturbed", the meaning of which suits *ib*, but does not suit *ḥʿw*. R gives the better reading , this being a rare verb used of the heart, *Ebers*, 10², 7, and of flesh in *Destruction of men (Sethos)*, 29; R., *I. H.*, 145, 56. Had R been preserved in the passage corresponding to B 255, it would doubtless have been found to give *ꜣhd(w)* in place of *ꜣd(w)* the reading of B.

39. — in B is obviously identical with , B 255; the meaningless determinatives are due to some wrong interpretation of *ntf* (so too Masp., *M. S.*, p. viii). For the phrase, cf. *Anast. IV*, 5, 3. — This clause in absent from R.

40. — B ; R 63 . *Wʿr-t* in both Mss. is probably not the word for "flight" that occurs often in the tale of Sinuhe (Erm. "auf den Wegen der Flucht" and similarly Gr., Masp.), but a geographical term. As such, *wʿr-t* is known (1) either in an administrative sense, e. g. , (see Griffith, *Kahun Papyri*, p. 21), or (2) as a designation for the desert-plateau where tombs were built, cf. *Siut*, III, 1; similarly, *op. cit.*, pl. 20; *Bersheh*, II, 21; *Sheikh Said*, 30; and the frequent expressions and on funerary stelæ (see Br., *Dict. Géogr.*, p. 1128-9); (3) here *wʿr-t* must have a wider signification "desert-plateau" or the like, and the same meaning seems required by the parallelism in B 257 "thou hast trodden the foreign lands, thou hast traversed the desert wastes"; whether the word , which seems to mean "desert" in *Salt 124*, 2, 7; L. *D.*, III, 140 b, 3 (Redesieh), should be read *wʿr-(t)*, is rather uncertain. — in R is obviously a superior reading to of B.

40-41. — B ; R 64 . The restoration of B is almost certain; the traces suit, and the reading *r ḥr-i* is suggested by R. — The rare word *wf'* seems to mean "to talk about"; the clearest instance is *Rekhmere,* 8, 29, where my own collation of the original gives "I was the subject ("talk", a substantive) of all conversation". In *Piankhi,* 111, a somewhat obscure passage, the prince Peteese first appears to lay a curse upon whosoever should conceal his wealth from the king, and then goes on to say that he has done this in the consciousness that when his deeds have been examined and talked about, he will be found to have concealed nothing; "This have I devised (or "said")[1], in order that ye may discuss this your servant in all that ye know concerning me; then shall ye say whether I have concealed from his Majesty anything belonging to the house of my father". Further, *Prisse,* 5, 14, "do not keep silence, when he speaks evil; great will be the talk (of thee) on the part of the listeners, and thy name will be fair in the opinion of princes". Lastly, *Eloquent Peasant,* B 108, , is wholly obscure. From these examples it seems plain that *n wf'-twi*[2] in B should be rendered : "I was not talked of", the context showing that depreciatory talk, gossip, is here meant. — means "to spit" (*Pyr., pśg*), the later equivalent being *pgs* with metathesis, cf. ⲡⲁϭⲥⲉ "spittle"; and the text of B should therefore be translated : "no one spat in my face"[3]. — The first half of the version substituted by R *n* [*psg*-]*twi* "I was not spat at" is quite defensible, as the *Pyramidtexts* always give to *psg* the transitive sense "bespucken", cf. *Pyr.,* 142; other examples, 521, 2055, 2056. However *wf'-tw r ḥr-i* yields no good sense.

41-42. — B ; R lacks these words, which are reiterated in B 227-228. — *Ṯs-ḥwrw* only here; the expression must mean "insult", "reproach", cf. the causative *sḥwr;* in *Eloquent Peasant,* B 1, 106, 168, 263 (= B 2, 18) means "ignominy", "disgrace", or the like. — The exact meaning of the title *whmw* here is not clear; there were local functionaries (apparently vested with judicial powers *Pap. Kahun,* 34, 38)

1. Breasted (*Ancient Records,* IV, 439) and Griffith (*Egyptian Literature,* p. 5291) translate : "So be it to me"; I doubt whether this rendering is justifiable.

2. In R the passive ending *-tw* is everywhere written in full. B on the contrary always writes it defectively before suffixes (so here, 40, 53, 72, 198, 200, 233, 234); before nominal subject or impersonally the ending is sometimes fully (e. g. 37, 38, 183, 184, 191, 192), sometimes defectively (e. g. 90, 91, 181, 205, 227, 260) written.

3. Surely M. Maspero is confounding *psg* with when he translates : "il ne me piqua point", *M. S.,* p. xxii, and in the index *sub voce.*

that bore this name, but it was also applied to the military officer who reported to the king deeds of prowess performed on the battle-field (e. g. *Urkunden,* IV, 3).

42-43. — [illegible] "I know not what brought me to this land; it was as it were the disposition of God". These words form the conclusion of Sinuhe's speech in B; they are omitted in R, which substitutes for them some sentences that are found again in B 224-226 (see the note there). — For the indirect question : "I know not what brought me to this country" Egyptian idiom employs the masculine participle; in illustration of the gender, cf. [illegible] *Shipwrecked Sailor,* 70-71, and on the participle, see SETHE, *Verbum,* II, § 751.

43. — Before the question *wnn irf ꜣ pf mi mi,* R 67 rightly (see above) inserts [illegible]. *Ḥft* here means little more than "to"; cf. below B 75 and SETHE, *Die Einsetzung des Veziers,* note 7. Similarly [illegible] *Rekhmere,* 7, 10.

43-44. — B has [illegible], with an utterly false spelling of [illegible] "without", and with a superfluous suffix. R 68 [illegible] is rather better, though not quite correct.

44-45. — *Wnnw snd-f ḥt ḥꜣs-wt,* for the construction, see SETHE, *Verbum,* II, § 745. — [illegible] B; [illegible] R 69[1] "like Sekhmet in the year of pestilence"; cf. [illegible] *Rec. de Trav.,* 15, p. 179 (Konosso, Thutmose IV); *rnp-t n idw,* L., *D.,* II, 150 a, 6. In the *Eloquent Peasant,* B 1, 120, a goddess is named [illegible], and in the tomb of the Vizier *Intf-iḳr* at Thebes (*temp.* Senwosret I) a hymn begins with the words : [illegible]. On *idw* see further the note, *Admonitions,* p. 25.

45. — [illegible]; *ri* emphasizes the first person of the verb, just as [illegible] and [illegible] (later [illegible] for all persons) often emphasize the second and third (see ERMAN, *Æg. Gram.*[2], § 372). Sethe tells me that [illegible] can be illustrated from the *Pyramidtexts* (e. g. 1124, 1125); in later times it is rare, the only example that I have been able to find being [illegible] "look at me, I have proved it in my own person", WEILL, *Sinai,* 63, 5.

46. — B [illegible]; R 70 more correctly [illegible], which moreover is the spelling below in B 118. On the particle *nḥmn,* see SPIEGELBERG, *Rec. de Trav.,* 24, p. 35, and my note, *Ä. Z.,* 43 [1906], p. 159-160.

48. — For the preponderative use of [illegible] "before him", "superior to him", see SETHE, *Die Einsetzung des Veziers,* note 175.

[illegible], cf. the epithets [illegible] (? read [illegible]) [illegible] (? read [illegible]) [illegible] *Siut,* I, 182; the context there and in the present passage

1. In my edition of the text I have wrongly transcribed the sign for [illegible] with [illegible]; the former has here the same shape as in the *Ebers papyrus* (79, 13). R 14. 16, has a totally different sign for *tḥnw,* which of course in its older forms has nothing to do with the sky [illegible], see MÖLLER, *Hieratische Paläographie,* I, no. 417.

(the next words are *iḳr sḫrw, mnḫ wd-t mdw* "excellent of counsels, effective in commands") suggests that MASPERO's rendering : "un maître de sagesse[1]" is not far out (so too GR.). *Sꜣ-t* must be the infinitive of a verb 3æ infirmæ; (1) with this view agree the geminated forms (participles) found in the following instances *Mission,* XV, 10, 3 (Luxor, epithets of Amenophis III); Louvre C 167; *Hat-nub,* 8, 2; Louvre C 174 (= CAPART, *Recueil,* I, 22); further, cf. Louvre C 26, 13. Less comprehensible examples of the geminated from occur also *Prisse,* 12, 10; 15, 12; *Leiden,* V 4, 5. 6. From the frequency with which the double ꜣ occurs the doubt arises as to whether *sꜣꜣ* is not a verb 2æ gem.; in this case *sꜣ-t* in the *Sinuhe* and *Siut* passages could not well be connected with it. (2) The alternative is to translate, as ERMAN does, "der Sättiger", d. h. seines Volkes, deriving *sꜣ-t* here from *sꜣw,* CEI, saturare. This however does not give good sense.

50-51. — "He subdued the foreign lands, while his father was within his palace; and he reported what had been commanded to him to be done." So B; *šꜣ-t,* thus spelt, is probably passive participle (cf. B 126) and *ḫpr* is, as often, the passive of (cf. fieri). R 75 gives "and he (Sesostris) reported to him (Amenemmes) what he (A.) decreed should be done". The addition of *nf* certainly improves the text, but *šꜣt-nf* is urgently needed, whether this be construed as a passive participle ("what was decreed to him") or whether it be taken as the relative form ("what he had decreed").

51-52. — , cf. , epithets of Thutmose III, *Urkunden,* IV, 809 (Wady Halfa).

52. — , so too *Urkunden,* IV, 809, as continuation of the words quoted in the last note[2].

52-53. — B "when he is seen charging the Re-pedtiu, and approaching the mellay (?)". R 77 gives, as usual, the fuller writing . *Hꜣ* transitively, cf. R 84, B 61; for *Ri-pdtiw,* a derivative of *pdtiw* the meaning of which is not clear, cf. B 61 = R 85. — Instead of *ḫʿm-f ri-ḏꜣw* R 78 gives ; the obscurity of *ri-ḏꜣw* makes it impossible to decide which Ms. has the better reading. For or the following passages may be compared : (1) transitively, cf. R 164 = "he drew nigh me", B 137; "evil came not nigh them", *Harris I,* 77, 10; "nought hostile cometh nigh thee", *Anast. III,* 4, 6;

1. *Sꜣ-t* is of course to be connected neither with *sꜣ* nor with *sꜣr-t.*

2. The Wady Halfa inscription writes ; the last is derived from a misunderstood hieratic .

(2) with ⟿, cf. "it shall be approached by no man", L., *D.*, III, 140 c, 17 (Redesieh); "the evils that approach his heart", *Pap. Leiden* 345, recto, G 2, 3; (3) with (like *tkn*, *ʿḳ*, *ʿr*, etc.), cf. "their noses approaching the ground", *Inscr. dédic.*, 34. — , cf. "captain of foreign troops, of good counsel in the encounter (?)", Mar., *Abyd.*, I, 53; "a king by whom men boast, giving due meed to[1] his hands in encounter (?)", *Amada Stele*, 6; in the phrase *Urkunden*, IV, 657, *ri-ḏꜣw* cannot be translated "mellay", "encounter" unless *m* be emended before it; otherwise, and if Sethe's restoration be correct, *ri-ḏꜣw* must here be an abstract word parallel to, and co-ordinated with, *pḥti Stḫ*. No other examples of the word occur.

54-55. — B ; for the last word R 79 has . Both Mss. are at fault, but B is nearer to the archetype than R; we must clearly emend "his enemies cannot order their ranks", for *ṯs skw* see my *Admonitions*, p. 20.

55. — , which is often found in the literal sense of "washing the face" (e. g. *Pyr.* 1443, 2067; *Ebers*, 87, 12), occurs nowhere except here in a metaphorical sense. Perhaps it has the same meaning as "rejoicing", "exulting", on which see B 149, note.

B; R 80. The absence of *ꜣ* after *šꜣ* in B is contrary to rule; nevertheless the reading of B should be given the preference, as it is supported by later parallels, cf. Piehl, *Inscr. hiér.*, II, 104, and twice similarly in Naville, *Mythe d'Horus*, 2. Spiegelberg quotes an instance of ⲧⲱϣ meaning "to smash", *Rec. de Trav.*, 23, p. 205; and *tš* is used of "grinding" corn to make beer *Destruction of Men* (Sethos), 18. — *Tšb* in R is an unknown word.

55-56. — "none can stand in his presence", cf. *Urkunden*, IV, 187 (Thutmose III); *Piankhi*, 95; *Urkunden*, II, 14 (stele of the satrap); Rochemonteix, *Edfou*, I, 150.

56. — For "wide of paces", cf. L., *D.*, II, 138 d (Hammamat, collated), — "he destroys the fugitive", B; R 81 has "he shoots (pierces) the fugitive". and are extremely similar in hieratic, whence the variants of our Mss. *Sk*, the reading of B, should be preferred, as it is supported by the Hammamat text above quoted; moreover the omission of *t* in is unusual.

57. — "There is no end for him who turns his back to him", i. e. perhaps, the fugitive whom he pursues never reaches his goal of safety. *Di sꜣ n* "to turn

1. Lit. "equivalent to".

the back to", cf. L., *D.*, II, 136 h (Semneh stele); *Piankhi*, 13; *Urkunden*, II, 13 (stele of the satrap).

57-58. — "he is persistent in the moment of driving back". only here. *Sꜣsꜣ* is a transitive verb[1] possibly derived from *sꜣ* "back", cf. "I travelled down stream in strength to drive back the Asiatics", *Carnarvon tablet*, 10 (Hyksos period); "I repulsed him, I destroyed his wall", *ibid.*, 14.

58. — For (so too G) I can find no good parallel[2]; the probable sense is "he is one who always returns (to the fray), he does not turn his back".

58-59. — , cf. Louvre C 123 (Ptolemaic); for *wmt ib* (or *wmt ḥꜣti*), cf. further *Brit. Mus.* 334; R., *I. H.*, 206; *op. cit.*, 239, 34 = *Sall. III*, 3, 7; *Urkunden*, II, 13 (stele of the satrap).

59. — "he does not allow lassitude to enter his heart". The analogy of the sentence (*Urkunden*, IV, 1077) shows that must here, in spite of the determinative , be an abstract "lassitude", "sloth". For similar abstracts, perhaps ending in *-w* and therefore sometimes written as plurals, cf. (see B 17-18, note), "misery", *Urkunden*, IV, 1076; "height"; "depth"; (see B 17-18, note); "proximity"; "loss"; "cold"; "heat" (cf. *Admonitions*, 11, 13); "beauty". — M. Maspero is hardly justified in regarding as simply synonymous with (*M. S.*, p. 128, 131).

60. — B has ; R 84-5 ; G . The reading *sḫm-ḥr* (or *ib*?) in G cannot be upheld against *wd ḥr*, the common reading of R and B. *Wd ḥr* occurs nowhere else; literally "thrusting forward the face", i. e. "eager" or "bold". In the following temporal clause the text of R should be accepted, and rendered : "when he attacks the Easterners"; for transitively, see B 52-53, note, and *hꜣb* in G is probably a corruption of it (see below B 73, note). The version of B is untranslatable, being an unknown word[3]; moreover for we require in the temporal clause , cf. B 52. 59, and see SETHE, *Verbum*, II, § 253, 2.

1. In one example (GOLEN, *Hammamat*, 10, 2) *sꜣsꜣ* might have an intransitive sense "to go forward (?)" "its (the gazelle's) eyes looked straight ahead (?)"; but it is also possible to retain the transitive sense here, and to render "its eyes seeing and driving back" (i. e. boldly confronting the people as it approached).

2. For , MÖLLER, *Hier. Pal.*, I, no. 89, reads (the eye-brow); but the original seems to me here to have but an exaggerated form of , cf. *op. cit.*, no. 121, the examples from the *Lebensmüde* and the *Eloquent Peasant*.

3. It can hardly be connected with "to delay", as is done by GRIFFITH ("when he seeth hesitation"). I am ignorant of the grounds for the rendering "assaillir" (MASPERO, *M. S.*, p. 51).

60-61. — B and R here differ considerably, and the text of R being incomplete, it is impossible to judge between them. B has "his joy is to attack the Re-pedtiu"; is an afterthought of the scribe and should in any case be omitted; for the construction, cf. *Eloquent Peasant,* B 1, 176. To this version of B it may be objected that the transitive use of occurred in the very last sentence, if we there accept, as we have done, the reading of R; the repetition of the word so soon afterwards would be very awkward[1]. — The version of R, so far as it is preserved, is "[He is ..... to] plunder the Re-pedtiu". I hold M. Maspero's suggestion to be impossible, as is never so spelt, nor does it seem to have acquired the meaning "to rejoice" in the time of the M. K. (see my note on the word, *Ä. Z.,* 45 [1909], 129).

61. — R 86 omits the suffixes in *ikm-f* and *titi-f* of B, which is supported by G; the preference must be given to the latter. — For *ṯ3w* in the Middle Kingdom, cf. *Eloquent Peasant,* R 72 = B 1, 22; other examples, *Westcar,* 4, 2; 12, 17; the geminated form in the epithet of a god "he who snatches away souls", *Harhotep,* 550. Of taking up, seizing, weapons, in N. K. texts, e. g. *ÄZ.*, 44 (1907), 38.

61-62. — B "he does not repeat when (?) he kills"; note that has neither the literal meaning "arm", nor yet a derivative sense "stroke", but *whm-ʿ* is an idiomatic compound for "to repeat", cf. *m whm-ʿ* "again", *Urkunden,* IV, 4. 114. — R 86-87 has the reading "he does not repeat to kill", i. e. he kills once and for all. Both versions are possible, but that of R seems more direct and for this reason superior.

62-63. — The sentences "there is none who can turn his arrow, there is none who can draw his bow" are omitted by R, but are probably part of the original text. It should be observed that does not mean "to escape from" (Erman, "entgehen") but "to make to cease", "check" (Masp., "détourner", Gr., "turn"). — The second clause recurs in the *Amada stele* (line 2), and recalls a passage of Herodotus (III, 21), see Schäfer, *Ä. Z.*, 38 (1900), 66-67.

63-64. — B has ; R 87-88, completed by G, gives . The objection to B's reading is that the first clause cannot be brought into relation with the king here described without the violent supplying of a conjunction at the beginning of the second clause; M. Maspero renders (*M. S.*, p. xvi) : "Les archers libyens tournent dos, *car* ses bras sont comme les âmes de la grande déesse." The text of R : "the foreigners flee before him as (before) the might of the Great one" is in my opinion vastly superior.

1. It would hardly help matters to emend *m33-f* for *m3-f* in B 60 = *h3-f* in R 84; for there a similar objection would arise, since *m33-f* precedes in B 59.

64. — B ; R 88-89 , the suffix in *ḥ'-f* being supplied from G. The reading of R (and G) gives a coherent sense "he fights without end", *m ḫmt* "without" being possibly spelt as in R 68 (see the note thereupon). The reading of B might be rendered : "he fights and plans the end", a meaningless translation[1].

64-65. — B ; R, which is here damaged, had a similar text. The earlier translations followed by my own, render : "he spares not, and there is naught left over". But the sense "to spare" is not proved for *s'iw* "to keep". One might perhaps suggest "he does not lag" (see below note on B 151). In the negative ought be written .

65. — in B is an unusual spelling; R 80 .

66. — B ; R 90 which is confirmed by G . In my translation I have followed B and rendered like my predecessors : "der sich Liebe erobert hat". This involves a questionable use of *it*, and it may be asked whether the preference should not be given to the reading of R, which might be interpreted[2] either (1) "he has conquered through love" or (2) "he excels in love"; for *it* "to excel" with object, cf. *Anast. I*, 5, 2.

66-67. — B (sic) (sic) ; so too R 91-92, except that *sw nt* is lost and that *ḥ'w* is replaced by the correct . The suffix *-sn* here is used κατὰ σύνεσιν owing to the collective sense of [3].

67-68. — "men and women go by (?), rejoicing over him, so long as he is king". In the first place it must be noted that *iwf m stn* cannot be taken as a principal clause, as has hitherto been done; "he is king" would be or ; the words are evidently a temporal qualification of the preceding sentence "while he is king", "so long as he is king". — must, as Sethe points out, be an abstract infinitival form like ; for the plural strokes, see Sethe, *Verbum*, II, § 603. The simple verb from which it is derived is not common : cf. the but half-intelligible epithets of king Dudmose [4] *Proc. S. B. A.*, 15 (1893), 495 (plate 5); "the southern shrine praises thee, the northern shrine extols thee", Petrie, *Rifeh and Gizeh*, XIII, F; Griffith quotes a possible demotic example, *Rylands Papyri*, p. 366, and one may perhaps adduce the personal name . The

1. M. Maspero reads wrongly in B *ḫmt rn-f* (*M. S.*, p. 8).

2. M. Maspero renders R : "il s'est emparé des affections" (*M. S.*, p. xiv), but I doubt if *m* can be used with *it* partitively, or on the analogy of *sḫm m*.

3. M. Maspero's criticism of the passage (*M. S.*, p. xv) fails through his erroneous reading for in B.

4. Read .

noun *rnnwt* must thus mean "joy", "exultation", and is construed, on the analogy of *ḥ*ʿ "to rejoice" with a following *m*[1]. — The *crux* of the passage is in reality *sw*ʾ [2]. Elsewhere *sw*ʾ *ḥr* always signifies "to pass by"; this yielding no meaning here, it becomes necessary to separate *ḥr* from *sw*ʾ and to assign to the preposition its frequent sense of concomitant action "engaged in" *sw*ʾ being interpreted absolutely in a temporal sense[3] "to go by". Tolerable sense is thus obtained : "Men and women pass by (i. e. live and die), exulting over him, so long as he is king."

68. — in B is a vicious spelling. — For the image employed, see ERMAN, *Lebensmüde*, p. 48.

69. — is the reading of B, and is quite unintelligible as it stands; M. Maspero emends "<his diadems> are on him since he was born" (*M. S.*, p. xv); but "on him" instead of "on his head" is awkward. With the reading of R 93 "his faced was directed towards it (i. e. being king) since he was born" emendation becomes unnecessary.

"he multiplies what was born together with him", i. e. he leaves Egypt more populous than it was at the time of his birth". Cf. the Horus-names and .

70. — R 94 appears to have read ; this is less idiomatic than in B, for the construction of which cf. B 187, note.

In of B "how joyful" is an afterthought of the scribe; it is not supported by R 95 nor is an exclamation at all appropriate in this descriptive context.

71-73. — B gives (*sic*) ; R is here much damaged, but seems to have had a sign between and , and rightly interprets of B as . Sinuhe has now reached the end of his description of Kheperke, and here goes on to speak of the policy that the new monarch will pursue; this is followed by advice to Amuienshi to cultivate friendly relations with Pharaoh. The translations of M. Maspero and Professor Erman are practically identical : "Il prendra les pays du Midi et ne désire-t-il pas les pays du Nord (ERM., "wird er nicht auch an die nördlichen Völker denken")? Il a été créé pour frapper les Saatiou et pour écraser les Nomiou-shâîou." Now a primary and insurmountable difficulty is that does not mean "désirer" transitively, nor yet "denken an"; everywhere that it occurs it means "to think out", "devise", and though one can devise an action (infinitive) one cannot "devise countries", or at

1. Dévaud discusses the word, *Sphinx*, 13, p. 85-88, identifying it with the hebrew רְנָנוֹת. Curious as is the coincidence of meaning and sound, I do not consider it justifiable to offer an explanation from Semitic for a word that can be explained at least as well from Egyptian itself.

2. Not *phr* (so MASP., *M. S.*, p. 90) which, so far as I am aware, is never determined or abbreviated in this way.

3. The temporal sense of *sw*ʾ is not uncommon, and is suggested by the following temporal clause, which qualifies it with precision.

all events that cannot be what is meant here. A further argument against connecting *kꜣ* in with *kꜣ-t* "to devise" is that after the negative (SETHE, *Verbum*, II, § 145) the geminated form would be required[1]. Consequently the division of words to be adopted is *n nkꜣ-f* and R 96 should probably be restored ; *nkꜣ m*, as I have shown, *Admonitions*, p. 101, means "to meditate upon". The most straightforward way of translating these words is to render : "he does not think about the northern lands". To interpret a negative sentence as a rhetorical question because the negation does not seem to fit is a dangerous expedient and one which must always excite suspicion. Here there is an obvious reason why Sinuhe should say that the king has no plans of aggression against Syria : he is no longer engaged in describing the prowess of Sesostris, but is forecasting the king's probable foreign policy[2]; this he does in a manner reassuring to Amuienshi. However if the next sentence be translated : "il a été créé pour frapper les Saatiou et pour écraser les Nomiou-shâiou", it will be seen to stand in a quite intolerable contradiction to what precedes. To this translation I object on several grounds : (1) the description of the king ended *before* the words : "he will conquer the southern lands; why should Sinuhe return to it here? (2) "he has been made" is strange both as an expression (one expects *ḳmꜣ* or *msy*) and in tense ("he has been made" would rather be); (3) the last sentence so vividly recalls B 17 = R 43, that it is difficult to believe that there is not here also a reference to the "Wall of the Prince". I am thus led to conjecture that at a very early date some such words as < > dropped out of the text before ; one may even guess that the variant which C and G give for *inbw ḥḳꜣ* in B 17 is due not merely to mistaken transcription of the hieratic, but to an untimely recollection of this later passage. The sense obtained by this conjecture is good; that Kheperkere can afford to disregard his northern frontier would then be explained : "for the wall of his father has been built to smite the Asiatics and to overthrow the Sand-farers". I am aware that it is a venturesome course to emend the text where B and R are in agreement, as here; but for the present I see no other solution of the difficulties above specified.

73. — For of B we have in R 98. I prefer the latter reading, as Amuienshi could hardly be expected to leave his own country to visit the Pharaoh, though it might well be proposed that he should send him an embassy. For the confusion of *hꜣ* and *hꜣb* in Mss., cf. above B 60, note; *Admonitions*, p. 43, the note on 5, 10.

74. — *M šny, wꜣ r ḥm-f;* for *wꜣ r*, see my remarks, *Admonitions*, p. 53. — "he never fails to do good"; the double negative (cf. the Greek οὐ μή) is a characteristic Egyptian idiom, cf. *Urkunden*, IV, 519; *Urkunden*, IV, 123;

1. This observation I owe to Prof. Sethe.
2. The change to the future tense marks the end of the descriptive passage.

Louvre C 15; and with other negative words often in *Wenamon,* see ERMAN, *Ä. Z.*, 38 (1900), 8, footnote 1.

75-77. — The elaborate description of the young king Sesostris, extending from B 47 to B 72, somewhat obscures the drift of the dialogue into which it is inserted, and it will be well here to recall the main points. Amuienshi questions Sinuhe as to the cause of his flight from Egypt, and hazards the conjecture that some political event lay at the root of the matter (B 34-36). Sinuhe answers by telling the news of Amenemhet I's death, and then proceeds to give a distorted account of the occurrences which led to his own exile (B 36-43). To this Amuienshi, more interested in politics than in Sinuhe's disingenuous excuses, replies by asking how Egypt fares without its great ruler, of whose decease he has just heard (B 43-45). Sinuhe reassures the prince and announces to him the accession of Senwosret I, whose praises he loudly sings, concluding with the recommendation to Amuienshi to send an embassy for the purpose of conciliating his mighty neighbour (B 46-75). In answer to Sinuhe's long tirade Amuienshi expresses his satisfaction that Egyptian affairs have taken so happy a turn, and urges Sinuhe to remain with him.

76-77. — "Well then, Egypt is happy in the knowledge that he (Senwosret) prospers". — For *nfr* "happy", see above B 31, note. — *ntt-sì*[1] *rḫt(i)*; doubtless is to be understood as equivalent to "because", cf. below B 168, where the suffix should either be omitted or else emended to . — R seems here to have had a quite different text, but I can offer no explanation of the signs still legible in that manuscript.

77. — "Behold thou art here; thou shalt remain with me". So B; the thought seems to be, that Sinuhe might well be happy in Egypt, but that since he is now in Syria, he had best remain with the Syrian prince. — R 103 gives, in the midst of lacunæ, "establish thyself here [with me]"; this provides a less suitable continuation, or rather contrast, to the preceding sentence, and the text of B is therefore preferable.

78. — From this point onwards B is often our sole authority. — The words are repeated, with slight variants, in B 107-8.

78-79. — "he allied me with his eldest

1. Note that *-ś* here may be the suffix and not the absolute pronoun, though the latter is more usual after (ERMAN, *Æg. Gram.*[2], § 411); this is proved by the following examples : "since thou art come in peace", *Ä. Z.*, 19 (1881), 18; *Nw* "dilated is the heart of *Nw*, for that he is one of these", BUDGE, *Book of the Dead*, 131, 3 (p. 286, line 8 : *dr-ntt-f* is confirmed by the more corrupt version of this sentence, LACAU, *Sarcophages*, p. 213); so too below B 162-3.

daughter". *Mini m* "to attach ... to" is a metaphor from mooring a ship to the mooring-post. So in a different sense "she attached me to (the cult of) the statue of her Majesty", *Urkunden,* IV, 30. Here of marriage, no doubt a deliberate piece of choice diction. — The giving of a determinative to is unusual, and it would not be quite fair to instance such writings as B 239, where *wr* is written with a word-sign. None the less *wr-t* here should undoubtedly be understood as "eldest", not as a proper name.

82. — For the dative in , cf. *Shipwrecked Sailor,* 150.

85. — "that which accrued to me". *Dmi* means "to touch", and is often construed with an accusative (e. g. B 16. 200); the construction with *r* is used to express a rather different *nuance* of meaning "to become joined to" and the like, cf. "Take it (the eye of Horus) upon thee that it may be joined unto thee, and joined unto thy flesh", *Pyr.* 844; *Totb.*, ed. Nav., 89, 1; *Ebers,* 86, 14. — (? read) "as the consequence (outcome) of my love" seems quite a likely phrase; however only here.

86-87. — For in B we find in R 114; the latter seems to be nothing more than an erroneous writing of *ḥkꜣ*. — In the sentence "he made me chief of a tribe" the last words occasion some difficulty; hardly "in the best part of his land", which would demand as in B 80; more probably it is meant that the chieftaincy bestowed upon Sinuhe was "of the best in all his country", cf. *Shipwrecked Sailor,* 28, "one hundred and fifty sailors were in it of the best of Egypt"; and similarly, *Beni Hasan,* I, 8, 12.

87. — *irw ni* "there were made for me", the passive form *sdm-wf;* so too below B 305 and see Sethe, *Verbum,* II, § 476. — is here in parallelism to *ḫrt-hrw* (B 88) and the word must mean "daily fare" or the like. It is obviously a derivative from "today" and it may be conjectured that for the determinatives should be read , the sign being perhaps due to the proximity of . Should not "daily offerings"[1] also be compared?

89. — R 118 has in place of in B. Either reading may

1. Professor Erman derives this word from "to remain", "persist" and speaks of it as "das sogenannte *dauernde* opfer", *Æg. Religion*², p. 60; and in favour of this view it may be pointed out that is so spelt as early as the 12th. Dynasty, cf. Naville, *Temple of the XIth. Dynasty,* 24. On the other hand the word definitely means "the daily offerings" and it would be natural to derive it from . Cf. which is undoubtedly a related word, and for = *min*, cf. *mini*, = , *Urkunden,* IV, 469.

stand, but perhaps that of R is slightly better, since *ḥrw* recurs in B 90, the next line.

89-91. — None of the translators seems to have appreciated the grammar of the next sentence . The presence of *iw* indicates that these words are explanatory of the preceding clause, supplying the information how Sinuhe obtained his venison : — "for men hunted (*grg-t*[*w*]) for me, and laid (*wꜣḫ-t*[*w*]) before me, besides the spoils of my (own) hounds". For *grg* "to hunt", transitively, cf. "lions are hunted for thee in the desert", *Sall. II,* 14, 7 = *Anast. VII,* 11, 7; "hunters" (without object), *Totb.*, ed. Nav., 153 A, 21; "good is the catch" over fishermen drawing in their nets, *Thebes, tomb of Puemre;* cf. Coptic ϭωρϭ : ϫωρϫ "to hunt" and ϭερϩϭ "hunter". The origin of the idiom seems to be "to set a snare", *Harris 500,* recto, 4, 2. 6. 9.

91. — M. Maspero restores the omitted word ; B has however *ʿšꜣ-w*, masculine plural, not *ʿšꜣ-t*. *ʾIḫt* is occasionally treated as a masculine singular (Sethe, *Verbum,* II, § 14, 3) but I know of no instance where a masculine plural adjective agrees with it.

95. — "tarried on my account", i. e. with me. Perhaps one may compare B 172-3. — *Sꜣb-i* "I caused to tarry"; this causative only here.

97. — cannot mean : "je réprimais le brigand", "wehrte dem Räuber", for *nḥm* does not signify "to repress" but "to rescue". Translate therefore : "I rescued him who was plundered"; this gives a better parallelism to the preceding sentence, "I gave water to the thirsty, and put the wanderer[1] on his way". Cf. Petrie, *Abydos,* III, 29; and further the name of the goddess .

97-99. — "when the Asiatics became overbold (so as) to oppose the chieftains of the hill-tribes, I counselled their movements". The construction of the first words, which do not fit into their place in the context unless translated as a temporal sentence, is not at all natural. *Wꜣ r*, see *Admonitions,* p. 53. — For *štm,* cf. "the insolent man (?) comes to grief (?)", *Prisse,* 11, 13. — For perhaps should be read. — is evidently the little-known verb , of which the earlier instances may mean "to discuss", "argue"; cf. "argue (?) with him after a space", *Prisse,* 14, 8, and the substan-

1. *Tnm* "to turn aside", "go astray", cf. *Pyr.*, 1695; *Totb.*, ed. Nav., 169, 23; *Eloquent Peasant,* B 1, 131. Not to be read *dnm*, as is done Masp., *M. S.*, p. 10.

tive "disputant", "speaker", *ibid.*, 5, 10. 13; 6, 1 (the utterly obscure *ḏꜣis* in *Siut*, III, 7; *Rifeh*, I, 18, may be an entirely different word[1]). In Greek times *ḏꜣis* is frequently used in the sense of "utterance", "speech" (so already, Brugsch, *Wörtb.*, 1693), cf. (sic) "I hear (*ntb-i*) thy utterances", Rochem., *Edfou*, I, 209, and similarly, *ibid.*, I, 75, 483; *ibid.*, I, 114; Budge, *Meux Collection*, 52, 20; "Isis..." Rochem., *Edfou*, I, 149. As a verb "to speak" *ibid.*, I, 327.

99-101. — "For this prince of Retenu caused me to pass many years as captain of his host"; indicates that this sentence is an explanation of what precedes.

101-102. — (later inserted) (sic?) (sic); the general sense is clear, but there are certain difficulties of detail. — "against which I went forth"; *rwt-ni* is apparently the past relative form of "to run (?)", *Pyr.*, 743; cf. the pseudoparticiple in *Hirtengeschichte*, 20, and the obscure *Eloquent Peasant*, B 1, 255-6[2]. — The later insertion of *iw* before *ir-ni hd-i* (cf. L., *D.*, III, 128 b; similarly, R., *I. H.*, 248, 85; *Piankhi*, 14) renders the construction extremely awkward, for what is required is clearly a principal sentence governing the emphatically-placed words *ḫꜣs-t nb-t*, not a subordinate sentence. We must either omit *iw* or else assume an anacoluthon ("Every land to which I went forth — and I achieved my attack, and it was driven from [its] pastures and its wells")[3]. — It is not quite certain whether or should be read in 102; both are palæographically possible. In favour of *im-ś* it might be argued that a prepositional phrase is required to take up the emphasized *ḫꜣs-t nb-t;* but this appears to me unnecessary, the sense being quite clear without it, and *iw-ś dr-ti* being obviously an easier construction than would result if *im-ś* were read and *dr-ti* taken as a pseudoparticiple referring to the suffix of *im-ś*. — That is a misspelling of (*dr-ti*, cf. B 182 = *pr-ti*, 2nd pers. masc. sing.) is, I think, evident[4]. — "away from" the Hebrew מִטֵּל, cf. such phrases

1. Or it may be derived from the same stem and mean "to contend", the determinative being that of a soldier.

2. Probably to be distinguished from *rwi* "to cease", "to make to cease", though that verb is written *rww* below B 152. — Spiegelberg, *Ä. Z.*, 43 (1906), p. 159, identifies *rwt* here with an obscure verb *rwti*. This however is impossible grammatically, as the gender of *ḫꜣs-t* would demand a form *rwti-t-ni*. Nor does the sense proposed by Prof. Spiegelberg "jedes Land, in welches ich floh", suit the present context.

3. A third possibility, though to my mind a very unlikely one, would be to construe *iw ir-ni hd-i* as an interposed temporal sentence : "every land against which I went, when I had made my attack, it was driven", etc. One objection to this is that *ir-ni hd-i* seems, from the analogy of *hd-f ḫpr*, to mean "I made a *successful* attack" not merely "I made an attack"; the former meaning does not fit into a temporal clause.

4. Maspero interprets as ⲥⲧⲱⲧ *tremor* (*M. S.*, p. 161). But *sdꜣdꜣ*, from which ⲥⲧⲱⲧ is derived, is not a feminine, nor does it ever lack its bird-determinative; and the omission of ꜣ is not usual at so early a date.

as [illegible] "copper from the desert": [illegible] *Israel stele*, 3. — After *smw* the suffix *-ś* might be expected, but is perhaps not quite indispensable.

103. — [illegible] *in-ni*, see above the note on B 30.

104. — [illegible] "their food was taken away"; cf. [illegible] "I have not taken away food", *Totb.*, ed. Nav., 125, 10. For *wnm-t*, cf. also [illegible] *Israel stele*, 7; elsewhere only as "fodder" for cattle and horses, spelt [illegible], e. g. *Sall. I*, 4, 8; 9, 3; *Leiden* 350, col. 2, 29; *Harris* 500, verso, 1, 5.

105. — [illegible] here probably "my actions", opposed to *sḫrw-i iḳrw* in 106; the earlier translations render literally "my marchings".

106. — [illegible] *ib-ni;* R 133 likewise omits the suffix *-i*, though only one more instance of the kind can be quoted from that Ms. ([illegible] R 161).

107. — [illegible], a mistake for [illegible], see Sethe, *Verbum*, II, § 264, case 12, o.

108. — [illegible], erroneously for [illegible], which R 134 rightly has.

109. — R 135 has [illegible] for [illegible] of B. There can be no doubt, I think, that *Tnw* is an error, and not a legitimate variant; still it is curious that [illegible] occurs instead of *Rtnw* in *Anast. I*, 28, 7. The reason of the corruption is obviously that *tnw* is a very familiar Egyptian word; where the determinative [illegible] stood in the Ms. copied by the scribe the mistake was particularly easy. — The meaning of [illegible], possibly "to flout", "insult", rests on the context here alone.

110. — The precise meaning "hero", "champion", for [illegible] rests on this passage alone; but there are analogous usages of the word. In B 123 [illegible] clearly means a bull of strength and ferocity beyond the average. In *Anast. I*, 14, 6, [illegible] *pry* must be rendered "famous"; so too perhaps in [illegible] *ibid.*, 6, 7. [illegible] occurs between [illegible] and [illegible] in the Golenischeff *Vocabulary* (4, 12), but there is no indication of its meaning there. In the above-mentioned expressions *pr* seems to mean "to stand forth" superior to others; the stem has the same comparative sense in the derivative [illegible] "more than".

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Notes on the Story of Sinuhe, by Alan H. Gardiner 1, 214
Varia, par Eugène de Passypkinn, colonel de la Garde impériale russe 28
Recherches généalogiques, II, par Georges Legrain 29
Deux monuments nouveaux de Tell el-Maskhoutah, par Jean Clédat 40
Notes assyriologiques, par Fr. Thureau-Dangin 42
Lesefrüchte, von Fr.-W. von Bissing 45, 190
La Spatule blanche, *Platalea leucorodia,* Linné, par P.-Hippolyte Boussac 50
Les Anu , par Édouard Naville (avec une planche) 52
Litanies d'Amon du temple de Louxor, par G. Daressy 62
A travers la vocalisation égyptienne, par G. Maspero 70
Textes religieux, par Pierre Lacau 78
Varia, par G. Maspero 88
Essai sur l'Histoire du Génie rural en Phénicie et dans les colonies phéniciennes, par Max Ringelmann, professeur à l'Institut national agronomique 89
The rarer scarabs of the New Kingdom, by A. Grenfell 113
Monuments égyptiens du Musée Calvet à Avignon, par A. Moret 137
Les sept sceaux d'une enveloppe datée de Samsu-iluna, roi de Babylone, par L. Delaporte 160
Notes et Remarques, par G. Jéquier 164
Le décret d'Amon, en faveur du grand prêtre Pinozem, par G. Daressy 175
Iranisches, von A. Hoffmann-Kutschke 187
Notes sur l'isthme de Suez, par Jean Clédat 194
Les intailles de l'Élam, par Maurice Pézard 203

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 605

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

— — Deux versions hébraïques du livre de Kalilâh et Dimnâh. In-8°. 20 fr.

DUSSAUD (R.). Histoire et religion des Nosairîs. Gr. in-8°. 7 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8° 8 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari In-8°. 1 fr.

FINOT. Les lapidaires indiens. In-8°. 10 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GRÉBAUT (E.). Hymne à Ammon-Ra, des papyrus égyptiens du Musée de Boulaq, traduit et commenté. Gr. in-8°. 22 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64°. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. 20 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JORET (C.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usage et symbolisme. 1re partie : Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie. In-8°. 8 fr.

— — Le même ouvrage. Première partie. Tome II : l'Iran et l'Inde. Un fort vol. in-8°, 12 fr.

— — La Flore dans l'Inde. In-8°. 2 fr. 50

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). 3 livraisons. In-4°. 50 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. 20 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 planches. 12 fr.

LEVI (S.). Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. 12 fr.

MACLER (F.). Histoire de saint Azazaîl; texte syriaque, introd. et trad. française, précédée des actes grecs de saint Pancrace. In-8°, avec 2 planches. 5 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl., acc. d'un vol. de texte in-4°. 390 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. 168 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 60 fr.

MARTIN (F.). Textes religieux assyriens et babyloniens. Transcription, traduction et commentaire. Gr. in-8°, avec 1 planche. 6 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. 20 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MASPERO (H.). Les finances de l'Égypte sous les Lagides, 1906. In-8° de 252 p. 12 fr. 50

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. 15 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. 6 fr.

PALANQUE (C.). Le Nil à l'époque pharaonique, son rôle et son culte en Égypte. Gr. in-8°. 6 fr. 50

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par Th. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°. 12 pl. et 9 pages de texte. 50 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ'eqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction), précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PÉRIER (J.). Vie d'Al Hadjdjâdj ibn Yousof (41-95 de l'Hégire = 661 714 de J.-C.), d'après les sources arabes. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. 20 fr.

PIERRET (P.). Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in-8°, avec 14 planches. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre, 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. 20 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. 100 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Livr. 1 à 5. Gr. in-f°. 60 fr.

ROBIOU (F.). Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. (Epuisé)

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, avec 8 pl. dont 5 doubles. (Épuisé). 50 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

ṬARAFA IBN AL-ʿABD AL-BAKRI, Dîwân. Texte arabe publié par M. Seligsohn et accompagné d'une traduction française. 1 vol. gr. in-8°. 16 fr.

TE'EZÂZA SANBAT (Commandements du Sabbat), accompagné de six autres écrits pseudo-épigraphiques admis par les Falachas ou Juifs d'Abyssinie, texte éthiopien publié et traduit par J. Halévy. Gr. in-8°. 13 fr. 50

VIREY (P.). Étude sur le Papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

VIENNENT DE PARAITRE :

ASANGA **MAHĀYĀNA-SŪTRĀLAṂKĀRA** Exposé de la Doctrine du Grand Véhicule selon le Système Yogacara. Édité et traduit d'après un manuscrit rapporté du Népal par SYLVAIN LÉVI, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École des Hautes Études. Tome I. Texte, in-8°. 15 fr.

NOTA. — Le volume contenant l'introduction, la traduction et les notes est *sous presse*.

Annales de Tukulti Ninip II, Roi d'Assyrie, 889-884, par V. SCHEIL, de l'Institut, directeur d'études à l'École des Hautes Études, avec la collaboration de J.-E. GAUTHIER, élève de l'École des Hautes Études. Ouvrage illustré de 2 héliogravures et 8 planches. 7 fr. 50

Lettres néo-babyloniennes, par FR. MARTIN. Introduction, transcription et traduction. In-8°. 7 fr. 50

La Chronographie d'Élie Bar-sinaye, Métropolitain de Nisibe, par L.-J. DELAPORTE, élève diplômé de l'École des Hautes Études. Traduite pour la première fois d'après le M. ADD 7197 du Musée Britannique. In-8° de XVI-409 pages. 15 fr.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 605